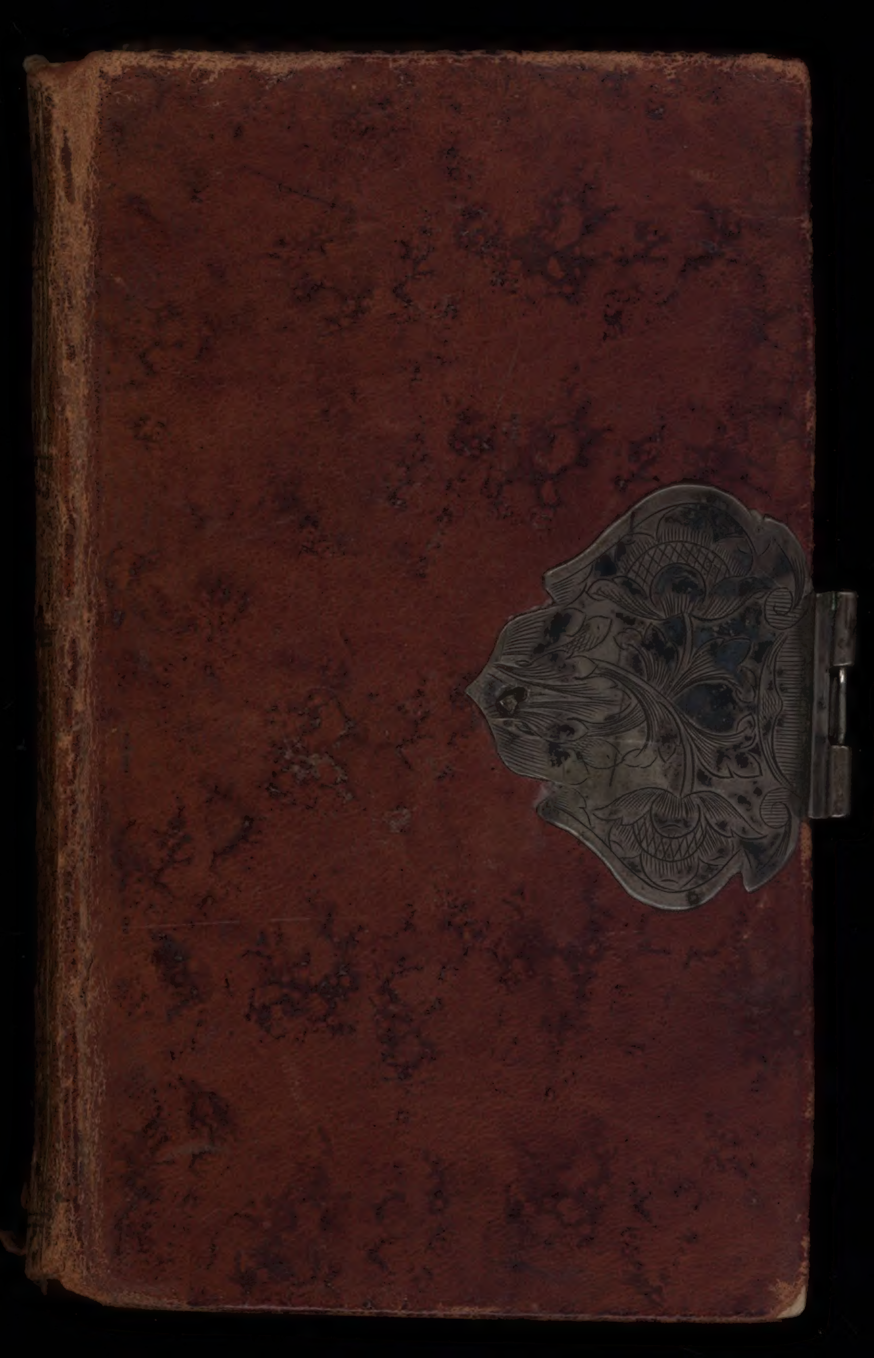
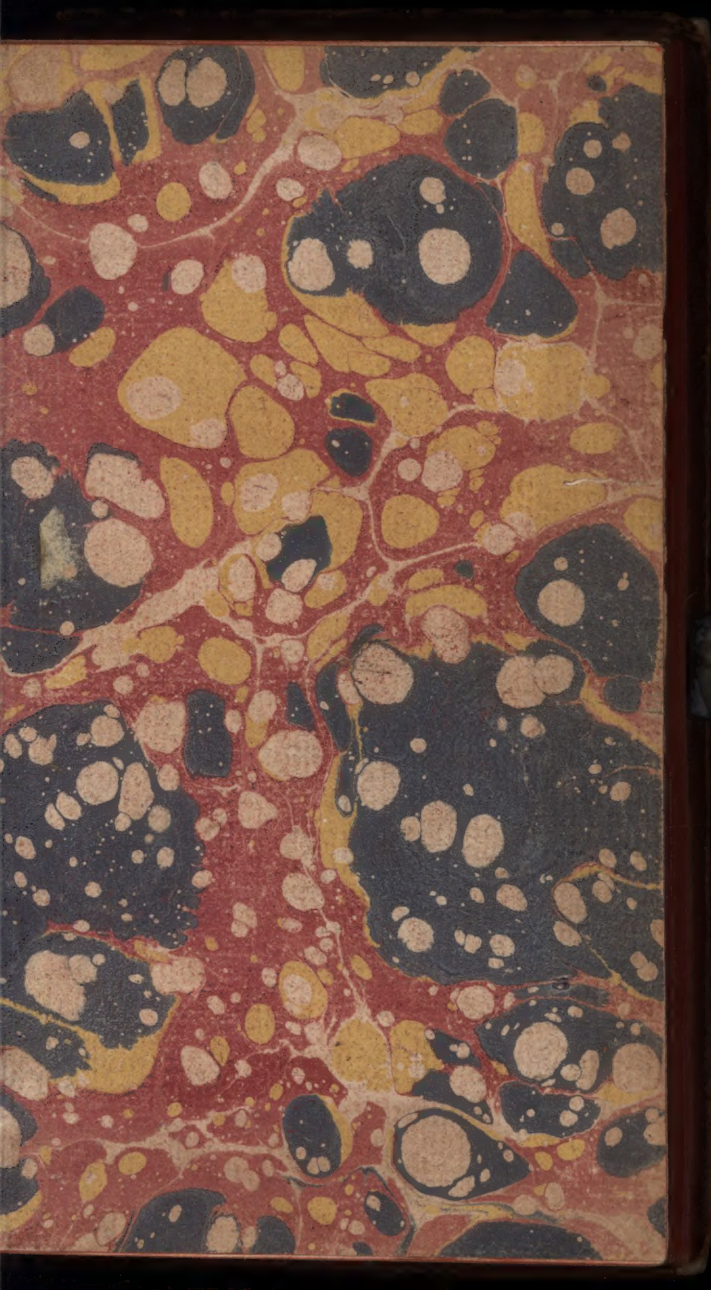






7.^{l} 10.^{s} 3.^{d}

27

TRAITÉ
DE LA VERTU
DES
MEDICAMENS,

TRADUIT DU LATIN
de M. Herman Boerhaave, par
M. de Vaux Maître Chirurgien
Juré à Paris, & Ancien Prevôt
de sa Compagnie.



A PARIS,

Chez JACQUES CLOUZIER, rue S. Jacques,
au coin de la rue de la Parcheminerie,
à l'Ecu de France.

M. DCC. XXXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



PREFACE DES ÉDITEURS.



L y a environ dix ans que M. Boerhaave notre celebre Professeur à Leyde, dictoit publiquement son Traité de la vertu des Médicamens, lorsque plusieurs de ses Auditeurs, d'un concert unanime, s'appliquerent à prendre ses dictées avec toute l'exactitude & l'assiduité possible, & les ayant ensuite collationnées les unes avec les autres, ils furent persuadés qu'ils avoient un cours très-complet de toutes les leçons de cet excellent Médecin.

La réputation de ce manuſcrit ſe répandit ſi avantageuſement parmi les Etudians de Leyde, que l'on ne ſçauroit croire combien il s'en fit de copies en très-peu de tems; & ç'a été principalement pour le rendre encore plus commun, & donner lieu d'en profiter à un plus grand nombre d'Etudians qui ſouhaitoient avec empreſſement d'y prendre part, que nous nous déterminâmes à le faire imprimer pour leur épargner la peine d'en faire des copies; outre qu'ils nous faiſoient entendre que l'édition d'un ſi bel ouvrage ſeroit d'une merveilleuſe utilité à tous les Médecins.

Il eſt vrai que la traduction Angloiſe de ce Traité fut imprimée à Londres il y a deux ans & plus, mais ſur un manuſcrit ſi fautif, & par un Traducteur ſi peu habile, que l'ouvrage s'y trouve défiguré à un tel point, que l'on n'y reconnoît preſque plus ſon Auteur, & que ſes véritables idées y ſont preſque effacées;

au lieu qu'en liſant notre édition tous ceux qui ont aſſiſté aux leçons de ce grand homme, ou qui ont ſeulement lû avec un peu d'attention ſes autres écrits, appercevront au premier coup d'œil, tant à la pureté des expreſſions qu'à la juſteſſe des penſées, & l'harmonie du ſtile, le génie de notre illuſtre Profeſſeur.

Ses diſciples y trouveront la netteté de ſes diſcours, la ſage ordonnance des ſujets qu'il traite, & ſa belle méthode d'enſeigner, capable de faire goûter ſes ſçavantes idées aux eſprits les plus tardifs, & qui ſont les moins capables d'en ſaiſir l'intelligence.

En un mot, toutes ſortes de Lecteurs trouveront dans cet ouvrage le vrai caractere de ſon Auteur, tel qu'on le voit briller dans ſes autres productions; on y trouvera cette gravité de raiſonnement appuyée ſur des obſervations très-régulieres, & des conſequences tirées des principes les plus inconteſtables.

Or, combien ce grand Médecin, par la pénétration de son esprit, n'a-t-il pas changé la face de la Médedecine ? Elle étoit avant lui tout occupée, ou des frivoles vétilles des Galénistes, ou des veines illusions des Chimistes, dont il l'a enfin débarassée ; & suivant après cela une route toute nouvelle, & n'admettant que des observations fondées sur les sens, plus raisonnant en conséquence selon les loix de la Physique & de la Méchanique, il a mis au grand jour des merveilles de la nature qui étoient auparavant ensevelies dans les plus épaisses ténébres, & nous a applani le seul chemin qui pouvoit nous conduire dans les sentiers de la nature les plus écartés. Quel progrès ne doit-on donc pas esperer de faire dans l'Art de la Médecine sous un tel conducteur ?

Ainsi ne vous imaginez pas, cher Lecteur, que l'ouvrage que l'on vous met entre les mains, parte du foible effort d'un esprit si sublime.

Considerez avec quel ordre & quelle netteté il a sçû placer les médicamens dans les classes qui leur conviennent, avec combien de discernement il a expliqué leurs opérations sur des principes très-sûrs & très-simples ; & avec quelle évidence il a sçû déduire d'une saine théorie les usages de ces remedes que l'expérience avoit préalablement confirmée.

Il seroit à souhaiter que cet illustre Auteur eût pris soin lui-même d'une édition si utile, elle seroit sans doute travaillée avec plus de soin, & exempte de toutes les fautes qui ont pû s'y glisser, & qu'il a été difficile de prévenir.

Depuis dix ans au moins nous attendions de ce grand homme, aussi-bien que tous ses autres disciples, un présent si estimable ; mais en vain, soit qu'il n'ait pas crû lui-même l'avoir mis dans toute sa perfection, selon ce qui arrive assez souvent aux génies du premier ordre

de composer un ouvrage qui est approuvé de tout le monde, pendant que son Auteur lui-même n'en est pas content, soit plûtôt que par une précaution assez rare parmi les Auteurs, & par une retenue peu usitée chez la plûpart des Sçavans qui brûlent d'envie de produire leurs ouvrages, ce célebre Professeur ait mieux aimé attendre à publier ce Traité, que l'estime qu'en devoit faire le Public, fût confirmée par une longue expérience, que de lui donner un essort prématuré. Sur quoi nous ne pouvons pourtant former qu'une conjecture incertaine.

Nous esperons néanmoins, & nous croyons même être sûrs, que l'Auteur, vû l'utilité que les Eleves en Médecine pourront tirer de ce Traité, ne trouvera pas mauvais, que pour satisfaire à leur désir si général & si juste, on ait, après une si longue attente, imprimé son ouvrage sans le consulter.

Quoi qu'il en puisse arriver, nous

déclarons ici notre dessein avec sincerité, afin que quel que soit le bon office que nous prétendons rendre au Public en mettant ce Livre au jour, nous fassions connoître que c'est principalement encore afin que l'applaudissement général que la liberté que nous prenons procurera à cet excellent ouvrage, engage son sçavant Auteur à en donner lui-même une édition encore plus parfaite.

Plût à Dieu que cet homme si respectable, excité par cet aiguillon, voulût bien dans la suite gratifier le Public des riches trésors de son érudition concernant l'œconomie animale, la Physique, la pratique Médecinale & la Chimie, comme il les communique en particulier avec tant de bonté à ses Auditeurs, & que par là le plaisir inconstant, pour ainsi dire, de l'entendre enseigner de vive voix, soit rendu fixe, stable & permanent par l'édition de ses ouvrages! Dieu veuille que le désir de rendre un si grand servi-

ce à la Médecine, engage cet homme admirable à remplir un jour nos justes esperances, & à combler là-dessus nos vœux les plus empressés & les plus ardens!



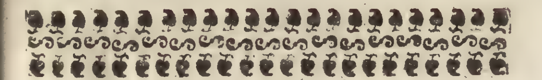


TABLE
DES CHAPITRES
& des principaux articles contenus dans ce Traité.

PROLEGOMENES.

I. PARTIE.

Des Médicamens qui agissent sur les Solides.

II. PARTIE.

Des Médicamens qui agissent sur les Fluides.

CHAP.

III. PARTIE.

Des Médicamens qui agissent en même tems sur les Solides & sur les Fluides.

LA TROISIE'ME CLASSE DES MEDICAMENS,

Qui agissent en même-tems contre les Solides & les Fluides

LA QUATRIE'ME CLASSE DES MEDICAMENS,

Qui agissent en même tems contre les Solides & contre les Fluides.

Fin de la Table des Chapitres.



TRAITÉ DE M. HERMAN BOERHAAVE, DE LA VERTU DES MEDICAMENS.

PROPOSITIONS PRELIMINAIRES.

CHAPITRE I.

De la ſtructure du corps ſain.

I. NOs corps ſont composés de deux parties, qui ſont les ſolides & les fluides.

II. Les ſolides contiennent les fluides, & ces deux parties ont

entre-elles une union ſi étroite, que l'on ne peut aſſig ner dans notre corps aucune partie, dont on ne puiſſe démontrer la connexion médiate ou immédiate avec toutes les autres; parce que la veine, le vaiſſeau lymphatique, & l'artere, ont ensemble une très-exacte liaiſon par l'entremiſe d'une glande qui vient de l'artere : or toutes les arteres viennent de l'aorte qui naît du cœur; & le cœur par le moyen des nerfs & de l'aorte aſcendante s'unit au cerveau, pendant que le cerveau adhére au cervelet, & celui-ci la medule ſpinale.

III. Tous les conduits du corps communiquent en quelque façon avec les deux ventricules du cœur.

IV. Le ventricule gauche du cœur a communication avec la grande artere, qui ſe diviſe de telle ſorte, qu'il n'y a pas juſqu'au moindre point dans tout le corps où elle ne ſe diſtribue par quelqu'une de ſes ramifications capillaires; ce qui fait que ſa cavité ſe manifeſte depuis le cœur juſques dans les moindres parties du corps.

V. Le moindre point du corps ayant une cavité, peut tranſmettre la liqueur qu'elle contient au ventricule droit du cœur, à l'exception des vaiſſeaux qui ſer-

vent à quelque sécretion, comme sont les vaisseaux qui servent à la séparation des sueurs, ceux qui servent à la transcolation de quelque liqueur, les vaisseaux qui séparent les mucositez, les vaisseaux salivaux, les vaisseaux de l'œsophage, de l'estomac, des intestins, & les vaisseaux seminaires.

VI. Tous les conduits du corps contiennent de certains liquides tant que l'animal jouit d'une bonne santé ; & comme tous les canaux se communiquent des uns aux autres, il faut aussi que les liquides qui y sont contenus ayent entr'eux une communication toute pareille; d'où il arrive que l'agitation qui est excitée dans quelque partie d'un liquide peut se communiquer à toutes les autres.

VII. Tous les liquides du corps, à l'exception des extrémenteux, retournent au cœur.

VIII. Tant que les liquides se meuvent regulierement dans leurs canaux, durant tout ce tems-là le corps jouit d'une santé parfaite. Mais dès que le mouvement des liquides est irrégulier, ou qu'il cesse en quelque endroit que ce soit, l'homme est malade; & lorsque le mouvement s'arrête dans tout le corps, l'animal meurt.

IX. Il suit de là que la santé dépend d'un mouvement égal des fluides, & en

même tems d'une résistance réciproque des solides dans toutes les parties. On dit que les fluides sont mûs d'un mouvement égal quand ils n'ont pas un mouvement plus impétueux dans un endroit du corps que dans un autre ; & la résistance des solides est égale, quand ils compriment également les liquides dans toute l'étendue du corps, de maniere qu'il n'en résulte aucun sentiment de douleur,

---

CHAPITRE II.

De l'état du corps malade.

I. L'On a lieu d'inferer de tout ce que l'on a dit dans le Chapitre précedent, que les solides & les fluides ont dégeneré de leur état naturel, lorsque pour quelque cause que ce soit, leur mouvement égal est troublé, empêché, ou arrêté en quelque partie ; & que l'on doit dire que le corps est mort quand le mouvement cesse dans toute son étendue.

II. Cela étant, apporter du remede, c'est ôter la maladie, c'est-à-dire, enlever, éloigner, ou détruire les causes qui empêchent le mouvement égal ou le transport des liqueurs.

III. Les Médicamens sont appellés des instrumens méchaniques, au moyen desquels un habile Artiste sçait enlever les causes de l'équilibre détruit, & rétablit ce même équilibre dans son intégrité.

IV. Le médicament suppose donc le flux des humeurs ou des liquides, & par consequent il n'agit que sur le corps vivant, & n'a pas d'action sur un corps mort, qui est privé du mouvement de fluidité.

V. Puis donc que le médicament suppose pour son action un corps vivant, & que sa vie dépend du trajet des fluides à travers des solides, il est évident que les solides agissent sur les fluides, & que les solides sont encore en mouvement.

VI. Il s'ensuit par conséquent que le médicament ne peut agir sur un cadavre.

VII. Tout médicament produit ses effets méchaniquement, au moyen de sa solidité, de son volume, de sa figure, & du mouvement de ses particules.

VIII. L'effet de l'action méchanique consiste dans le changement de la figure, du mouvement, & de la masse du corps animé.

IX. Ce qui est cause que dans la cure des maladies, ces instrumens n'agissent

pas immédiatement, mais médiatement.

x. En tant que l'effet de l'action bon ou mauvais dépend entierement de sa masse, de son mouvement, & de sa figure de ses particules actives, on ne peut imputer qu'aux solides la destruction de cet équilibre.

xi. L'égalité d'un flux est détruite en trois manieres ; sçavoir par le transport du liquide ; par la compression interieure de la surface des solides sur les liquides ; & par la force de la contraction du solide même.

CHAPITRE III.

Des Fluides.

I. LEs fluides sont composés de molecules très-déliées qui cedent au moindre attouchement, & qui heurtent à l'envi les unes contre les autres.

II. Comme il ne se trouve point de liqueur extravasée dans notre machine, il faut nécessairement que le changement qui arrive aux liquides se fasse dans leurs vaisseaux, ou dans la cavité des solides, & cela en trois manieres. 1°. Par le mouvement intestin des fluides. 2°.

Par le mouvement qui leur eſt communiqué de dehors, ou par les côtez des vaiſſeaux. 3°. Par la nouvelle mixtion d'un liquide avec quelque choſe d'étranger.

CHAPITRE IV.

De la nature des ſolides.

I. LEs ſolides ſont de deux ſortes: ou ils ont des cavitez, ou ils en ſont deſtitués; ceux qui en ont s'appellent des vaiſſeaux.

II. Il n'y a pas un ſeul point dans tout le corps où il n'y ait des vaiſſeaux, comme on peut s'en convaincre par l'experience: car il n'y a aucune partie du corps dont il ne ſorte du ſang ou quelque liqueur ſéreuſe, quand elle ne ſeroit bleſſée que par une aiguille la plus fine, ou par l'éguillon d'une mouche. De plus, les microſcopes nous apprennent que les puſtules remplies d'eau après l'application des cantharides dans quelque endroit du corps que ce ſoit, ne ſont autre choſe qu'un amas de pluſieurs petits vaiſſeaux qui ſe raſſemblent alors en un ſeul. Il eſt encore conſtant par la tranſpiration

de Sanctorius, que bien que la matiere qui en exhale soit si subtile qu'elle ne puisse être apperçûe avec le microscope, on la remarque néanmoins sur la glace d'un miroir que l'on voit mouillée de l'humidité que la transpiration lui a fournie.

III. Les os mêmes sont composés d'un amas de quantié de petits vaisseaux remplis d'un liquide que les arterioles y déposent : car si l'on injecte de la cire dans l'artere souclaviere, les os du bras rougissent aussi-tôt ; parce que la cire seringuée pousse une grande quantité de sang dans le tissu du périoste, & de là dans la surface des os, laquelle étant gorgée de sang, ne peut manquer de rougir. C'est de la même maniere que l'on a découvert que le blanc de l'œil étoit vasculeux & plein de sang ; c'est aussi avec le secours du microscope que l'on s'est convaincu que les membranes les plus délicates avoient la même structure, aussi bien que les racines des ongles, les cornes, & les plus petites parties du corps. Que si cette structure se remarque dans les parties les plus éloignées du cœur, à plus forte raison doit-elle se remarquer dans celles qui en sont les plus voisines.

IV. Tout vaisseau a une cavité & des parois qui sont composées de moindres

vaiſſeaux, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce qu'on parvienne aux plus petits, dont les cavitez ſont ſi étroites qu'elles ne peuvent plus admettre aucun liquide, & auſquelles on ne doit plus avoir aucuns égards ; ceci eſt confirmé, 1°. Par les experiences de Ruyſck. Car ſi l'on fait dans une artere une violente injection de cire, ſa ſurface rougira de toutes parts. 2°. Lorſque l'on étrangle des animaux, le ſang qui coule dans les arteres carotides, trouvant un obſtacle à ſon retour par les veines, eſt obligé de retrograder, & croupiſſant dans les plus petits vaiſſeaux, il les glonfle, & leur donne une couleur rouge. 3°. La même choſe arrive dans l'artere d'un animal vivant qui eſt étroitement lié.

v. Les moindres vaiſſeaux ont une grandeur déterminée, ſans quoi ils ſeroient diviſibles à l'infini; & ainſi ils déterminent toutes les parties de notre corps, & mettent des bornes à notre machine.

vi. La détermination des petits vaiſſeaux dépend de la continuelle preſſion de l'air contre notre corps : car ſi elle excede la force de la réſiſtance du fluide qui eſt contenu dans ces mêmes vaiſſeaux, leurs côtez s'affaiſſent auſſi-tôt, ce qui les rend ſolides ; c'eſt ce qui arrive à

de certains vaiſſeaux plus conſiderables, comme ſont les vaiſſeaux ombilicaux, le trou ovale, & d'autres, de ſe convertir en de ſimples fibres bien-tôt après l'accouchement; & c'eſt ainſi que les ongles & les cornes ſe forment des extrêmitez des arterioles conſolidées, & que les callofitez ſont faites de l'aſſemblage de pluſieurs vaiſſeaux. Que ſi cette conſolidation ſe peut faire dans des vaiſſeaux aſſez conſiderables, combien plus aiſément ſe peut-elle faire dans les plus petits conduits.

VII. Les parois de tous les plus petits canaux, ſoit des arteres, des veines, des conduits lymphatiques, ou des canaux adipeux, ou de quelqu'autre nature qu'ils ſoient, ou quel nom qu'on leur donne, ſont nerveux ou ſemblables aux nerfs, & ſervent à la nourriture des ſolides.

VIII. On peut inferer de là que les dernieres trames de tous les ſolides dans toute l'étendue de notre corps ſont purement nerveuſes, ou formées d'un alliage de nerfs ou de tuyaux conſolidés de toute eſpece, à l'exception de certaines parties qui ſont formées de la coagulation des fluides, comme les concrétions polypeuſes, pierreuſes, & d'autres ſemblables; ce qu'il eſt facile de prouver.

Car le celebre Malpighi ayant découvert que le premier principe de notre corps n'eſt autre choſe qu'un ver qui fournit premierement dans la matrice la matiere de la médule ſpinale, à laquelle ſe joignent trois véſicules limpides qui ſe convertiſſent aux lobes du cerveau, & que de l'accroiſſement de ces lobes partent les globes des yeux, puis du milieu de cet aſſemblage ſort un tuyau courbé, qui acquiert enſuite quatre inégalitez qui ſe courbent inſenſiblement & forment le cœur; après cela les tégumens de la poitrine, & des os ſont peu à peu formés; puis on voit ſortir le foie, la ratte, & les autres viſceres. Enfin on voit éclorre les trames maqueuſes qui revêtent & envelopent tout le corps.

Il paroît par là que toutes les trames ſolides viennent de la médule ſpinale, & ſi l'on compare la moëlle du cerveau & de la médule ſpinale, avec la maſſe de tous les autres ſolides, leur volume ne paroîtra pas plus conſiderable qu'il ne faut pour donner lieu de croire que toute cette maſſe a pû être produite du cerveau & de la médule ſpinale.

Or comme tout le corps n'eſt qu'un tiſſu de vaiſſeaux, tous les vaiſſeaux partent des tendons du cœur, & ces tendons

sont composés de filamens de nerfs : & toutes les enveloppes des glandes & des visceres naissent des tégumens des vaisseaux sanguins. Les os sont formés des membranes qui se convertissent peu à peu en cartilages, & s'endurcissant insensiblement, contractent une parfaite ossification ; & la membrane étant faite d'un assemblage des plus petits vaisseaux, & ceux-ci des nerfs, il est très-constant qu'il n'y a aucune partie de notre corps qui ne soit nerveuse, d'où s'ensuivent les deux Corollaires qui suivent.

I. Tout corps agit sur les parties solides de notre corps : il faut donc qu'il heurte ou contre les tuyaux nerveux, ou contre des parties qui sont formées de nerfs consolidés.

II. Ainsi toute la force des médicamens qui agit sur les solides, n'agit sur eux qu'autant qu'elle s'applique aux nerfs, ou bien aux corps qui ont été formés des nerfs.

Theoréme sur les proprietez des nerfs.

I. Dans les plus petits vaisseaux la proportion du solide au fluide qu'il contient, s'augmente à mesure que ces vaisseaux se partagent & deviennent plus

petits; ce qui fait que les parties extérieures sont plus solides, parce qu'elles sont composées d'un plus grand nombre de très-petits vaisseaux.

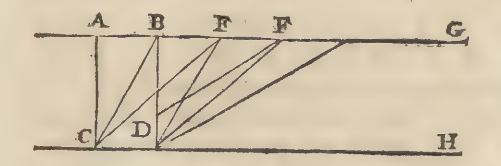
II. Plus les vaisseaux sont petits dans notre corps, & plus les points du choc qui se fait entre les côtez des vaisseaux & la surface des fluides qui coulent dans leurs canaux se multiplient, parce que dans des vaisseaux d'une telle délicatesse, la surface de presque tous les globules de la liqueur qu'ils contiennent, heurte contre leurs parois, dont le choc est moindre dans les grands vaisseaux & plus fort dans les petits.

III. Plus les vaisseaux à mesure qu'ils se divisent deviennent petits, & puis la force du solide qui agit sur le fluide s'augmente. (On entend par cette force la faculté de communiquer du mouvement.) En voici la preuve.

Il est constant par les loix de la méchanique, que toutes choses étant égales, la force de quelque masse solide que ce soit, mise en parallele avec celle de quelqu'autre semblable que l'on puisse imaginer, n'est toujours qu'une masse comparée à une autre masse; or ce qui arrive alors à la force ainsi comparée, arrive aussi à la résistance d'un corps com-

parée à la résistance d'un autre corps comme la force d'une masse qui agit contre une autre masse, toutes choses étant égales. Puis donc que la proportion du solide à l'égard du fluide qu'il contient, s'augmente d'autant plus que les vaisseaux diminuent, comme on l'a fait voir dans le Theoréme, la verité de ce Theoréme a toute son évidence.

IV. La force du dernier solide sur le fluide qu'il contient, n'est autre chose que l'effort par lequel il tâche de se resserrer; car par cet effort le mouvement du liquide est augmenté, parce que plus les vaisseaux s'allongent, & plus aussi agissent-ils fortement sur les fluides, & par conséquent plus ils s'allongent & plus aussi ils se resserrent : ce qui est démonmontré par cette Figure.



Que du point D. jusqu'à E. l'on tire la ligne D. E. il est clair selon Euclide, que le parallelograme A. B. C. D. est égal au parallelograme C.D. E. F. & que

le triangle B. C. D. eſt égal au triangle C. D. E. & que les côtez du parallelograme A. B. C. D. & les côtez du triangle C. D. E. ſont moindres que les côtez D. B. C. La même choſe ſe démontre à l'égard des cylindres & des cônes qui ſe forment en entortillant ces plans autour des côtez homogenes ; puis donc que tous les vaiſſeaux du corps ſont cylindriques ou côniques, il eſt certain que ces vaiſſeaux ſe reſſerrent d'autant plus qu'ils s'allongent davantage ; d'où il s'enſuit que toute la force des moindres liquides contre leurs ſolides, dépend de la force qui reſſerre ces vaiſſeaux ou ces ſolides.

v. La force de tous les grands vaiſſeaux leur vient de l'aſſemblage de celle des moindres ; car toute artere tire ſa force de ſes parois qui ſont composées de petits vaiſſeaux.

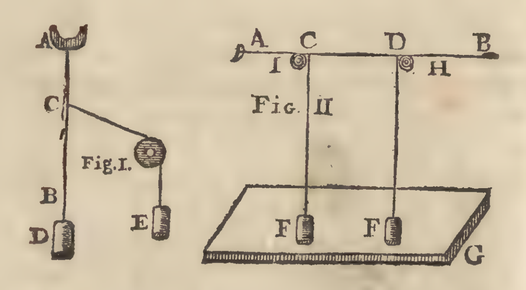
vi. Toute nutrition ou tout rétabliſſement d'une ſubſtance perdue, tout accroiſſement ou augmentation d'une fibre ſolide, ſe fait ſeulement aux plus petits vaiſſeaux nerveux, & non aux plus grands, parce que l'augmentation des grands vaiſſeaux dépend abſolument de l'extenſion des parois des moindres ; ce qui fait que tous les médicamens ſoit reſtaurans, évacuans, ou altérans, n'agiſſent que ſur les plus petites parties.

VII. Tout le changement qui arrive aux fluides se fait dans les plus petits vaisseaux, & dépend de leur force ; il dépend aussi en quelque façon de la nature même des liquides.

VIII. Toutes les parois des canaux flexibles ont une force inhérente qui les dispose à approcher réciproquement les parties du corps les unes des autres afin de les accourcir; & cette force se trouve dans tous les points de chaque fibre.

IX. Cette force est moderée & soutenue par tous les points ausquels la fibre est appliquée, c'est-à-dire, par le liquide qui en fait la distension.

X. La même fibre agit physiquement & réellement dans le tems même qu'elle semble être en repos: comme on le peut voir dans la premiere Figure.



Que A soit un point fixe, auquel une corde

corde muſicale A. B. ſoit ſuſpendue, & qu'un poids D. ſoit attaché à la corde de maniere qu'il la tienne dans une grande tenſion ; que l'on applique au point C. un autre poids plus leger, de façon que la force de la corde ſurpaſſe celle de ce poids, de telle ſorte qu'elle ne ſoit pas entierement, ou du moins que très-peu fléchie.

Tout cela ainſi ſuppoſé, que l'on coupe la corde entre les points B. & C. avec la pointe d'un couteau ſi fine que le coup ne cauſe aucun mouvement à la corde, ſa partie ſuperieure A. C. ſe reſſerrera auſſitôt, & élevera tant ſoit peu le poids E. Il eſt donc évident que la corde avant qu'elle ſoit coupée exerce ſa force de contraction, quoique le poids qui y eſt ſuſpendu l'ait actuellement empêché de ſe contracter.

Dans la ſeconde Figure que A. B. ſoient deux points fixes, entre leſquels il y ait une corde qui ſoit extrêmement tendue. Que l'on attache à cette corde aux points C. D. les deux fils C. F. & D. E. aux extrêmitez deſquels on attache les deux poids marqués F. & E. qui ſeront appuïés ſur le plan G. que I. & H. ſoient deux poulies, que la corde A. B. ſerre légerement ; cela ſuppoſé, que l'on coupe la

corde au point I. alors la portion de la corde A.C. ſe reſſerrant, élevera le poids F. ſur la poulie H. La contraction des fibres ſe fait tout de même dans nos corps, comme on le peut voir dans une fibre coupée tranſverſalement; car elle ſe contracte vers ſes points fixes, & c'eſt pour cela que les orifices des plaies qui arrivent au corps ſont béants.

XI. Cette vertu du reſſort qui fait que quelque partie du corps que ce ſoit eſt diſpoſée à ſe contracter, eſt en équilibre avec ſa vertu antagoniſte : car toutes les parties ſont pourvûes de cette vertu contractive, & quand elles ſe contractent vers des points oppoſés, elles ſe font réciproquement antagoniſtes.

XII. L'équilibre de cette vertu de reſſort dans notre corps, dépend de l'égale diſtribution & impulſion du liquide dans toutes les parties propres à leur donner une tenſion égale.

XIII. Tout ce qui change donc le mouvement d'impulſion du liquide en quelqu'endroit du corps que ce ſoit, de maniere que ce liquide ne coule pas également dans les canaux ; & tout ce qui ôte l'équilibre en quelque partie le détruit par tout le corps : il y a donc deux cauſes de ce qu'on appelle l'équilibre,

qui font la résistance des canaux, & l'influence du fluide.

XIV. Dès que l'équilibre cesse dans quelque partie du corps, les mouvemens d'oscillation sont d'abord changés dans cet endroit, & par une suite nécessaire dans tout le corps ; or ces mouvemens oscillatoires sont ceux que font quelques canaux lors qu'à l'occasion d'une plus grande tension qu'à l'ordinaire, ils se ramassent en eux mêmes; ce qui procede de ce que la résistance des vaisseaux prévaut, sur la force de l'influence du liquide, & l'équilibre n'est pas moins détruit quand la force de l'influence du liquide surpasse celle de la résistance des vaisseaux.

Corollaire.

TOUTES les forces peuvent donc être dérivées d'un seul côté ; d'où il suit très-sûrement que quelque nouveau mouvement peut se faire en cette partie.

CHAPITRE V.

Des Acretez.

I. L'Equilibre du mouvement oscillatoire n'est jamais plus anéanti dans le corps humain que lorsqu'il se mêle

quelque corps étranger qui a de l'âcreté dans la cavité d'un petit vaisseau, & qu'il s'attache à ses parois, & y demeure fixé.

II. Les âcres, comme on l'apprend des microscopes, sont composés d'une infinité d'aiguilles, dont les extrêmitez sont très pointues ou très-aiguës, ou en forme de tranchans comme ceux d'un couteau ou d'une épée; de sorte que dans les petits points qui leur résistent ils peuvent ronger, piquer, couper, comme autant de petits coins.

III. Lorsqu'un corps âcre adhére aux parois de quelque petit vaisseau, toute cette vertu influente du liquide qui avoit coutume d'agir sur differens points de ses parois, agit alors sur un point déterminé où le corps âcre s'est attaché, ce qui met le conduit en convulsion: & c'en est ici la preuve démonstrative.



A.B.C. est la portion de quelque petit vaisseau dans la cavité duquel les lignes qui y sont décrites marque le flux du liquide dans son canal. La ligne marquée

D. tombe ſur E. celle qui eſt tirée d'F. tombe ſur G. & toutes ces lignes ſont placées, pour marquer les fluides qui ont une influence, & font une impulſion égale ſur les points où ils ſe terminent, & les tendent également. Et comme le canal eſt capable de contraction, auſſi ſes points ſe contractent également, & réſiſtent à l'impulſion, & ainſi le mouvement oſcillatoire reſte dans ſon intégrité.

Que ſi l'on ſuppoſe qu'il y a dans le canal quelque corps âcre, comme H. I. qui ſoit fiché dans le point I. il ne pourra être enlevé par le flux du liquide du point où il eſt adhérent, parce qu'autant qu'il eſt pouſſé par B. H. autant il eſt repouſſé par B. C. de là vient que tout ce qui eſt contenu de fluide entre B. H. heurtera contre la ſurface H. E. qui ſoutiendra la force de cette impulſion pendant toute la longueur qui ſe trouve depuis I. juſqu'à K. & qui a dû être ſoutenue par tous ſes points; mais toute la force qui eſt imprimée à la ſurface H. I. eſt communiquée au point I. qui doit lui céder, le canal étant flexible, parce qu'il eſt plus preſſé que les autres points de cette paroi, & ce canal étant élaſtique, plus il eſt comprimé & plus il a d'action à reprendre ſon reſſort; ce qui fait que l'é-

quilibre du mouvement oscillatoire est détruit, & que le vaisseau souffre des mouvemens convulsifs. Les corps qui peuvent plûtôt produire cet effet, sont les sels âcres, volatils & fixes, & les particules corrosives des métaux, qui blessent à cause de leur figure cet espace d'I à H. non en tant que fluides, mais comme solides.

Conséquences qui résultent de cette démonstration.

CETTE démonstration établit les véritez suivantes.

I. Plus la particule attachée à la paroi du vaisseau est roide & moins flexible, & plus elle s'y est fichée profondément, & plus l'effet en doit être violent & fâcheux : c'est pour cela que les particules des métaux qui ont une figure aiguë, comme celles du sublimé corrosif, du précipité rouge, & de semblables corrosifs, ont dans nos corps des effets beaucoup plus violens que toutes les particules qui sont tirées des animaux & des végétaux ; parce que celles des métaux sont beaucoup plus roides, & leur pesanteur fait qu'elles s'engagent plus avant dans la paroi des vaisseaux.

II. Plus une particule est pesante &

plus son effet est violent, & plus il a de durée, par la raison que l'on vient d'alleguer.

III. Les choses étant égales d'ailleurs, plus la force du fluide dans la portion B. H. est grande & active, & plus l'effet de la particule introduite est violent, & plus il s'y attache profondément; d'où il arrive que la force du cœur excite plus fortement ce corps âcre à irriter l'endroit où il s'est fixé.

IV. Par tout où cesse le cours des humeurs dans les vaisseaux, par tout aussi périt la vertu des médicamens & des venins. C'est pour cela qu'un caustique appliqué sur le corps d'un malade réduit à l'extrêmité & prêt à mourir, n'a presque aucune action, au lieu que le même caustique appliqué sur un corps sain & vigoureux, fait son action dans l'espace de deux heures.

V. Cela étant, la plus grande vivacité de quelque particule que l'on puisse introduire dans les cadavres, n'y produit aucun effet.

VI. Les liquides sont introduits selon des lignes paralleles dans les vaisseaux cylindriques & dans les coniques, ensorte que la particule âcre qui s'y fixe a un pareil effet dans les cylindres que dans le

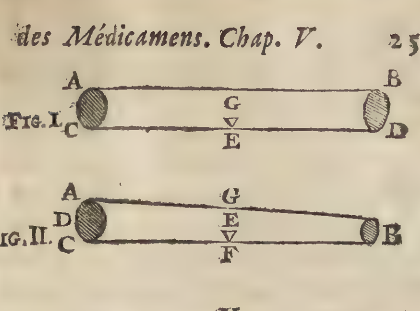
coniques, mais bien moins violent dans ceux-ci.

Car la force du liquide de la particule fixée vers F. étant un peu pressée vers G. (ce qui peut se faire aisément, parce que les liquides ne résistent pas de la partie opposée comme dans les vaisseaux coniques) passent vers B. D. où ils trouvent un espace égal au premier A. C.

Ce n'est pas la même chose dans les vaisseaux coniqnes; car dans la seconde figure le fluide qui coule du côté D. C. vers la particule E. F. fixée au point F. après avoir passé par G. E. ne trouve pas un espace aussi étendu que celui d'où elle couloit, & par consequent le liquide dans son cours ne fait pas un si grand effort & une si grande compression vers B. qu'il faisoit dans le cylindre.

Supposons dans la Figure troisiéme que les fluides ont leur flux contraire dans le vaisseau conique A. B. C. D. que nous considerons ici comme une veine, la liqueur qui coulera d'A. B. ne heurtera qu'avec peu de particules, la particule E. F. fixée au point F.

Qu'elle

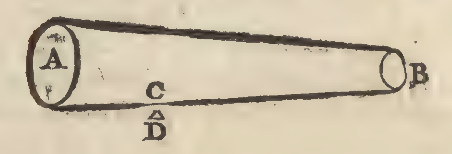




Qu'elle pousse un tant soit peu vers G. le liquide ne résistant pas de ce côté-là, passera assez aisément, parce que le passage H. E. est presque également étendu que celui d'A. B. de sorte que la force imprimée à la particule du fluide qui se jette dans le vaisseau n'a pour lors presque aucun effet; d'où il arrive que les corps âcres n'agissent en aucun endroit avec moins de force que lorsqu'ils s'appliquent dans une cavité, qui d'étroite devient plus large; comme sont tous les conduits des veines.

VII. Si le corps âcre se trouve attaché à l'extérieur du vaisseau, il produira le même effet que s'il étoit attaché dans l'intérieur de la cavité; parce que pressant également le point du liquide influant & le canal A. B. ce canal doit né-

cessairement être étendu, & par conséquent comprimer la particule D. qui y est attachée à laquelle il résiste, & comme elle ne peut ceder à cette résistance à cause de la pression de l'atmosphere, ou de quelqu'autre cause, il est d'une indispensable nécessité qu'elle pénetre le côté du vaisseau, & qu'elle interrompe le mouvement égal des fluides.



C'est ainsi que les emplâtres agissent, & tous les rémedes irritans qui sont appliqués extérieurement: & c'est pour la même raison que nous estimons que l'action des médicamens consiste à lever l'obstacle qui s'oppose au mouvement égal des fluides.

VIII. Sur la précedente supposition d'une seule particule, tout le reste demeurant dans son état naturel, les sécretions peuvent être alterées & troublées, les canaux dilatés, les secousses des parois du vaisseau augmentées, & le mouvement d'oscillation peut être détruit.

IX. La sécretion n'est autre chose que

la dérivation & séparation d'un liquide avec un autre liquide : tout liquide est composé de particules solides très-deliées, & la masse des liquides est fort mêlée, comme la Chimie nous l'apprend; car differentes especes de solides peuvent se trouver confondues, dont le mélange forme un liquide, & cette mixtion peut de nouveau former des solides.

Comment se font les sécretions.

TROIS choses sont nécessaires pour la sécretion. 1°. L'application du liquide aux orifices des canaux. 2°. La grandeur déterminée de ces orifices. 3°. Une force suffisante pour pouvoir pousser le liquide dans les canaux. Après cela s'il arrive qu'une particule âcre fixée, par exemple, dans les conduits rénaux soit cause qu'ils soient, ou plus dilatés qu'à l'ordinaire, ou plus étroits, il y pourra passer des particules fluides d'un plus grand ou d'un moindre volume ; ce qui fera beaucoup varier les urines, qui seront tantôt claires & limpides, & quelquefois fort épaisses.

Or si la particule âcre est comprimée jusqu'à l'obliger de percer la paroi du vaisseau, elle fera une plaie à ce canal

égale dans toutes ses dimensions à celles de la particule âcre, & qui par la contraction des fibres du canal, pourra tellement s'accroître, que le fluide contenu dans ce canal sortira par la plaie; & c'est delà que viennent les distilations d'urine, les salivations & d'autres évacuations contre nature qui se font assez fréquemment dans nos corps, quand il arrive de semblables plaies à des vaisseaux un peu considerables.

Que s'il arrive une plaie à quelques vaisseaux très-déliés (comme peuvent être ceux des dernieres divisions du poulmon) il ne sortira par une plaie semblable, qu'un liquide très-subtil sans teinture de sang, parce qu'il est rare qu'une telle ouverture puisse donner passage aux globules qui s'y présentent, & nous supposons que les particules âcres ne le sont pas assez pour pouvoir dissoudre les globules du sang.

x. Ces corps âcres peuvent causer tumeur & inflammation à l'endroit sur lequel ils agissent, & aux parties voisines: car le liquide poussé par le cœur & qui s'est engagé dans les parois du vaisseau, pressera toutes les particules qui répondent à la plaie du vaisseau de sortir par son ouverture, & ces particules pressant

les parties voisines y exciteront tumeur & inflammation. Aussi observons-nous dans plusieurs maladies; 1°. Une douleur pongitive produite par les particules âcres : car la douleur n'est autre chose que la séparation des parties de la fibrile nerveuse causée par l'action de la particule âcre, & cette séparation est d'abord suivie d'une tumeur, laquelle ayant donné lieu à un écoulement liquide, la douleur cesse, comme on le voit à la goute & à la douleur des dents.

XI. Les liquides qui s'arrêtent dans les vaisseaux, conservent leur caractere, c'est-à-dire, que séjournant dans ces endroits ils s'y corrompent, deviennent âcres, & fournissent un sel alkali volatile, & cette acrimonie des liquides les rend capables de dissoudre les vaisseaux de notre corps.

Corollaire.

Il résulte de tout ce qui a été dit, que les corps âcres produisent leurs effets dans nos corps, en partie par leur propre substance & figure, en partie par le mouvement des fluides dont les particules heurtent les unes contre les autres; car quand un liquide est en repos, il ne pro-

duit aucun effet, quoique le médicament ſoit propre à en produire quelqu'un; ce qu'il eſt aiſé d'éclaircir par cet exemple: Quoiqu'un couteau apliqué ſur un doigt ſoit propre à couper, il n'y fera pourtant aucune ſection, à moins qu'il ne ſoit pouſſé & excité à faire ſon action par une force étrangere.

CHAPITRE VI.

Des corps viſqueux.

I. ON appelle un corps viſqueux celui qui s'attache & adhére fortement aux vaiſſeaux, ſans néanmoins pouvoir les pénétrer à cauſe de l'étendue de ſa ſurface; car ſi ſa ſurface peu étendue lui permettoit de pénétrer le tiſſu des vaiſſeaux, ce ne feroit plus un corps viſqueux, mais un corps âcre.

II. Un corps viſqueux peut s'attacher aux parois des vaiſſeaux en deux manieres. 1°. Ou il ne touche la paroi du vaiſſeau qu'en une ſeule partie, comme vers A. ou il touche ſes côtez de toutes parts comme de B. à C. l'effet de cette particule eſt démontré par la Figure opposée dans l'un & dans l'autre cas.



Suppoſons une particule viſqueuſe A. D. qui ſoit ſi fortement attachée à un côté du vaiſſeau A. qu'elle ne puiſſe en être ſéparée par le liquide qui la preſſe par derriere, & qui coule ſelon les lignes E. F. & G. H. elle ſoutiendra toute la force du liquide qui devoit être ſupportée par la portion du côté qui remplit l'eſpace entre A. & H. de maniere que la partie de là paroi où la particule viſqueuſe eſt adhérente, ſe retirera vers l'extérieur du vaiſſeau où elle ſera moins preſſée que les autres parties du même côté, & elle ſe rétablira avec d'autant plus d'activité qu'elle ſe fera plus éloignée; ce qui détruit l'harmonie ou l'équilibre du mouvement oſcillatoire dans ce vaiſſeau : c'eſt de là que vient la douleur ſourde que l'on reſſent dans toutes les maladies qui ſont cauſées par l'humeur viſqueuſe, qui ont leur ſource dans la compreſſion.

Suppoſons maintenant en ſecond lieu qu'une particule viſqueuſe eſt ſi adhé-

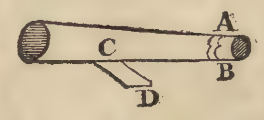
rente qu'elle s'étend ſur les côtez du vaiſſeau juſqu'à B. C. ſes effets ſe peuvent conſiderer, ou par rapport au vaiſſeau auquel elle eſt attachée, ou par rapport aux vaiſſeaux lateraux. Selon le premier rapport, l'obſtruction de petit vaiſſeau ſera totale, & les vaiſſeaux lateraux ſeront dans une grande diſtenſion; parce que la particule viſqueuſe ſera pouſſée par le fluide qui la ſuit, juſqu'à ce qu'il y ait un équilibre entre la force du liquide & la réſiſtance des parois du petit vaiſſeau, après quoi la particule reſtera ſans mouvement, & touchera entierement la cavité de ce vaiſſeau, & cauſera en même-tems une grande tenſion à ſes parois.

Or il eſt certain qu'il y aura enfin un équilibre entre la force du fluide & la réſiſtance des parois du vaiſſeau; parce qu'à meſure que la force du fluide diminue, la réſiſtance du vaiſſeau s'augmente: Et l'on conçoit que la force du fluide diminue en ce que plus il s'éloigne du cœur & plus il a de facilité à ſe mouvoir; & l'augmentation de la réſiſtance des côtez du vaiſſeau eſt manifeſte en ce que la cavité de ce vaiſſeau diminuée de plus, & ſa cavité rendue toujours plus étroite dans ſon progrès, la portion plus étroite d'un vaiſſeau cônique ne peut pas s'étendre

auſſi amplement que ſa portion plus étendue, ſi ce n'eſt que le fluide ſoit pouſſé avec une plus grande force.

III. Nous avons juſqu'à préſent parlé de l'effet que peut avoir la particule viſqueuſe agiſſant contre le vaiſſeau auquel elle eſt attachée ; examinons maintenant ce qu'elle fera contre les petits vaiſſeaux lateraux.

Cette particule viſqueuſe A. B. attachée au petit vaiſſeau qu'elle bouche, empêche le fluide de le traverſer, ce qui fait que le fluide tend vers le conduit lateral C. D. mais il ne peut y entrer qu'il ne le dilate en même-tems.



Or ſa dilation augmente la force de contraction de ſes côtez, & par conſéquent ſon mouvement devient plus fort & plus actif; & de là le cours du fluide eſt rendu plus prompt ; c'eſt là ce qui fait que dans les fiévres la chaleur ſuccede immédiatement au friſſon.

IV. Ce que l'on vient de dire fait voir clairement que les plus grands changemens qui arrivent dans nos corps ſont

causés par l'action des fluides, tant qu'ils heurtent les solides & qu'ils les détruisent, non pas que les fluides agissent sur les solides comme étant la prémiere cause qui attaque ces mêmes fluides.

CHAPITRE VII.

De la nature des liquides qui sont dans notre corps.

TOutes les humeurs qui sont dans notre corps viennent du sang. Nous ne sçaurions donc bien connoître leur caractere que nous n'ayons au préalable une parfaite connoissance de la nature du sang.

Nous observons à la vûe que le sang est tout semblable dans toutes sortes d'animaux ; comme dans les hommes, dans les quadrupedes, dans les poissons, dans les oiseaux & dans les reptiles ; & qu'il est toujours composé de ces trois sortes de parties, qui sont ; 1°. D'une eau presque insipide, mais qui rend quelque odeur, & qui étant exposée au feu s'exhale en vapeurs, & par conséquent que ce n'est pas un esprit salin, comme le veulent quelques Chimistes; car l'esprit peut bien dissoudre les huiles & non les sels ;

de plus tous les esprits sont produits, ou par la fermentation, comme ceux qui sont inflammables, ou par putréfaction, comme les salins ; de plus cette eau du sang se glace comme l'eau commune quand on l'expose au grand froid, & se résout de nouvaau en eau quand on la met dans un lieu chaud, au lieu que les esprits résistent aux atteintes du froid.

2°. Ce qu'on appelle la sérosité du sang, est une liqueur luisante lorsqu'elle est dans son état naturel, & devient jaunâtre lorsqu'on la trouble ; elle ne se gele pas aisément au grand froid, & lorsqu'elle est exposée à une vive chaleur, elle s'endurcit comme le blanc d'œuf.

3°. Pour ce qui est de la partie du sang qui lui donne sa couleur rouge, elle se réduit par le chaud aussi-bien que par le froid dans une masse rouge, ferme, ténace & sans goût. Si le sang que l'on tire dans quelque vaisseau que ce soit reste en repos pendant quelque tems, sa partie aqueuse s'exhale d'abord, étant la plus subtile, la sérosité se sépare ensuite, & plus il y en a, moins il reste de masse, & après trois & quatre jours toute la partie rouge s'évanouit, & se convertit en sérosité : & si ce sang a été tiré d'un corps malade, il change de couleur,

& paroît tantôt noir, tantôt jaunâtre, où de quelqu'autre couleur peu naturelle.

Voilà ce qu'on remarque au ſang ſeulement à la vûe : mais on découvre avec les microſcopes que le ſang eſt composé de particules ſphériques qui nagent dans un fluide tranſparent, que ces particules dans les grands vaiſſeaux retiennent leur figure ſphérique & leur couleur rouge, mais que cette figure devient ovale dans l'étroiteſſe des vaiſſeaux, & de rouge qu'elle étoit, devient jaunâtre.

On découvre de plus que chacune de ces particules ſphériques eſt composée de ſix autres moindres petites ſphéres, & que chacune de ces ſix en contient encore ſix autres; que cette ſubdiviſion ſe fait ſucceſſivement autant que ces inſtrumens permettent de l'appercevoir; & que ces particules ainſi ſéparées perdent leur rougeur.

Cette ſéparation ne ſe fait que dans les plus petits vaiſſeaux, elle ſemble n'être établie que pour rendre le ſuc nerveux & la limphe d'une très-grande ſubtilité. La ſéparation de ces petites ſphéres que la rougeur abandonne, peut être excitée par des médicamens violens.

Il réſulte de ce qu'on vient de dire, que la chaleur n'eſt pas la cauſe perma-

mente qui entretient celle du ſang ; puiſque la chaleur épaiſſit le ſang extravaſé : de plus il reſte fluide dans les poiſſons dont les corps ſont plus froids, & ce même ſang ſe coagule étant extravaſé comme dans les hommes.

La cauſe qui entretient le ſang dans ſa fluidité ne lui eſt pas propre & particuliere ; car ſi cette cauſe dépendoit de la nature du ſang, il ſeroit plus fluide dans les grands vaiſſeaux où il y en a une plus grande quantité, au lieu que c'eſt dans ces grands vaiſſeaux où il ſe fait des coagulations plus conſiderables, comme on le voit dans les veines des corps morts.

C'eſt donc l'action des ſolides qui contiennent le ſang, qui eſt cauſe de la fluidité, parce que l'action de ces ſolides ne ceſſe pas plûtôt, que le mouvement du ſang ceſſe auſſi de ſe faire : ce qui eſt confirmé par l'experience qui ſuit. Si l'on examine au fort de l'hyver avec le microſcope les arterioles d'une grenouille engourdie, ou d'une chauve-ſouris, le ſang paroîtra grumelé dans ſes petits vaiſſeaux, & quoique l'animal approché du feu ſe réchauffe, le ſang grumelé ne ſe diſſoudra pas, & ne reprendra ſon mouvement que lorſque le cœur commencera

de ſe contracter ; dès lors le ſang commence auſſi de ſe mouvoir, & ſelon les differentes pulſations du cœur le ſang reprendra ſa premiere fluidité. Il faut voir là-deſſus LEWENHOCK.

Les proprietez du ſang.

LES proprietez du ſang ſont générales & conviennent à toutes ſortes de liquides, ou elles lui ſont particulieres. Ses proprietez générales ſont ; 1°. Que tout liquide, ſouffre plûtôt d'être dépouillé de quelques-unes de ſes parties que de mouvoir toute ſa maſſe. 2°. Qu'il faut pour qu'il ſe meuve ſuppoſer trois conditions dans le liquide, ſçavoir ; 1°. Une grande ſubtilité de parties par rapport à nos ſens, c'eſt-à-dire, que ſes parties ſoient ſi deliées, que l'on n'en puiſſe voir ni toucher aucune ſéparément. 2°. Une ſi légere cohérence entre ſes parties qu'elles ſoient toujours prêtes à ſe ſéparer. 3°. Une péſanteur égale entre ſes parties. 4°. Un mouvement en tout ſens qui rende les parties du liquide comprimées d'un côté, en état de paſſer vers un point oppoſé.

Tous les liquides qui circulent dans notre corps ſont pouſſés par le cœur,

dans lequel ils ſont plus ſpiritueux & aqueux que dans tous les autres vaiſſeaux; car de dix onces de ſang ſorti immédiatement du cœur, on peut en ſéparer cinq onces d'eau ſimple ; ce qui fait voir que le ſang eſt principalement compoſé d'eau.

Cette partie acqueuſe du ſang ſouffre un changement qui procede de trois cauſes qui ſont ſes ſels, ſa partie ſéreuſe, & ſa partie rouge ; la maſſe des dernieres & des plus petites particules de l'eau ne peut être déterminée, étant toutes auſſi luiſantes que l'air, ce qui fait que le ſecours des microſcopes eſt inutile pour les appercevoir : auſſi peut on juger de leur petiteſſe par le paſſage qu'elles s'ouvrent dans les filieres des plantes qui ſont inviſibles, la machine même de Boyle fait concevoir qu'elles peuvent traverſer des pores que l'air même ne peut pénétrer : d'où nous inferons que les particules du ſang par leur grande fineſſe & fluidité ſont très-propres à ſe mouvoir.

La péſanteur de l'eau par rapport à l'air, eſt comme environ de cent à cent un, mais avant de nous expliquer ſur ſes proprietez, il faut expoſer les proprietez particulieres aux liquides qui ſont compriſes dans les quatre articles ſuivans, ou plû-

tôt qui dépendent & ſont les ſuites de ces quatre articles.

1°. Chaque particule de notre fluide a ſa maſſe, ſa figure & ſa ſolidité déterminée. 2°. La force & le mouvement de chacune de ces particules ont auſſi leur propre détermination. Ce qui fait que chacune en particulier réſiſte à ſe parer de toutes les autres auſquelles elle eſt adhérente. 3°. Chaque particule a ſon degré de péſanteur qui lui eſt particulier. 4°. Dans tous nos liquides il y a differens degrez de mouvement de projection qui les engage à couler en ligne droite. Enfin les particules de nos fluides dont nous venons de parler, peuvent être viciées en differentes manieres.

1°. Eu égard à leur volume, & cela en deux manieres, parce qu'elles peuvent avoir eu trop de grandeur, ou trop de petiteſſe; ainſi les médicamens qui conviennent en l'un ou en l'autre état de ces particules, ſont les réſolutifs & les coagulans.

Si un corps ſain devient malade à cauſe que les particules de ſon ſang ſont trop groſſieres, la cauſe de la maladie ſera néceſſairement interne & non externe: car tout ce qui entre dans le cœur lui vient des veines, & tout ce qui en ſort, s'échappe

chape par les arteres. Or tout ce qui entre dans les veines vient ou des veines lactées, ou des lymphatiques, ou des vaisseaux absorbans des glandes; mais les bouches de ces vaisseaux sont moins ouvertes qu'elles ne sont proches de l'artere & de la veine, ou du plexus réticulaire par l'entremise duquel le sang passe des arteres dans les veines, comme on s'en convainc par le microscope; c'est pourquoi les petites bouches des vaisseaux lactés & des conduits absorbans des glandes qui aboutissent aux veines, d'où les sucs qu'ils contiennent sont portés au cœur, sont si déliés que leur masse ne sçauroit empêcher la fluidité du sang; & Lewenhock a observé que les particules du chile & de la lymphe sont beaucoup moindres que les particules rouges du sang. Cela supposé, il n'y a presque aucun aliment qui puisse nuire à un corps sain, puisque les particules grossieres du chile, ne sçauroient entrer ni dans les vaisseaux lactés, ni dans les absorbans des glandes; d'où il s'ensuit que le vice du sang doit proceder d'une cause purement intérieure.

L'augmentation excessive du volume des particules produit deux effets, qui sont; 1°. Un obstacle à la circulation des

liquides. 2 . Un pareil obstacle à la sécrétion des humeurs qui auroient dû être séparées : car comme les vaisseaux tirent doublement leur origine des arteres, ou directement comme les veines, ou obliquement, ou lateralement comme les glandes ou les conduits sécretoires qui sont moindres que les arteres & les veines ; s'il arrive aux particules du sang d'être plus grossieres que de coutume, celles qui doivent être separeés, ne pourront pas entrer dans les orifices des glandes, mais continueront leur droit chemin par les veines ; de maniere que la sécretion périt, & les vaisseaux sécretoires faute de sucs qui les remplissent & les tiennent en tension, s'affaissent & se flétrissent: que si la grossiereté des particules est si fort accrue qu'elles ne puissent même entrer dans les veines, la circulation se trouve arrêtée ; ce qui donne lieu à differentes maladies, & enfin à la mort.

Ainsi tous les médicamens que l'on peut employer pour diminuer dans le sang le volume augmenté de ses particules, doit être capable de diviser ses molécules, de telle sorte qu'elles soient proportionnées aux ouvertures des conduits sécretoires. C'est pourquoi ou il n'y a point de rémedes propres à produire cet

effet, ou bien il faut ſe ſervir des rémedes mercuriels, ou des ſels capables de diminuer le volume des globules du ſang. Les maladies que produit ce vice du ſang, ſur tout l'hydropiſie, & toutes les maladies inflammatoires.

L'on eſtime que les particules du ſang ſont trop diminuées, quand elles ſont réduites à une telle ténuité qu'elles ne ſont plus capables de ſoutenir la ſanté ni même la vie. Ce vice du ſang a deux cauſes, l'une externe, & l'autre interne; l'interne peut être un liquide trop diſſolvant, qui produit deux effets, ſçavoir d'avancer la circulation, & de deſſecher les vaiſſeaux ſécretoires.

Car. 1°. Le ſang trop diminué par rapport au volume de ſes molécules paſſe beaucoup plus facilement dans les veines que dans les vaiſſeaux lateraux, & par conſéquent, il ſe porte de lui-même en plus grande quantité dans les veines qu'il dilate de plus en plus, & plus elles ſont dilatées, & plus leur contraction eſt véhémente; au moyen de quoi la circulation eſt accelerée, & il ſe fait un plus grand froiſſement de parties, un grand accroiſſement de chaleur, une raréfaction du ſang extraordinaire, & une éruption hors de ſes vaiſſeaux.

2°. Comme dans cette diſpoſition du ſang, il entre très-peu de ſes particules, pour ne pas dire aucunes dans ſes vaiſſeaux lateraux, ces conduits n'étant plus tendus ſe deſſechent, leurs parois ſe collent, & ne ſont plus qu'une ſimple trame, ce qui cauſe la phtyſie, le maraſme, & differentes maladies chroniques, enſorte que les coagulans ſont d'un uſage très-convenable pour corriger ce vice du ſang, comme ſont les terveux, les abſorbans & les ſudorifiques.

On peut dire que les particules du ſang péchent encore en deux manieres par rapport à la figure; parce qu'elles ſont trop âcres ou trop émouſſées, quoiqu'à vrai dire, leur figure mouſſe ne puiſſe cauſer aucun mal, & qu'on ne doive pas par conſéquent la regarder comme un vice. Deux cauſes donnent beaucoup d'âcreté aux particules de notre ſang; les unes ſont communiquées au ſang du déhors, & les autres ſont engendrées dans le ſang même.

Celles qui viennent du déhors, y ſont introduites, ou par les poulmons, ou par l'œſophage, ou par la peau où ſe terminent les tuyaux ſécretoires de ſes petites glandes. Celles qui entrent par les poulmons produiſent de très-mauvais ef-

fets, parce qu'elles sont très subtiles, très-solides, & incapables de quitter la place; celles qui sont introduites par l'œsophage sont contenues dans les alimens, ou sont des préparations minérales, ou plûtôt de véritables poisons, qui sont d'autant plus pernicieux qu'ils ont plus de solidité, comme on l'a déja dit. Celles qui sont insinuées par les pores de la peau, sont d'autant plus nuisibles qu'elles ont plus de subtilité, témoin les cantharides & le mercure.

Les particules âcres qui sont engendrées dans le sang même, sont celles qui par un froissement excessif, de mousses & visqueuses qu'elles étoient, deviennent âcres & pointues. Or ce froissement se fait en deux manieres. 1°. Par le séjour des liquides qui croupissant sans mouvement contractent putréfaction. 2°. Par des liquides agités avec trop de violence, sans que l'on ait soin d'y joindre quelqu'autre liquide propre à les adoucir.

L'on a diverses expériences du premier effet : car si le sang d'un homme sain reste dans un vaisseau pendant quelques jours, il s'empuantit, s'aigrit, & contracte une odeur d'urine : par où il paroît que le sang qui croupit ne se cor-

rompt pas moins que l'eau qui reſte ſans mouvement.

La pourriture d'un liquide eſt encore produite en l'expoſant dans un lieu chaud ou ſeulement tiéde : or par ce moyen les particules miſes en mouvement, agiſſant les unes contre les autres, contractent de l'acrimonie ; & ſi le mouvement du liquide eſt violent, pour lors les particules aqueuſes s'étant diſſipées, celles qui reſtent ſe coagulent comme ſi elles étoient condenſées par le froid.

Il arrive de là que les ſchirres s'engendrent également du trop grand chaud & du froid exceſſif. Mais s'il eſt ſûr qu'un mouvement violent cauſe des corruptions dans notre corps, comment eſt-ce cependant qu'une trop grande circulation peut cauſer l'acrimonie, comme l'experience le fait voir ? car ſi un homme ſain dont les excrétions & les rétentions n'ont aucune âcreté & ſont abſolument inſipides, vient à être atteint d'une fiévre ardente, ſon ſang par la rapidité du mouvement du cœur, & que l'obſtacle qu'il trouve à couler aiſément dans ſes petits vaiſſeaux où il eſt preſſé & froiſſé à l'excès, devient bien-tôt âcre, principalement ſi l'on manque à lui faire uſer de dilaïans, & il parvient même à un tel de-

gré d'acrimonie, qu'il ronge ſes propres vaiſſeaux, & produit intérieurement des des aphtes qui ne peuvent qu'à peine être guéries par une très grande quantité de délaïans. On voit par là qu'une trop rapide circulation dont la maſſe du ſang peut être ſoudainement agitée, peut cauſer intérieurement les mêmes déſordres que les poiſons les plus âcres & les plus actifs.

3°. Les particules du ſang péchent encore en deux manieres par rapport à leur ſolidité, c'eſt-à-dire, par excès & par défaut ; mais avant de parler de ces deux vices, nous avons quelque choſe à dire en général de la ſolidité.

Nous entendons par la ſolidité, une proprieté du corps directement oppoſée au vuide ; enſorte qu'un corps eſt eſtimé d'autant plus ſolide qu'il ſe trouve moins de pores & moins étendus entre ſes particules. L'on ſçait par experience que la péſanteur d'un corps eſt toujours proportionnée à ſa ſolidité, de maniere que ſi deux corps d'une égale grandeur different à raiſon de leur péſanteur, il faut de néceſſité qu'il y ait plus de petits eſpaces vuides entre les particules de l'un qu'entre celles de l'autre.

Il n'y a dans la nature aucun corps

qui soit mathématiquement solide. Les corps les plus solides conservent plus long-tems leur mouvement que ceux qui le sont moins ; par la raison que la force qui résiste à leur mouvement venant du fluide qui les environne, toutes choses d'ailleurs étant égales, répond toujours aux mêmes surfaces ; c'est pourquoi comme il y a dans un corps plus solide un plus grand nombre de particules de matiere sous la même surface qu'il n'y en a dans un corps moins solide, il s'ensuit que les corps les plus solides sont plus difficilement arrêtés que ceux qui le sont moins. C'est là ce que nous avons à dire de la solidité en général.

Les particules qui ont trop de solidité ont deux effets dans le sang, qui sont de le trop subtiliser, & de troubler son mouvement d'oscillation : parce que, 1o. Les particules trop solides chassées du cœur reçoivent un plus grand mouvement que les autres, (car la quantité de mouvement de quelque corps que ce soit, vient de la vîtesse de l'action qui se fait sur sa masse) c'est pourquoi ces particules plus solides abandonnant celles avec lesquelles elles avoient été expulsées par le cœur, elles heurtent contre d'autres, les dissolvant par l'impetuosité

ſité de leur mouvement, elles rendent toute la maſſe du ſang trop ſubtile.

2°. Notre liquide expulſé par le cœur, frappe en ſuivant des lignes directes les parois des vaiſſeaux; que ſi ces heurts ſe font également de toutes parts, les vaiſſeaux ſont alors également tendus; mais ſi les vibrations ſe font plus vivement ſuivant une ligne, que ſelon une autre, le mouvement d'oſcillation en eſt troublé. Or cet effet ſera néceſſairement produit, s'il ſe rencontre dans une ligne des particules trop ſolides, qui étendent les vaiſſeaux & en augmentent le diamétre, & troublent par conſéquent le cours du liquide; changement qui donne ſouvent lieu à des polypes, & à d'autres obſtructions qui ſe forment dans les vaiſſeaux: l'origine de ces particules vient du dehors, & leur ſolidité procéde abſolument des cauſes extérieures.

Les rémedes propres à diminuer la peſanteur & la ſolidité des particules du ſang doivent être compoſés de particules preſque auſſi peſantes que le ſont celles de tous nos fluides, & comme les particules des animaux & des végétaux après leur derniere réſolution, ſont avec nos fluides d'une peſanteur quaſi égale, c'eſt-à-dire, de cinq à ſix, notre corps ſera

maintenu dans ſon état de ſanté par l'uſage de ces rémedes, & il la retrouvera s'il l'a perdue.

Mais les corps qui ont plus de peſanteur, comme ſont le phoſphore, les huiles épaiſſes tirées des animaux, les ſels fixes extraits des végétaux, les acides que fourniſſent les métaux & toutes ſortes de ſouffres fort peſans, produiſent les effets d'une trop grande ſolidité que nous avons ci-devant déſignés ; il faut donc les éviter dans cet état maladif.

Un autre vice des particules du ſang à raiſon de leur ſolidité, c'eſt de n'être pas auſſi ſolides qu'elles devroient l'être. L'effet de ce vice eſt la pareſſe & l'ineptitude de ces particules au mouvement, ou ſi l'on veut, leur impuiſſance à mouvoir les autres parties trop ſolides, ce qui donne lieu à la lenteur & aux adhérences du ſang & des humeurs.



CHAPITRE VIII.

Des vices de toute la masse des liquides generalement considerée.

APrès avoir fait en particulier l'histoire des particules de notre fluide, il est tems d'en examiner toute la masse. Deux conditions sont requises pour qu'un corps mérite le nom de fluide. Il faut : 1°. qu'il soit divisé en des particules aussi déliées qu'on les puisse imaginer. Il faut : 2°, que ces particules puissent être facilement séparées les unes des autres.

Notre fluide peut être vicié en deux manieres : sçavoir, 1°. Par la trop étroite liaison de ses parties. 2°. Par leur trop grande dissolution, leur liaison trop étroite que l'on appelle autrement lenteur, qui est causée, ou par le trop de volume de chacunes de ses particules en particulier, ou par le trop grand effort qu'elles font pour se lier les unes avec les autres.

Si cette lenteur arrive dans les grands vaisseaux, dans les oreillettes du cœur, ou dans les ventricules du cerveau, il s'y forme bien-tôt un polype qui est une

masse solide qui répréſente le cuir d'un porc, & dont la ſolidité eſt proportionnée au tems de ſa durée.

Cette ſubſtance polypeuſe ſe rencontre ſouvent dans les cadavres de ceux qui ont été étranglés : car dans ces ſortes de ſuppliciés, le reflux du ſang étant empêché dans la grande veine, il régorge dans ſes branches laterales, & ces branches n'ayant pas aſſez de capacité pour recevoir & tranſmettre toute la maſſe du ſang, il n'y paſſe que ſa partie la plus ſubtile, la plus groſſiére n'y pouvant être admiſe, & le ſang continuant de s'y porter, ces canaux ſe trouvent enfin totalement obſtrués.

Si la lenteur ſe fait dans les petits vaiſſeaux arteriels, il ſurvient une inflammation accompagnée de pulſation & de douleur. L'inflammation eſt cauſée de ce que le ſang viſqueux & languiſſant qui eſt retenu dans ces artérioles, eſt pouſſé en avant par celui qui le ſuit : le ſecond ſymptôme eſt produit par la grande diſtention des vaiſſeaux qui eſt cauſe de la douleur : dans ce cas, la portion la plus ſubtile du ſang qui eſt retenue dans les artérioles, s'exhale quelquefois dans les plus petits vaiſſeaux lateraux quand ils ne ſont point obſtrués ; car autrement

la portion la plus liquide ſe corrompt, ce qui produit des puſtules, la gangrene & d'autres facheuſes maladies.

Si la lenteur du liquide ſe trouve à l'orifice des vaiſſeaux lymphatiques, il s'amaſſe en cet endroit une certaine matiére plâtreuſe & endurcie pour la raiſon déja alleguée, qui eſt que la partie la plus ſubtile s'échappe par les branches laterales qui y ſont en grande quantité, & ſi ce polype blanchâtre eſt pouſſé juſqu'aux extrémités des lymphatiques, il ſurvient en même tems une hydropiſie & une tumeur œdemateuſe.

Car ces vaiſſeaux tendus & gonflés par leur liquide luiſant, venant à ſe rompre donnent auſſi tôt lieu à l'eucophlegmatie, & à l'anaſarque, & les tumeurs qui croupiſſent aux mêmes endroits, contractant de l'acrimonie, ils produiſent des abcès & la gangrene : ſi ce liquide épaiſſi s'attache aux extrémités de ces vaiſſeaux, il s'en ſéparera une maſſe limoneuſe & trouble, laquelle en ſe pourriſſant, diſſoudra les vaiſſeaux mêmes, & réduira le malade dans un maraſme dont il eſſuiera toutes les ſuites.

Si la lenteur du liquide attaque les nerfs, elle cauſera les maladies qui ſont particulieres à ces organes, peut-être

même l'apoplexie où tous les sens sont abolis; ce qui pourtant arrive rarement, parce que la liqueur des nerfs toute spiritueuse ne peut pas se coaguler ni par le chaud ni par le froid : mais quand les nerfs externes sont affectés par la tension des arteres qui les compriment, il en arrive assez souvent un défaut de sentiment & de mouvement dans tous les membres.

Les causes de la lenteur & viscosité du fluide.

Les causes de la lenteur dans notre liquide sont differentes. 1°. La dissipation de leur partie la plus fluide ; de là vient que le sang conserve sa fluidité dans les veines tant que les vaisseaux lymphatiques s'y déchargent, & le moyen de rendre au sang sa premiere fluidité c'est de lui rendre sa partie subtile qui s'est dissipée.

2°. Une autre cause de la lenteur du liquide, est un degré de chaleur au-dessus du naturel, & tout le monde peut connoître à quel point est ce degré par le moyen du Thermometre. Cette chaleur en faisant évaporer les esprits les plus subtils du liquide, épaissit le sang, & la

verité eſt qu'il n'y a pas moyen de détruire la lenteur dans un liquide, tant que ce degré de chaleur ſubſiſte, ni par l'eſprit de ſel, ni par les rémedes huileux, ni par d'autres de quelque nature qu'ils ſoient; car la chaleur exalte même ces parties ſubtiles, quoique le liquide ſoit enfermé dans un vaiſſeau bien bouché, comme il paroît par le ſang que l'on met en digeſtion.

C'eſt pour cela que dans toutes les maladies inflammatoires, il faut ſe précautionner avec ſoin contre la chaleur, comme dans la petite verole & dans beaucoup d'autres, de peur que les liquides ne s'épaiſſiſſent. La chaleur produit cet effet dans toutes ſortes de liquides, excepté ceux qui procedent des excrétions, comme l'urine, la ſueur, & quelques ſucs ſécretoires, comme le ſuc pancréatique, la bile, la ſalive, la mucoſité, qui bien qu'ils ſe coagulent en quelque maniere, ſe diſſolvent auſſi de nouveau avec beaucoup de facilité.

La troiſiéme cauſe de la lenteur du liquide eſt un froid exceſſif qui peut le congeler : car ſi l'on expoſe à un grand froid le ſang d'un homme ſain, ſa partie groſſiere formera une eſpece d'iſle, & l'aqueuſe ou la ſéreuſe ſe trouvera gla-

cée, comme on le voit dans ceux qui ſont morts de froid.

Cependant toutes les excrétions du ſang ne gélent pas facilement, comme la bile & la ſérosité qui ne ſe gélent qu'avec peine ; pour la ſalive elle ſe géle aiſément ; à l'égard de l'urine elle conſerve fluide, au milieu du vaiſſeau, ſa partie ſpiritueuſe ſaline.

Enfin le froid produit des maladies ſurprenantes. On obſerve que les viandes qui ont été gélées ſe corrompent bientôt après, & n'ont plus la conſiſtance & le goût qu'elles avoient auparavant.

La quatiéme cauſe de la lenteur du liquide eſt un repos qui arrive aux humeurs à contre-tems, lequel y cauſe, & ſur-tout au ſang contenu dans les artéres, une coagulation : car ſi l'homme le plus ſain eſt ſubitement ſaiſi d'une fraïeur, il eſt auſſi-tôt pâle & tremblottant. Et ſi la paſſion eſt violente, & quelle dure long-tems, il tombe dans la ſtupeur, le liquide manque dans cerveau, & il ne fournit plus les eſprits néceſſaires pour le mouvement. De là viennent les obſtructions ou coagulations dans certains viſceres, qui produiſent par exemple la palpitation dans le cœur ; ce qui a coutume d'arriver à ceux qui ſont ſujets à

souffrir des défaillances, lesquels aprés une espace de tems, peut-être un quart d'heure qu'ils ont été privés de mouvement & de sentiment, revenant à eux, ressentent pour l'ordinaire des anxietés fâcheuses autour de la région du cœur.

Car pour lors ce viscére, par un mouvement avancé & redoublé s'efforce de pousser en avant une grande quantité de sang qui étoit arrêtée dans ses ventricules & dans les vaisseaux de leur voisinage, ce qui occasionne la palpitation: que s'il ne peut pas éloigner cette quantité de sang, il se forme un ou plusieurs polypes qui causent la mort au malade.

La cinquiéme cause de l'épaississement du liquide est la jonction ou l'admission dans le sang de plusieurs substances capables de coaguler; ainsi tous les acides que l'on tire des minéraux par violente action du feu, coagulent soudainement le sang, plus lentement les esprits du sel, plus lentement encore, mais aussi plus fortement, les esprits de vitriol & d'alun: cependant si l'on fait injection de ces esprits dans les veines, ils coagulent aussitôt le sang, & ce sang que la laxité & l'amplitude des veines charient bien-tôt jusqu'au cœur, & même jusques dans l'artére du poulmon, suffoque en peu de tems l'animal.

Il faut pourtant obſerver que tous les acides ne coagulent pas le ſang ; car le nitre & le ſel d'urine diſſolvent le ſang auſſi bien que le vinaigre & d'autres eſprits acides tirés des végétaux. Les ſels alkalins l'épaiſſiſſent quelquefois, & quelquefois le diſſolvent. Quelques-uns coagulent le ſang, comme l'eſprit du vin, qui bien qu'il paſſe chez quelques-uns pour un délaïant très-ſubtil, venant à être injecté dans les veines, coagule tout ce qu'il y rencontre de liquide.

La ſixiéme & derniere cauſe de la lenteur du liquide eſt un mouvement exceſſif, & en même-tems l'obſtruction dans les petits vaiſſeaux, parce que dans toute obſtruction d'artere, le vaiſſeau ſe dilate, & l'obſtruction continuant il ſe rompt ; ce qui donne lieu à l'épanchement de la portion du ſang la plus liquide.

Cette diſpoſition du ſang à ſe coaguler n'eſt pas une maladie, mais une proprieté attachée au ſang dans l'état même de ſanté : puiſque l'expérience nous apprend que plus un homme jouit d'une ſanté parfaite, & plus ſon ſang extravaſé a de diſpoſition à s'épaiſſir & à ſe coaguler en fort peu de tems, au lieu que quantité de malades ont un ſang qui conſerve long-tems ſa fluidité, ſur-tout à

ceux qui ſont attaqués de l'eucophlegmatie. Le ſang même des malades qui ſont moribonds, ne ſe coagule pas. En un mot tout ce qui agite fortement le ſang le diſpoſe à ſe coaguler, & ceux qui font de violens exercices, donnant à leurs muſcles de grands mouvemens, ont un ſang fort groſſier.

Après avoir juſqu'à préſent ſuffiſamment inſiſté ſur les cauſes de la ténacité & de l'épaiſſeur du ſang, il faut maintenant conſiderer celles de ſa trop grande fluidité ; mais comme elle dépend de la trop grande ſubtilité de ſes parties dont on a déja parlé ſuffiſamment, il eſt inutile d'employer beaucoup de tems à les expliquer; il faut ſeulement obſerver que ſi notre ſang a beſoin de fluidité, on lui en peut donner à ſouhait par l'uſage des ſels volatifs tirés des ongles, des cornes, de la moëlle, & des autres animaux.

Une boiſſon fort abondante diſſout auſſi, attenue, & dilate puiſſamment le ſang & les humeurs, comme les bois âcres de gayac, de ſaſſafras & d'autres ſemblables, & tous les ſels fixes tirés des végétaux, minéraux, & métaux, qui ſont d'autant meilleurs qu'ils ſont plus peſans : de ſorte que ſi l'or pouvoit être rendu fluide ſans rien perdre de ſa peſanteur, ou

de ſon volume, ce ſeroit un très excellent diſſolvant.

CHAPITRE IX.

De la peſanteur du ſang.

LA peſanteur des corps n'eſt autre choſe que leur effort pour ſe porter de haut en bas vers le centre de la terre; la proprieté de ces corps eſt toujours proportionnée à leur ſolidité. Tant que le ſang circule dans le corps, il eſt chaud & rarefié; mais il n'eſt pas plûtôt tiré hors du corps, qu'il ſe refroidit & s'épaiſſit: il n'eſt donc pas poſſible de bien juger de ſa peſanteur par rapport à ſon volume.

Mais ayant dans les differentes régions, tant froides que chaudes, peſé le ſang auſſi-tôt après l'avoir tiré de ſes vaiſſeaux, ſa peſanteur s'eſt trouvée comme de vingt-ſix à vingt-cinq à l'égard de l'eau ſalée, & le ſerum ſe trouve à l'égard de la même eau comme de trois cens à trois cens cinquante-trois, de maniere que la ſéroſité eſt plus peſante que le ſang environ d'une ſixiéme partie, ce qui paroît contraire à l'expérience, puiſque la ſéro-

ſité nage au-deſſus de la maſſe de la partie rouge, qui ſemble former une iſle au milieu de la liqueur ſéreuſe, mais cela vient de ce que les parties qui compoſent cette eſpece d'iſle flotante, ſe ſont converties par le froid & par une eſpece de mutuelle réaction, dans une maſſe plus ſolide & plus compacte; ce qui eſt évident, parce que l'iſle & la ſéroſité priſes enſemble, occupent moins d'eſpace qu'elles n'en occupoient avant leur ſéparation.

La trop grande légereté du ſang n'étoit pas encore bien connue par cette expérience, puiſqu'étant peſé, ſa péſanteur excédoit toujours celle de l'eau ſalée d'une vingt-ſixiéme partie; ſi cela étoit, cèla pourroit venir de toutes ſes parties aqueuſes & ſpiritueuſes qui ſont plus légeres que l'eau ſalée.

Le ſang devient plus peſant par ſes parties végétales, conſolidées & minérales, comme on le voit dans le ſcorbut froid: car le ſang eſt alors très-compact & très-chargé de ſels, & l'urine très-peſante; ce qui vient d'un ſel de ſaumure trop abondant, quoiqu'il ſoit très-bon & très néceſſaire à la vie quand il ſe trouve dans une juſte quantité; mais dès que ſa quantité excéde, il produit de très-mauvais effets.

Les corps qui ſont plus peſans que le ſang, comme les ſels fixes, ſont entierement ſéparés par les urines : ainſi le ſel marin après tous les changemens qu'il a ſoufferts dans le corps, ſe trouve dans l'urine. Son uſage eſt de délayer le ſang. De là vient que les médicamens qui ont beaucoup de peſanteur ſont des poiſons, parce qu'ils détruiſent les vaiſſeaux, & qu'ils précipitent les ſécrétions.

CHAPITRE X.

Du mouvement circulaire ou de projection.

PAR le mouvement de projection l'on entend le mouvement des liquides dans leurs vaiſſeaux circulatoires ; & comme pluſieurs maladies, la vie, la ſanté, & la vieilleſſe dépendent de ce mouvement, il ſera fort à propos d'examiner ce qui augmente, diminue, ou ce qui altere ce mouvement.

Le mouvement de projection s'augmente dès que le corps ſe meut avec plus de violence, comme il arrive lorſqu'un homme ſe met à courir ; car auſſi tôt le pouls eſt plus fréquent, la ſoif ſurvient,

la ſueur, la perte d'haleine, & tous les accidens de la fiévre, qui ceſſent auſſitôt que cet homme eſt en repos : mais s'il continue de courir au-delà de ſes forces, ces mêmes accidens deviennent plus violens, tout le corps contracte une rougeur d'inflammation, & le Medecin regardant ſon urine le croit fébricitant; & s'il s'obſtine à continuer cet exercice, il devient véritablement malade. Ainſi la ſeule augmentation du mouvement circulaire ou de projection, ſans qu'il arrive de cauſe interne aucun changement aux fluides, peut cauſer une maladie.

Or ſi l'augmentation de ce mouvement cauſe des maladies, ſa diminution en produit auſſi de conſiderables, & la cauſe de la diminution de ce mouvement vient le plus ſouvent de triſteſſe ; car ſi un homme naturellement aſſez guai étant à ſe divertir avec ſes amis, vient à recevoir la nouvelle d'un grand malheur, auſſi tôt accablé de douleur & ſaiſi de crainte, il donne lieu à tous ſes liquides de reſter ſans mouvement ; ce qui lui cauſe bien-tôt une maladie, à moins qu'il n'en prévienne l'effet par l'uſage d'une grande quantité de dilaïans.

Le même raiſonnement nous fera con-

noître que l'augmentation ou la diminution du mouvement circulaire du liquide dans ſes vaiſſeaux, eſt la cauſe de pluſieurs autres maladies.

La cauſe du mouvement circulaire.

La cauſe originelle de ce mouvement circulaire ou de projection, eſt le cœur. Si nos liquides n'étoient point arrêtés par les canaux mêmes dans leſquels ils coulent, & ſi la continuité de ces canaux n'étoit pas interrompue, ces liquides étant toujours en mouvement, continueroient toujours à ſe mouvoir, mais il y a une réſiſtance dans les canaux, qui interrompt leur continuité : les liquides entrent près du cœur dans le canal veineux, & dans les oreillettes du cœur même, où ils s'arrêtent pendant quelque inſtant : & comme aucun corps ne peut ſe mouvoir par lui-même, il faut neceſſairement que nos liquides empruntent de nouveau leur mouvement de quelque cauſe exterieure qui agiſſe ſur eux au lieu où ils ſe trouvent arrêtés.

Or cette cauſe eſt le cœur qui eſt un muſcle très-fort, & qui reſſemble à une feuille de lierre par ſa figure, au moyen de quoi ſuivant les loix de la méchanique,

que, une force très-médiocre peut vaincre une très-forte résistance.

Deuxiéme cause de ce mouvement.

OUTRE cettre premiere cause il y en a une autre qui est l'élasticité des vaisseaux ou leur vertu de ressort, au moyen de laquelle leurs parois étant fortement étendues par l'influence des fluides, elles se rétablissent aussi tôt dans leur premier état : car le liquide étant fortement poussé par le cœur dans les arteres, il les dilate aussi-tôt, & comme elles sont élastiques, dès que l'impulsion du cœur cesse, elles se resserrent sans délai avec d'autant plus de vitesse qu'elles ont été plus dilatées.

La sortie du sang hors du cœur, où son mouvement de projection appartient absolument à l'action du cœur, & non au mouvement intestin du sang, comme quelques-uns se le sont imaginés : en voici la preuve.

Les liquides qui ont été contenus & renfermés dans un lieu étroit, s'en échappent ensuite par l'issue qu'ils trouvent ouverte, secondés du mouvement intestin de leurs particules, & poursuivant leur mouvement de projection, ils pro-

duiſent leur effet en trois manieres.

1°. Si leurs parties ſont miſes dans un mouvement aſſez violent par la chaleur, mais il n'y a pas dans notre corps de chaleur capable de cauſer ce mouvement; car quoique le ſang tiré hors de ſes vaiſſeaux puiſſe recevoir le même degré de chaleur qu'a le ſang de nos vaiſſeaux, cela n'empêche pas qu'il ne ſe corrompe: de plus, quoique les poiſſons ayent le ſang froid, il ne laiſſe pas de circuler dans leurs vaiſſeaux, au lieu qu'ils meurent quand on l'échauffe.

2°. Un liquide dans les circonſtances que l'on vient de ſuppoſer peut être mis dans ſon mouvement de projection par la vertu élaſtique de ſes parties. Si un liquide doué d'une vertu élaſtique étoit enfermé dans un vaiſſeau exactement bouché, en faiſant à ce vaiſſeau la moindre ouverture, une partie du liquide s'échapperoit auſſi-tôt; ce qui n'a pas lieu dans le ſang, parce que ſon élaſticité eſt balancée par la peſanteur de l'atmoſphére qui l'environne, ce qui l'empêche de pouvoir s'étendre ſuffiſamment pour produire ſon mouvement circulaire.

De plus, le ſang contenu dans ſes vaiſſeaux, ne peut pas ſe dilater par ſa vertu élaſtique à cauſe de la compreſſion qu'il

souffre de l'air extérieur qui s'appesantit sur sa masse; de sorte qu'étant élastique, il agit par son élasticité selon le caractere de tous les corps élastiques, c'est à dire, vers l'endroit où il trouve moins de résistance, qui est vers le cœur; mais ce viscére contient une portion de fluide qui agit avec une égale force, & par conséquent il ne peut en résulter aucun effet.

3°. Le mouvement de projection du liquide peut se faire par la fermentation; mais l'ébullition du sang dans le cœur que l'on appelle fermentation, n'a jamais été observé dans ce viscére.

La circulation du sang est avancée par trois moyens. 1°. Par les fréquens battemens du cœur. 2°. Par l'augmentation de sa force. 3°. Par l'augmentation de la masse du sang, les mouvemens du cœur continuant d'être aussi fréquens, parce qu'alors toute la masse du sang fait dans le même espace de tems le même circuit, que peut parcourir une moindre quantité de la même masse; parce que la vîtesse de ce mouvement dépend de la pression d'une particule sur une autre.

La circulation est rétardée; 1°. Par la diminution de la force du cœur. 2°. Par le relâchement des vaisseaux & de la diminution de leur élasticité. 3°. Par l'ineptii-

tude des liquides à se mouvoir.

Ainsi la vîtesse du sang est augmentée, 1°. Par tous les médicamens qui rendent l'action du cœur plus vigoureuse, tels que sont ceux qui irritent les nerfs, comme les huiles aromatiques, les métaux, les cristaux, les alkalins caustiques, les salins, & beaucoup d'autres, parce qu'ils avancent la circulation, non pas pour mettre le sang en effervescence, mais parce qu'ils irritent les vaisseaux & les nerfs, & qu'ils augmentent par là leurs mouvemens oscillatoires.

2°. La vîtesse du sang est encore augmentée par les passions violentes qui échauffent le sang, comme la colere, les emportemens, la fureur, & d'autres semblables.

3°. La longue & violente action des muscles augmente la vitesse du cours du sang, parce que la fréquente action des muscles, le mouvement du sang est fortement excité dans les vaisseaux qui sont situés dans leurs intervalles.

4°. Cette vîtesse du sang est encore augmentée par l'augmentation de la respiration; parce que la fréquence de cette action est très-propre à accelerer le mouvement du sang. La circulation est rétardée par des causes contraires à celle

que l'on vient d'alleguer pour ſon acceleration.

CHAPITRE XI.

Des Médicamens.

COmme les differentes maladies qui arrivent à des parties de differente nature demandent differens remedes , il faut examiner leurs noms, leurs claſſes , leurs vertus & leurs actions , & dans toute cette recherche l'on peut réuſſir par deux divers moyens. 1°. Ou en faiſant ſelon l'ordre de l'alphabet le dénombrement de tous les remedes ſimples avec leurs vertus & leur uſage, méthode qu'il faut rejetter comme la moins utile. 2° Ou en parcourant tous les remedes auſquels l'hiſtoire naturelle attribue les mêmes effets : méthode que Galien a le premier miſe en uſage , & qu'après lui pluſieurs autres ont ſuivie , comme Dioſcorides , Paul Eginete , & tous les Botaniſtes , en réduiſant les médicamens ſous de certaines claſſes, auſquels ils ont donné quatre vertus principales , qui ſont. 1°. Les vertus médecinales élementaires. 2°. Les materielles. 3°. Les ſingulieres & ſpéci-

fiques. 4°. Les substantielles qui ne sont connues que par l'expérience.

Quelles sont les qualitez élementaires selon Galien.

1°. L'on sera bien-tôt informé de ce que cet Auteur a prétendu par des vertus élementaires, qand on entrera un peu dans sa pensée. Il dit que ce qui distingue dans la nature un corps d'un autre corps, se nomme qualité, & qu'il y a par conséquent autant de differens corps qu'il y a de differentes qualitez.

Or, ces qualitez sont quatre principales; sçavoir l'humidé, le sec, le chaud & le froid; c'est pourquoi il a réduit tous les corps sous quatre classes, & comme ces qualitez se trouvent rarement séparées, c'est ce qui a été cause qu'il a formé les differens tempéramens de leurs differentes combinaisons; sçavoir tempérament chaud & humide, chaud & sec, froid & humide, froid & sec.

Les corps qui étoient censés n'avoir qu'une de ces qualitez furent par lui nommés des élemens, & il crut pouvoir en établir quatre; sçavoir l'air qui est sec, l'eau qui est humide, le feu qui est chaud, & la terre qui est froide.

Il prétendoit que ces élemens & ces qualitez composoient tous les corps de la nature, & agissoient differemment par rapport à leurs differentes qualitez ; & il disoit la même chose des médicamens, ce qui fut cause qu'il distribua leurs vertus en quatre classes, à raison du mélange de ces quatre premieres qualitez qu'il appella élementaires, par rapport aux élemens qui composent notre corps ; & il prétendit que selon que quelqu'un de ces élemens prédominoit, il en résultoit différentes maladies. Il établit aussi quatre degrés dans chacune de ces qualitez élementaires, selon lesquels l'un ou l'autre élement auroit le dessus.

Les médicamens qui appliqués sur un corps sain n'y produisoient aucun changement, furent par lui mis au premier degré comme les violettes & les roses qui furent réputées froides & humides au premier degré, & qui peuvent pourtant être nuisibles dans une maladie froide. Le deuxiéme degré est quand un médicament peut en quelque façon émouvoir le corps sans lui nuire. Le troisiéme degré d'un médicament est lorsque sa vertu ne s'étend pas jusqu'à pouvoir détruire le corps par lui-même, mais jusqu'à pouvoir faire une impression capa-

ble de le rendre malade; & il ne faut se servir de ces médicamens que lorsque la maladie est dans un pareil degré. Le quatriéme degré d'un remede est détruisant par lui-même; comme il est dans l'euphorbe & dans tous les poisons qui étant appliqués au corps lui causent la mort.

2°. Il appelloit matériel, tout ce qu'il croyoit avoir des vertus qui dépendoient d'une certaine proportion qu'il y avoit entre elles & la matiere; ainsi il distinguoit les vertus matérielles des élemens, comme étant propres au corps, & il les appella vertus manifestes, parce qu'elles sont composées, & que ce qui est composé est plus sensible que ce qui est simple: car toute matiere est au moins composée de deux élemens.

Sur ce principe, une herbe émoliente, est dite amolir & relâcher par des vertus materielles, & échauffer par une vertu élementaire ou par sa chaleur.

3°. Il a voulu que la vertu spécifique dépendît des deux, des qualités précedentes combinées entre elles differemment, & que les médicamens de cette espece eussent une vertu propre à quelque partie particuliere, ou à produire quelque particuliere opération, comme sont

ſont les purgatifs propres à évacuer une humeur particuliere, comme la ſérosité, la bile, les menſtrues, & ainſi du reſte, qui purgent, qui incarnent, cicatriſent, qu'il fait agir pour produire tous ces effets par des vertus ſpécifiques.

4°. Il a voulu de plus, que certains remedes agiſſent par des vertus qu'il a appellées ſubſtantielles, & il a doué de ces vertus inconnues ſelon lui-même, les médicamens dont les effets ne ſont autoriſés que par l'expérience : tel eſt ſelon lui, la vertu ſomnifere de l'opium, qui n'agit ni par ſon humidité, ni par ſa ſécheresſe, ni par ſa chaleur, ni par ſa froideur.

Quelles ont été les erreurs de Galien.

GALIEN a donc principalement erré en ce qu'il s'eſt efforcé d'expliquer par ces ſeules qualités les effets de tous les médicamens, & ne l'ayant pû faire à l'égard des venins, des alexipharmaques, des topiques, & beaucoup d'autres, il les a prétendu pourvûs d'une qualité divine & inconnue.

Il a encore erré en ce qu'il n'a admis que quatre qualités, puiſqu'il y en a pluſieurs autres que l'on peut mettre au même rang.

Définition du Médicament, & les classes des Médicamens.

Le médicament est un corps, lequel étant appliqué au nôtre, détruit son état maladif. Tout médicament peut être consideré, ou comme agissant contre les solides, ou seulement contre les liquides, ou contre les uns & les autres en même tems. C'est pourquoi l'on peut les réduire tous sous ces trois classes générales.

Les médicamens qui agissent sur les solides, agissent ou en dissolvant, ou en détruisant leur tissure & leur liaison, ou en bouchant leurs conduits, ou en les dilatant, ou en changeant la figure de leurs parois.

Ceux qui agissent sur les fluides, operent, ou en alterant leurs proprietés, ou en les entraînant hors du corps. Cependant presque tous les médicamens agissent, tant sur les solides que sur les fluides, parce qu'on ne peut qu'à peine alterer les fluides que les solides ne soient en quelque maniere affectés, & réciproquement les solides à l'égard des fluides.

Cependant, les actions des médicamens, en tant qu'elles regardent les so-

lides se peuvent considerer indépendemment de celles qui agissent sur les fluides, & réciproquement des actions des fluides indépendemment de celles qui agissent sur les solides; tout de même que les Mathématiciens considerent la longueur seule d'un corps, sans avoir égard ni à sa surface non plus qu'à sa profondeur, quoique ces trois dimensions ne soient pas séparées dans un même corps. Mais afin de mieux entendre ce qui suit, il faut auparavant établir quelques Théoremes.

Premier Theoreme.

Un mouvement très-leger, seul, externe, & purement méchanique, peut produire dans notre corps toute sorte de changement, que quelque médicament que ce soit, ait jusqu'à présent produit. Car supposons qu'à un homme parfaitement sain, une plume soit agitée dans ses narrines; il ne pourra pas se contenir un moment sans que son corps soit agité d'un mouvement convulsif, sans se courber & se redresser sans cesse, & sans être tourmenté d'un éternuement continuel, & d'autres agitations considerables, & même très-fâcheuses.

Si l'on considere seulement le nombre des muscles qui sont employés pour faire l'éternuement, & avec quelle contention & quels efforts il se fait, on ne pourra pas s'empêcher d'admirer comment une cause si legere peut produire de tels effets; en effet cette action ne se peut faire sans un mouvement très-violent des muscles des omoplates du bas ventre, du diaphragme, de la poitrine, des poulmons & d'autres visceres.

De plus, si cette action dure, & qu'il y ait de fréquentes réiterations d'éternuement, il se fait une expulsion générale de tous les liquides; les larmes s'échappent involontairement, aussi-bien que les mucositez du nez, & de la salive, de la bouche, du palais, & de l'aspre artere, l'excrétion de l'urine & de la sueur, sans aucun humide, chaleur ou froideur, sans l'action des souffres salins, & d'autres substances irritantes; on peut par la seule application d'une plume dans l'interieur des narrines, mettre en mouvement dans notre corps tous les solides & tous les fluides.

Si un tel éternuement persevere aussi comme il fait effectivement en poussant dans les narrines la centiéme partie d'un grain d'euphorbe, il survient de violen-

tes convulsions qui durent long-tems, des cephalalgies, des excrétions involontaires de l'urine, & des excrémens grossiers, des vomissemens, des ardeurs fébriles, & d'autres fâcheux accidens, & la mort même.

Deuxiéme Theoreme.

11. MAIS s'il se peut faire dans tout notre corps par un si grand changement à l'occasion d'un leger mouvement exterieur, que n'arrivera-t'il pas lorsque les nerfs seront interieurement affectés ?

Il s'ensuit de là que les corps très-legers peuvent exciter de grands changemens dans toute notre machine, puisqu'un corps ne peut agir sur les solides qu'il n'attaque en même-tems les fluides, & réciproquement agir sur les fluides, sans attaquer les solides. On peut cependant distinguer les corps en ceux qui attaquent premierement & immédiatement les solides, & médiatement & secondairement les fluides, & au contraire en ceux qui affectent immédiatement les fluides, & secondairement les solides.

Troisiéme Theoreme.

III. La méchanique de ce mouvement fait connoître que tous nos liquides peuvent ſouffrir des changemens, quoiqu'il ne leur arrive rien du dedans, comme le cas que nous venons d'alleguer nous en aſſure.

Quatriéme Theoreme.

IV. Le ſeul changement qui arrive aux eſprits animaux ſans aucune impreſſion faite ſur notre corps lui étant communiquée par l'attouchement d'aucun autre corps interieur ou exterieur, peut produire tous les effets que l'on peut attribuer en Medecine à quelque médicament que ce ſoit.

Pour cela, ſuppoſons qu'un homme fort ſain d'ailleurs, ſoit ſujet aux irritations nerveuſes, ou à la paſſion hiſtérique; que l'on donne occaſion à cet homme-là dans ſa plus parfaite ſanté de ſe mettre en colere, de concevoir une frayeur, ou de ſe livrer à la triſteſſe; il arrive auſſitôt un grand changement à tout ſon état: car cinq livres ou environ de matiere tranſpirable qui avoient coutume de s'échapper par les pores de ſa peau en vingt-

quatre heures, prenant leur cours ailleurs, cherchent à s'échapper par les reins, & les conduits qui servent à ce transport, ceux qui séparent la liqueur & ceux qui servent à son excrétion en sont troublés ; qui est-ce qui connoît un diurétique qui ait de si grandes vertus ?

De plus, la liqueur dont on vient de parler, qui s'est évacuée, n'est pas de l'urine, mais une pure lymphe, qui a presque laissé dans le corps tout son sel, son esprit, son odeur & sa couleur d'urine. Il arrive par la même raison à d'autres particuliers étant saisis de peur, d'avoir des diarrhées : ce qui fait dire de ces gens si craintifs, qu'ils chient de peur. La colere fait aussi rendre quelquefois beaucoup de bile.

La crainte produit encore assez souvent des sueurs. Un objet dégoutant produit encore le vomissement à certaines personnes, aussi-bien que la narration de certains faits inventés exprès pour leur causer du dégoût. Il arrive d'abord à ces gens-là une éructation, puis un soulevement d'estomach, ensuite une expression de salive, & la convulsion de l'estomach succede, le vomissement, le flux de ventre & quelquefois une grande évacuation par la sueur.

Un mouvement du corps auquel on n'eſt pas accoutumé ſuffit ſouvent pour cauſer toutes ſortes d'évacuations, comme il arrive à ceux qui voyagent ſur mer pour la premiere fois, qui dès qu'ils ſont balancés par le mouvement du vaiſſeau, deviennent pâles & inquiets, bien-tôt après chancelent, & ſont atteints de vertiges, vomiſſent enſuite fortement; ce qui fait voir que notre machine eſt d'une telle conſtitution, que bien qu'il ne lui arrive rien de nouveau par l'atteinte d'aucun corps malfaiſant, il ſuffit que le mouvement méchanique des eſprits ſoit perverti pour être émue de toutes les matieres qu'elle pourroit l'être, par l'action des plus forts médicamens.

Cinquiéme Theoreme.

v. Ce mouvement ſi ſurprenant peut être produit chez nous par l'application qui ſe fait à notre machine des particules qui émanent de certains corps qui lui ſont en averſion; comme il arrive à quelques particuliers qui ne ſont pas plûtôt entrés dans une chambre où il y a un chat, un rat, du fromage, ou quelque fruit qui leur ſont odieux, que ſans même les appercevoir, ils en ſont telle-

ment émus, qu'il leur prend une ſueur qui les fait quelquefois tomber en défaillance, quelques-uns tombent de leur haut, & les hiſtériques ne ſont pas plûtôt frappés de l'odeur du muſc, qu'ils s'en trouvent très-mal.

Sixiéme Theoreme.

VI. ON peut diviſer les médicamens en des particules ſi déliées, qu'elles échappent à l'imagination, ſans néanmoins rien perdre de l'activité qu'elles ont quand elles ſont plus palpables. J'en vais donner trois exemples tirés du regne mineral, animal & végétal.

Premier Exemple.

L'ON ſçait par l'expérience des eſſayeurs de métaux, ſouvent réiterée, que ſi l'on jette un grain d'or dans une livre d'argent en fuſion, ce grain s'y mêle ſi exactement, qu'il n'y a aucun grain d'argent qui n'y prenne part: la même choſe arriveroit auſſi quand on ne mêleroit que la 1000e. partie de ce grain d'or avec le même poids d'argent, & cépendant, l'or réduit en de ſi petites particules, conſerve les proprietez qui

lui ſont particulieres; ce qui eſt manifeſte, en ce que ces particules ſi déliées ſe peuvent raſſembler & former de nouveau un corps ſemblable à celui qu'il formoit avant ſa diviſion.

On a encore une autre preuve du même effet; ſi l'on jette un grain d'or dans dix onces d'eau régule, il n'y aura aucune goute de liqueur qui ne contienne en ſoi une particule d'or, comme on en eſt ſûr par le goût; c'eſt donc pour cela que n'y ayant aucune proportion entre le liquide & le métal, il faut néceſſairement que le métal ſe diviſe en des particules très-déliées, ſans qu'il ſoit eſſentiellement changé, comme on le voit par ſa précipitation, & ſa nouvelle réduction en forme d'or.

Que ſi au lieu d'or on prend du cuivre, le même effet n'en ſera que plus évident: car ce cuivre donnera à tout le menſtrue la couleur verte. Les faits que l'on vient d'alleguer font voir pourquoi les corps métalliques diſſous & réduits en forme liquide produiſent des effets ſi conſtans; car c'eſt parce que chacune de leurs particules conſerve ſa figure, reſtant toujours roide & immuable, ce qui n'arrive pas aux végétaux.

Deuxiéme Exemple.

11. Mais pour ſçavoir juſqu'à quel point de diviſion peuvent être portés les corps tirés du regne des animaux, nous allons nous ſervir de l'expérience que Boyle a faite exprès pour nous en inſtruire. Pour cela il dévidoit la coque d'un ver à ſoie, & ayant reconnu que le filet de cette coque étoit long de trois cens aulnes, & Lewenhock s'étant de plus apperçû que ce filet étoit double, il s'enſuivoit qu'il avoit ſix cens aulnes de longueur, & il ne peſoit que deux grains, & il étoit aſſez fort pour ſupporter le poids de deux grains; & ſi nous ajoutons que les Méchaniciens peuvent diviſer un pouce en je ne ſçai combien de millions de parties avant que ſa figure par rapport à ſon eſſence en ſouffre aucun préjudice, il eſt facile d'en inférer l'immenſe diviſibilité des parties animales, qui eſt encore juſtifiée par les corps odorans, & ſur-tout par le caſtoreum, puiſqu'étant mis dans une balance il ne perdit rien de ſon poids dans l'eſpace de quatre jours, quoiqu'il eût pendant ce tems là répandu beaucoup d'odeur dans une atmoſphére d'environ trois

poids, & qu'ayant été exposé à un nouvel air, il y répandoit son odeur avec la même force, deux minutes après sans aucune perte sensible de son poids.

Troisiéme Exemple.

III. Pour ce qui est des corps des végétaux, si l'on prend un grain d'extrait de safran, & qu'on le jette dans dix onces d'esprit de vin, ce grain seul donnera sa teinture à tout l'esprit, & chacune de ses goutes aura le goût & l'odeur du safran.

Il est donc constant par tout ce qu'on vient de dire que les parties des médicamens peuvent se diviser d'une maniere incompréhensible ; & que bien que ces parties soient transparentes, & qu'elles échappent à nos sens, elles ne laisseront pas de produire dans nos corps des effets très-sensibles.

On peut pour cela se servir de l'exemple du verre d'antimoine, dont un scrupule étant mis en infusion & en digestion dans quatre pintes de vin, rend le vin si puissamment émetique, qu'en en faisant boire quatre onces à un malade, son estomach en souffre de si violentes convulsions qu'il en est presque renversé, sans

néanmoins qu'il ſe perde rien du verre d'antimoine, qui reſte en ſon entier au fond du vaiſſeau.

Les particules des médicamens ſelon les differens nerfs auſquels elles s'appliquent, produiſent des effets fort variés. Par exemple le turbith minéral qui eſt composé du cauſtique, de vitriol & de mercure, ſi l'on en fait entrer un demi-grain dans les narrines, il rend toutes ſécretions violentes; & ſi on le donne intérieurement, il jette celui qui l'a pris, dans une langueur & dans une angoiſſe conſiderable: mais ſi on le donne en plus grande quantité, comme juſqu'à huit grains, il cauſe de grands vomiſſemens, des ſelles exhorbitantes, abbat les malades juſqu'aux ſueurs froides, & cauſe à tout le genre nerveux de terribles irritations.

Boyle rapporte qu'un Colonel qui étoit attaqué d'une cataracte ayant pris un ſeul grain de turbith en forme de ſternutatoire, en fut gueri par les violences que lui fit ce remede, qui lui cauſa d'abord une enflure de toute la tête; puis des ſelles abondantes & des ſueurs,

Il eſt donc vrai de dire que ſelon la differente application d'un même médicament, il produit differens effets, ce

que nous ne connoiſſons que par l'expérience ; mais ſi l'on peut faire là-deſſus quelque conjecture, il ne ſera peut être pas mal à propos d'inſiſter un peu ſur les conſiderations ſuivantes.

1°. La plus ou la moins grande expoſition d'un nerf à l'exterieur, eſt cauſe des differens effets qui en réſultent plus ou moins conſiderables, & même des plus violens & des plus fâcheux : car la tunique qui revêt les narrines eſt une expenſion nerveuſe qui n'eſt preſque recouverte d'aucuns tégumens, & tout nerf qui doit devenir ſenſible, contracte une ſubſtance molle & mucilagineuſe, comme il arrive ſur tout en cet endroit.

2°. Plus les nerfs ſont proches de leur origine, & plus ils ſont ſenſibles, ce qui fait qu'ils ſont plus aiſément irrités par les corps les plus éloignés : ainſi les nerfs olfactifs ſont beaucoup irrités par le turbith pris en forme de ſternutatoire ; au lieu qu'étant appliqué ſur les nerfs mêmes, à peine y cauſe-t'il quelquefois le moindre ſentiment.

3°. La communication d'un nerf avec d'autres nerfs peut faire varier les effets d'un remede ; parce qu'il y a quelques nerfs dont l'origine eſt differente, qui ont le même progrès, & ne font qu'un mê-

me cordon ; mais comme tous n'ont pas le même concours, c'eſt la raiſon pour laquelle le même remede agit differemment en differens ſujets.

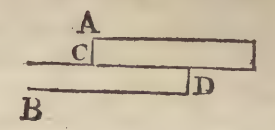
4°. Selon qu'un nerf ſur lequel on applique quelque remede, a ſon progrès vers de certaines glandes, certains émiſſaires & émonctoires, les effets de ce remede ſont fort differens.

CHAPITRE XII.

Les Claſſes des Medicamens.

PREMIERE CLASSE.

SUivant ce que nous avons dit un peu auparavant, les médicamens par leur premiere diviſion, ſont partagés en trois claſſes ; la premiere eſt celle des remedes qui agiſſent ſur les ſolides : or par les ſolides nous entendons les dernieres parties que nous avons expliquées au Chapitre troiſiéme. Ces médicamens agiſſent ſur ces parties en leur cauſant de grands mouvemens, ſans détruire leur cohérence.



Par exemple que A. B. soient les deux dernieres parties adhérentes à C. D. les premieres peuvent être mûes sans séparation & sans solution. Les médicamens de cette classe sont, 1°. Des irritans, 2°. Des resserrans, c'est-à dire, qui font que les solides ont moins de longueur & plus d'épaisseur, ensorte néanmoins que leur cohérence n'est pas détruite : ainsi les médicamens resserrans épaississent les corps, & les rendent plus fortement adhérens. 3°. Les relâchans qui rendent les parties lâchement adhérentes, ensorte qu'elles sont mobiles, fléxibles, dilatables & très-déliées, 4°. Ce sont les constipans qui diminuent la capacité des canaux, à quoi il faut rapporter les emplastiques constipans, qui adhérent aux canaux comme de la glu ; les enduisans qui sont plus fluides que les emplastiques ; les obstruans qui rendent non-seulement les canaux plus étroits, mais qui en remplissent entierement le diametre. 5°. Les chirurgicaux spécifiques ; comme

me les ſarcotiques, les incarmans, cicatriſans & ſemblables. 6°. Les diſſolvans que l'on peut diviſer en ſix claſſes, qui ſont des rubifians qui cauſent une legere inflammation; les veſicatoires qui détruiſent par leur action les vaiſſeaux lymphatiques; les eſcharrotiques qui détruiſent non-ſeulement les petits vaiſſeaux, mais le tiſſu même de la peau; les corroſifs qui conſument toutes les parties ſur leſquelles on les applique : les cauſtiques qui détruiſent les parties en les brûlant, les pourriſſans qui convertiſſent nos parties dans un fluide putréfiant.

Deuxiéme Claſſe des Medicamens.

La deuxiéme claſſe des médicamens comprend ceux qui agiſſent ſur les fluides, en alterant toute leur maſſe, ou en changeant leur maſſe ou la figure de quelque portion du liquide, comme ſont, 1°. Les attenuans qui diminuent la maſſe des particules. 2°. Les condenſans ou les incraſſans qui augmentent la maſſe des mêmes particules, que l'on peut néanmoins diſtinguer à ſon de leur mani ere d'operer : car la condenſation ſe fait par un corps qui comprime les parties qui étoient auparavant

dans une entiere liberté, & qui se coagulent & se convertissent en de plus grosses masses; ce qui se fait par une cause de condensation & de compression toute exterieure, comme de celle de l'air froid, & c'est de cette maniere que se forme la glace en hiver.

L'épaississement se fait lorsque cette combinaison des parties est occasionnée par la privation de la portion la plus liquide qui a été dissipée par la chaleur. 3°. Ceux qui introduisent l'acrimonie en changeant la figure des particules; les particules âcres sont celles qui communiquent leur mouvement par de petites ponctions, & par consequent très-âcres, leur nature étant auparavant de se communiquer par un seul point, ayant observé que toutes les particules de nos fluides avoient une figure mousse.

C'est ici que l'on doit placer ceux qui pourrissent nos liquides; or cette putréfaction arrive quand ces liquides par le froissement de leurs parties sont mutuellement rendus âcres & piquans, plus rapides dans leur mouvement, & de doux qu'ils étoient, fétides & puants, & cette puanteur vient pour l'ordinaire de l'huile volatile que les sels ont rendue âcre; de maniere que le sel montant avec tout ce

qui en exhale, frappe désagréablement l'odorat.

Les adouciſſans contraires aux précedens, tiennent le quatriéme lieu : ils temperent l'âcreté des liquides en émouſſant leurs pointes.

5°. Les changeans qui changent les liquides ſans que l'on appercoive la maniere dont ſe fait ce changement : ce genre de remedes eſt fort douteux, & l'on met ſous cette claſſe tous ceux dont la maniere d'agir nous eſt inconnue.

6°. Les dilayans regardent toute la maſſe du liquide, au lieu que les précedens agiſſent ſur chaque molecule en particulier. Ces délayans ſont donnés à nos fluides, pour empêcher le contact de leurs parties adhérentes, pour interpoſer d'autres parties entre celles qui tendroient à s'unir trop étroitement.

7°. Viennent les coagulans, qui réuniſſent les parties des fluides, ou en faiſant exhaler leur portion la plus diſſoute, ou en y ajoutant des glutinans, ou en ſerrant les parties les unes contre les autres 8°. Les émouvans qui donnent du mouvement aux particules. 9°. Les retenans, qui diminuent le mouvement des particules, & les tiennent en repos.

Troisiéme Classe des Medicamens.

La troisiéme classe des médicamens est de ceux qui agissent également sur les solides & sur les fluides. On les subdivise en cinq classes, qui contiennent tout ce que les Anciens ont établi sur des raisonnemens tirés de l'expérience.

La premiere classe de cette subdivision contient les classes précedentes, en ce que les médicamens que renferment ces classes agissent par des actions combinées.

Sous la seconde classe sont compris tous les médicamens qui hâtent la circulation du sang, qui excitent les sécretions, & qui avancent l'excrétion des fluides séparés de la masse du sang; & comme il y a differentes liqueurs qui se déchargent en differens endroits du corps, il y a aussi differentes classes de médicamens qui aident & favorisent ces excrétions.

Il y en a, 1°. qui excitent les larmes. 2°. Des apophlegmatismes, qui avancent l'excrétion des mucositez du nez; & l'on peut mettre en ce rang les sternutatoires, qui poussés dans les narrines en tirent immédiatement les sérosités. 3°. Ceux que l'on appelle sialagogues

qui excitent le crachement. Les uns sont externes comme les masticatoires, les autres internes comme les remedes mercuriels & les vomitifs.

4°. Les expectorans excitent la sécretion du phlegme hors du poulmon. 5°. Les cholagogues qui font sortir la bile hors du corps. 6°. Les phlegmagogues qui aident à l'évacuation de la bile subtile hors du foie, du suc pancréatique & intestinal. 7°. Les mélanagogues qui évacuent l'atrabile. 8°. Les laxatifs qui en irritant les fibres des intestins, avancent l'expulsion des matieres qu'ils contiennent. 9°. Les lubrifians qui rendent les parois des intestins plus glissantes. 10°. Ceux qu'on nomme eccoprotiques qui en augmentant un peu le mouvement peristaltique des intestins, avancent la sortie des excrémens. 11°. Les diurétiques qui excitent l'urine. 12°. Les diaphorétiques qui favorisent la transpiration. 13°. Les emmenagogues qui procurent l'écoulement des menstrues. 14°. Les aristoloches qui donnent issue aux vuidanges. 15°. Les céboliques qui procurent l'avortement, & facilitent l'accouchement.

La troisiéme classe comprend encore plusieurs médicamens que les Anciens avoient confusément rangés, comme sont

les attractifs, qui font passer les liquides d'un lieu dans un autre; les repercussifs, qui repoussent au dedans du corps une matiere disposée à sortir au déhors: les refrigerans, qui s'opposent au progrès de la chaleur contre nature; les échauffans, qui augmentent la chaleur naturelle; les émoliens qui rendent plus fléxibles les parties qui étoient trop roides; les maturatifs, qui dissolvent les humeurs coagulées, & les disposent à l'évacuation; les suppurans qui rendent les liqueurs dissoutes, homogénes & d'une consistance égale, de maniere qu'elles s'ouvrent une issue plus facile; les endurcissans qui donnent de la force & de la roideur aux fibres, & rendent les parties rélâchées plus affermies; les résolutifs, qui divisent les matieres coagulées, & les mettent en état de circuler; les discussifs, qui dissolvent un liquide extravasé, ou qui croupit dans ses vaisseaux, le disposent à couler & excitent les solides à pousser les liquides, ensorte que tous les discussifs sont résolutifs; les apéritifs qui attenuent un liquide, & procurent son issue après l'avoir subtilisé; les astringens, qui font que les parois des vaisseaux s'approchent l'une de l'autre: les stiptiques qui ferment les ouvertures des vaisseaux: les

expurgatifs, qui diſſolvent les matieres contenues dans les vaiſſeaux & les expulſent : les déterſifs, qui liquefient les excrémens endurcis, & les chaſſent, & enlevent les fibres mortes ſans douleur : les catharétiques ou purgatifs, qui détergent plus fortement, pénetrent davantage dans l'intérieur, & enlevent même la chair ſaine: les corroſifs, qui ſont des déterſifs & des mondifians très-actifs, parce qu'ils enlevent juſqu'aux parties ſaines & vivantes.

Quatriéme Claſſe des Medicamens.

La quatriéme claſſe comprend auſſi divers médicamens; ſçavoir les topiques, qui n'agiſſent qu'autant qu'ils ſont appliqués ſur quelque partie du corps en particulier, à laquelle ils conviennent ſingulierement. Ces médicamens par rapport aux differentes parties du corps ſont rangés ſous differens genres.

1°. Les céphaliques qui ſont propres aux maladies de la tête, dont toutes les maladies douloureuſes menacent de ruption, à cauſe de la tenſion des membranes du cerveau, qui dépend elle-même d'une diſtenſion extraordinaire cauſée par l'abondance du ſang ou de quelqu'autre

humeur, ou bien d'une obſtruction de quelques conduits, de maniere que les relâchans, les diſſolvans, les réfrigerans, ſont convenables en ces occaſions, & deviennent ainſi céphaliques.

Les ophtalmiques qui conviennent aux maladies des yeux, ſont ou chauds ou froids; les odontalgiques qui remedient aux douleurs des dents, tels que ſont les cauſtiques, les corroſifs, les narcotiques que l'on applique ſur le nerf même; les otalgiques qui appaiſent les douleurs d'oreille, & relâchent les fibres extrêmement tendues: car il n'y a point de membranes qui ayent coutume de ſe tendre ſi fortement que le timpan qui revêt le conduit auditif; il faut y appliquer les remedes chauds, comme l'eau ou le lait tiéde; mais il faut quelquefois auſſi les appliquer froids afin de remedier aux accidens cauſés par la liqueur amere des oreilles.

Les ſtomatiques, dont on ſe ſert pour les inflammations de la bouche, des gencives, du palais & de la gorge, qui ſont guéries comme les autres inflammations; & ſi la gangrene y ſurvient, on ſe ſert de l'huile de tartre, parce que les alkalins n'y ſont pas propres, à cauſe qu'ils corrodent les dents.

Les

Les arteriaques qui remedient quelquefois assez aisément aux irritations de l'aspre artere, en amolissant ce canal & l'enduisant d'une douce humidité, ce que l'on obtient par l'huile d'amendes douces & les éclegmes, qui ne réussissent pourtant pas toujours, parce que ces irritations sont souvent causées par l'obstruction des glandes intérieures; & dans ce cas-là on employe avec plus de succès la vapeur de l'eau chaude, & les décoctions émollientes avec l'orge, la reglisse, la mauve & d'autres semblables.

Les thorachiques & pulmoniques, qui émoussent les matieres âcres engagées dans les poulmons, relâchent les voies, & l'on ne peut douter que ces remedes ne soient fort convenables quand les humeurs sont piquantes; mais ils sont nuisibles dans la peripneumonie pituiteuse, qui ne cede pas au souffre ni à son baume, & qui se trouve mieux de l'esprit de souffre tiré par la campane.

Les cardiaques qui sont ou froids ou chauds; car dans une trop grande ardeur ou bouillonnement, on se sert avec succès pour rétablir les forces des acides froids composés de suc de citron ou de vin du Rhin: mais dans un état de froideur, toutes sortes d'aromates qui remplissent

soudainement les vuides, suppléent au lieu des particules qui se sont dissipées, & animent celles qui subsistent.

Les stomachiques qui sont froids ou chauds; car dans les maladies chaudes de l'estomach, les citronades, limonades, le vinaigre, & de semblables ingrédiens sont fort convenables, & dans les maladies froides de ce viscere, il faut employer les remedes chauds.

Les splanchniques qui levent les obstructions des visceres, entre lesquels les eaux minérales chalybées tiennent le premier rang, aussi-bien que tous les remedes tirés du Mars & du Mercure; les remedes âcres, les dissolvans & aromatiques.

Les intestinaux sont de deux sortes, sçavoir, 1°. Les carminatifs qui dissipent les vents. Or les vents sont des particules élastiques de l'air, enfermées entre deux extrémités, serrées & bouchées par la convulsion, l'air s'y rarefie & s'y étend, & cette distension cause la douleur, que l'on ne peut appaiser qu'en tirant l'air de sa prison, afin de prévenir les inflammations, la gangrene, le sphaecle, les hernies, & d'autres maladies. Tout carminatif n'agit donc qu'en ouvrant ces extremités, quoique les Anciens ayent crû que les carminatifs dissipoient les bulles d'air,

au lieu qu'elles ne font que détruire l'action ſpaſmodique ; & tous les fâcheux accidents que cauſent les vents, ne doivent pas être attribués à leur acrimonie pernicieuſe, mais à la ſeule dimenſion convulſive.

C'eſt pour cela qu'il n'y a point de meilleurs carminatifs que l'opium & tous les remedes propres à détruire les convulſions, en calmant les eſprits, & embarraſſant les acides : car ſi nous ſuppoſons que quelqu'un ait pris de l'arſénic, ſon ventre ſe gonflera avec excès, & cette tumeur en prenant de l'huile telle qu'elle ſoit, l'acide qui cauſe le ſpaſme en pourra être abſorbé, comme en prenant de l'huile de tartre, tirée par défaillance mêlée avec beaucoup d'eau.

Les femmes hiſtériques ſont ſouvent attaquées de coliques convulſives, & leur fondement eſt ſouvent ſi étroitement fermé, que l'on n'y ſçauroit introduire le tuyau le plus délié : l'orifice de leur eſtomach ſe trouve auſſi pour lors exactement fermé ; & le meilleur remede que l'on puiſſe y rapporter eſt l'opium, le caſtoreum, & le gallianum pris dans l'eau chaude.

Les ſeconds remedes inteſtinaux ſont appellés anthelmintiques, propres à tuer

les vers qui ſont engendrés dans l'eſtomach & dans les inteſtins, comme ſont les émetiques & les forts purgatifs, enſuite les corps qui ont des aſperitez comme les têtes épineuſes des anguilles jointes avec le beurre, & avallées à jeûn; au ſurplus des coquillages groſſierement broyés, ou des coquilles d'huitres qui irritent ces inſectes & les font mourir.

Les remedes dits hépatiques, qui ne ſont autre choſe que les apéritifs, comme tous les ſalins qui n'ont pas d'âcreté, mais qui ſont attenuans, comme le ſel de tartre, le ſel polycreſte, & d'autres ſemblables.

Les cyſtiques, qui purgent la veſſie du fiel, tels que ſont les catharétiques & les émetiques; les ſpléniques qui conviennent à la ratte, comme ſont les apéritifs; les méſenteriques qui ſont particuliers au méſentere, comme ſont les ſalins, les ſavoneux, ou bien les aromatiques & les irritans; les néphretiques qui briſent le calcul, qui en excitent l'iſſue, quoiqu'il ſoit fort incertain ſi les premiers exiſtent.

Les hiſteriques qui appartiennent à la matrice, qui ſont ou les irritans, ou les topiques, ou les anticonvulſifs; les artritiques ou neurotiques, que l'on prétend

agir ſpécifiquement ſur les nerfs, ſur les membranes qui couvrent les os, & ſur les ligamens des jointures.

La cinquiéme Claſſe des Médicamens.

LA cinquiéme claſſe contient les antidotes ou les alexipharmaques, qui réſiſtent ſingulierement aux venins, comme les venins agiſſent en trois manieres, 1°. En mettant les ſolides en convulſion; 2°. En jettant les liquides dans une trop grande fuſion; 3°. En briſant les vaiſſeaux, & en faiſant croupir les liquides extravaſés. Il y a auſſi trois ſortes de remedes, qui agiſſent, ou ſur les ſolides, ou ſur les fluides, ou ſur les uns & ſur les autres.

Les venins agiſſent par la force de leur acrimonie: car ſi l'on fait prendre à un chien deux onces de vitriol, il excite d'abord une grande chaleur dans ſon eſtomach, il y fait une éroſion, & y excite la convulſion, & ces ſymptômes ſont calmés par les antidotes qui s'oppoſent à l'acrimonie, comme l'eau, l'huile, les gelées & quelques autres: car il n'y a pas d'antidotes qui détruiſent ſpécifiquement les venins, & ils n'agiſſent ſur eux que par une action méchanique.



I. PARTIE.

Des Médicamens qui agissent sur les solides.

CHAPITRE I.

Des Medicamens irritans.

NOus avons jusqu'à présent parlé des differentes Classes des Médicamens, nous venons maintenant à l'histoire plus particuliere de chacun des articles que nous avons annoncés, & nous allons parler d'abord de ceux qui agissent sur les solides, entre lesquels on donne le premier rang aux irritans.

On appelle un medicament irritant, lorsqu'il augmente le mouvement d'oscillation de la fibre motrice ; il faut que l'augmentation de ce mouvement soit donné à la fibre au point même d'où l'augmentation de l'oscillation commence.

Cette augmentation peut avoir deux causes : sçavoir, 1o. Une particule libre

du vaiſſeau qui n'y eſt pas annexée, qui ſe jettant par ſa propre impétuoſité vers ce point, le met hors de ſa ſituation naturelle ; mais auſſi-tôt que l'impulſion de cette particule ceſſe d'agir, la fibre ſe contracte ; ce qui fait que le point qui étoit hors de ſon lieu s'y rétablit, & ſe contracte d'autant plus qu'il avoit été plus éloigné de ſa ſituation ordinaire. Les cauſes de cet effet ne ſont pas de longue durée, & s'évanouiſſent bien-tôt.

2°. L'autre cauſe dont les effets ſont plus durables, peut être une particule qui s'eſt attachée aux parois du vaiſſeau, ou intérieurement dans le cours du fluide, ou par des cauſes extérieures. En parlant des médicamens âcres, nous avons expliqué comment des particules fixées dans les fibres, les irritent.

Les conditions qui conſtituent les irritans,

SONT, 1°. Que la pointe irritante ſoit ſi déliée qu'elle puiſſe entrer dans les plus petits canaux, & s'inſinuer dans les plus petites poroſitez. 2°. Qu'elle ſoit ſi âcre qu'elle puiſſe par ſon éguillon faire une ouverture aux canaux, par laquelle elle puiſſe s'y gliſſer. 3°. Que cette pointe âcre & déliée ſoit aſſez lon-

gue pour se pouvoir montrer au-dessus de de la superficie du canal qu'elle a traversée, sans quoi elle devient une particule nutritive.

Il s'ensuit de là que tout irritant est âcre, mais il ne s'ensuit pas que toutes les particules âcres & déliées doivent passer pour irritantes, parce qu'elles peuvent être si petites, qu'il n'y en a aucune qui s'éleve au dessus de la surface du tissu où elles se sont fixées. 4°. Il faut que la particule irritante soit si fortement attachée au lieu où elle s'est glissée, qu'elle y reste long tems.

Les causes qui font l'irritation,

SONT, 1°. Toutes celles qui sont capables de faire des plaies : or faire plaie dans une partie, c'est y faire une solution de continuité, par un instrument dur & aigu, c'est-à-dire, qui puisse appliquer l'impression de son mouvement sur peu de points ; de là vient, 2°. Que les orties & d'autres plantes qu'on appelle brûlantes, causent des irritations. 3°. Les sels de toute espece sont irritans. 4°. Toutes les huiles peuvent être irritantes en deux manieres. 1°. En s'introduisant dans les petites ouvertures des conduits qu'el-

les obſtruent, ce qui engage les liquides à ſe porter avec impétuoſité vers ces extrêmitez obſtruées; ainſi une onction d'huile d'olives faite ſur un endroit du corps, le fait rougir & ſe gonfler, & cauſe même quelquefois la fievre par la tranſpiration interceptée. 2o. En ce qu'elles ont naturellement de l'acrimonie, ou qu'elles ſont rendues telles par artifice.

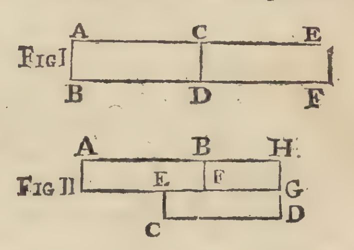
5o. Les ſavons naturels ou artificiels, comme ſont tous les ſucs des végétaux, parce qu'ils renferment le mélange d'une huile & d'un ſel. 6o. Toutes ſortes d'eſprits; 7o. Toutes les terres qui ont des pointes; 8o. La chaleur ſouvent appliquée ſur les parties, à quoi il faut rapporter tous les ſouffres & les ſels metalliques; parce que bien que tout métal, ſoit aſſez doux par lui même, comme ſont l'or par exemple & l'argent tant qu'ils ſont en maſſe, mais qui étant diſſous par des ſels ou des eaux fortes, il s'en fait des cauſtiques très-irritans; 9o. Tous les mouvemens violens qui viennent du déhors; 10o. Un froid rigoureux qui agit d'abord ſimplement en refroidiſſant, mais qui excite enſuite une vive chaleur; ce que nous expérimentons encore mieux dans les fievres, qui commencent d'ordinaire par un froid, une horreur, un tremblement

qui sont suivies bien-tôt après d'une chaleur extrême.

CHAPITRE II.

Des Resserrans.

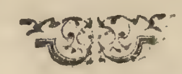
LEs resserrans sont des médicamens qui ramenent deux points de la fibre motrice éloignés de l'un de l'autre vers un contact plus prochain, & qui les rend plus adhérens. Pour mieux comprendre cet effet, supposons dans la premiere des Figures suivantes, qu'A. B. est un très-petit solide qui est adhérent à C. D. & qu'E.F. est aussi adhérent à ce petit solide.



Ensorte que ce sont deux solides directement posés les uns auprès des autres : cela supposé, je dis que ces deux solides ne peuvent se resserrer ; parce que la particule A. B. solide & compacte ne

peut pas pénétrer la particule E. F. à laquelle elle eſt attachée, qui n'eſt pas moins ſolide & moins compacte, & ne peut pas par conſéquent accourcir la ligne A. E. c'eſt-à-dire, qu'elles ne peuvent pas ſe reſſerrer.

Que ſi nous ſuppoſons dans la ſeconde Figure que la particule A. B. eſt adhérente à l'autre C. D. compriſe entre les points E. F. cela ſuppoſé, il eſt facile de concevoir qu'une particule peut changer de ſituation, de maniere que d'A. B. elle devienne E. H. d'où il arrive que les particules C. D. par les points compris entre E. G. ſoient déja adhérentes, & qu'ainſi la longueur qu'avoient deux particules ſera rendue moindre, c'eſt-à-dire, qu'il ſe fait un reſſerrement des parties; & il réſulte de là que nos moindres ſolides ne peuvent pas par eux-mêmes ſe reſſerrer, & conſequemment qu'il ne peut pas ſe faire aucune contraction ſimplement entre deux des moindres particules, non plus qu'entre pluſieurs qui ſont également proches les unes des autres.



Theoremes qui servent à expliquer la contraction des fibres motrices.

Les causes de la contraction ou du resserrement des particules se peuvent réduire aux quatre Theoremes qui suivent.

Premier Theoreme.

Tout ce qui interrompt la continuation d'une fibre, en procure la contraction naturelle, comme on vient de le démontrer; ainsi les arteres, les veines, les fibres blessées & coupées, se resserrent, & le feu, les corrosifs, & tout ce qui peut causer des plaies, sont des causes de contraction. Donc plusieurs médicamens resserrans, en blessant les fibres, font l'action qui leur est propre.

J'entens par blesser les parties, diviser & couper violemment les petits vaisseaux; car tout notre corps n'est composé que d'un nombre infini de ces petits vaisseaux, & ces petits vaisseaux n'ont pas leur progrès selon la longueur des grands vaisseaux; mais ils s'arrangent les uns avec les autres, & s'entortillent comme autant de petites cordes; de maniere qu'avant qu'à travers cette infinié d'entortillemens

les grands vaiſſeaux ſoient atteints, on en détruit un grand nombre de petits. Ces petites venules & arterioles coupées ſe contractent auſſi-bien que les vaiſſeaux qui ſont encore plus petits, & les médicamens qui bleſſent ces vaiſſeaux, ſont cauſe de leur contraction, & c'eſt ce que font tous les remedes qui ont de l'acrimonie. De ſorte que la contraction des vaiſſeaux ainſi procurée, eſt un effet de l'extravaſion des liquides.

Deuxiéme Theoreme.

TOUT ce qui peut par ſon effort tellement dilater les canaux, que leur diametre perde en longueur ce qu'il acquiert en largeur, avance leur contraction; c'eſt ce que font les médicamens reſtaurans & les irritans, il faut entendre cela des fibres caves: c'eſt pour cela que les lévres des plaies ſont séches & arides.

Troiſiéme Theoreme.

TOUT ce qui détruit les cauſes qui rendoient les vaiſſeaux tendus, avance leur contraction; ce qui ſe fait par toutes ſortes d'évacuations, comme on le voit clairement dans tout ce qui agit ſur

les nerfs : d'où s'enſuit la ſalivation, puis le maraſme ; car les vaiſſeaux trop deſemplis ſe contractent, & tout le corps s'amaigrit. Le même effet réſulte de tous les remedes trop échauffans qui ont coutume de beaucoup diſſiper les corps les plus liquides.

Quatriéme Theoreme.

L'INTRODUCTION des petites particules dans les ſurfaces des plus petits tiſſus, avance la contraction ; car ſi quelque liquide s'inſinue entre deux fibriles continues, ſes fibriles ſe contractent à proportion du liquide qui s'y eſt inſinué ; car ce liquide ainſi engagé en éloignant ces fibriles l'une de l'autre, & leur faiſant prendre une ligne courbe, au lieu de la ligne droite, il accourcit par néceſſité toute la longueur de la fibre.

Il en réſulte ainſi de merveilleux effets, car ces cordes deſſechées étant plongées dans l'eau, ſe contractent & ſe roidiſſent comme les cordes des inſtrumens de muſique : nos nerfs, & notre cœur même jetté dans l'eſprit de vin, ſe contracte & s'en durcit fortement.

L'eſprit de vin & l'huile de térebentine cauſent encore de ſemblables con-

tractions, parce qu'ils adhé ent aux endroits où ils se sont glissés & s'y consolident; ce qui est cause de differens symptômes qui naissent de l'abus que l'on fait de ces remedes. Il est bon de remarquer ici combien tous les resserrans sont dangereux, lorsqu'ils sont introduits dans les petits vaisseaux, parce qu'ils se coagulent avec eux.

Premier Corollaire.

La solidité de quelque fibrile peut s'augmenter par ce moyen, en ce qu'une particule qui se glisse entr'elles, s'attache à leurs parois, & s'y coagulant, elle leur donne une plus grande solidité.

Deuxiéme Corollaire.

Donc toutes choses d'ailleurs égales, la contraction des fibres augmente leur action sur les fluides qui y sont contenus. Donc la force du corps est augmentée par la contraction des fibres; d'où vient aussi que tous les hommes dont les fibres sont en contraction sont plus robustes.

CHAPITRE III.

Des Relâchemens.

LE relâchement est un changement qui arrive aux solides, par lequel ils peuvent être plus allongés sans se rompre qu'ils ne faisoient auparavant; il est donc évident que la flexibilité & la dilation sont compris dans cette définition : car il ne se fait aucune flexion ni dilation, à moins que le corps ne s'allonge en quelque maniere.

Cet allongement se peut considerer ou par rapport à toutes les petites fibres, ou à l'égard des petits vaisseaux qui sont composés de ces fribiles. On ne peut pas concevoir cet allongement dans les plus petites fibres; car pour que ces fibriles les plus petites pussent s'éloigner les unes des autres, il faudroit nécessairement que quelques particules lubrifiantes s'insinuassent entre ses petites fibres; ce qui ne pourroit se faire entre des filets si délicats sans leur causer une solution de continuité. Ce relâchement médical ne se peut donc obtenir que dans nos derniers canaux qui sont composés de ses petites fibriles

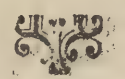
fibriles, qui étant roides & privées de leurs liquides, en ſorte que leurs parois ſe touchent, leur relâchement devient impoſſible, & l'on ne peut le rétablir qu'en leur fourniſſant de nouveau les liquides qu'ils ont perdus, que les lubrifier & les rendre ſuſceptibles du mouvement de flexion.

C'eſt pourquoi l'on doit convenir que les relâchans ſont des médicamens qui en entrant dans les canaux, écartent leurs parois les unes des autres, & les ramoliſſent en les humectant. 1°. Comme l'eau tiéde priſe intérieurement, ou appliquée extérieurement, les bains, les fomentations. 2°. Toutes les huiles tirées des végétaux & de leurs ſemences meuries & bien douces, & non exprimées des plantes qui ont de l'âcreté, comme l'huile d'amendes douces, de lis, de lin, & d'autres ſemblables.

3°. Du regne animal l'on tire la moëlle des os, qui étant filtrée dans leurs cavités par des filieres très-déliées & très-ſubtiles, auſſi-bien que la graiſſe, & ſur-tout celle de l'épiploon. 4°. Les décoctions des farines & gluantes en forme d'émulſion, comme ſont celles d'orge, de ſemences de lin, & d'autres ſemences dont on tire de l'huile par expreſſion, & des herbes huileuſes & laiteuſes ſans acrimonie,

ainſi que des herbes qu'on nomme émolientes.

50 De tous les corps ſavoneux, principalement de la bile des animaux qui eſt fort émoliente. On trouve par là comment réſoudre un problême qui conſiſte à ſçavoir pourquoi l'eau relâche d'abord un cuir, & le roidit enſuite : car étant macéré dans l'eau il eſt moux & flexible, puis dès qu'il eſt ſec, il eſt plus dur & plus roide qu'il n'étoit auparavant, parce que l'eau qui le pénetre d'abord eſt un fluide qui pénetre le cuir, le ramollit, & la partie la plus ſubtile du fluide s'étant diſſipée par la chaleur, ce qui en reſte étant plus conforme à la nature du ſolide, ſe lie avec les parties ſolides du cuir, & les rend plus fermes. Les relâchans ont deux principaux effets, qui ſont premiement de dilater les plus petits canaux : en ſecond lieu, de rendre la circulation des humeurs plus facile.



CHAPITRE IV.

Des constipans ou obstruans.

LEs corps constipans, obstruans, ou opilatifs, sont ceux qui bouchent tellement les conduits des vaisseaux, qu'ils empêchent le commerce de la vie : de sorte que tout obstruant ou constipant agit, ou en s'attachant extérieurement à un canal qu'il comprime, ou intérieurement aux parois des canaux qu'il remplit. L'on a lieu de douter qu'il y ait des obstruans de la derniere espece, pour les raisons suivantes. 1°. Parce que les vaisseaux lactés sont si déliés, qu'il semble qu'il n'y puisse rien entrer d'étranger capable d'y faire obstruction comme dans les autres vaisseaux. 2°. Si de tels obstruans, constipans ou opilatifs pouvoient s'introduire dans les vaisseaux lactés, ils seroient d'abord portés aux poulmons où ils produiroient leurs mauvais effets ; parce que depuis leur entrée dans les vaisseaux lactés jusqu'aux poulmons il passe toujours d'un canal plus étroit dans un plus large, comme on le sçait par l'anatomie, & dès qu'ils sont arrivés dans l'artere pulmonaire, ils com-

mencent à paſſer d'un canal plus large en de plus étroits, & enfin dans les conduits les plus étroits de ce viſcere, qui ſont en effet les plus petits de tout le corps ; de ſorte que ces corps obſtruans y cauſeroient des obſtructions encore plûtôt que par tout ailleurs.

3°. De plus le ſang eſt beaucoup plus broyé & ſubtiliſé dans les poulmons qu'ailleurs par la compreſſion de l'air extérieur, & par conſéquent moins diſpoſé à produire les obſtructions. Notre ſang eſt naturellement diſpoſé à ſe coaguler dès qu'il eſt en repos ; mais il n'eſt pas en repos à moins que le mouvement du cœur & des arteres ne ſoit fort diminué : ainſi l'on peut appeller des obſtruans internes, toutes les cauſes qui affoibliſſent les reſſorts du cœur & des arteres, ce qui ſe fait pour l'ordinaire également par tout le corps, mais qui eſt premierement apperçû dans les poulmons. Il ſe fait obſtruction dans un endroit particulier, quand, par quelque cauſe particuliere le liquide reſte dans l'inaction en cette partie, de ſorte que ces obſtruans n'agiſſent qu'en coagulant nos humeurs.

Des enduisans.

Les obstruans ou constipans proprement dits sont de deux sortes ; sçavoir, 1°. les enduisans & les emplastiques, sont toutes les huiles tirées par expression, prises intérieurement ou appliquées extérieurement qui ne se mêlant pas avec le liquide, empêchent qu'il ne coule dans ses canaux, comme on le voit dans un papier enduit d'huile. 2°. Les semences, les farines & les mucilages, comme celle de pavot, de laitues, & d'autres semblables, comme les gelées, les quatre semences froides ; 3°. Les huiles composées bouillies avec les plantes ; 4°. Les huiles distilées des végétaux ; 5°. Tous les baumes naturels liquides.

Des emplastiques.

On appelle emplastiques les corps qui joignent les parois des conduits comme avec de la glu. Ils ont deux principaux effets, 1°. De boucher & enduire plusieurs conduits en même tems. 2°. De faire croupir & corrompre le liquide dans ses conduits, en l'empêchant de se mouvoir.

Les differentes Classes des emplastiques.

Il y a cinq classes d'emplastiques, 1°. Toutes les farines paitries avec l'huile & un peu d'eau ; 2°. Tous les sucs tirés des végétaux qui sont tenaces & gluans, & qui ne peuvent se dissoudre que dans l'eau, parce que les plantes rendent trois sortes de liquides ; le premier qui ne peut être dissous que dans l'esprit de vin, & que l'on appelle l'huile ; le second qui est épais, & peut se dissoudre dans l'eau, qu'on nomme le baume, qui est composé d'huile & d'une mucosité, & s'il s'y joint un peu de terre, ce troisiéme corps s'appelle gomme ou liqueur gommeuse, qui étant devenu encore plus solide par la dissipation de sa partie saline, s'appelle résine, & est le troisiéme corps emplastique.

4°. Le quatriéme, sont toutes les gelées ou décoctions épaissies par une longue ébullition, soit qu'elles soient tirées des parties solides des animaux ou des poissons, comme l'ictiocole dont on fait une glu très-exquise, parce que l'Auteur de la nature pour empêcher que les poissons ne fussent sans cesse blessés par l'eau salée qui les environne, a parsemé leur peau de plusieurs glandes qui séparent

une huile, qui rend leur peau fort balsamique, & très-propre étant bouillie à fournir la glu, que l'on nomme colle de poisson ou ictiocole.

La cinquiéme espece ou classe de corps emplastiques est composée de ceux que fournissent les quatre classes précedentes, comme les cataplasmes.

Les effets que produisent les enduisans, obstruans, constipans, sont, 1°. D'empêcher le cours des liquides & de les arrêter dans leurs conduits; c'est pour cela que lorsque nous voulons conserver les cadavres, nous les enduisons de liqueurs onctueuses qui empêchent l'entrée des fluides. Le second effet des obstruans, est de produire tout ce que la chaleur naturelle a coutume d'effectuer dans toute espece de vaisseau fermé; car les liquides arrêtés dans leurs conduits, sont pressés par derriere, alterés & augmentés; ce qui cause des tumeurs, qui se trouvant auprès des artéres, donnent lieu à des inflammations, & quand elles sont proches des vaisseaux lymphatiques, elles produisent des tumeurs vesiculaires ou des œdemes: & si elles approchent des plus petits vaisseaux, elles y font naître des tumeurs flatueuses, comme il arrive à la goute par l'application d'un em-

plâtre, qui empêche le transport du liquide; ce qui fait paroître la partie tendue comme par des vents. Lorsque l'obstruction & l'inflamation continuent, & que la chaleur naturelle subsiste, il se fait un apostême. Si cette chaleur est augmentée à l'excès, elle causera la gangrene; si tout le liquide est exprimé, il se formera un schirre; si cette matiere endurcie est de nouveau mise en mouvement, il en résultera un cancer; & si un grand nombre de vaisseaux se trouve détruit, tant par les obstructions que par l'action de la chaleur naturelle, ce grand désordre sera suivi du sphacele qui est la mort de la partie. Enfin si ces corps emplastiques sont appliqués sur des cadavres où il n'y a plus de vertu vitale, ils ne produiront autre chose que de retarder un peu le progrès de la pourriture.

CHAPITRE V.

Des remedes Chirurgicaux spécifiques.

LEs médicamens Chirurgicaux spécifiques, sont distingués en sarcotiques, ou incarnatifs, en cicatrisans, & en ceux qui produisent le cal; & ces médicamens

mens sont tous sans action quand ils sont appliqués sur un cadavre ; mais pour qu'ils agissent, il faut supposer une libre circulation du suc vital.

Les médicamens sarcotiques sont ceux qui détruisent ce qui empêchoit la concrétion & la sécheresse des vaisseaux ; ceux qui engendrent le cal, sont ceux qui ôtent les obstacles qui s'opposent à la nutrition & à l'accroissement dans les petits vaisseaux osseux & cartilagineux.

Il y a quelques conditions requises dans nos fluides, & quelques autres dans nos solides pour mettre ces médicamens en état d'operer avec succès.

Il faut, 1°. Que nos fluides soient doux & paisibles ; 2°. Qu'ils soient en mouvement dans les plus petits vaisseaux ; 3°. Qu'ils soient un peu gluans, parce que les actions de ces médicamens se font dans les plus petits vaisseaux, & les plus délicats qui different peu de fluide ; de maniere que les fluides qui les traversent doivent être exemps de toute acrimonie, de crainte qu'ils ne détruisent ces vaisseaux si déliés ; ils doivent aussi avoir ces qualitez afin qu'ils coulent aisément au travers de ces vaisseaux ; ils ne doivent pourtant pas être assez subtils pour s'en pouvoir échapper, mais d'une consistance

qui leur permettre d'adhérer aux vaisseaux.

Les conditions nécessaires aux vaisseaux sont, 1o. Qu'ils soient propres à recevoir le fluide. 2o. Qu'ils soient flexibles & capables de dilatation afin qu'ils puissent s'étendre. Tout cela supposé, les effets de ces remedes seront, 1°. Aux canaux séparés de s'unir par anastomose. 2o. Aux extrêmitez des canaux par l'impétuosité du liquide, de ne s'étendre qu'autant qu'il faut pour laisser passer la matiere de la transpiration insensible, & même suffisamment pour donner issue à la sueur : & cette derniere méthode est fort convenable pour guérir une plaie sans cicatrice, mais elle réussit rarement, & une plaie guérit plus promptement & plus aisément en suivant la méthode ordinaire, & pour lors la partie cicatrisée n'est plus disposée à la transpiration.

3°. Il se fait un accroissement & une sécheresse aux vaisseaux, quand ils résistent assez fortement pour ne pas permettre aux liquides d'entrer dans leur canal ; ce qui forme un cicatrice par le séjour du suc nourricier dans les derniers vaisseaux où il s'aglutine & se coagule, parce que tout liquide qui s'arrête dans son vaisseau, s'unit & se coagule avec lui, ce

qui forme une cicatrice à la partie blessée, qui devient par là plus solide, plus dure, plus blanche dans la suite du tems, moins sensible, & moins transpirable que les autres parties. C'est ce qui fait que la pression de l'atmosphere rend les parties qui ont été blessées quelquefois plus sensibles : & pour prévenir ces sensations douloureuses, il faut dans le traitement des plaies, maintenir les vaisseaux dans une mollesse qui leur permette de s'étendre : mais il arrive souvent aux Chirurgiens pour abréger la cure, d'augmenter tellement la force des vaisseaux, qu'ils résistent plus que les liquides ne font d'effort ; d'où il arrive qu'ils ne peuvent y entrer, ce qui est cause que ces vaisseaux s'applanissent, & qu'il se forme un cal.

De tout ce qu'on vient dire, il s'ensuit que les médicamens dont il s'agit, doivent avoir une égale action sur les fluides & sur les solides ; & pour cela ils sont externes ou internes.

Les internes sont, 1o. Ceux qui fournissent un chyle doux, & qui ne sont chargés d'aucuns sels, ni d'aucune huile âcre ou aromatique, ou d'aucunes terrestreités âcres ; 2o. Qui fournissent un chyle subtil, mais un peu lent ; car il ne doit pas avoir assez de subtilité pour rendre la

lai e trop humide; les plus convenables sont les décoctions ou les bouillons faits avec des chairs de cette qualité. 3o. Les décoctions de farines douces, comme d'orges, d'avoine, de froment, de gruau, & toutes les émulsions tirées de ces mêmes ingrédiens. 4º. Ceux qui enlevent l'acrimonie prédominante.

Ces remedes chargés d'acrimonie sont ou salins, ou acides, ou huileux, ou terrestres, ou combinés de quelques-unes de ces qualitez. Nous avons pour combattre chacun de ces acides en particulier des remedes qui leur sont opposés & propres à les modérer: car tout acide peut être dompté quand on l'embarrasse dans une huile, ou qu'on le délaye dans l'eau, qu'il est émoussé par des mucilages, ou qu'il est absorbé par des sels alkalins qui lui sont contraires.

Les sels alkalins sont maîtrisés par l'eau, l'huile, le mucilage, les acides. Les huiles âcres sont rendues telles par les aromates, ou par les aulx, ou par des huiles tirées par expression devenues rances; mais on ne les rectifie pas aisément, parce que les huiles sont adhérentes, & qu'elles ne cédent pas à l'eau, à moins que l'on n'y joigne quelque sel acide, & un peu de mucilage.

Les âcres terrestres sont des corps durs & tranchans, comme du verre pilé, des cristaux, des métaux, des demi-métaux, & tous les solides si bien réduits en menues parties, qu'ils puissent s'insinuer dans tous les canaux & pénetrer leurs parois, ce qu'ils ne font qu'avec peine; & lorsqu'ils y sont profondément engagés, il est difficile de les en détacher, & l'on n'y peut réussir, qu'en relâchant les vaisseaux, en les humectant avec beaucoup d'huile & d'eau.

5°. Il faut se servir de remedes capables d'atténuer les humeurs grossieres; car si le pus est trop épais, la plaie ne sçauroit se consolider: le meilleur de ces remedes est l'eau tiéde toute pure; on y peut pourtant ajouter les sels alkalins fixes, parce que les volatils se dissipent trop promptement, & sont trop irritans quand on en met une forte dose.

6°. L'on peut employer les remedes qui donnent aux liquides un mouvement égal & paisible, tels que sont ceux qui les tiennent dans une douce fléxibilité, comme l'eau moderément chaude. Ce sont là les remedes internes qui peuvent concourir à la guérison des plaies.

Les remedes externes, sont ceux qui sont propres à maintenir l'équilibre entre

la résistance des vaisseaux & la force des liquides, qui coulent dans leurs canaux, en sorte que les vaisseaux ne résistent pas plus ni moins qu'ils ne doivent au mouvement des liquides : que si les vaisseaux sont disposés à garder cet équilibre avec les liqueurs qu'ils contiennent, la plaie en ce cas-là guérira sans laisser aucune cicatrice.

Les remedes qui peuvent y contribuer, sont ceux, 1°. Qui relâchent les vaisseaux comme l'eau tiéde ; 2°. Ceux qui arrêtent le progrès de la corruption, comme tous les médicamens spiritueux, que l'on dit être mondifians, & propres à résister à la pourriture alkaline, qui sont tous les salins hors les alkalins; toutes les huiles, tous les baumes, comme la térebenthine, les baumes de Copahu & du Perou, toutes les teintures spiritueuses composées d'esprit de vin & de liqueurs balsamiques ; comme sont celles que l'on tire de l'absinthe, du scordium, & d'autres menstrues résineuses & huileuses ; les baumes naturels, l'onguent aromatique, & le baume préparé avec ces mêmes aromates.

Car tous les aromates contiennent quelque chose de balsamique, qui vient de leurs parties huileuses, & qui en peut être

tiré par l'esprit de vin. Tous les cérats, onguens, huiles, mais les plus doux, aussi-bien que les emplâtres, dont un seul peut suffire, simplement composé de cire, d'huile & de térebenthine.

30. Ceux qui dessechent les vaisseaux trop humides : car quand la chair surabondante s'éleve trop, cette chair fongeuse fait manifestement entendre que les vaisseaux qui sont trop tendus par la quantité du liquide qui les gonfle & les remplit à l'excès, doivent être dessechés. C'est ce que les Chirurgiens appellent consumer les chairs.

Ces remedes dessechans sont les os des poissons calcinés à un feu lent & pulvérisés, ceux de seche, des machoires de brochet, qui sont des absorbans ; mais si l'on en continue trop long-tems l'usage, ils dessechent fortement, & produisent une cicatrice. Toutes les pierres qui se tirent des poissons, les perles, & d'autres de même nature. La colophone brisée est encore un bon dessiccatif. Elle est composée de térebenthine cuite dans l'eau, puis si bien dessechée qu'on puisse la mettre en poudre ; & c'est le dernier remede dont on se sert pour dessecher les fistules.

Toutes les terres sont aussi de bons dessechans, comme la craie, le bol, la brique,

dite osteocolle, la terre des métaux, comme la chaux de vitriol bien édulcoré, la pierre hématite, le safran de Mars, tant apéritif qu'astringent, la céruse, le minum, la chaux d'étain, & tous les absorbans du liquide. 4o. Tous les remedes qui resserrant les vaisseaux, les fortifient, comme l'alcohol du vin, l'huile de térebenthine presque brulante.

CHAPITRE VI.

Des Dissolvans, ou qui causent de la douleur.

La douleur est une perception désagréable qui accompagne la forte distension de la fibre nerveuse; car il ne se fait aucune tension dans une partie nerveuse, c'est-à-dire, en quelque endroit du corps que ce soit, qu'elle n'y cause de la douleur, quoique rien d'âcre ni de corrosif n'en ait approché, comme il paroît dans les tortures que l'on fait souffrir aux criminels. Que s'il arrive à une partie d'être étroitement liée, trop comprimée, contuse, corrodée, coupée & brûlée, le sentiment de douleur l'abandonne; en effet si l'on coupe à un chien le nerf

qui se distribue à sa cuisse, si l'on fait ensuite à cette partie toutes sortes de mauvais traitemens, l'animal n'en ressentira aucune douleur.

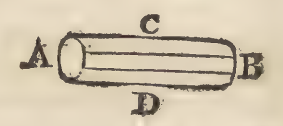
Il s'ensuit de là que notre corps ne peut souffrir aucune douleur, à moins qu'un nerf ne soit blessé; & comme il peut être blessé en differentes manieres, ainsi selon les differens degrés de sa blessure, nous devons souffrir des douleurs fort differentes.

La contorsion de la partie nerveuse, & la douleur qui en résulte en même-tems ont deux degrés: le premier est très-leger, & se remarque quand la tension du nerf se fait d'une maniere si aisée, que celui qui la souffre s'apperçoit encore que la force des fibres prévaut beaucoup sur l'attaque qui lui est livrée; ce qui se connoît par un prurit qui est un état moyen entre le plaisir & la douleur.

Le deuxiéme degré est quand il se fait solution de continuité, au moyen de quoi la douleur & le prurit cessent dans les parties qui ont souffert cette solution. Donc tout ce qui est cause qu'une partie irritée par une légere tension demeure dans le même état, cause du plaisir, parce que le malade s'apperçoit que la force des fibres surpasse encore l'at-

teinte qui a été donnée au nerf au lieu que la contorſion du nerf cauſe de la douleur pour deux raiſons ; 1°. A cauſe de ce qui précedoit la ſolution de continuité, comme ſont l'éroſion, l'inflammation, la diſtraction.

2°. Par rapport à ce qui ſuccede à la ſolution de continuité, qui eſt le reſſort perdu des fibres nerveuſes; enſorte par exemple que ce qui étoit ſoutenu par cinq fibres, après la ſolution n'eſt plus ſoutenu que par une ſeule ;



Par exemple, que dans la Figure oppoſée A. B. C. D. il y ait un nerf compoſé de cinq fibres; ſi par quelque cauſe que ce ſoit, il s'eſt fait une ſolution de continuité aux fibres qui ſont contenues entre A. B. qui doivent ſoutenir toutes enſemble l'impétuoſité ou la force pongitive. A. B. de maniere qu'il y en ait une qui reſte en ſon entier, cette derniere ſoutiendra toute la force des autres ponctions; & c'eſt cette violence qui cauſe la douleur; mais lorſque cette fibre eſt auſſi

coupée, le ſentiment & la douleur périſſent dans cette partie.

Des cauſes de douleur & de ſes degrés.

La douleur peut être cauſée, 1°. Par tout ce qui peut donner lieu intérieurement à une diſtenſion des vaiſſeaux, ſçavoir en ce que par cette diſtenſion il ſe fait le plus ſouvent une ſolution aux fibres les plus tendres. 2°. La même cauſe fait que tout ce qui comprime les vaiſſeaux extérieurement peut exciter de la douleur. 3°. Tout ce qui, de quelque maniere que ce ſoit, cauſe aux fibres une grande tenſion, comme les contorſions qui leur arrivent, produit le même effet. 4°. Tout ce qui peut faire une ſolution à quelques fibres, les autres reſtant en leur entier.

Enfin la ſolution de continuité ſe peut faire, ou par un inſtrument diſpoſé à cet uſage, comme par une épée, ou par des médicamens âcres, ou par l'action du feu.

Le premier degré de chaleur.

Le prurit ou le chatouillement ſont excités, 1°. Par les médicamens rubifians, parce qu'on obſerve que le prurit cauſe

la rougeur. 2°. Tout ce qui cause une légere inflammation, cause aussi un chatouillement qui est le premier degré de la douleur : ainsi toute pustule rouge excite un prurit, & quand elle est trop frotée elle cause de la douleur : ainsi tous les animaux qui entrent en chaleur, ont de la rougeur à leurs parties génitales, en contractent aussi à l'occasion d'une seule pensée, & leur verge se tend, parce que ces petits nerfs sont irrités, de sorte que toutes les especes de prurit sont autant d'especes d'inflammations.

Or, l'inflammation est causée par l'interruption de la circulation du sang dans les dernieres arteres & dans les premieres veines; ce qui fait que sa partie la plus grossiere y est arrêtée, pendant que la plus subtile s'engage dans les conduits latéraux, & c'est ainsi que se forme la rougeur.

Les causes de la rougeur des parties du corps, sont 1°. Toutes les frictions, c'est-à-dire, des compressions & des relâchemens réciproques, ensorte que les canaux sont tantôt fermés, & tantôt hors de tension ; & cette action réciproque produit une sensation agréable.

2°. Toutes les fomentations & applications d'émolliens & de délayans tiédes

ſoit en dédans ou en déhors : car ces fomentations par leur chaleur, diminuant la preſſion de l'air, & relâchant les vaiſſeaux par leur humidité, font qu'il y entre beaucoup de ſang qui y cauſe la rougeur.

3°. Tous les emplâtres d'une conſiſtence ſerrée ſans âcreté, mais tenaces & gluans, interceptent la tranſpiration en bouchant les pores, & par ce moyen accumulent les humeurs.

4°. Les cataplâmes & tous les corps empâtés, avec de l'eau & cuits en conſiſtence de bouillie, & tenans par conſequent le milieu entre les emplâtres & l'eau, agiſſent conformément à l'eau d'une part comme la fomentation; & d'un autre côté comme l'emplâtre par leur ténacité.

5°. Toutes les ſuctions, ſoit par les ſangſues, ou par les ventouſes, ou par quelqu'autre cauſe qu'elles puiſſent ſe faire, en ôtant la preſſion de l'air, déterminent le ſang vers les parties où elles ſe font.

6°. Toute ſorte de chaleur qui prévaut ſur celle de notre corps, parce qu'elle augmente le mouvement des fluides.

7°. Tous les âcres irritans qui pénetrent les fibres des parties externes, c'eſt-à-dire, de l'épiderme, & qui ſe gliſſent dans les conduits qui ſont au-deſſous,

s'attachent aux parois des petits vaiſſeaux, & pouſſés par le mouvement naturel des liquides, agiſſent tellement ſur ces petits vaiſſeaux, qu'ils ſont par là rétablis dans le premier degré de leur diſtribution.

Ces remedes ſont, 1°. Toutes les plantes aromatiques dans leſquelles le ſel & l'huile prédominent, comme la rhue, la moutarde, le creſſon d'eau & le cultivé, le cochlearia, le raifort, les orties, & d'autres de même qualité, qui toutes examinées par l'analyſe Chymique, paſſent pour contenir beaucoup d'huile & beaucoup de ſel.

De plus, les orties examinées par le microſcope, font voir deux petits dards, qui étant lancés dans notre corps, y cauſent inflammation & des mouvemens de tremblement; de maniere qu'étant appliquées ſur les membres paralytiques, languiſſans & engourdis, elles y produiſent de bons effets.

2°. Les animaux en fourniſſent de pareille vertu: car les fourmis qui donnent beaucoup de ſel & d'huile, produiſent le même effet ſur nos corps; les chairs, & les peaux corrompues qui donnent auſſi beaucoup d'huile & de ſel alkalin volatil, qui en irritant les parties y cauſe une légere inflammation. Les pigeons

même nouvellement tués appliqués chaudement ſur notre corps, & les y laiſſant juſqu'à putréfaction, y cauſent auſſi un prurit & une légere inflammation.

3°. Tous les corps naturels qui contiennent quelque ſel alkalin, ſoit fixe, ſoit volatil, ſoit de ſaumure ; de plus, tous les acides ſans acrimonie ; tous les corps huileux ou ſalins tirés, ſoit par fermentation, par diſtillation, ou par expreſſion, pourvû qu'ils ne ſoient pas trop âcres.

Cette inflammation ou ce prurit, ou ce premier degré de douleur ; produit deux effets : 1°. Le froiſſement des ſolides, 2°. L'abord plus abondant du liquide dans les vaiſſeaux latéraux & ſécretoires.

Le deuxiéme degré de chaleur.

Tous les épiſpaſtiques excitent le ſecond degré de douleur, je veux dire tous les médicamens qui engagent le liquide à ſe porter vers les parties ſur leſquelles on les applique, avec tant d'impétuoſité, que les petits vaiſſeaux les plus délicats en ſont briſés ; & la liqueur épanchée ſans bleſſer l'épiderme, s'élevant en veſſies, y eſt retenue ; il faut donc que

les médicamens emplastiques soient composés de parties âcres & subtiles qui passant au travers de l'épiderme sans le blesser, s'attachent aux parois des petits vaisseaux qui servent à l'excrétion des sueurs, ou qui donnent issue à l'insensible transpiration, & qui contiennent la lymphe, & qu'ils les brisent, sans détruire l'épiderme, parce qu'il a très-peu de vaisseaux, & que le principe de sa vie est très-foible.

Les médicamens qui produisent les effets dont on vient de parler, sont 1°. Tous les phœnigmes, c'est-à-dire, tous ceux qui sont propres à rougir la peau, sur laquelle ils sont appliqués, comme la semence de moutarde, laquelle étant appliquée sur quelque endroit du corps que ce soit, rougit d'abord la peau, & si elle y reste seulement pendant deux heures, elle y excite des vessies.

2°. Tous les remedes qui ont beaucoup de sel volatil & d'huile pénétrante, comme la renoncule, les racines de tapsie, de raifort sauvage, de flamme, de pain de pourceau, d'oignons, d'aulx, les sucs d'euphorbe, de tichimate, de pomme épineuse, & d'autres sucs semblables âcres & purgatifs, des lessives savoneuses long-tems appliquées, des levains

vains âcres, la fiente de pigeon, & ſur tout de ceux qui mangent beaucoup de féves, parce que l'excrément de ceux-ci contient plus de ſel âcre; les cantharides & quelques venins, les piqueures des abeilles, des gueſpes, & d'autres ſemblables inſectes.

3°. Le feu qui étant éloigné rougit ſeulement la peau, mais qui agiſſant de plus près excite des veſſies, même ſur les cadavres, parce qu'il ſe meut par lui-même, au lieu que les autres veſſicatoires ſont d'eux-mêmes ſans action, & ne peuvent agir qu'ils ne ſoient mis en action par une cauſe étrangere.

4°. Tous les remedes ſalins & alkalins, tant volatils que fixes, toutes les huiles âcres aromatiques, l'urine empuantie, la chair corrompue. Il faut donc employer ces remedes quand il faut par de grands mouvemens ébranler les obſtructions des vaiſſeaux, & les entraîner par la forte action des irritans.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. Tous ces médicamens, à l'exception du feu, tiennent lieu de cauſes inſtrumentales.

Deuxiéme Corollaire. Ils n'agiſſent que ſur les parties ſolides.

Le troisiéme degré de chaleur.

Les médicamens escharrotiques excitent un troisiéme degré de douleur. L'escharre chez les Anciens s'appelloit le foyer des Dieux : c'est de là qu'on a été porté à regarder l'escharre comme une croute formée par l'action du foyer. Ces médicamens ne different des vessicatoires que du plus au moins, en ce qu'ils déchirent non-seulement l'épiderme, mais qu'ils rongent aussi les chairs.

On range dans cette classe ou dans ce troisiéme degré, 1°. Les escharrotiques proprement dits, qui détruisent les petits vaisseaux, de maniere que les sucs qu'ils contiennent s'en échappent, & la partie la plus subtile de ces sucs se dissipant, il se fait un épaississement de la plus grossiere, qui se desseche & forme ensuite une croute, & cette croute empêche l'évaporation des sucs qui sortent des vaisseaux rompus, & ces sucs croupissant sous ces croutes, contractent beaucoup d'acrimonie, & corrosion, facilitant son progrès, lui donne lieu de passer outre, & de tout détruire comme si le feu y avoit fait son impression.

2°. Tous les corps des végétaux, ani-

maux, & fossiles qui ont assez de force pour détruire les petits vaisseaux, en faire épancher le liquide, & en épaississant ses parties les plus déliées, les couvrir d'une croute.

C'est ainsi qu'agissent le vitriol, l'arsenic, l'eau forte, la pierre infernale, & d'autres caustiques semblables. Les Anciens ont mis dans ce rang les caustiques suivans, 1°. Le feu qui est le plus actif de tous les caustiques ; & c'est pour cela même que l'on appelle caustiques les médicamens qui agissent à peu près à la maniere du feu, qui sont,

1°. Les esprits acides fossiles, tirés du sel marin, du vitriol, du souffre, & distillés par l'action d'un feu très-violent.

2°. Les métaux dissous par ces esprits acides salins, réduits en cristaux, comme les cristaux de Soleil & de Lune, aussi-bien que les mercuriels.

3°. Les demi-métaux dissous dans ces mêmes esprits, comme la cadmie, l'antimoine, & d'autres semblables.

4°. Les esprits alkalins des animaux, que l'on a coutume de tirer de toutes les parties de l'animal à l'exception du chyle & du lait : car dans la distillation après l'eau, & le phelgme qui se séparent d'abord, le sel volatil monte, puis la liqueur

puante qui est l'esptit, & qui étant appliquée sur le corps, est un caustique très-prompt & très-actif,

5°. Les esprits acides pareillement tirés des animaux.

6°. Les sucs des végétaux les plus âcres, comme de la renoncule, de l'euphorbe, la laureole & semblables.

La deuxiéme espece de caustiques contient les septiques, qui causent aux chairs du corps vivant le même changement qu'a coutume de produire un air chaud & humide, auquel les chairs d'un cadavre peuvent être exposées, qui n'est autre chose qu'une grande putréfaction.

Car les humeurs d'un cadavre agitées par la force de la chaleur, entrent dans un mouvement considerable, & cette chaleur accompagnée d'humidité amolissant les fibres, dispose la voie de l'évaporation ; ce qui fait que les parties balsamiques aqueuses & les plus subtiles des humeurs se dissipent bien-tôt, après quoi le sel volatil très-âcre & très-fétide se met en évidence : d'où il arrive que ce qui reste de solide & de liquide, se convertit dans une masse putride toute dissoute; c'est à-dire, que le cadavre se corrompt absolument. L'arsenic cause la même putréfaction; quand on le méle avec

lès oignons rôtis, qui conservent encore de l'humidité ; ce que fait aussi le mercure sublimé aux corrosifs humides, farineux mêlés avec les cataplâmes.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. Tous les médicamens qui excitent la douleur, depuis le premier degré de titilation jusqu'à l'entiere destruction du sujet, ne différent que du plus au moins, en ce qu'ils opérent avec plus au moins de violence.

Deuxiéme Corollaire. Tous les caustiques, à l'exception du feu, n'agissent pas par leur propre vertu ; car si on les applique sur une peau dessechée, & qu'ils y restent sans être mûs, ils n'ont aucune action, mais s'ils sont joints à quelque liquide, dans un corps qui soit dans un mouvement continuel, ils font de grands effets ; ainsi la plus forte huile de vitriol congelée appliquée sur une partie séche, n'a pas la moindre efficace ; au lieu qu'étant mêlée avec les liquides du corps vivant, elle produit bientôt tous les effets qu'on en peut attendre.

II. PARTIE.

Des Médicamens qui agissent sur les fluides.

NOus avons dit, il y a déja du tems, que notre fluide se pouvoit considerer, ou par rapport à ses dernieres particules solides séparément prises, ou comme une masse qui est toute composée des mêmes particules. Si on en considere le fluide suivant la premiere idée qu'on s'en peut former, il peut souffrir quatre changemens. 1°. Chacune de ces particules peut augmenter son volume, ou le diminuer; 2°. Elle peut recevoir differentes figures; 3°. Elle peut être rendue plus ou moins solide; 4°. Elle peut se mouvoir d'une maniere ou d'une autre. Si on le considere selon la seconde idée, il peut agir selon un mouvement circulaire ou de projection plus prompt ou plus tardif.

CHAPITRE I.

Des atténuans & des dissolvans.

LES médicamens atténuans sont ceux qui sont propres à diminuer toutes les molécules du liquide ; & ils sont appellés en même-tems résolutifs, en ce que dissolvant les particules du même liquide qui étoient coagulées contre l'ordre de la nature, ils les rétablissent dans leur état naturel. Les uns & les autres agissent donc en faisant des divisions.

Or, la division ne peut se faire qu'en deux manieres ; sçavoir, 1°. Quand le corps qui divise se glisse dans les pores de celui qu'il doit diviser, & sépare ainsi ses particules les unes des autres. 2°. Par le froissement extérieur des differens corps.

La premiere maniere de division ne se fait que par des fluides, ou par ceux qui en ont le caractere ; la seconde a lieu dans tous les corps qui peuvent exciter du mouvement dans nos fluides. Mais il faut observer que la vertu des médicamens ne se doit pas seulement déterminer par la raison, mais aussi par l'experience,

de crainte de tomber dans les erreurs où tombent fréquemment ceux par exemple, à qui la grande fluidité de l'esprit de vin, fait croire qu'il est doué d'une vertu atténuante, au lieu qu'il coagule promptement le sang, comme on le sçait par expérience.

Tout cela ainsi supposé, les médicamens atténuans sont donc tous les corps naturels qui sont capables d'ôter aux particules le penchant qu'elles ont à se réunir : cette pente peut avoir deux causes, sçavoir, 1°. Ou la vertu attractrice des particules, dont chaque particule de la matiere semble être pourvûe, ce qui n'est pourtant pas encore assez connu, & n'a pas encore été jusqu'ici assez clairement expliqué. 2°. Ou d'une compression faite par quelque cause extérieure : comme il arrive à deux glaces de miroir très-exactement polies, qui étant justement posées l'une sur l'autre, sont réciproquement si bien comprimées par l'air qui les environne, que l'on ne peut le séparer sans leur faire une grande violence.

Dans cet exemple nous considererons l'effet que font les particules opposées les unes aux autres, comme un pur effet de la cause postérieure qui produit leur union, en sorte que la séparation des particules

ticules les unes d'avec les autres que l'on appelle atténuation, se fait simplement en détournant le poids qui les comprimoit: mais dans notre corps ce poids comprimant n'est autre chose que l'amas d'une grande quantité de liquide dans un lieu fort serré qui fait que les parties sont pressées les unes contre les autres.

Les meilleurs atténuans dans le cas dont il s'agit sont donc, 1°. Les évacuations, comme la saignée pour remplir les vaisseaux sanguins, la salivation, le flux excité des urines, le flux de ventre, & d'autres pareilles évacuations: car en ôtant une partie des fluides, la portion qui reste dans les vaisseaux se meut avec plus de liberté, & facilite l'entrée des autres atténuans.

Mais il est bon de remarquer, 1°. Que bien qu'une juste évacuation des vaisseaux sanguins contribue beaucoup à l'atténuation du sang, elle lui est pourtant nuisible quand elle est poussée trop loin; parce qu'alors les vaisseaux ne peuvent pas se contracter suffisamment pour pousser en avant le sang qu'ils contiennent: ce qui fait que le sang séjourne & se coagule.

2°. Tous les délayans sont encore des atténuans, qui par l'interposition de leurs particules séparent les corps les uns des autres.

Parmi ces derniers remedes l'eau tient le premier rang, étant le meilleur de tous les délayans.

2°. Tous les ſels alkalins doux & volatils, comme les eſprits de corne de cerf, de ſang humain, d'urine, ou tirés des parties des animaux.

3°. Tous les ſels alkalins fixes tirés des plantes par incineration qui ne ſont pas trop âcres ni corroſives.

4°. Tous les ſels volatils armoniacs qui ſont composés d'un ſel volatil, & d'un acide unis enſemble, de maniere cependan tque l'alkalin prédomine & non l'acide, parce qu'autrement il ſe feroit une coagulation.

5°. Tous les ſels volatils huileux combinés du ſel volatil & de l'huile.

6°. Tous les ſels foſſiles, comme le ſel marin, le nitre, le borax, & non les métalliques; car ceux-ci ſont épaiſſiſſans, parce qu'ils ſont composés d'une terre diſſoute dans les acides.

7°. Les ſavons artificiels, qui tous ſans exception diſſolvent & atténuent toujours, auſſi-bien que les ſaveurs naturelles des plantes, c'eſt-à-dire, leurs ſucs aromatiques.

8°. Les extraits de ces mêmes plantes, & enfin toutes ſortes de vins, pourvû

qu'ils ne ſoient pas dominés par l'acide.

9°. Il y a encore d'autres atténuans, ſçavoir tous ceux qui diminuent par le froiſſement des parties des liquides, ce qui peut ſe faire en deux manieres. 1°. Par l'augmentation du mouvement inteſtin des fluides. 2°. Par la force augmentée des ſolides. Et ce mouvement inteſtin des fluides eſt augmenté en quatre manieres.

1°. Par la chaleur, mais qui n'eſt pas à la verité d'un grand effet dans cette occaſion; parce que notre chaleur naturelle ne doit pas être regardée comme cauſe, mais comme un effet du broyement du liquide; & à l'égard de la chaleur artificielle, quand elle eſt violente, elle deſſeche les parties, & quand elle eſt foible, elle n'y cauſe aucun changement. Il n'y aura donc qu'une chaleur humide qui rehauſſe avec moderation, comme celle des bains & des fomentations, qui puiſſe être en cette occaſion d'un bon uſage. Cependant il arrive ſouvent que ces bains & ces fomentations, ſelon l'état des malades auſquels on les adminiſtre, coagulent plûtôt les humeurs qu'ils ne les atténuent.

2°. Par l'efferveſcence; mais cette efferveſcence, ſelon qu'elle eſt définie par

les Chimistes, qui prétendent que c'est un combat qui se fait entre des sels opposés au moyen d'une grande ferveur, ne peut pas se faire dans notre corps, non plus que celle qui se fait entre l'huile & les esprits acides, comme entre l'esprit de vin & l'esprit de nitre, ainsi que celle qui arrive entre les substances terreuses & les acides.

3°. Par la fermentation, qui ne peut aussi se faire dans nos corps, où les choses requises pour la fermentation ne se trouvent pas, ni même les effets qui en résultent; sçavoir la production des esprits ardens, puisqu'ils ne se trouvent jamais dans nos liquides.

4°. Par la putréfaction; mais comme elle ne se trouve que dans les liquides corrompus, ou du moins tout prêts à se corrompre, si elle se trouvoit dans notre corps. Enfin toutes ces quatre causes, à l'exception de la chaleur humide, ne contribuent en rien pour atténuer les liquides dans notre corps.

5°. Le mouvement des solides s'augmente en deux manieres, qui sont 1°. Par tout ce qui peut par une violence extérieure y exciter de grandes oscillations. 2°. Ou par les irritans intérieurs. C'est au premier moyen que l'on doit rappor-

ter les frictions qui comprimant & relâchant alternativement les vaisseaux en leur superficie, augmentent leurs froissemens & leurs mouvences.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. Il est donc évident que l'action des atténuans & des dissolvans ne peut être si aisément conçue & déterminée que quelques-uns se l'imaginent. On s'étonne souvent pourquoi une légere inflammation ne se dissipe qu'avec beaucoup de peine, & pourquoi le sang épanché & coagulé à l'occasion d'une contusion y est long-tems adhérent ; dont la raison est néanmoins, que les médicamens doivent plûtôt agir sur la partie affectée que sur tout le corps.

Mais d'où ces médicamens peuvent-ils prendre leur déterminaison vers cette partie ? Car supposons qu'un particulier a pris trois scrupules de sel volatil pour atténuer le sang coagulé en quelque partie du corps que ce soit, cette quantité de sel se mêle avec toute la masse du sang qui est au moins de trente livres : quelle sera donc la quantité de ce sel qui parviendra à la partie blessée selon les loix de la circulation ?

Deuxiéme Corollaire. Il eſt donc de la prudence du Medecin de prévenir plûtôt la coagulation du ſang, que de travailler à le diſſoudre lorſqu'il eſt coagulé.

CHAPITRE II.

Des incraſſans & des condenſans.

LE médicament incraſſant ou condenſant, eſt celui qui éloignant les particules les plus ſubtiles des liquides, raſſemble & réunit plus étroitement les plus groſſieres.

Il eſt conſtant par les experiences qui ont été faites en Angleterre, que les corps outre leurs particules ſolides, ont encore pluſieurs conduits qui peuvent phyſiquement paſſer pour des vuides qui réſiſtent au corps qui doit y entrer.

Il s'enſuit de là que le médicament incraſſant agit en diminuant ces conduits; ce qui arrive par la compreſſion des parties ſolides, qui fait que ces parties s'approchent de plus près les unes des autres: ce qui ne ſe peut faire que les parties les plus liquides & les plus ſubtiles ne ſoient chaſſées hors de leurs conduits.

Les médicamens incraſſans ſont, 1°. Toute chaleur aſſez violente, ſoit du feu, du ſoleil, ou cauſée par ſa friction; & ſon effet eſt de donner du mouvement aux liquides, & par conſequent d'augmenter leur froiſſement vers les vaiſſeaux; ce qui donne lieu à l'expulſion des parties les plus liquides, qui abandonnent ainſi les parties les plus groſſieres & les moins mobiles qui ſe coagulent.

Il n'y a donc aucun liquide dans notre corps qui ne s'épaiſſiſſe au feu; & par conſéquent la chaleur épaiſſit les liquides, & ſi elle les diſſout quelquefois, elle le fait agiſſant ſur les ſolides & en les irritant. Mais le feu n'atténue jamais immédiatement & par lui-même les fluides & ils ne s'épaiſſiſſent que lorſque ſon irritation eſt finie.

2°. Tous les mouvemens violens des muſcles ſont encore des incraſſans: car premierement ce mouvement augmente la ſéparation de Sanctorius, de plus il procure l'évacuation de la lymphe par la ſueur, & ce qui ne peut pas s'en échapper s'épaiſſit; ce mouvement atténue les humeurs, pourvû qu'il ne ſoit pas violent, ce qu'il fait en augmentant la vertu de contraction dans les nerfs, & en les excitant à agir plus fortement ſur les fluides.

Mais si le mouvement des muscles est trop violent, Hypocrate nous avertit que le sang se rôtit en quelque maniere ; ce qui produit le Causus. à moins qu'on ne prévienne ce symptôme, en bûvant beaucoup d'eau.

3°. Une autre espece de médicament incrassant, est un mouvement de circulation excessif, parce qu'il augmente les applications des particules du sang aux parois des vaisseaux ; car telle qu'est la vîtesse du fluide à la vîtesse des particules, l'application des particules l'est tout de même à l'égard des vaisseaux : de maniere que si la vîtesse du mouvement de projection est double, toutes choses étant d'ailleurs égales, la dérivation des particules vers les côtez du vaisseau sera aussi augmentée du double; & comme cette dérivation laterale est moindre que le cours direct du sang, les côtez n'admettront que les particules du sang les plus liquides en assez grande quantité : d'où il arrive que les particules qui coulent en ligne directe, s'épaissiront, & se rendront solides par la vertu vitale qui les poussera par derriere. Ce mouvement direct aténue aussi quelquefois le sang ; mais ce n'est qu'en bûvant beaucoup, afin que ce qui s'est perdu du liquide soit remplacé,

4°. Tout mouvement excrétoire beaucoup augmenté, eſt auſſi une maniere de remede incraſſant, parce que les parties les plus liquides ſortent hors du corps en trop grande quantité, comme il arrive dans les ſueurs exceſſives, dans les ſuperpurgations, dans le diabete, & autres ſemblables évacuations.

5°. Toute cauſe extérieure qui comprime les vaiſſeaux, devient un remede incraſſant, parce qu'elle chaſſe hors du corps les portions des humeurs les plus liquides, comme il paroît dans ceux qui entrent dans les mines où la preſſion de l'air eſt grande; car ils ſont d'abord ſaiſis de froid, parce que le paſſage du ſang à travers des plus petits vaiſſeaux eſt un peu empêché; bien-tôt après ils ont une ſueur qui n'eſt pas cauſée par la chaleur du lieu, comme on en eſt convaincu par le Thermométre, mais parce que le cœur conſerve ſa vertu pendant que la capacité des vaiſſeaux eſt diminuée; c'eſt pourquoi la même quantité de ſang paſſe dans les mêmes canaux qui ſont fort étrécis; ce qui augmente le mouvement & le broyement du ſang qui fournit une ſueur plus abondante.

6°. Il faut mettre au nombre des incraſſans tous les médicamens qui peuvent

augmenter ou exciter les précedens, comme ſont tous les irritans, les ſudorifiques, les émetiques & ſemblables, dont l'abus épaiſſit les liquides. C'eſt pour cela que les maladies qui dépendent de l'épaiſſeur des ſucs ont un mauvais ſuccès, ſi l'on employe les ſudorifiques au lieu des délayans.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. Tous les remedes qui épaiſſiſſent le ſang à un degré convenable fortifient notre corps, & le diſpoſent à vivre long-tems. Car lorſque le ſang n'a pas aſſez d'épaiſſeur, les liquides ſont dérivés en trop grande quantité dans les vaiſſeaux latéraux, & jettant le corps dans l'inanition, ſes forces périſſent, qui conſiſtent dans la grandeur des arteres & des veines dans leſquelles il coule une ſuffiſante quantité de ſang d'une conſiſtence aſſez ferme & aſſez épaiſſe, telle que l'on voit celle du ſang que l'on tire à des payſans & à des gens d'un rude travail.

Deuxiéme Corollaire. Quand le ſang eſt trop ſubtil, on peut en donnant aux muſcles un mouvement violent, l'épaiſſir & le rendre plus groſſier, comme on l'obſerve dans les Phtyſiques.

CHAPITRE III.

Des Médicamens qui produisent l'acrimonie.

NOus entendons par l'acrimonie une certaine figure d'un corps par laquelle il peut appliquer son caractere sur la petite surface d'un autre corps. Les corps âcres peuvent être d'une infinité de figures differentes ; ils peuvent être d'une figure cônique, pyramidale, ou de toute autre telle qu'elle soit ; ainsi une épée, un couteau, un plan incliné, un coin, ou d'autres semblables instrumens, sont des corps âcres.

Leur force ou plûtôt leur mouvement, comme celui de tous les autres corps, peut être consideré en deux manieres ; ou absolument, ou particulierement & spécifiquement. Le mouvement absolu des corps est celui qu'il tient de la vertu d'un autre corps qui est du même poids; le mouvement spécifique d'un corps est celui qui est pris de sa résistance considerée par rapport à son mouvement absolu.

Par exemple, supposons deux corps

dont l'un a un degré de peſanteur, & un degré de vîteſſe, & que l'autre ait deux degrez de peſanteur & autant de vîteſſe ; le mouvement abſolu du premier ſera au mouvement abſolu du ſecond comme la vîteſſe du premier par rapport à ſon poids à la vîteſſe du ſecond par rapport à ſon poids, c'eſt-à-dire, comme d'un à quatre.

Si nous ſuppoſons après cela que ces corps dans une autre réſiſtance ſoient frappés, de maniere que la réſiſtance que le ſecond rencontre, ſoit quatre fois plus conſiderable que celle qui s'eſt oppoſée au premier, leurs mouvemens ſpécifiques ſeront égaux ; que ſi la réſiſtance du ſecond corps excéde encore de beaucoup celle du premier, pour lors le mouvement ſpécifique du premier prévaudra ſur le mouvement ſpécifique du ſecond.

De là vient que moins la ſurface contre laquelle une particule âcre heurte fortement, a de réſiſtance, & que plus cette particule a de poids & de vîteſſe, & plus ſon effet eſt conſiderable. Tout corps naturellement doux peut devenir âcre, & réciproquement tout corps âcre peut être adouci ; mais il peut y avoir dans notre corps deux ſortes d'âcres, ou qui y ſont nés tels, ou qui y ſont apportés d'ailleurs.

Les corps doux deviennent âcres en deux manieres, 1°. En changeant de figure; 2°. En éloignant les enveloppes dans lesquelles ils sont embarassés. Dans l'état de santé, il n'y a presque pas chez nous de corps âcres ; car s'il y en a quelques-uns, ils sont aussi-tôt chassés hors du corps, comme la bile & l'urine. Il n'y a donc point de corps âcres engendrés chez nous à l'exception de ces deux-là : car la partie aqueuse de nos humeurs qui compose chez nous la plus grande partie de nos liquides, ne devient jamais âcre, comme on peut l'inferer de la distilation du sang.

Les parties terrestres ne se convertissent presque jamais en acrimonie, du moins on n'en a point jusqu'à présent d'experience. Il s'engendre quelquefois des particules âcres dans le calcul ; mais ce sont des parties salines qui sont mêlées avec les terrestres : c'est donc en d'autres parties qu'il faut chercher la source des âcretez.

L'huile dont nous usons, est une matiere très-douce par elle-même, puisqu'elle adoucit les plaies lorsque l'on en fait injection : cependant elle contracte aisément de l'acrimonie : car lorsqu'il arrive à quelqu'un d'avaler beaucoup d'hui-

le, il rend bien-tôt des rots fort puans ; & l'huile ſe convertit bien-tôt dans une ſubſtance très-âcre, capable d'ulcerer & de brûler les os.

Les ſels ſont auſſi très-âcres, s'ils ſont froiſſés par un grand mouvement, & alterés par la chaleur ; & ils deviennent âcres par trois cauſes. 1°. Tout ce qui augmente la vîteſſe du ſang, & conſequemment ſon froiſſement, eſt très-propre à produire chez nous des ſels âcres. 2°. Tout ce qui atténue les liquides, engendre ſouvent des ſels âcres ; car il ſe fait par là une multiplication d'angles, d'où dépend l'acrimonie : 3°. Toute ſorte de réſolution de quelque maniere qu'elle ſe faſſe, produit le même effet, parce que toutes les parties qui s'étoient accrues, étant diſſoutes, n'étant plus un aſſemblage globuleux, croiſſent dans toutes leurs dimenſions.

L'acrimonie s'engendre auſſi chez nous de la putréfaction qui réſulte du ſéjour des humeurs : car par la chaleur & par le mouvement des vaiſſeaux voiſins l'humeur qui ſéjourne eſt agitée, d'où vient le changement de la figure de ſes particules.

Trois sortes d'âcreté dans le corps.

Il s'engendre chez nous trois sortes d'âcreté, 1°. Une âcreté acide qui provient du séjour des alimens tirés des végétaux, qui venant à s'arrêter long-tems dans l'estomach, deviennent très-âcres, à moins qu'ils ne soient joints à d'autres nourritures tirées des animaux : cependant le lait quoiqu'il vienne des animaux, en doit être excepté, parce qu'il ne laisse pas de s'aigrir très-souvent dans l'estomach.

2°. Il s'y engendre un âcre huileux, puisque si tous les liquides de notre corps sont exposés à une chaleur qui soit égale à notre chaleur naturelle, ils se dissolvent & contractent une grande puanteur, c'est à-dire qu'ils se pourrissent; & cette putréfaction procede du sel volatil & de l'huile : car si l'on distile ensuite le sel & l'huile, ce qui reste est insipide & sans odeur, & si l'huile est séparée du sel, elle n'a plus de mauvaise odeur : ce qui fait voir que l'huile n'emprunte sa mauvaise odeur que du sel, qui doit pourtant être dissout pour exciter une mauvaise odeur.

3°. Il s'engendre encore chez nous un âcre alkalin ; or, les âcres qui sont

apportés du dehors dans notre corps ſont differens, comme les foſſiles, & les mineraux, qui entrent dans le corps avec toutes leurs forces, ne ſont pas facilement changés, comme le ſel gemme, le borax, l'armoniac des Anciens, le vitriol, le nitre, tous les ſels métaliques. Les ſubſtances terreuſes ſont auſſi de ce nombre, comme l'alun, ou ceux auſquels on donne fauſſement le nom d'huiles, comme l'huile de pétrole.

Les acides âcres qui ſont ou volatils ou naturels, comme les ſucs de tous les fruits d'Eté; ſçavoir, des ceriſes, des pommes, & d'autres ſemblables, ou bien ils ſont fabriqués par l'art, ſçavoir par la fermentation; comme le mouſt dont on fait du vin, & du vin du vinaigre; ces ſortes d'âcres ſont très-legers, mais les fixes ſont plus peſans, & par conſequent plus âcres; parce que plus l'acide eſt peſant, & plus il eſt acide, comme on le voit par le vinaigre & l'huile de vitriol, car le poids du premier eſt à l'égard du ſecond comme d'un à trois.

Les acides fixes ſont tous les ſels foſſiles quand ils ſont rendus liquides, comme l'huile de vitriol & d'autres de même qualité. Les alkalins âcres qui ſont ou volatils ou fixes, & qui ſont mêlés avec des

des terrestreités. Les volatils ne contiennent point d'eau, ce qui rend les fixes plus âcres, parce qu'ils sont plus pesans.

Les corps âcres & huileux qui sont tirés ou par expression ou par distilation : les premiers sont toujours fort doux par eux-mêmes, & ce n'est qu'avec le tems qu'ils deviennent âcres. Les derniers sont presque tous âcres, & s'ils ne sont pas digerés dans notre corps, ou que le principe de vie ne les ait pas adoucis, ils contractent une extrême âcreté, ensorte qu'ils sont aussi brûlans que le feu même ; & sont en même tems âcres & tenaces ; cela doit s'entendre des spiritueux, comme sont tous les esprits fermentés qui sont très-âcres, comme on le voit dans l'esprit de vin.

Les sels tirés des végétaux sont ou essentiels, comme le miel, la manne, le sucre; ou artificiels, qui sont tirés des sucs des plantes qui ont acquis leur maturité & qui sont succulentes, par expression, ou qui sont épaissis par la chaleur ; au lieu que le froid les change en cristaux que l'eau peut dissoudre ; & tous ces sels sont les moins actifs, ou ils se développent par la fermentation, comme le tartre, qui après la dépuration du vin se trouve adhérent aux côtez du vaisseau.

Tous les âcres aromatiques qui abondent en huile & en ſel unis enſemble, ſont tous chauds, odorans, & d'un goût âcre, comme le poivre, le gingembre, l'oignon, l'ail, la canelle, la caſſe odorante, le gérofle, la noix muſcade, le cardamome, le galanga, le macis, nos aromates d'Europe, qui agiſſent tous par irritation, & s'ils ſont pris en trop forte doſe, ils brûlent l'eſtomach & les autres viſceres. Enfin tous le médicamens qui cauſent de la douleur, dont on a parlé dans le Chapitre des diſſolvans.

CHAPITRE IV.

Des adouciſſans.

LEs adouciſſans ſont ceux qui émouſſent les particules âcres de nos humeurs, non pas en changeant leur figure, mais en les enveloppant, & en les enfermant, pour ainſi dire, dans une boëte: ainſi quand un étui ou une gaiſne contient des aiguilles, un couteau, & d'autres inſtrumens piquans ou tranchans, on peut dire en quelque façon qu'elle adoucit leur âcreté.

Ces remedes adouciſſans ſont généraux,

ou particuliers & ſpécifiques. Les généraux ſont ceux qui enveloppent également tous les corps âcres de quelque nature qu'ils ſoient ; les particuliers & ſpécifiques, ſont ceux qui n'agiſſent que ſur une eſpece d'acrimonie particuliere.

Pluſieurs Claſſes d'adouciſſans.

Les claſſes des adouciſſans généraux ſont,

1°. Tous les huileux qui ſont de quatre ſortes, 1°. Les huiles nouvellement tirées par expreſſion des ſemences farineuſes qui ſont parvenues à leur maturité : comme les huiles que l'on tire des amendes, des avelines, des quatre ſemences froides, grandes ou petites, des ſemences de pavot, & d'autres ſemblables.

2°. Toutes les infuſions aqueuſes des légumes farineux que l'on réduit en mucilages viſqueux & tenaces, comme des ſemences d'hipericon, de lys blancs, de ſolanum, de violiers, de tréfle odorant, de bouillon blanc, des ſemences de coings.

3°. L'huile diſtilée de cire qui eſt la ſeule exempte d'âcreté.

4°. Les huiles naturelles tirées des animaux, comme le beurre nouveau, la crê-

me de lait, les graiſſes, & ſur-tout la moëlle des animaux, les graiſſes qui ſont autour des os, & principalement celle qui s'amaſſe autour du meſentere & des reins; celles des poules, des canards & des oyes.

Ces adouciſſans ſont de très-bon uſage, lorſque l'on a des ſignes d'une grande âcreté dans les humeurs; les poiſons même les plus actifs peuvent être énervés par ces remedes: on les donne intérieurement & avec beaucoup de ſuccès lorſque le ſang eſt tout rempli de particules âcres: ainſi quoiqu'un malade attaqué du plus fâcheux ſcorbut ſoit très-languiſſant, s'il continue de prendre à jeûn pendant un certain tems, de la crême de lait, du nouveau beurre, ſur-tout de la moëlle des animaux, qui eſt le meilleur remede, il ſera guéri de ſa maladie comme par une eſpece de miracle.

La même moëlle contribue auſſi beaucoup à ſoulager ceux dont les os ſont ſi ſecs qu'ils ne peuvent ſe mouvoir ſans faire du bruit. Ceux qui ont cette goute vague qu'on nomme Rhumatiſme, tirent auſſi un grand ſecours de prendre tous les matins deux onces d'huile de lin.

2°. Toutes plantes-inſipides ſans odeur, qui ſont parvenues à leur maturité, dont

on ne peut tirer d'huile, ſoit en forme d'émulſion, d'infuſion, de décoction ou réduite en pâte; qui ne peut ſouffrir les huiles crues de la premiere claſſe, qu'ils uſent de celles ci, parce qu'elles contiennent des parties huileuſes qui ſont cachées & enveloppées, leſquelles opérent en partie à raiſon de leur qualité gluante & viſqueuſe, qui embaraſſe les âcretez de notre corps, & en partie à raiſon de leur huile.

Il faut mettre dans cette claſſe les décoctions d'althea, & de bourache, de mauve, de toutes les eſpeces de gramen, de blanche urſine, mercurielle, pariétaire, violiers, bouillon blanc, lys blancs, concombres, courges, melons, citrouilles, pavot, nymphea, conſoude, ſemences de coings, & ſucs de fraizier: toutes les préparations de ces plantes ſont adouciſſantes, & on les peut employer indifferemment & ſans choix; ainſi la phtyſie eſt guérie par le ſeul uſage de la laitue.

Il faut pourtant obſerver que les médicamens de cette deuxiéme claſſe n'ont pas d'effet, lorſque l'âcre eſt viſqueux & épaiſſi, mais ils ont un bon ſuccès dans les acrimonies chaudes; c'eſt ce qui a porté les Anciens à preſcrire contre les poiſons, les laitues, les mauves, les concombres, &c.

3°. Toutes les ſemences dont on peut tirer de l'huile, & dont on peut faire des cataplâmes & des émulſions, comme ſont les amendes, les piſtaches, l'orge, l'avoine, le froment, le ſeigle, le ris, le millet, les noix, les avelines, les ſemences de courges, de melons, de concombres, de citrouilles, de lys, de nymphea, de lin, & le reſte.

4°. Les gommes viſqueuſes & inſipides, comme celle de l'adagan, de ceriſier, de pommier, de poirier, &c. diſſoutes dans l'eau; car elles produiſent de très-bons effets, & guériſſent les urines ſanglantes dans la petite verole.

Toutes les parties des animaux qui jouiſſent d'une bonne ſanté, & qui ſont coagulées, à l'exception de la bile & de l'urine, ſont des médicamens adouciſſans, parce qu'on peut les appliquer ſur les yeux & ſur les plaies, ſans qu'elles cauſent aucun ſentiment de douleur. Ainſi toutes les parties gluantes que fourniſſent les animaux après leur coction, peuvent ſervir de remede, parce que leurs œufs, leurs chairs & toutes leurs parties ſolides, hors la graiſſe, peuvent ſe convertir en gelée.

Or, ces gelées ne ſont autre choſe que le ſuc nourricier exprimé des parties ſo-

lides par la coction, comme on le voit par la corne de cerf: car il n'en reste après la coction que la tête morte; ensorte que la chair cuite jusqu'à la consomption de l'humide étant distilée, ne fournit rien qu'une huile empireumatique. Les décoctions & les gélées des tendons des membranes, des intestins, des visceres, sont des adoucissans: c'est pour cela qu'un grand nombre de maladies causées par l'acrimonie des humeurs, sont guéries par l'usage de ces sortes de bouillons.

Plusieurs Classes d'adoucissans spécifiques.

Les classes des adoucissans spécifiques, sont 1°. Tous les absorbans qu'on nomme des terrestreités, dont quelques-uns à cause de leur figure, doivent pourtant être estimés capables de blesser & de causer des plaies; cependant ils adoucissent, en ce que se joignant à un acide acrimonieux, ils l'énervent en l'absorbant; ainsi la limaille d'acier, quoiqu'érissée de pointes âcres, ne laisse pas d'affoiblir l'huile de vitriol.

Les yeux d'écrevisses, les coquilles calcinées, les coraux, les perles, toutes les coquilles qui renferment des animaux; toutes sortes d'os de poissons, la nacre

de perles, toutes les chaux qui réſultent des parties des animaux qui ont été brûlées : toutes ces matieres abſorbent les acides, & leur étant jointes elles conſtituent un troiſiéme corps qui ſe trouve fort adouci.

Il faut ranger ſous cette claſſe certaines eſpeces de pierres, comme la pierre de bezoard, la pierre hyſtérique; nommée autrement pierre de pore, qui étant d'ailleurs inſipides, n'ont d'autre vertu que d'adoucir; mais ſi elles ont quelque goût, elles peuvent en ce cas agir d'une autre maniere; ainſi la pierre hyſterique qui eſt naturellement ſavoneuſe, agit en irritant, ſans avoir rien en elle qui la faſſe differer des autres irritans.

Les acides ſont encore abſorbés par toutes les terres naturelles, comme ſont l'argile, toutes les eſpeces de craies, le bol d'armenie, & d'autres ſemblables. Certaines chaux des métaux produiſent le même effet, ainſi que leurs marcaſſites, auſſi-bien que l'acier, le plomb, & l'étain réduits en poudre : on les applique ſur les acides, & les venins les plus âcres & les plus pernicieux peuvent être adoucis; ainſi le mercure ſublimé bien broyé avec la limaille d'acier perd toute ſa force, & ne peut plus nuire, ainſi le vitriol raſſaſié d'acier

d'acier devient un remede innocent. Ainsi la pierre infernale jointe à la limaille d'acier ou à quelqu'autre semblable, perd sa vertu caustique, & même en la pilant simplement avec des yeux d'écrevisses

Tous les acides par rapport aux alkalis, sont des adoucissans quoiqu'en les considerant en eux-mêmes, ils ayent une âcreté très-considerable : tels sont,

1°. Les sucs récemment exprimés de fruits mûrs & acides, comme sont les cerises, les nefles, les raisins, les poires, les pommes, les groseilles, les mûres, & d'autres semblables, qui sont d'excellens remedes dans les maladies où l'alkali domine, comme dans la peste, la petite verole, la rougeole, les fievres ardentes, &c.

2°. Le petit lait qui tend à s'aigrir, le lait de beurre, le lait même qui tend à l'aigreur, tout cela absorbe les alkalis, tant fixes que volatils : aussi Tulpius a t'il observé qu'une diarrhée toute fâcheuse causée par l'alkali d'une bile prédominante, fut guérie par le seul lait de beurre : & il a pareillement observé qu'une fievre tierce avoit éte guérie par la boisson fréquente du même lait.

3°. Tous les fermens acides tirés des fruits d'Eté, ou des substances farineu-

ſes que l'on nomme des aigres, diſſolvent plûtôt les humeurs qu'ils ne les coagulent ; ce qui fait que les vins de Moſelle & du Rhin ſont très-convenables dans toutes les maladies qui ſont accompagnées d'une grande ſoif, & produites par une bile très-viciée, pourvû que l'on y ajoute un tant ſoit peu d'eſprit de ſel armoniac.

Les acides diſtilés & fermentés, auſſi-bien que le tartre cru qui eſt un aigre ſec, ont ici leur place ; il y faut auſſi admettre les pultes qui ont reſté pendant quelques jours dans un lieu chaud, & qui tirent à l'aigreur.

4°. Tous les acides tirés des foſſiles les plus peſans, qui abſorbent beaucoup l'alkali, mais qui lui font avant de l'abſorber une éroſion conſiderable. Ils ſont ou naturels ou artificiels, 1°. Naturels, comme l'huile de petrole, 2o. Artificiels rendus tels par la diſtilation, comme l'eſprit de ſel marin, celui de ſouffre, de vitriol. Ces eſprits raſſaſiés d'alkali, adouciſſent le corps où ils ſe trouvent, comme on le voit au tartre vitriolé.

3o. Tous les alkalis par rapport aux acides. On entend communément par les alkalis trois ſortes de ſels, ſçavoir, 1°. Tous les ſels fixes tirés des cendres des végétaux ; qui ſont tous très-corroſifs,

mais fort opposés aux acides, & après le combat qui se fait entr'eux, ils font un corps très-adouci. 2°. Tous les sels volatils tirés par distilation des végétaux après leur putréfaction. 3°. Les sels alkalins volatils tirés des animaux par distilation, que l'on appelle urineux. Toutes les parties corrompues des animaux fournissent cette sorte de sel fétide alkalin.

4°. Tous les esprits ardens par rapport aux acides : ainsi l'alchool du vin joint à un esprit acide, comme ceux du nitre ou du vitriol ou du sel, ou digeré avec l'eau forte, ou distilé, détruit toute leur acidité.

Toutes ces choses bien réflêchies, il est aisé de juger quels sont les antidotes des Méchaniciens ou des Chimistes propres à combattre les venins, par où nous entendons tous ceux qui produisent leurs effets par leur figure & par leur mouvement, comme sont les verres, les cristaux, & les métaux pilées, dont on compose les antidotes qui sont propres à embarasser ces poisons ; mais il y a d'autres venins qui agissent par coagulation, dont on parlera dans la suite.

CHAPITRE V.

Des Médicamens qui changent les corps.

CEs médicamens qui changent les corps, ſont ceux par leſquels les figures des particules qui compoſent les fluides, ſont tellement changées, qu'elles en deviennent plus ou moins propres à leur cauſer des ponctions ou des irritations. On eſtime que ces remedes ſont en grand nombre, quoiqu'il y en ait très peu : & en effet le broyement des ſolides ſur les fluides qu'ils contiennent, ſemble être la ſeule cauſe efficiente & immédiate du changement de figure qui arrive aux particules de ces fluides. Car les changemens qui pourroient arriver aux fluides par l'effervescence, ou par la fermentation, comme on l'a déja dit, n'ont pas lieu dans notre corps.

1°. Par le broyement les particules les plus viſqueuſes, les plus groſſieres, & les moins mobiles ſont frappées par les pointes des autres parties ; d'où il arrive que les particules les plus roides, ſont confondues avec les plus flexibles. On conçoit par là pour quelle raiſon les ſels introduits dans les corps, ſont tellement

changés, qu'ils perdent toute leur âcreté après vingt-quatre heures.

2°. Les parties les plus flexibles sont celles qui sont plus aisément changées, parce qu'elles ont plus de surface & moins de solidité, & elles font par conséquent moins de résistance; d'où il s'ensuit que les particules qui ont des angles sont facilement changées, car les angles seront écornés, & ces particules d'anguleuses qu'elles étoient, deviennent mousseuses & globuleuses. Or, ce broyement varie selon la differente vîtesse de la circulation des fluides dans notre corps, de sorte que changer les fluides, c'est changer le degré de vîtesse de la circulation.

Il s'agit présentement de sçavoir quel degré de vîtesse peut suffire pour produire ces differens changemens. Pour résoudre cette difficulté, supposons qu'un particulier a pris differentes sortes d'alimens & de boissons, comme des chairs salées, des acides, & le reste. Si le mouvement circulaire est régulier, il adoucira ce fratras de nourritures & les rendra salubres; mais si ce mouvement est augmenté par la fiévre, ou par quelque cause que ce soit, il se formera de ces alimens une masse grossiere, dépravée & tendante à la putréfaction.

Conclusion.

NOUS concluons de là, 1° Qu'un mouvement circulaire doux & égal adoucit toutes choses; 2°. Qu'un moindre mouvement convertit les fluides, & sur tout le chile, dans une matiere acide, ce qui fait que les maladies des femmes & des enfans qui sont phlegmatiques, sont produites par l'acide, & que ces malades sont soulagés par les volatils, les chalibez, & les absorbans. 3°. Que la vîtesse du mouvement étant augmentée, toutes les particules des fluides contractent une certaine âcreté que l'on appelle alkaline & volatile.

CHAPITRE VI.

Des Délayans.

LES délayans sont ceux qui étant mêlés avec les fluides augmentent encore leur fluidité, sans néanmoins leur causer aucun changement.

On appelle fluide cette masse dont les moindres particules sont continues les unes à l'égard des autres, & peuvent pour-

tant se séparer avec beaucoup de facilité. Rendre un corps plus fluide, c'est donc faire ensorte que sans agir avec plus de force, ses particules puissent se séparer avec plus de facilité.

Cela peut cependant se faire en deux manieres, sçavoir, 1°. En divisant chaque particule en de plus deliées; maniere qui n'est pas praticable. 2°. En les délayant, ou en y joignant quelqu'autre chose qui doit avoir les conditions suivantes, 1°. Que tout ce qui doit être délayé soit fluide; 2°. Qu'il soit plus fluide que l'humeur qu'il doit délayer; 3°. Qu'aprés son mélange, il conserve sa qualité de fluide.

Un corps pourvû de ces trois conditions, à l'exception de l'eau, ne se trouve point dans la nature. On dit que le vin est un délayant; mais sa vertu délayante dépend de sa qualité aqueuse qui se trouve jointe à sa vertu irritante; les huiles rendent plûtôt une masse impénétrable que de la délayer; les esprits fermentés coagulent souvent une masse, loin de la dissoudre; les sels qui sont solides, n'ont pas conséquemment les conditions requises aux délayans, mais ils peuvent bien atténuer les particules en les irritant; les terrestreités qui sont solides ne sont

pas délayantes. Ainsi lorsque l'on a besoin d'un délayant, il faut à coup sûr se servir de l'eau.

Premier Theoreme.

L'EAU aidée par la chaleur est plus délayante, ainsi l'eau chaude est un très-excellent délayant.

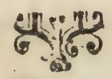
Deuxiéme Theoreme.

LES particules salines augmentent beaucoup l'action de l'eau chaude par leur irritation; de maniere que si nous joignons à l'eau de sel marin, le polycreste, le sel armoniac, ou le borax, nous aurons un parfaitement bon délayant.

Troisiéme Theoreme.

LE mouvement de la respiration augmenté, & même le volontaire, sont d'un grand secours : de sorte que lorsque l'on a besoin d'un prompt délayant, comme dans l'état de plénitude & dans la peripneumonie, ou d'autres cas semblables, il faut que les malades forcent leur respiration autant qu'ils peuvent; parce qu'outre l'effet propre du poulmon qu'ils pro-

curent par cette action redoublée, qui est l'atténuation des humeurs, l'estomach & les intestins se trouvent aussi comprimés par cette action réiterée; ce qui fait que le délayant aqueux qu'ils contiennent en sort plûtôt, & passe plus promptement dans les vaisseaux lactés; & le conduit du chile se trouvant successivement plus fortement comprimé, le cours de la liqueur est conséquemment avancé dans ce canal. C'est par la même raison que le mouvement des muscles augmente le trajet des liquides dans toute l'habitude; ce qui est d'un grand secours dans les maladies chroniques, où il est certain que les liquides sont épaissis; & si ceux qui sont attaqués de ces maladies, marchent beaucoup, dansent, sautent, courent, & font de violens exercices, & boivent en même-tems beaucoup d'eau, ils s'en trouveront beaucoup mieux, ainsi qu'ils feront montant à cheval, souffrant les secousses des chariots les plus rudes, & de semblables agitations.



CHAPITRE VII.

Des Coagulans.

LEs médicamens coagulans ſont ceux qui changent les parties qui compoſent le fluide dans une maſſe ſerrée & compacte, en ſorte que pluſieurs particules ſoient mûes ſous une même ſurface : ce qui peut ſe faire en deux manieres, 1°. En expulſant les particules les plus fluides qui ſe trouvent entre les parties du même corps. 2°. En uniſſant entr'elles les particules fluides, & en interpoſant entre ces particules quelque choſe de plus ſolide & de plus liant ; en ſorte que les plus groſſes maſſes s'échappent, & ne ſoient plus en état de continuer leur cours. Les drogues qui coagulent le ſang de cette maniere, ſont toujours pernicieuſes, & il n'eſt preſque pas permis de les donner intérieurement ſans qu'elles cauſent la mort aux malades.

Diverſes Claſſes des Coagulans.

LES claſſes des médicamens qui coagulent nos fluides de la premiere ma-

niere, sont de deux sortes, 1°. Les exprimans ou expulsifs proprement dits, 2°. Les absorbans qui admettent dans leurs porositez les particules intermédiaires les plus fluides de tout le liquide; ce qui fait que le reste du liquide devient plus épais. Les premiers de ces médicamens diminuent la quantité de nos humeurs, & les derniers l'augmentent; mais ces derniers n'opérent pas si aisément sur nos humeurs que quelques-uns se l'imaginent: car ils ne peuvent pénétrer les alimens laiteux.

Premiere Classe des coagulans.

Les coagulans de la premiere classe sont parmi les végétaux tous ceux qui étant mêlés avec le vitriol de Mars, donnent au liquide une teinture noire très-désagréable à la vûe; comme par exemple la noix de Galle, qui, mêlée avec nos liquides, comme avec du lait, du blanc d'œuf, de la salive, les coagule, ainsi que le suc de roses rouges nouvellement exprimé, & presque tous les sucs avant leur maturité, les noix & principalement leurs écorces, l'écorce & les fleurs de grenadier, les sucs récens d'acacia, de néfles, de verjus, de groseilles, de coings,

& plusieurs autres semblables étant retenus dans la bouche, coagulent la salive ; & s'ils se mêlent avec le sang dans cet état, & que l'on en fasse injection dans les veines, ils le coagulent, & forment des polypes dans le cœur & dans l'artere du poulmon : quelques-uns de ces sucs dans leur maturité, ne laissent pourtant pas d'atténuer un peu le sang.

2°. Les esprits acides fermentés, surtout ceux qui ont leurs forces très-concentrées, c'est-à-dire, qui sont parvenus à une extrême acidité : car les simples acides, comme le simple vinaigre, ne coagulent pas, mais sont plus propres à délayer.

3°. Tous les esprits fermentés & ardens portés à cette derniere subtilité qui les fait nommer alkool, & qui peuvent s'enflammer comme la poudre à canon, se peuvent tirer de tous les végétaux par la fermentation qui les rend d'abord vineux, plus les change en vinaigre ; car si on les distile avant qu'ils ayent contracté de l'acidité, il se fait un esprit inflammable qui coagule la salive : ce qui fait voir que c'est bien mal à propos que de certains Praticiens mal instruits, ordonnent ces sortes d'esprits quand les humeurs sont trop tenaces.

Parmi les fossiles, l'on a pour coagulans, 1°. Les sels vitrioliques, comme sont les vitriols de Mars, de plomb, de lune, de cuivre, de mercure ; & l'alun ou le mercure sublimé, s'ils sont donnés en si petite quantité qu'ils ne fassent qu'irriter sans dissoudre les parties : ainsi la pierre infernale en très-petite quantité, coagule, & dissout étant employée en plus grande quantité.

2°. Tous les esprits acides que l'on tire des fossiles par l'action d'un feu violent, comme l'esprit de souffre, lequel étant apéritif n'est pourtant tel qu'en irritant les solides ; mais on le considere ici comme agissant immédiatement sur les liquides, & il coagule quand on l'y joint : l'esprit de sel produit le même effet, ainsi que les esprits des sels gemme, marin, de vitriol, de nitre, d'eau-forte & d'alun ; & l'esprit de nitre ainsi que l'eau forte, sont les plus forts coagulans.

Tous les esprits ont sur nous une double action. 1°. Ils agissent sur les solides & les fortifient, c'est-à-dire, qu'ils les excitent à se contracter en les irritant ; ce qui est cause qu'ils résistent à une plus forte distension, & par conséquent à une action du cœur plus vigoureuse ; ce qui augmente leur mouvement réciproque,

& leur action ſur nos liquides en devient plus conſiderable ; d'où s'enſuit l'atténuation des liquides, la diſſipation de leurs particules les plus ſubtiles, & enfin la coagulation des plus groſſieres.

2°. Ces eſprits étant mêlés avec nos liquides dans une quantité ſuffiſante, ils les coagulent d'abord ; & nous voyons par là comment un même médicament peut être tout enſemble & diſſolvant & coagulant.

Deuxiéme Claſſe des Coagulans.

DANS la ſeconde claſſe des coagulans conſiderés comme abſorbans, il faut mettre, 1°. Toutes les terres naturelles brûlées, & qui étoient graſſes auparavant, comme le bol, la craie, toutes les terres à potier, les terres argilleuſes, qui plus elles ſont brûlées & ſubtiles, & plus elles ſont abſorbantes.

2°. Tous les coquillages réduits en cendres par la force de l'eau, comme la chaux, les coquilles brûlées, les pattes d'écreviſſes, les huitres, les coraux, la nacre de perles.

3°. Toutes les parties ſolides & fluides des animaux brûlées, comme leurs os leurs cornes, leurs chairs, leurs membra-

nes, qui étant réduites en cendres ſont coagulantes & ſtytiques, comme le foie, le bec, & le ſang brûlés, & généralement tout ce qui peut ſe réduire en cendres ſans goût.

4°. Les chaux des métaux, qui ſont conſumés par un feu violent ; comme le colcothar de vitriol, qui étant tenu dans la bouche épaiſſit la ſalive, & comme le vitriol de Mars, lequel après avoir ſouffert le feu de reverbere, étant appliqué ſur le ſang, le rend dur comme une pierre.

CHAPITRE VIII.

Des Médicamens qui donnent du mouvement.

ON peut conſiderer dans notre corps deux ſortes de mouvement, 1°. Le mouvement inteſtin des particules, pour lequel nous ne nous intereſſons pas beaucoup ici. 2°. Celui par lequel nos fluides coulent ſans ceſſe dans nos vaiſſeaux durant tout le cours de notre vie. De maniere que les médicamens qui excitent le mouvement feront ceux qui accelerent le mouvement de nos liquides dans leurs vaiſſeaux. Pour hâter le mouvement cir-

culaire du fluide, quatre conditions sont requises.

1°. La forte action du cœur sur le fluide, d'où dépend le principe du mouvement : cependant comme cette action n'est pas connue mais interrompue, pour que le mouvement ne périsse pas, il faut, 2°. La contraction des arteres, laquelle étant posée, il faut, 3°. La fludité de la matiere qui doit couler dans les vaisseaux, qui n'est autre chose que l'écartement facile des parties du fluide les unes à l'égard des autres sans une notable résistance : Il faut 4°. La flexibilité & la liberté des vaisseaux, c'est-à dire, très-peu de résistance vers leurs extrêmitez, afin qu'ils se puissent dilater & détendre avec toute la liberté possible.

Ainsi tout ce qui est capable d'augmenter les forces du cœur & des arteres, la fluidité du liquide, ou la flexibilité des vaisseaux, est en même tems capable de donner du mouvement, & sur-tout ce qui peut augmenter les forces du cœur : par ce qu'en augmentant le mouvement de ce viscere, on augmente aussi la secrétion des humeurs, & particulierement celle du liquide des nerfs, qui influant sur le cœur avec plus d'abondance, lui donne de nouvelles forces, qui ne peuvent

vent manquer encore de donner vigueur à la circulation ſang & d'en avancer le progrès.

Trois Claſſes de Médicamens propres à donner du mouvement.

Premiere Classe.

La premiere de ces claſſes comprend 1°. Les irritans de toute eſpece, qui affectant les nerfs, excitent une ſécretion d'eſprit plus abondante, & avancent ainſi beaucoup leur diſtribution & leur progrès; ce qui augmente la force du cœur, en ſorte que dans les maladies de langueur où le mouvement circulaire s'affoiblit, dans les apoplexies & d'autres maladies ſemblables, l'on a coutume d'irriter les nerfs par des odeurs déſagréables, ou en tirant ſoudainement les poils.

2°. Tous les irritans relâchans, c'eſt-à-dire, tous ceux qui rendent les vaiſſeaux flexibles & propres à admettre aiſément les fluides, que nous avons déja déſignés. 3°. Tous les remedes qui atténuent le ſang dont nous avons auſſi parlé. 4°. Tous ceux qui donnent de l'acrimonie aux liquides dont nous nous ſommes pareillement expliqués. 5°. Tous les délayans,

ſur leſquels nous nous ſommes auſſi fort étendus.

Deuxiéme Claſſe.

La ſeconde claſſe contient tous les remedes qui hâtent le mouvement du ſang dans les veines, entre leſquels la compreſſion des veines tient le premier rang. Cette compreſſion peut ſe faire en deux manieres, 1°. En frottant les parties depuis leurs extrémitez vers le cœur. Les bains peuvent auſſi tenir leur rang. 2°. En remuant beaucoup les muſcles. Ce remede a plus de ſuccès contre l'hydropiſie, la paſſion hiſterique, les pâles couleurs, que beaucoup d'autres remedes donnés intérieurement : la reſpiration étant augmentée, la vîteſſe du ſang eſt auſſi plus grande : car la veine pulmonaire étant enſuite comprimée par l'air qui eſt contenu dans les poulmons, elle eſt en même tems déſemplie du ſang par cette compreſſion : c'eſt pour cette raiſon que l'éternuement, le chant, la toux, le ris, ſont ſalutaires aux leucophlegmatiques.

Troiſiéme Claſſe.

La troiſiéme claſſe comprend les remedes qui détruiſent les vices attchés aux fluides. Or le liquide peut pécher ou pour

être en trop petite quantité, ou pour être trop épais ; s'il y a si peu de liquide qu'il ne suffise pas pour entretenir la continuité du cours du sang dans ses vaisseaux, son mouvement s'arrêtera nécessairement, parce qu'il faut toujours pour entretenir la continuité de ce mouvement, qu'une premiere portion du liquide soit immédiatement suivie & poussée par une autre; nous supposons pourtant que cette continuité est interrompue, il faut donc que ce défaut du liquide soit réparé : c'est pour cela que dans les corps fort échauffés, & qui se trouvent épuisés par des sueurs trop abondantes, le petit lait est d'un grand secours en rétablissant l'abondance du liquide ; quand le liquide a trop d'épaisseur, il faut se servir des incisifs, des délayans & des atténuans.



CHAPITRE IX.

Des Médicamens qui arrêtent le mouvement.

LEs remedes qui arrêtent le mouvement ſont ceux qui enlevent ou qui diminuent les cauſes de ſon acceleration, dont on a parlé dans le précedent Chapitre, comme ſont ceux qui calment l'irritation des nerfs, qui épaiſſiſſent le ſang, qui abſorbent les plus ſubtiles parties du liquide, qui empêchent le mouvement des muſcles & de la reſpiration; de plus, il y en a quelques-uns qui ſont ſingulierement propres a empêcher l'irritation des nerfs, comme l'opium, & comme le quinquina dans les fiévres intermitentes.



III. PARTIE.

Des Médicamens qui agissent en même tems sur les Solides & sur les Fluides.

LES médicamens qui agissent en même tems sur les solides & sur les fluides, ont souvent differens noms & produisent divers effets, selon qu'ils sont appliqués sur les differentes parties du corps. Ainsi la racine de jalap appliquée sur la peau, agit comme un vessicatoire; & cette même racine approchée des glandes des intestins, n'agit que comme un simple hydragogue. Si l'on donne ce même remede avec la thériaque & l'opium, il devient sudorifique, parce qu'il est poussé vers les parties intérieures, & si l'on applique cette racine mêlée avec un jaune d'œuf sur une playe, elle y sert de médicament détersif, & elle y excite de la douleur. De même aussi lorsqu'il se trouve au fond du gosier quelque vaisseau, dont le liquide s'échappe, l'esquine

réduite en poudre le reſtreint, & arrête l'écoulement du liquide.

Ces ſortes de médicamens qui agiſſent également ſur les ſolides & ſur les fluides, peuvent aiſément ſe renfermer ſous deux claſſes.

L'on peut comprendre ſous la premiere tous les médicamens qui accelerent la circulation du ſang, & ceux qui la retardent ou qui l'affoibliſſent, dont nous avons ci-devant fait mention. La deuxiéme contient ceux qui avancent les ſécretions, comme ſont ceux dont nous allons parler.

CHAPITRE I.

Des Médicamens qui engendrent le lait.

LES médicamens galactophores, ou qui engendrent le lait qui eſt ſéparé du ſang par les glandes des mammelles; ce qui eſt évident en ce que ſi une nourrice boit à jeûn quelque liquide qui ait de l'odeur & de la couleur, un quart d'heure après ſon lait ſe trouve empreint de la couleur & de l'odeur de ce liquide: mais ſi la nourrice s'abſtient de boire & de manger pendant douze heures, ſon

lait devient si sereux & si urineux par le défaut d'un nouveau chyle, que l'enfant en a de l'aversion. On conçoit par-là quels sont les alimens qui produisent le lait.

Ce sont, 1°. Tous ceux qui engendrent beaucoup de chyle, qui sont, 1°. le lait doux nouvellement tiré, sur-tout si on l'assaisonne avec un peu de sel & de sucre. Il arrive souvent, particulierement chez des personnes qui vivent opulemment, que les meres manquent de lait à cause qu'elles mangent trop de viandes, & ne peuvent nourrir leurs enfans, & que se servant ensuite du remede que l'on vient de prescrire, elles deviennent gayes, & le nourrissent fort bien, comme on le sçait par experience.

2°. La crême de lait doux nouvellement tiré, principalement lorsque le lait de la nourrice est trop aqueux. 3°. Les tisannes d'orge ou d'avoine cuites dans du lait. 4°. Toutes sortes de panades faites avec du lait, du vin ou de la bierre. 5°. Le ris cuit avec les pistaches, & toutes sortes de farines ; ainsi que les émulsions composées des mêmes remedes. 6°. Les bouillons de viandes assez clairs & moyennement forts. 7°. Les œufs frais diversement préparés. 8°. Les bier-

res nouvellement braſſées & peu fermentées, douces & groſſieres. Tous ces remedes forment d'abord un bon lait, que l'enfant après une heure & demie peut prendre en toute ſûreté.

2°. Tous les remedes, qui après la génération du chyle ſont propres à le conduire aux mammelles ; ce ſont par conſéquent ceux qui avancent la chylification, qui ſont, 1°. Ceux qui augmentent la force de l'eſtomach, afin qu'il ſe contracte avec facilité, pour l'expulſion du liquide qu'il contient.

Il faut donc obſerver dans le choix d'une nourrice, 1°. Si elle n'a point l'eſtomach foible & maléficié. 2°. Des remedes qui peuvent accelerer le flux de la bile, du ſuc pancréatique, & inteſtinal. 3°. Tous les mouvemens des muſcles, comme le marcher, les travaux domeſtiques, qui en augmentant la circulation, font paſſer une grande quantité de lait aux mammelles. 4°. Tous ceux qui peuvent avancer l'écoulement & la ſortie du lait, comme ſont tous ceux qui diminuent la réſiſtance des vaiſſeaux lactés ; comme 1°. Les ventouſes. 2°. Les fomentations émolientes ſouvent appliquées. 3°. Les frictions. 4°. Les ſuctions ; & ſi les femmes uſoient de tous ces remedes,

medes, les enfans les plus délicats qui passent pour ne pouvoir prendre la mamelle, le feroient avec facilité ; on conçoit de-là que les petits chiens nouveaux nés peuvent être appliqués avec succès aux papilles des mamelles pour en faciliter la suction aux enfans que les meres veulent allaiter.

Les médicamens les plus chauds que l'on met d'ordinaire au rang de ceux qui engendrent le lait, agissent seulement en irritant, de sorte que proprement parlant, ils ne doivent pas être de ce nombre. Il paroît par tout ce que nous venons d'énoncer, que l'on doit préférer les nourrices qui ont la chair fléxible, parce qu'elles engendrent un chyle aussi louable que les plus robustes, & qu'il sort de leurs mamellons en plus grande abondance, parce qu'il est moins grossier.

CHAPITRE II.

Des Médicamens qui engendrent la semence.

CEs médicamens qu'on nomme Spermatopées, sont ceux qui contribuent à la production de la semence, qui est

composée de trois liqueurs, 1°. De celle des prostates, 2°. Des vessicules seminales. 3°. De celle des testicules qui est la seule prolifique; comme les Eunuques en font foi. C'est pourquoi un médicament seminal est celui qui contribue à la génération de cette troisiéme liqueur dans les testicules, dont on fait trois classes.

Premiere Classe.

1°. Tous les remedes qui augmentent la production du chyle doux, du lait & du sang; c'est pour cela que les animaux qui usent du lait en quantité sont très-lascifs.

Deuxiéme Classe.

2°. Tous les médicamens relâchans, ou qui sont capables d'empêcher que les humeurs ne trouvent de la résistance dans les testicules, comme sont les fomentations des bains chauds; tous les remedes huileux, comme la rhue, & tous ceux que l'on prépare en forme de baume ou de cataplâme, pour être appliqués sur le scrotum: ainsi que toutes les pensées lascives, qui causent souvent des pollutions nocturnes.

On vante particulierement pour produire ces effets les remedes préparés avec l'aurone, le marum odorant, l'ariſtoloche, le calamant, l'éryſimum, l'éryngium, le dictame, le creſſon aquatique & cultivé, le leviſtic, l'origan de Crete, qui fait que ces Inſulaires ſont laſcifs, le perſil, la ſabine, le ſerpolet, le thin. Toutes ces plantes appliquées extérieurement pouſſent le liquide vers les teſticules.

Troiſiéme Claſſe.

3°. Tous les remedes qui irritent beaucoup la liqueur des nerfs pris intérieurement, & qui ont coutume de cauſer des priapiſmes, comme les aulx, les oignons, les porreaux, ainſi que tous ceux qui ſont compris ſous la ſeconde claſſe.

De ſorte que toutes les gommes aromatiques, comme l'aloës, le galbanum, ſagapenum, armoniac, bdellium, élemi, tacamaca, le baume du Perou, de Tolut, de la Meque, de Copahu, de Judée, & les préparations d'opium, qui étant pris en trop forte doſe cauſent le ſatyriaſc

Leur vertu ſeminale ſe manifeſte, en ce que ceux qui ſortent d'une gonorrhée

ufant intérieurement de ces remedes, fouffrent une diftilation de femence.

Il faut auffi mettre dans cette claffe tous les fels, hormis celui de nitre & de vitriol, comme le borax, l'alun, le fel marin, tous les volatils, & fur-tout les huileux; tous les favons, & tous les diurétiques hors de l'eau, ainfi que les huiles tirées des animaux, comme du Caftor, & les huiles aromatiques tirées des végétaux.

Il faut pourtant obferver, que tous ces médicamens n'engendrent pas la femence par eux-mêmes; mais qu'en irritant les nerfs, ils excitent la féparation de la femence, & qu'on ne doit pas par conféquent les donner aux vieillards, parce que le fuc nerveux leur manque auffi bien que la femence.

Les remedes reconnus fpécifiques par les Anciens, pour la génération de la femence, & dont ils ont parlé avec éloge, comme font l'aneth, le fenouil, les pois, le fatyrium, qui agiffent tous de la maniere que l'on vient de dire; comme les tefticules des animaux lafcifs, qui font les boucs, les chevaux, les cocqs, la cervelle de pafferеau, font des remedes recommandés par les Anciens; mais ils font incertains & peut-être inutiles.

La troisiéme classe contient ceux qui avancent les excrétions, comme ceux qui suivent.

CHAPITRE III.

Des Apophlegmatismes.

ON appelle plegme cette matiere pituiteuse, blanchâtre, visqueuse, qui se sépare dans une membrane que l'on nomme pituitaire, qui revêt les deux grands sinus de l'os du front, les os des joues, les os cribleux, la crête de coq, la selle du Turc, les os du nez, & même les narrines, &c. Sur quoi l'on peut voir Schneider dans son Traité des Catharres: mais il faut obsever qu'il n'y a point de partie dans le corps, où les vaisseaux sanguins soient plus dénués, & les nerfs moins recouverts que dans cette membrane.

Il paroît clairement par la situation de cette membrane, que la vertu des apophlegmatismes, s'entend jusques dans les cavitez des os du front; c'est pourquoi les Anciens les appelloient purgatifs du cerveau, comme s'ils s'étendoient jusqu'à ce viscere; mais Schneiderus fait voir que

le cerveau ne peut rien fournir aux petites glandes de cette membrane; mais qu'elles séparent du sang des artérioles une certaine matiere avant qu'il soit porté au cerveau, qui fait qu'il y parvient plus épuré de toutes ses féces; & en effet dès que cette matiere est separée, elle paroît subtile & ichoreuse; au lieu que bientôt après, la chaleur l'épaissit & la convertit dans une matiere grossiere, que l'on appelle mucosité.

Cela posé, les médicamens qui appartiennent à la classe des Apophlegmatismes, sont tous les détersifs, les délayans, & les irritans, comme sont les aqueux, les sels, les savoneux, les spiritueux, les décoctions aromatiques, dont on recommande l'usage avec l'eau, le vin, ou l'esprit de vin, & on les donne aux malades.

1°. En forme d'errhines qui donnent issue aux matieres superflues par le nez; & leur usage est très-convenable, lorsqu'il y a quelque chose d'étranger ché aux narrines qui tient de la n[illegible]ure du cancer ou de la verole. 2°. En forme de gargarisme qui tire la matiere de la gorge, & qui est toujours liquide. 3°. En masticatoire qui fait cracher, & qui est le plus souvent composé d'un mélange

de cire & d'aromates. 4°. En forme de lavoir, ſoit que cela ſe faſſe par injection, ou par ſimple ablution avec des linges trempés, ou des éponges, ou autrement. 5°. En maniere de loochs, qui étant lentement avalés irritent le goſier, & produiſent ainſi leur effet.

6°. On les donne en fumigatoires qui ſont composés de toutes ſortes d'herbes aromatiques, dont la fumée eſt reçuë avec un tuyau ou par quelqu'autre moyen.

Or, comme il n'y a que les médicamens de la premiere eſpece qui purgent les humeurs par les narrines, & que les ſept autres eſpeces purgent par la bouche, on peut fort bien réduire tous ces médicamens ſous deux eſpeces qui ſont des ptarmiques ou corhines, & des ſialogogues, ou qui excitent l'iſſue de la ſalive.

Les ptarmiques ou ſternutatoires ſont des remedes qui excitant l'éternuement, font ſortir le phegme de la membrane pituitaire.

Comment ſe fait l'éternuement.

VOICI comme ſe fait cette évacuation. Premierement la poitrine ſe dilate forte-

ment, ce qui eſt cauſe qu'il entre quantité d'air dans les poulmons, lequel étant après quelque tems rarefié par la chaleur, en eſt chaſſé avec force par les détours des narrines, & là il eſt partagé en ſix parties par les os du nez ; & quand il eſt pouſſé déhors ſuivant l'étroiteſſe de ces contours, il frappe la membrane avec violence, & met en mouvement la mucoſité contenue dans les glandes, & l'entraîne en même tems.

Les effets de l'éternuement ſont donc 1°. De nettoyer toutes les cellules & les réſervoirs des narrines, 2°. De vuider les poulmons, 3°. De cauſer une grande ſecouſſe à tout le corps. C'eſt pourquoi l'éternuement convient dans toutes les maladies, où il faut émouvoir le ſuc nerveux, comme ſont l'apoplexie, le ſcorbut froid, & l'accouchement difficile, où les forces de la mere ne ſont pas ſuffiſantes pour l'expulſion du fœtus.

L'éternuement qui dure long-tems eſt très fatiguant, & cauſe aſſez ſouvent des convulſions & la mort même : & c'eſt le danger où l'on ſe trouve alors, qui fait que l'on ſalue ceux qui éternuent, & qu'on leur ſouhaite un bon ſuperieur.

Deux Classes de Médicamens Errhines.

Les médicamens errhines sont compris sous deux classes.

La premiere comprend tous ceux qui méchaniquement peuvent irriter la membrane pituitaire, comme les poudres sternutatoires, la plume que l'on peut introduire dans les narrines, les petits animaux qui peuvent s'y glisser, le sang qui s'y accumule par obstruction ou par inflammation : d'où il arrive qu'au commencement d'un rhume, il a coutume de se faire une grande distillation de mucositez par le nez.

La seconde classe comprend tous les âcres, subtils, volatils, de chacun desquels celui qui est le plus âcre opére avec plus de force : ainsi l'hysope ne cause qu'un leger éternuement; la sarriette en cause un qui est un peu plus fort; le poivre en cause encore un plus grand; l'euphorbe un beaucoup plus violent; mais le mercure sublimé corrosif, quoiqu'il ne soit pris que dans une très-petite quantité, cause un éternuement de plusieurs heures.

Les sialogogues sont des médicamens qui excitent l'issue de la salive; or les

g'andes qui fournissent la salive, sont. 1°. Les glandes salivales de Stenon, appellées Parotides. 2°. Celles de Warthon qui sont situées à l'angle de la machoire inférieure. 3°. Celles de Bartholin qui sont placées sous la langue. 4°. Celles de Schneiderus ou les glandes palatines, au nombre desquelles il faut mettre aussi les amigdales & la luette. 5°. Les glandes de Malpighi nommées linguales; 6°. Celles de Nuk, appellées oculaires, c'est-à-dire, situées à l'œil, & qui s'ouvrent dans la bouche.

Trois Classes de Sialogogues.

CES sortes de médicamens sialogogues se peuvent réduire sous trois classes. La premiere comprend ceux qui agissent sur les glandes dont on vient de parler, comme sont : 1°. Les fomentations, les frictions, le succement intérieur ou extérieur, des mêmes parties : c'est pourquoi les cataplâmes appliqués sur les parotides rendent la bouche mouillée, & la mastication du tabac humecte la bouche.

2°. Tous les apophelgmatismes, dont on a ci-devant parlé. Il faut au reste bien remarquer ici que ces médicamens ne

guériſſent jamais les maladies par la ſalivation, comme pluſieurs ſe l'imaginent ; car la ſalivation ne guérit pas la verole ; mais la ſalivation ſurvient, parce que la maladie commence à guérir.

La ſeconde claſſe contient tous les remedes qui pouſſent les humeurs vers la bouche, en les détournant de ſe porter vers d'autres parties : auſſi remarque-t'on que lors que certains viſceres ſont obſtrués comme le foye, la ratte, le pancreas, les reins, le canal des inteſtins, la bouche eſt toujours pleine d'humiditez : c'eſt pourquoi l'on dit des hypocondriaques, qu'ils ſont des cracheurs de profeſſion : ainſi ce qui empêche la ſecrétion de la lymphe dans ces viſceres, doit paſſer pour un ſialogogue ; or que cet effet ſoit bon ou mauvais, ce n'eſt pas dont il s'agit préſentement.

La troiſiéme claſſe contient les médicamens qui diſſolvent la maſſe du ſang, & qui en portent enſuite la meilleure partie vers la bouche. Ce ſont, 1°, Comme l'antimoine tellement fixé par le nitre, qu'il ne puiſſe cauſer ni vomiſſement ni flux de ventre, mais ſeulement quelque nauſée : car il ne laiſſe pas alors d'aborder à la bouche une grande quantité de ſalive.

Il eſt conſtant que tous les vomitifs avant d'exciter la conſtruction de l'eſtomach, cauſent une nauſée, qui eſt toujours accompagnée de beaucoup d'humiditez dans le goſier.

2°. La même claſſe contient encore le mercure, qui peut être employé en pluſieurs manieres : le mercure crud appliqué ſur le corps procure la ſalivation ; mais on peut l'appliquer, 1°. En forme de liniment, comme quand on ſe ſert de l'onguent Napolitain. 2°. En forme de parfum : car ſi on en met douze grains dans le feu, il s'en éleve une fumée, laquelle étant reçue dans les narrines, excitera le flux de bouche en deux ou trois jours.

3°. On peut auſſi le prendre intérieurement comme dans les pillules de Barberouſſe, pour exciter la ſalivation, mais ce doit être en petite quantité, autrement il s'échappe par le ſiege.

4°. On peut beaucoup manier & agiter long-tems entre ſes mains le mercure, & exciter par là le flux de bouche, comme on le ſçait par expérience : car les affineurs d'or qui en employent beaucoup, contractent ſouvent un ptyaliſme. Le mercure uni avec les ſels par la ſublimation excite le flux de bouche. 1°. Si on

le prend intérieurement en petite dose; 2°. Si on le fait entrer du déhors dans les playes ou dans les ulceres; 3°. Si on l'attire par les narrines.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que le mercure appliqué sur notre corps de quelque maniere que ce soit, excite la salivation, & qu'il produit le même effet sur nous, de quelque maniere qu'il soit préparé, à moins qu'on ne le donne mêlé avec quelqu'ingredient qui le dissolve dans l'estomach & dans les intestins; ce qui l'empêche conséquemment de passer dans les vaisseaux lactés, & pour lors il n'excite pas le flux de bouche, mais il passe par l'anus comme on l'observe dans l'usage du cinabre, & de l'Æthiops mineral, qui sont composés de l'union du souffre & du mercure.

Le mercure est le plus pesant de tous les liquides, & quoiqu'on l'ait divisé autant qu'il a été possible, il le peut être encore davantage, comme on le conçoit par sa pénétration, qui lui fait traverser tous les corps à l'exception du verre; & Newton a démontré que ses moindres particules ont leur pesanteur spécifique plus grande à proportion que celle des autres corps, & proportionnées au poids de toute la masse.

De-là vient que si l'on mêle le mercure avec d'autres liquides, & que ce mêlange soit mis en mouvement par un même mobile, le mercure est mû avec plus de rapidité que les autres liquides, & conserve beaucoup plus long-tems son mouvement, parce que ses particules frappant les particules des autres liquides qui ont moins de mouvement, elles les pénétrent, les divisent & les diminuent par leur extrême vélocité, & leur donnent un plus grand mouvement.

Quoique cette action du mercure sur les autres fluides dépende uniquement de sa solidité, cette action peut pourtant être augmentée, en le réduisant en des parties encore plus subtiles ; parce qu'alors chacune de ces particules reçoit encore une puissance d'agir, proportionnée à l'accroissement de sa surface.

Le mercure que nous recevons dans notre corps, n'agit sur nos fluides qu'autant qu'ils sont contenus dans les plus petits vaisseaux : car tant qu'ils se meuvent dans les grands vaisseaux, il se ramasse en gouttes, & ne se mêle pas intimement à nos liquides ; mais lorsqu'il a passé dans les plus petits vaisseaux, l'étroitesse des conduits l'oblige à se diviser en de très-menues parties, & il se mêle

alors exactement avec nos liquides : d'où l'on a lieu de concevoir qu'il n'agit pas immédiatement ſur le ſang, mais ſur la lymphe qui eſt contenue dans les plus petits vaiſſeaux.

L'on peut auſſi déduire de la même ſuppoſition pour quelle raiſon ces remedes opérent plus efficacement dans les corps qui ſont obſtrués, comme par exemple, dans ceux qui ſont atteints de la verole, de l'hydropiſie, ou du ſcorbut ; que dans les corps dont tous les vaiſſeaux ſont bien ouverts. Nous en avons eu depuis peu un exemple notable dans un particulier, qui avoit été deux fois attaqué de la verole, & qui en avoit été guéri autant de fois; & en ayant été atteint pour la troiſiéme fois, la carie des os obligea d'en tenter la cure par les décoctions apéritives; ce qui n'ayant pas réuſſi, on lui avoit donné le mercure qui n'avoit point excité de ſalivation : environ ſix mois après, le corps de ce malade obſtrué par la leucophlegmatie qui lui étoit ſurvenue, commença à reſſentir l'effet du mercure qui lui avoit été donné précedemment en très-petite quantité, & il eut une ſalivation très abondante.

De tout ce que l'on vient de dire, on peut inferer que la vertu du mercure qui

eſt entré dans nos corps, conſiſte en ce qu'elle diviſe & diſſout les molécules de nos fluides trop ſerrées les unes auprès des autres, & conſéquemment que nos liquides par quelque raiſon méchanique que ce ſoit en ſont froiſſés, diminués & briſés de telle ſorte qu'ils ſont réduits en des parties autant ſubtiles qu'on les peut inaginer, & qui ſont par là rendues capables de ſe gliſſer avec facilité dans les conduits lymphatiques latéraux, & à procurer ainſi la ſalivation.

Or, que le mercure ait toute l'efficace que nous prétendons, la preuve en eſt inconteſtable, par l'exemple ſuivant: ſi la ſalive ou l'urine eſt réduite en des parties très-déliées, ou par ſon attrition, ou par la chaleur du ſoleil ou du feu, elle rend une odeur auſſi fétide que celle de la ſalive qui a été miſe en mouvement par le mercure.

La vertu du mercure eſt fort augmentée, ſi on lui joint quelque remede irritant; par exemple, ſi on lui aſſocie quelque choſe de cauſtique ou d'acide, car il en arrive des ſalivations exceſſives & des purgations inſoutenables. Il eſt à remarquer que c'eſt bien mal à propos que quelques-uns aſſurent que les particules du mercure s'attachent aux côtez des vaiſſeaux

vaiſſeaux, puiſque ſa grande mobilité l'en empêche.

CHAPITRE IV.

Des Expectorans.

LEs médicamens expectorans ſont ceux qui chaſſent par le larinx la matiere morbifique qui eſt attachée aux branches des poulmons. On demande à ces remedes pour pouvoir produire cet effet, quatre conditions : 1°. Que la matiere qui eſt attachée à ces branches ſoit mobile, pénétrable, & par conſéquent que ſes parties les plus fluides ne ſe diſſipent pas, de peur que cette matiere ne ſe rende viſqueuſe, tenace & intraitable. Ce qui fait que les remedes trop chauds & trop irritans n'y ſont pas convenables.

2°. Que les voies ſoient ouvertes, nettes & gliſſantes.

3°. Que la matiere ſoit excitée à s'évacuer, à quoi la toux contribue à merveille ; mais elle demande d'être irritée, & des forces ſuffiſantes de la part du ſujet.

4°. Que les vaiſſeaux embaraſſés ſoient en repos, afin qu'ils puiſſent ſe relâcher ;

car s'ils ſont continuellement irrités, l'humeur s'échappe ſans ceſſe des glandes avec un ſentiment de douleur.

Claſſe des Médicamens Expectorans.

Il s'enſuit donc que les médicamens expectorans, par le rapport qu'ils ont à ces quatre conditions, ſont diviſés en quatre claſſes, dont

La premiere contient tous les irritans aromatiques amers, & en même-tems les huileux doux, comme ſont l'abſinthe, le chardon beni, le marube, l'hyſope, la marjolaine, l'aunée, le pouillot, la valeriane, &c. L'on doit auſſi mettre au même rang les remedes tirés du ſouffre mêlés avec les alkalins, tous les ſavoneux fixes, comme le ſavon de Veniſe en pillules ou donné avec du lait, tous les ſavons volatils, huileux, & les ſels volatils & fixes, & en général tous les ſtimulans & les délayans aſſemblés.

La deuxiéme claſſe contient les apéritifs & les déterſifs, comme les huiles douces de pavot, d'amendes, d'olives, & le miel qui eſt apéritif, atténuant, déterſif & lubrifiant ; dans la même claſſe ſont encore les émulſions, les ſavons, les jaunes d'œufs, avec les huileux, le ſucre

du moins en petite doſe : car quoique quelques-uns ne l'approuvent pas, il eſt pourtant certain que c'eſt un ſel rectifié, qui n'eſt pas ſi contraire à notre nature que ces gens-là ſe l'imaginent ; il y faut mettre auſſi la manne, qui eſt fort lubrifiante, auſſi-bien que les baumes, comme ſont la térebenthine, le baume du Perou, de la Meque, la gomme élemi, &c. qui agiſſent en irritant & en lubrifiant par leur aromate & leur huile ; toutes les décoctions relâchantes & émolientes ſont auſſi de cette claſſe.

La troiſiéme contient les médicamens qui excitent la toux, comme le vin, le vinaigre, les eſprits âcres, les errhitres ; ce qui fait voir pourquoi Hipocracre pour la vomique qui paroît dans un jour oritique, a ordonné ou le vin ou le vinaigre, ou l'un ou l'autre enſemble, ou l'oxemel après avoir preſcrit le poivre.

La quatriéme claſſe contient les anodins & les narcotiques, dont le principal eſt l'opium ; car quand l'aſpre artere eſt une fois excoriée, la toux eſt facilement excitée & même les convulſions, ſi ces ſymptômes ne ſont calmés par ce remede.

CHAPITRE V.

Des Médicamens qui purgent par bas.

LEs médicamens qui purgent par les selles, sont ceux qui étant appliqués sur un corps vivant intérieurement ou extérieurement, évacuent la matiere morbifique par l'intestin droit. Les Medecins ont de tout tems appellé purgatifs les médicamens qui ont été propres à mettre déhors les matieres impures par le dernier intestin.

Ils entendoient par matieres impures tout ce qui étoit ennemi de la nature : & ils entendoient par la nature, tout ce qui est nécessaire à la vie & à la santé ; c'est-à-dire, les fonctions vitales, naturelles, & animales dans leur intégrité. Ils regardoient donc comme matieres impures tout ce qui blesse ces principales fonctions.

La purgation est une sécretion, ou plûtôt une évacuation par les selles de tout ce qui peut de quelque partie du corps que ce soit, s'échapper hors du corps par le conduit intestinal.

Il faut donc considerer, 1°. Quelle est la matiere qui se trouve dans les in-

testins, & combien il y en a de sortes. 2°. De quels endroits elle peut venir. 3°. Quelle peut être sa differente nature. 4°. En quelle quantité elle peut couler des autres endroits du corps vers les intestins, & nous connoîtrons par là que presque tout le corps peut être purgé de ses matieres impures par la voie des intestins.

Les differentes classes des matieres que les purgatifs peuvent entraîner.

Les classes des matieres qui peuvent se trouver dans les intestins, & qui peuvent en être chassées par les médicamens purgatifs, sont,

Premiere Classe.

La premiere comprend tout ce qui peut entrer dans le corps par la déglutition, comme sont, 1°. L'air qui se mêle avec la salive, la liqueur de l'œsophage, & la mucosité du palais qui le rend visqueux; l'écume que l'on remarque à ces liquides fait assez voir que l'air s'y mêle, & la machine pneumatique le prouve encore mieux.

Il paroît encore que l'air est avalé par

les tranchées que la raréfaction de cet air avalé, exite très-frequemment dans les inteſtins.

2°. La ſalive qui s'y trouve en quantité, toutes ſortes de mucoſitez, & les autres humeurs ſeparées dans le nez, dans la gorge, dans le palais, & dans la membrane pituitaire, &c. dont la quantité eſt ſi grande, qu'elle excite quelquefois un flux de ventre, comme dans la diarrhée catarrathe : & dans ce cas-là il s'en évacue quelquefois pluſieurs livres en vingt-quatre heures. Enfin toutes ſortes de nourritures & de boiſſons.

Deuxiéme Claſſe.

La ſeconde claſſe renferme les reſtes des alimens & des boiſſons : car il n'y a pas de boiſſon, à l'exception peut être de l'eau la plus pure, qui ne laiſſe quelques féces, comme on en peut juger par les enfans qui ne vivent que du lait ſeul, auſſi-bien que par les malades qui ne prennent d'autre nourriture que les bouillons, & par quelques autres qui ne vivent que d'eſprit de vin : car les ſolides qui ſont les derniers dans tous les corps, ne ſont preſque pas ſéparables, comme la Chymie nous l'apprend ; ce qui fait

qu'ils ne peuvent pas dans les viſceres être réduits en des particules aſſez déliées pour pouvoir entrer dans les vaiſſeaux lactés : en ſorte que ces particules trop groſſieres réſervées dans les inteſtins, fourniſſent la matiere des excrémens groſſiers.

De plus, les parties des alimens les plus fluides produiſent auſſi des féces, parce que la vertu des viſceres ne peut pas ſi bien affiner les alimens, que les ſolides ſe ſéparent de tout leur liquide, ou que le liquide ſoit ſi bien diviſé, qu'il puiſſe être reçû en entier dans les vaiſſeaux lactés.

Ceci ſert à réſoudre le problême ſuivant; ſçavoir pourquoi deux hommes qui uſent préciſément des mêmes alimens, ſont quelquefois ſi différens au ſujet de la décharge de leurs excrémens; de maniere que l'un ſoit obligé d'aller tous les jours à la ſelle, pendant que l'autre n'y va que de deux ou trois jours l'un, quoiqu'ils jouiſſent ou ſemblent jouir l'un & l'autre d'une égale & parfaite ſanté.

Troiſiéme Claſſe.

La troiſiéme claſſe contient les deux

ſortes de bile, qui ſont l'hépatique & la cyſtique, qui coulent continuellement dans les inteſtins, du moins l'hépatique; car la cyſtique n'y peut pas couler ſans ceſſe à cauſe de la ſituation de ſon canal, qui ne lui permet d'en ſortir que lorſque l'eſtomach rempli d'alimens, comprime la veſſicule & en exprime en même-tems la bile qui s'y réſerve; or il eſt aiſé de ſe convaincre que la bile hépatique ne ceſſe pas de couler dans l'inteſtin, en ce que les excrémens ſont en tout tems teints de la couleur de la bile, ſi ce n'eſt dans l'ictéritie, oùles obſtructions des conduits biliaires empêchent cette liqueur jaune de ſe mêler avec les excrémens; ce qui les rend blanchâtres par le défaut de la teinture qu'ils empruntent de la bile.

Mais de ſçavoir comment dans l'eſpace de vingt-quatre heures l'excrétion de cette humeur bilieuſe peut être quelquefois portée juſqu'à trois livres, il faut pour cela conſiderer,

1°. Que plus le liquide qui aborde à une glande a de vîteſſe, & plus la ſécretion en eſt conſiderable.

2°. Que ce qu'eſt le volume d'une glande par rapport à celui d'une autre, la ſéparation de l'humeur filtrée par la glande, toutes choſes d'ailleurs étant égales,

les, eſt toute pareille ; or on peut juger de la grandeur de la glande qui ſépare la bile qui eſt le foie, en conſultant Gliſſon dans ſon Traité de la ſtructure de ce viſcere, ainſi que Warthon dans ſon Traité des glandes : d'où l'on peut inferer que la ſécretion qui ſe fait dans le foie à l'égard de celle qui ſe fait dans la glande parotide, peut bien être de trois à un.

3°. Que l'émiſſaire du foie eſt grand & bien ouvert.

4°. Que rien ne s'oppoſe à la décharge de ce conduit.

Quatriéme Claſſe.

La quatriéme claſſe des purgatifs par bas, comprend le ſuc pancréatique, qui par ſa tenacité, ſon goût, & ſon odeur, a beaucoup de convenance avec la ſalive ; & la glande qui ſépare ce ſuc qui eſt eſt le pancreas, ne differe des glandes ſalivales que par ſa grandeur.

Le pancreas a un tuyau de décharge aſſez conſiderable, par lequel il ſe fait très-ſûrement une décharge fort abondante du liquide qu'il contient. Car en comparant cette glande avec les ſalivales, qui dans leur état naturel ſéparent en vingt-quatre heures douze onces de ſa-

live, & qui étant excitées par le mercure en ſépare deux livres ; & faiſant encore comparaiſon de l'artere carotide avec la celiaque, dont la derniere eſt à l'égard de la premiere comme de deux à un, on peut inferer de là que le pancreas dans ſon état naturel ſépare en vingt-quatre heures vingt-ſept onces de ſuc, & qu'étant excité, il peut en ſéparer juſqu'à quatre livres.

La ſéparation que fait une glande, peut s'augmenter en trois manieres.

1°. Quand la glande s'augmente dans ſes dimenſions, ſur quoi il eſt bon de voir Warthon.

2°. Quand le penchant du liquide pour ſa ſéparation devient plus favorable.

3°. Lorſque par la continuelle expreſſion du liquide, il y a moins de réſiſtance dans la cavité de la glande ; ce qui rend d'abord du liquide vers la même glande plus abondant, comme on le voit aux mammelles des nourrices ; on peut par là fort bien rendre raiſon pourquoi il ſe fait en certaines occaſions une ſi grande iſſue de liquides par les inteſtins dans les diarrhées, parce qu'entre les autres ſucs, celui du pancreas, qui dans l'état de ſanté retourne dans le ſang par les vaiſſeaux lactés & les veines méſeraïques,

ces canaux ſe trouvant obſtrués eſt rejetté vers l'anus.

Cinquiéme Claſſe.

La cinquiéme claſſe contient le ſuc des glandes inteſtinales, dont Peyer a démontré la continuité dans toute la ſuite du conduit inteſtinal, & la longueur de ce conduit fait aiſément concevoir le nombre de ces glandes, ſon étendue en longueur ſurpaſſant au moins ſix fois la longueur du corps.

Sixiéme Claſſe.

La ſiixiéme claſſe comprend tout ce qui peut adhérer à la cavité des inteſtins contre l'ordre naturel, qui peuvent être des fluides ou des ſolides.

Les fluides qui peuvent ſe trouver dans les inteſtins contre l'ordre naturel, ſont 1°. Du pus qui eſt toujours le produit d'une inflammation, qui eſt cauſée par le ſéjour du ſang dans les plus petits vaiſſeaux capillaires; qui joint au nouveau ſang qui le comprime par derriere, eſt l'effet du froiſſement de ces petits vaiſſeaux, & du changement de la matiere rouge dans une matiere blanche qu'on

nomme du pus, eſt cauſe de celui dont nous parlons à préſent, qui ſe trouve dans le foie, dans la ratte, le pancreas, les inteſtins, & les autres parties.

Sur quoi l'on peut répondre à cette queſtion comment il ſe peut faire qu'il ſorte quelquefois une ſi grande quantité de pus, & d'où elle vient. On répond qu'elle peut venir de la ratte par les vaiſſeaux épiploſques qui vont au foie, d'où cette quantité de pus peut être chariée aux inteſtins par l'éroſion du canal hépatique.

Hipocrate a parlé de ce pus, prétendant qu'il venoit ou du foie ou du pancreas par leurs propres conduits, ou des inteſtins mêmes.

Ce qui ſert à réſoudre ce problême aſſez connu, qui conſiſte à ſçavoir comment un empyéme peut trouver ſon iſſue par les ſelles.

Comment le pus d'un empyéme peut s'échapper par les ſelles.

C'EST, 1°. Parce que le pus épanché ſur le diaphragme attaque les lieux voiſins, ronge & perce le diaphragme, enſuite le foie, ou ronge l'inteſtin colon & s'y décharge.

2°. Le ſang qui ſort en abondance, ſouvent après des purgatifs mal adminiſtrés, ou dans une diſſenterie, peut proceder de differentes ſources, dont deux ſont fort remarquables : 1°. Le conduit commun du foie, qui reçoit cinq rameaux du foie, & un de la veſſie du fiel. De ſorte que ſi la ſtructure du foie eſt tellement bleſſée intérieurement qu'il s'y faſſe une ouverture, qui ſoit béante ſur les conduits biliaires, il s'échappera une grande quantité de ſang dans le conduit inteſtinal, ce qui cauſera enſuite une diarrhée. 2°. Le conduit pancreatique peut auſſi fournir du ſang quand la tiſſure du pancreas ſe trouve bleſſée ; ce qui peut ſouvent arriver quand le pancreas eſt ſchirreux, & que l'on donne au malade un purgatif ; car l'effet du purgatif eſt d'augmenter le mouvement circulaire, ce qui fait que les vaiſſeaux qui entourent le ſchirre, ſont comprimés quelquefois juſqu'à ſe trouver briſés dans la ſuite, ce qui donne lieu à de grandes hémorragies, comme les Chirurgiens ſçavent par expérience.

Outre ces deux conduits qui peuvent fournir du ſang dans la cavité des inteſtins, il y en a encore d'autres qui peuvent en certaines occaſions fournir du ſang dans

leur canal, comme l'œſophage ou l'eſtomach bleſſé, auſſi-bien que la ratte qui étant ſchirreuſe & enflammée, il ſurvient trois ou quatre jours après un vomiſſement de ſang, ou une diarrhée ſanglante, & ç'a été là le ſentiment des Anciens : mais ce ſang qui part de la ratte paſſe par le foie.

Le ſang grumelé qui ſort de l'eſtomach marque un vieux ulcere, ſur-tout ſi ces grumeaux ont d'une part une ſurface convexe, qu'ils ont empruntée du ventricule, parce que l'eſtomach peut retenir pendant long-tems les liquides & les ſolides, comme le prouvent les viandes que l'on a avallées en trop grande quantité, que l'on rend corrompues après douze heures.

3°. La ſéroſité qui vient des vaiſſeaux lymphatiques : car les Anatomiſtes nous font voir que ces vaiſſeaux diſtribuent leurs branches en forme conique ; ſi bien qu'il peut auſſi leur arriver des inflammations exemtes de rougeur ; mais qui ne laiſſeront pas d'être douloureuſes. La portion de la lymphe la plus ſubtile peut aiſément traverſer ſes conduits, pendant que la plus groſſiere devient âcre par ſon ſéjour, & on lui donne le nom d'icoreuſe ; elle eſt la cauſe des puſtules & de la galle ; il eſt donc conſtant que les

vaisseaux lymphatiques peuvent fournir une grande quantité d'eau dans le bas ventre.

4° La lymphe même extravasée par des plaies faites aux vaisseaux lymphatiques.

Quel sont les solides adhérens au conduit intestinal.

LES solides adhérens dans l'interieur des intestins contre l'ordre naturel sont, 1°. Les portions graisseuses coupées en forme de lard, qui sont produites par des alimens embarrassés & coagulés dans leur canal par une mucosité gluante.

2°. Les filamens de la tunique intérieure de ce conduit, ses caroncules, semblables à de petites glandes ; ces fibriles ainsi dissoutes, sont des fragmens de la tunique intérieure du canal qui a été rongée par des particules âcres & venimeuses.

Tous nos vaisseaux qui ne se sont pas encore endurcis en cartillages, n'ont pas une dimension bien déterminée, comme on le voit à l'occasion des varices, des ancurismes, &c. Ce qui fait que les conduits du foie & du pancreas se peuvent beaucoup dilater selon les causes qui peuvent y concourir : s'il y donc quelque

corps étranger adhérent aux viſceres d'où partent ces conduits, & qui y ſoit reſté après la gangrene ou quelque ulcere, ce corps étranger peut y être porté par ces conduits.

Par exemple, ſi le foie eſt attaqué de gangrene, les parties de ſa ſubſtance diſſoutes pourront paſſer par le conduit hépatique fort dilaté, juſqu'aux inteſtins. Or, le foie peut s'enflammer, & ſon inflammation produire un apoſtême ou la gangrene, comme Foreſtus & Tulpius en rendent témoignage. Les inteſtins même attaqués d'une grande inflammation peuvent être attaqués de gangrene & tomber par pieces. Les aphtes même peuvent trouver leur iſſue par les ſelles.

4°. Les vers & d'autres animaux ſont auſſi quelquefois retenus dans l'intérieur des inteſtins.

Septiéme Claſſe.

La ſeptiéme claſſe des purgatifs, regarde la lymphe, & d'autres liqueurs qui étant extravaſées s'y forment des receptacles, ou s'arrêtent en quelqu'endroit contre l'ordre naturel, & ces liqueurs ainſi retenues ſont quelquefois entraînées par les purgatifs. On ne peut

pas bien dire comment cela se fait, mais il est certain que cela arrive ; car il est d'expérience que dans l'hydropisie un purgatif heureusement administré, entraîne quelquefois une grande quantité d'eaux qui fait désenfler le ventre.

De tout ce que nous venons de dire, on infere les corollaires suivans.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. On peut expulser par la voie des intestins des corps biens differens tirés de tous les endroits de nôtre machine. Tous les purgatifs diminuent la résistance dans les vaisseaux des intestins les plus proches; ensorte que par la force de l'atmosphere il est charié vers ces endroits plus de liquide: cela peut aussi se faire par la contraction ou l'élasticité des vaisseaux, & si par des purgations violentes souvent réiterées la résistance est beaucoup diminuée dans les intestins, toute la lymphe sera portée vers leurs vaisseaux vuides, & son excrétion s'y fera en même tems. Il s'ensuit de là que toute la lymphe du corps peut être expulsée par les purgatifs.

Deuxiéme Corollaire. La quantité de cette évacuation est quelquefois si abon-

dante qu'elle passe toute créance.

Troisiéme Corollaire. Les liquides qui avoient coutume d'être naturellement déposés dans ses intestins, & de là portés, dans les veines par les vaisseaux lactés ou de s'échapper par les veines méseraïques, s'ils suivent une route directe vers le fondement, peuvent être évacués par les selles jusqu'à quatre livres & plus dans l'espace de douze heures.

Par exemple, supposé que nous avalions pendant douze heures toute notre salive, toute la mucosité & la liqueur de l'œsophage, & que ces liqueurs parviennent au milieu de l'estomach, le tout composera environ dix onces ; l'estomach fournira environ onze onces de son propre liquide; les glandes des intestins une livre; le pancreas onze onces. Le foie fournira aussi le sien : & le total sera environ quatre livres. L'on voit par là que tout le corps peut être purgé en fort peu de tems.

Quatriéme Corollaire. Les sept genres de sécretions & d'excrétions dont on a parlé, peuvent être tellement changés, ou par le séjour des liqueurs, ou par le mélange qui s'y peut faire, que l'on ne sçauroit plus les connoître : ainsi la mucosité du nez qui s'évacue d'abord est

une lymphe très - subtile, mais qui s'épaissit en peu de tems, de telle sorte qu'il s'en forme une croute dure & presque cartilagineuse.

Cinquiéme Corollaire. Quelques-uns de ces excrémens sont plus aisément expulsés que d'autres ; car les féces que laissent les alimens, sont facilement chassés hors du corps par le mouvement peristaltique des intestins : ainsi le mouvement naturel des visceres sans la moindre irritation suffit pour procurer leur écoulement ; mais le liquide extravasé n'est pas enlevé avec la même facilité, & le mouvement péristaltique ne suffit pas pour l'entraîner. Car il faut,

1°. Qu'il soit attiré dans les intestins ; & pour cela il est nécessaire qu'il soit reçû dans les vaisseaux voisins ; & il faut encore que la résistance de ces vaisseaux soit moindre que la force qui pousse le liquide vers le canal ; de maniere que tout ce qui peut diminuer suffisamment la résistance de ces vaisseaux, contribue à l'y faire recevoir. Or cette résistance est suffisamment diminuée, par tout ce qui est propre à nettoyer & à vuider les vaisseaux, & la force de tout ce qui peut produire cet effet, doit être supérieure à la force naturelle des visceres, pour irriter les

vaisseaux & les obliger efficacement à la sequestration du liquide : ainsi la facilité plus ou moins grande de l'expulsion dépend absolument de la distance plus ou moins considerable du liquide ou de la matiere qui doit être vuidée du conduit intestinal. Cela étant, il est plus facile de vuider les excrémens grossiers, que la liqueur pancreatique, & cette liqueur est plus facile à évacuer que la lymphe extravasée.

Sixiéme Corollaire. Les vertus expulsives, qui selon le précedent Corollaire sont si differentes, selon le different éloignement de la matiere qu'il faut expulser, dépendent de certains irritans particuliers, & ces irritans sont ceux qui par leur figure & leur solidité font quelque peine aux endroits qu'ils touchent, comme fait par exemple un grain de sable dans l'œil, qui excite d'abord un mouvement convulsif à cet organe, & ce mouvement comprime les glandes qui se vuident par cette compression, ce qui donne lieu à un nouveau liquide de les remplir.

La purgation se fait de la même maniere. Par exemple si un particulier ayant coutume de manger de meilleur pain & d'aller une fois par jour régulierement à la selle, venoit à manger du pain de

ſon, il ſeroit obligé d'aller à la ſelle deux & trois fois par jour, & quelquefois même avec des tranchées cruelles, parce que les particules indiſſolubles du ſon irritant les viſceres, tant à raiſon de leur volume que de leur figure, & les mettent en contraction. Les raiſins produiſent les mêmes effets & de la même maniere.

Les conditions requiſes pour chaſſer du conduit inteſtinal les matieres qui s'y trouvent contre l'ordre naturel.

APRE'S avoir conſideré les choſes qui ſont naturellement portées aux inteſtins, ou qui s'y introduiſent contre l'ordre naturel, il faut examiner préſentement quelles ſont en général les conditions requiſes pour leur expulſion : elles ſont ſix.

1°. Il faut que la voie ſoit ouverte, & par la voie ouverte nous entendons l'ouverture du canal qui s'étend depuis le goſier juſqu'à l'anus, qui peut être fermé en deux manieres, 1°. Par le changement de ſa figure, ce qui peut arriver lorſqu'une portion de ce canal rentre dans l'autre, comme dans la paſſion iliaque; ou lorſque par une inflammation, le meſantere ſe ſépare de quelque partie de l'inteſtin; 2°. Par le mouvement convul-

ſif de l'inteſtin cauſé par quelque matiere qui y eſt adhérente, comme par exemple quand les matieres ſtercorales s'endurciſſent, par l'entremiſe de quelque humeur gluante, enſorte qu'elles ſont quelquefois auſſi dures que des pierres, comme il arrive quelquefois aux femmes, ſur-tout dans la groſſeſſe; ou lorſque quelque corps dur adhére à l'inteſtin coccum, & ferme ſa valvule, ou quand il ſe forme un ſchirre dans les inteſtins.

La ſeconde des conditions eſt la lubricité des voies; car l'Auteur de la nature a mis dans tout le progrès du conduit inteſtinal, une eſpece de ſavon au moyen duquel les excrémens deſſechés par l'expreſſion de leur partie liquide, puiſſent couler avec facilité, & ne pas reſter immobiles ou attachés en quelque endroit de ce canal; & quand ce ſavon manque, le ventre ſe reſſerre, il faut une plus grande force pour enlever ces excrémens, & l'on eſt en ce cas là obligé de prendre quelques remedes, comme le miel, la manne, le ſucre, ou d'autres ſemblables laxatifs.

Dans les aphtes le ventre qui eſt toujours fort ſerré, eſt lâché par des clyſteres glutineux, composés de miel, de ſucre & ſemblables.

La troisiéme condition, eſt la contraction ſpirale des fibres de la membrane muſculeuſe qui entoure le conduit inteſtinal dans toute ſa continuité, & qui dans leur action rapproche les parois du canal vers ſon centre, aidés de la contraction des fibres longitudinales ; car il n'y a aucun remede purgatif qui dans ſon action n'augmente, n'accelere, & ne fortifie ſes mouvemens, en irritant l'inteſtin, ce que l'on conçoit aiſément par les douleurs que cauſe le purgatif faiſant ſon opération.

La quatriéme condition eſt l'augmentation du mouvement de toutes les parties qui ſervent à la reſpiration. Je dis que ce mouvement doit être augmenté, parce que dans l'ordre naturel, ni les gros excrémens ni l'urine ne ſont point chaſſés hors du corps, ſans quelque ſecours de la part de la reſpiration ; cela s'obſerve aux enfans qni ſont encore au ventre de leur mere, qui dans les travaux difficiles lorſque leurs membranes ſe rompent, un peu d'air introduit dans la matrice, les oblige à rendre leurs excrémens & en ſaliſſent leurs meres.

Nous voyons de plus que tous ceux qui rendent leurs excrémens avalent une grande quantité d'air, & ferment auſſi-

tôt leur gosier ; cet air raréfié dans les poulmons, les dilate, & les oblige à pousser le diaphragme en déhors ; pendant ce tems-là, les dix muscles du diaphragme se contractent, & les intestins comprimés poussent déhors les excrémens ; mais aussi-tôt que les poulmons se relâchent, les muscles du bas ventre reprennent en même tems leur tón ordinaire, & la déjection des excrémens cesse. L'on conçoit par là pourquoi l'on attend inutilement l'opération des purgatifs dans les moribonds, parce que la respiration leur manque.

La cinquiéme condition, est la présence d'une maticre dans les intestins qui demande d'être vuidée.

La sixiéme condition, c'est que cette matiere soit mobile, c'est-à-dire, qu'elle puisse être chassée avec facilité.

Ces conditions sont toujours nécessaires pour qu'une purgation fasse bien son effet, & si le défaut d'une de ces conditions en empêche le succès, il faut apporter à ce defaut des remedes convenables. De maniere que s'il arrive que la voie soit fermée par l'inflammation, il faut avoir recours à la saignée, si la voie est dessechée & qu'elle manque d'humidité, il faut se servir du miel, de l'huile, ou de

de clysteres glutineux pour la lubrifier; si les muscles manquent de contraction, il faut la rétablir par la douce irritation des fruits acides que l'Eté fournit; si le passage est intercepté par des croutes attachées aux intestins, il faut se servir d'un bain d'eau froide, par là ce qui avoit coutume de s'échapper par les porosités de la peau, se déterminera vers les intestins qui enlevera les croutes, & la purgation sera son effet.

S'il n'y a rien dans les intestins, il est impossible d'en rien tirer; ainsi l'on ne doit pas donner de purgation à des personnes qui auront passé deux & trois jours sans prendre de nourriture, parce qu'elle n'auroit aucun effet en cette occasion, à cause de la foiblesse de la respiration, & du défaut d'une matiere disposée à l'évacuation.

Que si la matiere est si fort endurcie qu'elle ne puisse être mise en mouvement, elle peut être dissoute par une ample boisson d'eau & d'huile.

Les remedes qui peuvent servir à chasser des intestins les matieres qui en doivent être expulsées.

Nous avons vû jusqu'ici quelle est la

matiere qui peut naturellement adhérer aux inteſtins, ou qui peut y être apportée d'ailleurs contre l'ordre naturel ; & comme cette matiere eſt de pluſieurs ſortes, il eſt aiſé de comprendre qu'il faut pour l'expulſer, differens remedes qui doivent avoir par conſéquent des noms differens ; comme ſont,

1°. Les eccoprotiques, ou les doux laxatifs, qui enlevent ſeulement les excrémens du bas ventre qui réſultent des alimens ſelon l'ordre naturel, & n'attirent rien des autres endroits du corps dans les inteſtins, comme ſont tous ceux qui ouvrent les voies ; ſur ce principe ce ſont les huileux, les délayans, & les clyſteres ; il eſt pourtant fort à propos d'y ajoûter quelquefois les ſalins & les doux aromates,

2°. Les phlegmagogues, nom que les Anciens ont donné à tout liquide d'une conſiſtance plus groſſiere que la ſimple ſéroſité; comme ſont la mucoſité du nez, le phlegme ou la pituite vitrée. Sur l'idée de cette deſcription toute matiere blanchâtre, lympide, & tenace comme un blanc d'œuf, à laquelle les Anciens ſe renfermant dans des bornes plus étroites, ont donné le nom de pituite vitrée, cette matiere, dis-je, ſera le phlegme qui

est composé de trois sortes de matiere, sçavoir,

1°. D'une matiere morbifique survenue dans l'estomach, c'est-à-dire, produite dans l'estomach par les corps gluans que se sont attachés à ce viscere, ou des fibres éminentes qui ont été rongées par ce liquide stomacal muqueux, âcre & beaucoup irritant.

2°. Des mucosités qui ont été avalées avec les alimens, & dont l'enduit qui s'en fait aux intestins est suffisamment connu.

3°. D'une matiere muqueuse toute semblable produite ou par son séjour dans les intestins, ou par son mélange avec quelqu'autre matiere; car du séjour d'une matiere de son mélange, il peut résulter des masses toutes extraordinaires, comme on le peut voir dans le Cimetiere anatomique de Bonnet, où il traite des maladies des intestins.

C'est pour cela qu'il faut user de divers irritans pour l'évacuation du phlegme : car lorsqu'ils ne s'agit que d'évacuer le phlegme naturel, il est facilement expulsé par les eccoprotiques ou légers laxatifs ; mais si les visceres du malade sont affoiblis, il faut employer des irritans plus efficaces, tels que sont les phlegmagogues.

3°. Les cholagogues, qui sont tellement irritans, qu'ils n'enlevent pas seulement les mucosités, mais qui s'introduisant dans les vaisseaux méseraïques, augmentent dans le foie la dissolution & le mouvement du sang, ou bien en irritant les vaisseaux, engagent le sang à couler en plus grande abondance vers ce viscere : ces remedes sont demi caustiques, comme la scamonée, le jalap, le mercure, &c. qui charient la bile dans les intestins, & l'évacuent ensuite.

4°. Le hydragogues, qui sont ceux qui n'enlevent pas seulement la bile, mais aussi la mucosité des intestins, & même le suc pancreatique : 1°. En empêchant qu'aucunes des particules de ces matieres qui avoient coutume de retourner dans les vaisseaux lactés n'y rentrent; retour qui est souvent empêché par une cause très-légere : car qu'un homme qui voyage dan un climat froid contracte un froid aux pieds extraordinaire, tout aussi-tôt le froid gagne tout le corps, tout le bas ventre, & même les glandes intestinales n'en sont pas exemptes, leurs conduits excréteurs sont vuidés, & les canaux qui conduisent le liquide dans le sang sont fermés; ce qui empêche le reflux des humeurs, & cause les tranchées du

ventre, c'eſt à dire, ſes contractions convulſives ; le trajet du liquide au travers des inteſtins eſt avancé, ce qui produit enfin des évacuations ſéreuſes.

2°. En augmentant la ſécretion du liquide & particulierement du ſuc pancreatique, ce qui ſe fait en diminuant la réſiſtance des vaiſſeaux excrétoires, & en augmentant le mouvement général ou particulier du liquide par tout le corps. Les remedes qui produiſent cet effet ſont les cauſtiques & les venins, comme l'hellebore blanc & noir, l'euphorbe, la pierre infernale purgative de Boyle, tirée de l'argent, &c.

5°. Les menclagogues, ou ceux qui engagent une matiere noire à s'échapper par la voye des inteſtins. Cette matiere noire par ſon odeur differente, ſon different goût, & ſa ténacité glutineuſe, a été nommée des Anciens atrabile: car ces Anciens obſervant que les purgatifs donnés à des gens mélancholiques, & qui avoient la ratte tumefiée, leur faiſoient rendre des matieres noirâtres dans leurs déjections, ils concluoient de-là que cette matiere fournie par un ſang groſſier, & dépoſée dans la ratte, comme dans un cloaque, étoit conduite dans la cavité des inteſtins par des vaiſſeaux deſtinés à

cette fonction, quoiqu'ils ne leur fussent pas bien connus.

Mais tout le monde sçait que tout ce qui entre dans la ratte, est d'abord renvoyé par les vaisseaux, appellés gatr-epiploïques dans la veine porte & dans le foie ; & que si le sang de la ratte est empêché d'en sortir par l'obstruction de quelques vaisseaux, que son seul séjour le coagule & le rend noir ; & si pour lors un violent purgatif le met en mouvement il est poussé vers le foie, & que fortement agité dans ce viscere, joint à la secousse que souffre tout le corps & les muscles du bas ventre, par la violente irritation du purgatif, il dilate & brise même les vaisseaux biliaires, & se fait ainsi une route dans les intestins, qui lui donne lieu de s'échapper.

Il s'ensuit de-là que pour mettre cette humeur en mouvement, il faut que les remedes ayent une forte vertu, & qui soit même comme caustique, capable de troubler tant les solides que les fluides dans toute l'œconomie du corps, & d'y exciter jusqu'à des mouvemens convulsifs.

Cette matiere noire ne vient pas seulement de la ratte, mais elle peut venir aussi, & vient même des autres parties

du corps : car le foie même peut aussi rassembler une matiere des vaisseaux rompus, ainsi que le pancreas ; le sang extravasé dans les intestins de quelque cause que ce soit, peut fort bien former une pareille masse étant jointe à une pituite qui s'y coagule.

Or, cette derniere espece peut quelquefois être évacuée par le seul mouvement naturel des intestins, ou par l'action des doux purgatifs un peu augmentée : l'atrabile assemblée dans le foie, peut aussi trouver son issue par la seule secousse de tout le corps dans une voiture, ou par une situation panchée, ou par une course de cheval.

On peut conclure de tout cela que l'atrabile peut être quelquefois expulsée ou par un très-doux purgatif, ou par un beaucoup plus fort, selon qu'elle est plus ou moins éloignée des intestins.

Remarques sur les Purgatifs.

AVANT de venir à la propre histoire des purgatifs, il est à propos de faire préceder quelques remarques qui ne leur sont pas indifferentes.

La premiere est qu'il y a des purgatifs qui n'agissent qu'en irritant les fibres

& les parties musculeuses des intestins; & qu'il y en a d'autres qui n'agissent pas qu'ils ne soient entrés dans les vaisseaux sanguins, & qu'ils ne soient mêlés avec la masse du sang,

La deuxiéme observation, c'est qu'il y a des purgatifs qui produisent differens effets violens, comme des nausées, des foiblesses, &c. avant qu'ils agissent, & semblent se répandre dans tout le corps, pendant que d'autres n'en produisent pas de semblables, & paroissent ainsi ne se pas répandre si généralement que les précedens: comme sont les cristaux de tartre; ce qui fait voir que tous les purgatifs ne doivent pas causer des nausées avant qu'ils agissent.

La troisiéme remarque, c'est que tous les purgatifs sont vomitifs de leur nature, & qu'ils le deviennent nécessairement s'ils sont pris dans une forte dose, qu'ainsi le plus doux purgatif donné en trop grande quantité devient vomitif, comme par exemple, l'huile nouvellement exprimée, qui est le plus doux de tous les purgatifs, excite le vomissement quand on l'avale en grande quantité.

La quatriéme observation. Toutes les passions de l'ame excitent dans les hommes le vomissement & les déjections,

comme

comme s'ils avoient avalé des purgatifs; c'est ce que l'on observe à ceux qui entrent dans une violente colere, ou qui sont saisis d'une grande peur. Tout cela dépend du mouvement des humeurs, & du trouble excité dans les esprits par les passions.

Cinquiéme observation. Il y a bien des gens qui peuvent être purgés par la seule odeur d'un médicament purgatif: & s'il arrive à ces gens-là d'être atteints d'une maladie qui leur ôte l'odorat, ils ne sont plus purgés, quoique l'on porte le médicament jusqu'à leur nez. On en trouve un exemple dans la premiere année des Memoires de l'Academie Royale des Sciences. Boyle en fournit aussi dans son Traité de écoulemens. Bartholin & Tulpius rapportent aussi des exemples qui prouvent qu'il y a des particuliers qui sont émûs au seul aspect des purgatifs. Peclinus rend un pareil témoignage par les exemples qu'il en allégue.

Sixiéme observation. Il y en a qui sont purgés par le seul usage des médicamens purgatifs en forme topique, comme on le voit dans les Ephémerides d'Allemagne; & comme on l'éprouve en se servant de l'emplâtre connu, composé de fiel de taureau, de coloquinthe, & d'autres ingrédiens.

Septiéme obſervation. Quelques-uns ſont violemment purgés par l'interception ſeule de la tranſpiration, ou par ſa ſimple diminution, comme il arrive principalement par la reſpiration d'un air humide conebaleux ; ce qui a fait dire à Hippocrate que les zéphyrs lâchent le ventre, cauſent des diarrhées & des colliquations, mais que le vent du Nord le reſſerre & le deſſeche. Quelquefois le ſeul mouvement externe du corps excite la purgation, comme l'éprouvent les navigateurs & ceux qui voyagent dans des voitures qui cauſent à tout le corps de rudes ſécouſſes.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. Il faut ſouvent peu de matiere pour produire de grands effets.

Deuxiéme Corollaire. Le corps qui agit eſt ſouvent très-délié, comme il paroît par les emplâtres au volume deſquels il ne paroît pas la moindre diminution après leur opération.

Troiſiéme Corollaire. Le corps qui agit eſt ſouvent très-volatil, comme on le voit de l'aloës dont le parfum purge ; & quand ſes parties ſubtiles ſe ſont diſ-

ſipées, ce qui reſte n'a aucune vertu.

Quatriéme Corollaire. La partie purgative d'un médicament eſt la moindre par rapport à toute ſa maſſe, comme on le voit à la coloquinthe & à l'euphorbe, qui étant infuſées dans l'eau & doucement évaporées, deviennent des maſſes inutiles, quoique la partie qui s'eſt diſſipée ne ſoit preſque pas ſenſible.

CHAPITRE VI.

Des Médicamens Eccoprotiques ou doux laxatifs.

LEs eccoprotiques, comme on l'a déja dit, ſont des médicamens qui ne troublent pas beaucoup le corps dans leur opération, & qui n'entraînent hors du corps que ce qui eſt contenu dans l'eſtomach & dans les inteſtins, ou très-peu de choſe de plus : car dans le fond il eſt impoſſible d'aſſigner un eccoprotique ſi abſolument tel, qui n'en tire rien des glandes des inteſtins : car comme l'eau la plus ſimple, comme celle de la pluie, ſeringuée dans l'œil pour en tirer du ſable, en l'irritant très-doucement en fait ſortir des larmes ; de même le plus doux

laxatif, enleve toujours avec les excrémens quelqu'autre chose, en ébranlant les glandes intestinales.

Les Classes des Eccoprotiques.

PREMIERE CLASSE.

Tous les eccoprotiques peuvent être réduits sous quatre classes.

La premiere classe comprend ceux qui agissent en lubrifiant les membanes, & ce qu'elles contiennent; sçavoir,

1°. Les huiles nouvellement tirées des animaux. Je dis, nouvellement tirées, parce que celles qui ont été gardées longtems s'aigrissent, & l'on doit en ce cas les mettre au rang des purgatifs âcres; mais tant qu'elles sont nouvelles, elles lubrifient les parties par leur douce onctuosité.

De ce nombre sont, 1°. Les substances butireuses, c'est-à dire, les parties grasses & huileuses du chyle, qui sont séparées par de violentes secousses des salines & des aqueuses. 2°. La crême du lait toute récente. 3°. Tous les bouillons gras tirés des animaux, & particulierement ceux qui sont tirés des parties voisines du mésentere; aussi les Italiens regardent les décoctions du mésentere & des intestins,

comme un excellent remede contre les constipations causées par la dureté des matieres stercorales. 4°. La moëlle & les parties moëlleuses des animaux, 5°. Les graisses récentes de tous les animaux. 6°. La bile des animaux, qui bien qu'elle agisse par sa vertu savoneuse & en irritant, doit pourtant être mise au nombre des lubrifians à cause de sa qualité huileuse.

Cette classe comprend en second lieu toutes les huiles tirées des végetaux par expression, comme les huiles d'olives, d'amandes, de pistaches. Il faut pourtant observer que les fruits & les semences dont on tire ces huiles doivent être dans leur maturité, autrement elles sont astringentes; elles doivent aussi être récentes, autrement elles sont aigres, & deviennent fortement purgatives; elles doivent aussi être douces, pour les distinguer des huiles d'ésule, d'euphorbe, de tithymale, de tabac, & d'autres semblables.

On dispute quelquefois sur la qualité de ces huiles douces pour sçavoir si elles serrent le ventre, ou si elles le lâchent, parce qu'on les donne dans la dissenterie pour constiper & non pour lâcher; au lieu que dans le mal hypocondriaque elles lâchent le ventre.

Cependant si l'on conçoit que la cause de la dissenterie est une humeur âcre qui irrite les intestins, & que les huiles douces sont propres à émousser les pointes des acides en les embarrassant, nous n'aurons pas de peine à concevoir la cause du bon effet qu'elles produisent dans la dissenterie.

Pour ce qui est du mal hypocondriaque, les voies intestinales sont séches & crêpées, & leur surface intérieure est pleine d'asperités & d'inegalités, en sorte que les huiles douces dont on les enduit, sont très- propres en lubrifiant ces voies, à les rendre flexibles & glissantes, & par consequent à les relâcher.

La même classe contient en troisiéme lieu tous les fruits doux & moëlleux dans leur maturité, & toutes sortes d'amandes douces, de noix, de cacao, de pistaches, de figues, de semences de lin & de grains propres à fournir des farines qui ont toujours quelque viscosité. Tous ces fruits sont mis au nombre des lénitifs, & leur suc que l'on avale le matin après les avoir mâchés, & en avoir rejetté les féces, est un doux laxatif.

Il faut encore placer ici toutes les décoctions émolientes, qui sont faites des plantes, dont les sucs ont de la consistan-

ce ſans être trop groſſieres, comme ſont celles de mauves, d'althæa, de parietaire, d'orge, d'avoine, de gremil, de bled noir, & autres de même qualité : car toutes ces plantes bouillies forment des émulſions lubrifiantes.

Les differences des Savons.

CETTE Claſſe comprend encore en quatriéme lieu, tout ce qu'il y a de ſavoneux dans les végetaux : or, le ſavon eſt compoſé d'huile & de ſel, tellement combinés, qu'il peut ſe diſſoudre dans l'eau avec tant d'égalité que l'huile ne paroîtra pas ſurnager, mais ſe trouvera avec l'eau dans une mixtion uniforme.

Le ſavon eſt naturel ou artificiel. Les ſavons naturels ſont les ſucs des végetaux, & il y en a de ſix eſpeces, qui ſont toutes doucement lubrifiantes. 1°. La manne, qui n'eſt autre choſe qu'un ſuc concret qui ſort du frêne, doué d'une ſaveur déterſive & ſavoneuſe ; ſa partie ſavoneuſe humecte & lubrifie, & ſa partie déterſive irrite & agace.

2°. La caſſe, qui eſt un fruit dont la viſcoſité eſt preſque mieleuſe ; en ſorte qu'il lubrifie légerement.

3°. Le miel, qui n'eſt autre choſe

qu'un ſuc ſalin & huileux, tiré des fleurs par la chaleur du ſoleil, coagulé par le froid de l'air, & raſſemblé en forme de gouttes, que les abeilles perfectionnent.

4°. Le ſucre qui lubrifie par ſa viſcoſité.

5°. Les ſyrops compoſés des ſucs des végetaux ci-devant énoncés, ou d'autres ſucs ſemblables.

6°. L'hydromel, qui n'eſt autre choſe que du miel diſſous & cuit dans l'eau.

Des Savons artificiels.

La même claſſe contient en cinquiéme lieu les ſavons artificiels, qui ſont compoſés avec art de ſels & d'huiles; ils ſont de deux ſortes, la premiere eſpece contient ceux qui ſont compoſés d'un ſel alkalin fixe & d'une expreſſion d'huile, comme le ſel de tartre & de l'huile d'olives, dont eſt formé le ſavon de Veniſe. 2°. Le ſavon compoſé d'un ſel alkalin fixe & d'une huile diſtilée, qu'on appelle le ſavon des Chymiſtes.

3°. Elle contient encore le ſavon formé d'un ſel alkalin volatil tiré des animaux, & d'une huile diſtilée, que l'on appelle vulgairemenr ſel volatil huileux.

La ſeconde eſpece de ſavons artificiels

comprend ceux qui ſont compoſés des acides & des huileux, comme du vinaigre & de l'huile long-tems bouillis enſemble, ou d'huile de vitriol avec le triple ou le quadruple d'huile commune.

La même claſſe contient en ſixiéme lieu tous les remedes ci-devant allegués quand on s'en ſert en forme topique, ſoit en les qualifiant baumes, frictions, fomentations, ou autrement.

Elle contient encore les mêmes remedes adminiſtrés en forme de clyſteres, qui ont quelquefois un meilleur ſuccès que lorſqu'ils ſont pris par la bouche, ſurtout quand la maladie a ſon ſiege dans les gros inteſtins. Pour être ſûrs des cas où ces remedes ſont nuiſibles, & de ceux où ils ſont ſalutaires, ou bien enfin où il eſt préciſément avantageux de ſe ſervir des eccoprotiques ou légers laxatifs, il faut faire une ſérieuſe attention aux corollaires qui ſuivent.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. L'uſage des lubrifians dont on a parlé, convient aux corps chauds, ſecs, atrabilaires, qui ſont attaqués d'hémorroides, qui tranſpirent avec facilité, & qui ont de bonnes en-

trailles; qui sont par conséquent capables de pousser dans les veines lactées, tout ce qu'il y a d'humide contenu dans les viscéres, comme l'a démontré Sanctorius.

Or, cette secheresse d'entrailles arrive très-souvent à ceux qui vivent sous les climats les plus chauds, parce que la chaleur externe absorbe toujours & déterge tout ce qui adhére à la surface de la peau, & l'on sçait que plus les vaisseaux secretoires sont épuisés, & plus il y coule de liquide, ce qui desseche les parties interieures; d'où vient que les habitans de ces climats sont atrabilaires, & ordinairement sujets aux hémorroides.

C'est pour la même raison qne ceux dont le corps est naturellement sec & langoureux, sont atrabilaires, parce que la partie la plus subtile de leur sang se trouve tellement épuisée, que le sang qui sort au travers de la peau, ou qu'on leur tire de quelqu'autre endroit du corps que ce soit, paroît presque tout noir.

Les excrémens de ces gens-là faute d'humidité, s'endurcissent comme une pierre, & ceux à qui cela arrive sont d'ordinaire attaqués d'hémorroides; & leurs xcrémens endurcis s'arrêtent principalement dans l'angle aigu que forment l'in-

testin colon & le rectum, où l'on remarque une espece de cul-de-sac ; s'ensuit de là que les veines intestinales qui sont situées à l'endroit où le poids des excrémens se fait sentir, s'y trouvent comprimées & fort étrécies, en sorte que le sang ne pouvant monter dans leur canal, les gonfle & les rend de telle sorte, qu'elles se rompent dans les endroits où il y a moins de résistance, c'est-à-dire, auprès de l'anus ; quelquefois en dedans, & pour lors les hémorroides sont appellées borgnes ; & quelquefois au déhors, & pour lors on les voit à découvert, & les lubrifians sont d'un grand secours à ces malades.

Deuxiéme Corollaire. Les remedes qu'on nomme lubrifians, purgent beaucoup mieux que les forts purgatifs, sur tout à ceux dont j'ai parlé au précedent corollaire : car les Medecins d'Italie & d'Espagne sçavent par expérience, que si l'on donne à ceux dont j'ai parlé, des purgatifs âcres & violens, on les jette dans des inquiétudes, des sueurs, des vomissemens, & d'autres fâcheux symptômes, sans que ces purgatifs produisent aucun effet.

Au lieu que si on leur donne quelque lubrifiant, comme l'huile, ou d'autres

femblabes, leur ventre eſt auſſi-tôt relâché; & c'eſt auſſi ce que ces Médecins n'ont pas ignoré par la multiplicité des preuves qu'ils en ont eu dans leur pratique.

Mais la raiſon pour laquelle ces purgatifs âcres & violens ne ſont pas d'un bon uſage aux temperamens dont il s'agit, c'eſt que la vertu de ces forts purgatifs dépend de leur partie la plus ſubtile & la plus volatile, & ces perſonnes dont les viſceres ont beaucoup de force, pouſſent toutes les particules purgatives dans l'intérieur, ce qui trouble & irrite toute l'habitude, & les particules purgatives agiſſant trop vivement deviennent ſudorifiques. Tout le contraire arrive dans les climats froids, de ſorte que les forts purgatifs, comme des hydragogues & les cholagogues y produiſent de meilleurs effets.

Troiſiéme Corollaire. Le ventre émû par ces médicamens, je veux dire, les doux laxatifs, ne ſe trouve pas conſtipé après leur action, comme il arrive d'ordinaire après celle des purgatifs, parce que les vaiſſeaux & les glandes des inteſtins ne ſe déſempliſſent pas ſi exactement par ces foibles laxatifs, que par les violens remedes, de ſorte que leur

opération étant finie, il reste encore assez d'humilité dans les glandes pour lubrifier les intestins. Mais il en est tout autrement dans les corps robustes.

Quatriéme Corollaire. Les lubrifians sont d'un très-bon usage, quand les excrémens sont endurcis & fortement arrêtés dans l'intestin colon, comme il arrive à ceux qui ont été désignés au premier corollaire, & aux enfans nouveaux nés, qui doivent être lâchés par un suppositoire de savon ; car si l'on tente d'expulser les excrémens par un purgatif donné par la bouche, ils périssent dans les convulsions.

Cinquiéme Corollaire. Tous ces médicamens sont préjudiciables aux bilieux & à tous ceux qui ont naturellement le ventre lâche, & qui sont d'une constitution phlegmatique.

Les bilieux sont proprement ceux dont les intestins reçoivent une trop grande quantité de bile quand le reflux de cette humeur vers le foie est empêché ; ainsi quand la bile qui coule vers les intestins les lubrifie suffisamment, il est fort inutile de leur donner d'autres lubrifians.

On appelle des corps lâches ceux dont les routes de l'estomach & des intestins trop lubrifiées les rendent flasques & lâ-

ches ; & les perſonnes d'une conſtitution aqueuſe, ſont celles dont toutes l s parties regorgent d'un ſang aqueux, comme ſont ceux qui manquent de chaleur & de tranſpiration, & par conſequent dont tous les organes ſont dans le relâchement. Ces gens-là ne doivent donc pas être purgés par de ſimples laxatifs, mais par les plus forts purgatifs.

Deuxiéme Claſſe des Eccoprotiques.

La ſeconde claſſe des eccoprotiques ou doux laxatifs, contient ceux qui ébranlent les excrémens retenus dans les inteſtins, & qui y ſont trop adhérens en les délayant, comme ſont, 1°. L'eau ſimple qui étant portée (lorſqu'on en boit largement) droit aux inteſtins, & non à la ſurface du corps, devient un délayant purgatif ; mais elle ſera portée aux inteſtins, ſi l'on obſerve les quatre conditions ſuivantes, qui doivent auſſi être obſervées dans l'uſage de tous les autres eccoprotiques.

1°. Qu'on l'avale le matin à jeun. 2°. Qu'on la prenne froide. 3°. Que l'on évite la ſueur. 4°. Que l'on détermine ſa route vers les inteſtins par une legere promenade à un air froid.

Les eaux minerales appartiennent en ſecond lieu à la même claſſe, ſoit qu'elles ſoient acides, ſoit celles de ſpa, ſoit les demi mercurielles, ſoit ſulphureuſes ou vitrioliques.

En troiſiéme lieu les liqueurs tirées des animaux, comme ſont, 1°. Le lait, lequel étant pris avec les conditions ſuſdites, délaye les excrémens & lâche le ventre. 2°. Le petit lait pris de la même maniere; mais ſi le corps eſt en mouvement il devient alors ſudorifique ou diurétique: 3°. Le lait de beure, 4°. Les bouillons faits avec les chairs des animaux. 5°. Tous les remedes compoſés des précedens: 6°. Les fomentations & les clyſteres, préparés des mêmes remedes.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. Tous les remedes ci-devant énoncés conviennent à ceux qui ont été déſignés au premier corollaire de la premiere claſſe des lubrifians; & par conſéquent ils ſont nuiſibles à ceux qui ont le ventre lâche, aux bilieux, & aux tempéramens phlegmatiques; mais plus à ceux qui ont le ventre lâche. Ils nuiſent moins aux bilieux, que les lubrifians, parce qu'ils ſont plus aqueux.

De là vient que si l'on boit des eaux minerales dans l'hydropisie qui est causée par le relâchement des parties, elles avancent très-certainement la mort du malade.

Deuxiéme Corollaire. Ces médicamns sont d'un grand secours dans les fiévres ardentes, & dans toutes les maladies inflammatoires, soit qu'on les avale, ou qu'ils entrent par l'anus, ou en forme de fomentation, ou de quelqu'autre maniere que ce soit.

Troisiéme Classe des Eccoprotiques.

La troisiéme classe des eccoprotiques, comprend ceux qui en irritant légerement les intestins en font sortir les excrémens, sans troubler le reste du corps. Nous entendons par là les lénitifs, & nos Anciens les appelloient minoratifs, c'est-à-dire, qu'ils n'expulsent pas tout d'un coup tous les excrémens qui doivent être expulsés, mais à diverses reprises.

Tous les remedes qui reçûs dans l'estomach & dans les intestins, peuvent exciter leurs fibres à procurer par leur contraction l'excrétion des matieres qui y sont contenues, doivent aussi entrer dans cette classe; mais ils doivent produire leur effet sans que le reste du corps en soit

ſoit troublé ; pour cela les deux conditions ſuivantes ſont abſolument requiſes, ſçavoir,

1°. Que ces médicamens ayent un peu d'acrimonie : 2°. Ou qu'ils ſoient ſi groſſiers qu'ils ne puiſſent entrer dans les vaiſſeaux lactés, ou bien qu'ils ſoient déterminés vers les inteſtins, ſans pouvoir paſſer dans la maſſe du ſang ; parce qu'il eſt conſtant qu'il y a quelques purgatifs, qui étant empêchés de ſe mêler avec le ſang, tendent à entraîner les matieres par l'anus ; & que ſi le contraire arrive, ils opérent par d'autres voies, comme il arrive au petit lait, qui excite la ſueur.

Quelques-uns de ces médicamens ſont tirés des animaux, & ſont, 1°. Les ſucs âcres des animaux, comme eſt, 1°. Leur urine, laquelle priſe en boiſſon & entraînée dans l'intérieur avec un air un peu raffraichi, eſt purgative, ou quelquefois s'évapore en ſavon ; c'eſt pourquoi l'on en fait des pillules qui lâchent le ventre quand la tranſpiration eſt interceptée.

2°. La bile qui agit par ſon âcreté, mais il la faut un peu épaiſſir, afin qu'elle agiſſe à la maniere du ſavon avec lequel elle a beaucoup d'affinité.

3°. Le lait qui s'aigriſſant dans l'eſto-

mach, devient purgatif par ſon acrimonie; c'eſt pour cela que nous voyons d'habiles Praticiens ordonner aux Phtyſiques le lait de brebis, de chévre ou d'âneſſe pour leur tenir le ventre libre.

4°. Le petit lait qui a le goût du ſavon, & lorſqu'il s'aigrit il devient âcre; ce qui fait qu'il purge en irritant après de légeres tranchées qui ſont cauſées par l'irritation que ſon âcreté cauſe aux fibres des viſceres, leſquelles étant irritées ſe contractent, de ſorte que l'air ſe gliſſant entre ſes fibres contractées, cet air ſe dilate par la force de ſon élaſticité, preſſe ces fibres & leur cauſe une grande diſtenſion, ce qui produit des tranchées; la contraction de ces fibres venant à ceſſer, le plus ſouvent nous ſentons auſſi-tôt les excrémens partir du lieu où étoit la convulſion & deſcendre vers l'anus, d'où ils ſortent bien-tôt après.

5°. Le lait aigre.

6°. Le nouveau fromage qui ſéjournant dans l'eſtomach, devient aigre dans les corps où cet aliment n'eſt pas bien digeré par la bile, c'eſt ce qui arrive ſouvent aux enfans.

7°. Le caillé laiteux qui ſe trouve dans l'eſtomach des veaux, qui étant quelque-

fois goûté avec horreur, excite le ventre à se vuider.

8°. Les œufs pourris, qu'Il suffit assez souvent d'approcher du nez pour être excité à une double évacuation par haut & par bas; mais en en prenant intérieurement une petite portion, elle purge violemment.

Cette classe renferme encore quelques parties solides des animaux, comme sont:

1°. Tout ce qui est mis au rang de leurs parties solides, comme les ongles, les os, les chairs; si ces parties sont récentes, & qu'on les fasse cuir avec du vin pur, elles contractent une salure, & le sel qu'elles contractent n'est pas un sel tout-à-fait volatil, mais il est de la nature du sel armoniac, demi-volatil & demi-fixe, & c'est une proprieté qui lui est nécessaire en cette occasion.

2°. Toutes les parties des animaux à demi corrompues; ainsi une chair demi pourie lâche le ventre, mais lorsqu'elle est plus gâtée elle cause la diarrhée, & si elle est absolument gâtée elle produit la dissenterie, comme en le voit souvent arriver à des gens chargés de graisses & d'un embonpoint excessif. Il faut dire la même chose du lard, de la graisse, & de la moëlle.

3°. Quelques animaux entiers que l'on avale tout cruds, comme les huitres qui ſont d'une nature alkaline, comme on peut en juger par cette liqueur d'une ſalure agréable qui eſt contenue dans leurs coquilles. Il en eſt de même de ces petits poiſſons qui ont des défenſes pointues, dont la vertu laxative ne dépend pas d'une qualité ſpécifique, mais de ces pointes qui agacent les inteſtins.

4°. Les ſucs des animaux, leurs chairs, leurs graiſſes, leurs œufs, & tout ce qu'ils peuvent fournir, ſoit que ces choſes ſoient conſervées dans la ſaumure ou avec le ſel marin ; de la qualité ſavoneuſe & huileuſe deſquels jointe au ſel, il ſe fait un troiſiéme corps preſque ſavoneux, ſous lequel on peut comprendre toutes les ſalures dont on uſe ſur mer dans les flotes que l'on équippe, dont le long uſage cauſe la diarrhée.

5°. Les excrémens des animaux qui contiennent un ſel fort approchant de celui du nitre : ces matieres ſont fort en uſage chez les Italiens pour lâcher le ventre, ſur-tout les fientes de paons & de pigeons. Les meilleurs de ces excrémens ſont ceux des animaux qui ne vivent que de plantes & d'autres végetaux, parce que ces matiéres s'aigriſſent.

Or, ce qui persuade que les sels tirés des excrémens des animaux sont nitreux, est fondé sur l'experience qui suit; sçavoir, que si on laisse pourrir les excrémens dont on aura fait un grand amas, & sur lesquels on aura répandu quantité de cendres de plantes brûlées, le sel que l'on en tire ensuite, ou par dissolution, ou par évaporation, ou par cristallisation, se coagule en des cristaux absolument nitreux; ce qui se fait principalement sur les excrémens des animaux qui n'usent pas de sel marin.

Il faut mettre en ce rang les sucs exprimés des excrémens des animaux, dont on se sert utilement dans les fiévres & dans d'autres maladies aiguës, comme dans la petite verole, la rougeole, & d'autres semblables, où il faut lâcher le ventre sans causer aucun trouble dans l'économie animale; on vante pour cela les sucs de fientes de chévres, de brebis, &c.

Les végetaux fournissent aussi quantité de médicamens eccoprotiques légerement irritans; ce sont tous les fruits d'été cruds, mûrs, âcres, acerbes, acides, doux, comme les pommes, les poires, les prunes, sans en excepter aucuns, qui tous excitent des vents, les uns plus & les autres moins.

Leur vertu de lâcher doucement le ventre, vient de leur ſel âcre qui agace lentement & ſucceſſivement les inteſtins.

2°. Les ſucs exprimés de ces fruits, ſoit cruds, ſoit préparés en ſyrops. 3°. Les parties des mêmes fruits qu'on ne ſçauroit diſſoudre, comme les écorces, le ſon, les pepins, &c. qui étant retenus dans l'eſtomach, contractent beaucoup d'acrimonie; de ſorte qu'ils deviennent comme de doux épipaſtiques, attractifs, ou irritans, qui ne purgent point ſans cauſer des tranchées, ce qui fait qu'ils cauſent aux enfans la diarrhée, parce que la foible tiſſure de leur eſtomach ne leur permet pas de bien digérer ces nourritures, non plus que les raiſins de Corinthe, les pruneaux, & d'autres fruits ſecs: car ces raiſins ne pouvant être diſſous dans leur eſtomach, ſont rejettés tout entiers avec les autres excrémens, & pour peu qu'ils y reſtent, ils contractent une telle acrimonie, que la violente irritation qu'ils cauſent aux inteſtins, occaſionne la diarrhée.

4°. Les fleurs de certaines plantes, comme les violettes, les roſes pâles, les fleurs rougeâtres de pêcher, que l'on peut prendre en poudre ou en conſerve.

5°. Les ſavons naturels, comme ſont

1°. Le miel dont l'âcreté eſt manifeſte en ce qu'il déterge les ulceres & les playes, & qui par conſéquent doit être ici placé.

2°. Le ſucre qui étant un ſel tiré des roſeaux ſucrés, ne peut manquer de cauſer quelqu'irritation.

3°. La manne qui eſt un ſuc qui découle des plantes dans le tems que le ſel & l'huile s'y trouvent intimement unis.

4°. Toutes ſortes de ſucs en partie évaporés, c'eſt-à-dire des ſucs épaiſſis dans leur maturité trouvent ici leur place; auſſi-bien que les ſucs des fruits mûrs nouvellement exprimés, comme ſont les pulpes de caſſe de Tamarins, ainſi que cet excellent ſavon appellé aloës.

L'on y joint auſſi les gommes aromatiques âcres ; comme l'ammoniac, dont la vertu irritante ne paroît pas ſeulement par ſon goût âcre, mais encore parce qu'étant appliqué ſur la peau, l'irritation qu'il y cauſe y procure une eſpece de tranſpiration; ainſi que les gommes Bdellium, Sagapenum, Opopanax, Galbanum, la myrrhe, & tous les ingrédiens gommeux, qui lubrifient les inteſtins par leurs parties viſqueuſes, & qui les irritent par leur acrimonie.

Les Eccoprotiques tirés des Sels.

IL y a quelques médicamens eccoprotiques ou doux laxatifs, qui ne ſont que de ſimples ſels : ce ſont des ſels fixes naturels tirés des végétaux, & ils ſont de deux ſortes.

1°. Ceux qui ſont tirés des ſucs cruds des plantes par criſtalliſation ; & ceux-ci ſont tirés des plantes qui n'ont point d'acidité, & ſont tantôt alkalins, & tantôt nitreux, & ont tous coutume de ſe fondre à l'air : ou bien ils ſont tirés des ſucs des plantes acides ; & ceux-ci ſont plus terreſtres, & preſque d'une nature tartareuſe. Leur doſe eſt depuis quatre drachmes juſqu'à ſix dans un bouillon.

La plus grande vertu des plantes conſiſte dans ces ſels, c'eſt pour cela qu'on les nomme eſſentiels.

La ſeconde eſpece des ſels naturels, eſt le ſel qui a coutume de s'attacher aux côtés des vaiſſeaux où les ſucs des plantes fermente, que l'on appelle le tartre, & qui eſt un ſel acide, qui ne ſe fond pas à l'air. Ses criſtaux ſont nommés crême de tartre. La doſe eſt d'une demie once juſqu'à une once dans un bouillon. Il agit en vertu de ſon acrimonie, en irritant les

inteſtins,

inteſtins, mais il n'entre jamais dans les vaiſſeaux lactés ; parce qu'il ne peut être diſſous que par un alkali très-fort, & par une violente ébulition dans beaucoup d'eau, comme on le ſçait par experience. C'eſt pour cela qu'il ne peut être diſſous dans notre corps, ni par notre lymphe, ni par notre chaleur naturelle, qui puiſſe l'engager d'entrer dans les vaiſſeaux ſanguins.

La difficulté de ſa diſſolution paroît encore, en ce que lorſque l'eau dans laquelle il a bouilli ſe réfroidit & s'évapore un peu, ſa crême ſurnage, & ſa partie la plus groſſiere ſe précipite peu à peu juſqu'à ce que tout le ſel ſe ſoit dégagé de l'eau.

2°. Les ſels des végétaux fixes artificiels, c'eſt-à-dire, ceux que l'on tire des cendres des plantes brûlées, ſont de deux ſortes ; ſçavoir,

1°. Ceux qui ont été tirés des plantes brûlées dans un feu doux, ne ſont pas fort âcres ni brûlans, parce qu'ils ſont mêlés d'un peu d'huile ; la diſſolution en eſt facile, de ſorte qu'ils entrent aiſément dans les vaiſſeaux lactés, à moins qu'ils n'en ſoient empêchés par le mauvais regime dont nous avons parlé. La doſe eſt depuis une dragme juſqu'à une dragme & demie.

Ceux qui ſont tirés des plantes brûlées dans un gros feu, ſont tous corroſifs; c'eſt pourquoi il faut les avaler dans une grande quantité d'eau. Leur doſe eſt de quatorze grains juſqu'a demie drachme.

3o. Tous les ſels foſſiles naturels: ainſi le ſel marin pris juſqu'à trois onces produit les effets d'un eccoprotique, pourvû que l'on obſerve le régime ci-devant preſcrit; car ſi on le prend autrement, par exemple dans un lit fort chaud, ou dans un air qui le ſoit au même dégré, il devient diurétique, & ſi l'air eſt encore plus chaud, il excite une grande ſueur; parce qu'il eſt aiſément diſſous par nos humeurs, ce qui fait qu'il entre dans les vaiſſeaux lactés avec facilité. Il faut dire la même choſe du borax, du ſel gemme & du ſel armoniac, dont on prend juſqu'à demie once; il en eſt de même du nitre & de l'alun, dont on prend juſqu'à une dragme, ainſi que du vitriol, dont une dragme fait vomir, & dont ſix grains purgent, s'il eſt ſur-tout calciné à blancheur.

Toutes les matieres dures, roides, & aiguës qui ne peuvent être digerées, & qui agiſſent par irritation, doivent paſſer pour médicamens eccoprotiques, ainſi que l'antimoine qui eſt compoſé de par-

ties roides & irritantes, dont la qualité roide & irritante ne peut être détruite par aucun menstrue; ensorte que par son poids & par sa figure, il exprime une liqueur des glandes intestinales.

Tous les corps durs & inégaux, comme les petits os, les épines ou arêtes des animaux sont encore ici à leur place; ce qui fait que les gourmands avalent pour se purger des anguilles cuites avec leurs arêtes. Tous les pepins des végetaux, comme des raisins, des bayes de sureau, &c. sont des purgatifs irritans.

Tout ce qui reste des végetaux étant cuits, comme des herbes potageres, des épinars, de la chicorée, des laitues, &c. car leurs dernieres parties solides ne peuvent être dissoutes dans notre estomach, & partant elles l'irritent par leur roideur.

Toutes sortes de savons passent encore pour être des eccoprotiques, soit qu'ils soient naturels ou artificiels, soit qu'on les prenne par la bouche, ou qu'on en use par bas en forme de suppositoires de clysteres, & en matiere de fumigation. Entre les parfums le meilleur est celui qui est fait avec le tabac ou la coloquinthe, ou avec l'un & l'autre ensemble. En voici la formule.

Prenez des feuilles de tabac de Bresil,

une dragme ou une dragme & demie ; joignez-y quatre grains de coloquinthe. Jettez-les enſemble ſur le feu ; & la fumée qui s'en élevera ſera reçue dans l'inteſtin droit, par le moyen d'un tuyau convenable.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. Les médicamens de cette troiſiéme claſſe, qui ſont les irritans, ſont ſalutaires ou nuiſibles à tous ceux à qui les remedes propoſés dans la premiere & deuxiéme claſſe conviennent ou ne conviennent pas.

Deuxiéme Corollaire. Les médicamens qui ſont énoncés au 1[r]. 2[e]. & 3[e]. article de cette claſſe, conviennent dans toutes les maladies inflammatoires.

Corollaire général qui regarde les trois Claſſes.

LES médicamens eccoprotiques ou doux laxatifs, ſont les ſeuls convenables pour lever les embarras des gros inteſtins, & particulierement les obſtructions du colon : les femmes maigres & décharnées, qui ont le ventre ſerré, languiſſent après l'accouchement, & tombent dans une profonde mélancholie, tourmentées qu'elles ſont d'une malheureuſe obſtruc

ction à l'occasion d'un volume d'excrémens endurcis dans le colon, dont la dureté est si sensible au toucher, que quelques-uns la prennent pour le placenta & d'autres pour la ratte, quoique ce ne soit en effet qu'un amas de matieres excrémenteuses cantonnées dans les gros intestins, qui ne peut être enlevé que par les mêmes remedes.

Car si on leur donne de plus forts purgatifs, ils excitent aussi-tôt de grands désordres, comme des vomissemens, de violentes coliques, la passion iliaque, ce qui oblige à leur donner beaucoup de lavemens pour entraîner cet embarras.

Les eccoprotiques conviennent aussi aux artisans mélancholiques, aussi-bien qu'aux gens de lettres, qui sont très-souvent constipés; enfin les doux laxatifs ou eccoprotiques guérissent toutes les maladies du foie & de la ratte qui sont causées par l'obstruction.



CHAPITRE VII.

Des Phlegmagogues, ou des Médicamens qui purgent le phlegme.

LEs médicamens nommés phlegmagogues, ſont ceux qui chaſſent la lymphe pituiteuſe de tout le corps vers l'anus. La pituite eſt une matiere ténace, viſqueuſe & ſemblable à la mucoſité qui s'échappe le matin du nez d'un homme ſain.

Les ſources de la pituite.

CETTE pituite a deux ſources, 1°. Elle s'engendre très-ſouvent dans les premieres voyes chez ceux qui ſe nourriſſent d'alimens viſqueux, & qui ont les entrailles ſi foibles, qu'elles ne peuvent pas ſe contracter aiſément & fortement; ou bien parce que la bile & le ſuc pancréatique ſont viciés de maniere qu'ils ne peuvent faire leurs fonctions, qui ſont d'attenuer le chyle, de le diſſoudre, & d'empêcher ſa coagulation.

2°. La pituite eſt ſouvent produite d'un liquide qui n'eſt pas pituiteux par

lui-même, comme ſont la ſalive, la mucoſité du palais, de l'œſophage, de l'eſtomach, des inteſtins qui ſont des plus liquides aqueux, & qui ont cependant quelques particules diſpoſées à ſe coaguguler. La pituite que fourniſſent ces ſortes de liquide ſe forme en deux manieres.

1o. Lorſque ces liquides ſont privés par une forte chaleur de leur partie la plus liquide, comme il arrive dans les fievres ardentes où nos liquides s'épaiſſiſſent; car nous ſçavons par experience que ſi nos liquides ſont expoſés au même dégré de chaleur qu'eſt celui du corps d'un malade qui eſt attaqué d'une fievre ardente, s'épaiſſiſſent auſſi tôt: or ces liqueurs arrêtées s'épaiſſiſſent ainſi, parce que reſtant ſans mouvement & ſans agitation, elles ſe ramaſſent en elles-mêmes, & leur partie la plus liquide ſe diſſipe bien-tôt, ce qui en fait l'épaiſſeur.

La ſtructure méchanique de notre corps nous fait voir que les vaiſſeaux qui ſéparent les liqueurs ont beaucoup moins de diamétre que les vaiſſeaux qui charient le ſang; ce qui eſt cauſe qu'ils ne ſéparent que des parties très-déliées & bien plus ſubtiles que celles du ſang; ainſi la pituite qui eſt ténace & groſſiere, ne vient pas du ſang immédiatement: car ce qu'on

dit de la mucoſité groſſiere, qu'elle vient telle qu'elle eſt des glandes de Sencidérus, n'eſt pas véritable; parce que lorſque cette membrane s'enflamme, elle ſépare une humeur aqueuſe & lympide, mais le lendemain après le ſommeil, où le genre nerveux a été dans l'inaction, cette humeur lympide ſe trouve convertie dans une mucoſité très-groſſiere qui ſe change ainſi pour avoir croupi ſans mouvement.

Il n'y a donc point de vaiſſeaux qui puiſſent ſéparer du ſang une ſemblable pituite, qui n'a jamais été telle dans les vaiſſeaux ſanguins. Il ne ſe trouve donc point de phlegmagogues qui tirent des vaiſſeaux ſécretoires, une matiere ſi groſſiere.

Deux ſortes de Phlegmagogues.

MAIS il y a deux ſortes de phlegmagogues, 1°. Ceux qui chaſſent du ſang vers les inteſtins, une matiere diſpoſée de ſa nature à ſe coaguler. Tout phlegmagogue agit ou ſur les inteſtins mêmes, ou ſur la pituite, parce que pour être expulſée elle doit être rendue fluide, ce qui ſe fait ou en diviſant la pituite par un médicament âcre, ou en lui joignant

quelque liqueur plus fluide, ou en augmentant le mouvement des folides au moyen de quelque irritant de telle maniere qu'elle en foit broyée & attenuée.

Les Classes des Phlegmagogues.

La premiere classe des phlegmagogues comprend, ceux qui évacuent la pituite en la délayant; comme font, 1°. La boisson d'eau chaude, ou la même eau chaude prife en lavement, pourvû que l'air foit froid, & que le malade fasse un exercice médiocre, qui n'aille pourtant pas jusqu'à exciter la fueur, & si on la prend en boisson, il faut que l'estomach foit vuide.

Elle comprend en fecond lieu l'eau mêlée avec les corps favoneux, comme l'hydromel bû fort chaud avec le régime cidevant proposé qui est fort réfolutif; car s'il y a quelque coagulation dans le fang, la fimple eau chaude la dissout peu à peu, l'hydromel la dissout plus promptement, ou bien avec le favon des Philosophes, ou le favon des animaux, c'est-à-dire, avec la bile.

Elle contient, 3°. Les gommes favoneufes, fçavoir les corps visqueux qui fe dissolvent dans l'eau, & qui ont quel-

qu'acrimonie, comme ſont l'aloës, les gommes ammoniac, bdellium, galbanum, la myrrhe, l'opopanax, l'aſſefétide, la terébenthine naturelle. Ces gommes ſe prennent étant diſſoutes dans l'eau chaude, parce qu'elles agiſſent bien mieux quand on les prend de cette maniere.

Cette claſſe contient en quatriéme lieu, l'eau chaude empreinte de tous les ſels végetables, excepté les acides, comme ſont le tartre, & tous ceux dont on a fait le dénombrement dans la troiſiéme claſſe des eccoprotiques.

Elle comprend enfin, tous ceux dont on a fait mention dans la deuxiéme & troiſiéme claſſes des mêmes eccoprotiques.

La deuxiéme claſſe des phlegmagogues contient ceux qui agiſſent en excitant le mouvement des fibres inteſtinales, & qui comprimant & broyant la pituite, la diviſe en des parties infiniment differentes, & en font enfin l'expreſſion. Ces remedes ſont tous les âcres viſqueux qui ne ſont pas trop volatils, & dans leſquels ce qu'ils ont d'âcre eſt tellement embaraſſé avec les autres parties, que bien qu'elles ſe diſſolvent, ce qu'il y a d'âcre ne s'en ſépare pas, & demeure fixement attaché à la partie ſur laquelle on les applique, par conſéquent il ne

peut ni s'évaporer ni pénetrer dans les vaisseaux lactés.

Ces remedes sont tous ceux dont on a parlé dans la classe précedente : l'oximel est de ce nombre, qui est le meilleur dissolvant de la pituite ; il faut y joindre l'élixir de proprieté épaissie par l'addition du miel, ainsi que la teinture acéteuse avec des aromates très-âcres ; l'hiere amere de Galien ; toutes les gommes purgatives contenues en troisiéme lieu dans la premiere classe, dont on a parlé ; les préparations mercurielles adoucies, comme le mercure doux pris à l'air froid qui le renferme au dedans pour empêcher qu'il ne procure la salivation. Le mercure sublimé pris en très-petite quantité, comme d'un grain ; l'antimoine avec un tant soit peu de nitre, comme quinze grains d'antimoine diaphorétique.

Tous les plus violens émetiques & les plus forts irritans pris en petite dose.

Les Phlegmagogues officinaux.

Il y a encore outre cela d'autres phlegmagogues que l'on appelle officinaux, & tous ces remedes-là agissent en agaçant les fibres par un âcre volatil beaucoup irritant, qui est lié & embarassé avec des

parties visqueuses, comme sont,

1°. L'agaric qui est un fongus qui croît sur l'arbre nommé larix, dont la dose, étant crud, est au moins de dix grains, & la plus forte de deux dragmes, & quelquefois jusqu'à trois aux corps robustes; quand on le fait bouillir dans l'eau, & que l'on avale son suc exprimé après l'avoir coulé; on doit doubler la dose que nous avons ci-devant prescrite. Quand il est mêlé avec l'esprit de vin, il se dissout comme le blanc de baleine: la dose est de deux dragmes, mais il se gonfle & se dilate comme une éponge, ensorte que l'on a de la peine d'en tirer la teinture.

L'agaric est agréable au goût, étant d'une saveur douce visqueuse, mais il laisse après cela une âcreté très-amere; ainsi sa vertu est tout-à-fait irritante. 2°. Les semences de carthame, dont la dose est depuis un scrupule jusqu'à trois dragmes. Si l'on prend la décoction de ces semences, il faut doubler la dose: elle excite de grandes tranchées, & gonfle beaucoup le ventre. Si on prend le carthame en substance, on le corrige avec le gingembre, l'anis, la cardamome, &c. qui sont propres à dissiper les vents, & ont une saveur amere & visqueuse.

En troisiéme lieu, la coloquinthe qui est une espece de concombre ; ce fruit dépouillé de sa semence & desseché, fournit un médicament purgatif qui est d'une grande amertume, mais un peu visqueuse ; sa viscosité fait qu'il s'attache aux intestins, & son acrimonie est si grande, qu'elle fait souvent perir les malades, dont les fils des Prophétes fournissent une preuve au deuxiéme Livre des Rois. Sa dose prise en substance, est de quatre grains jusqu'à un scrupule.

Mais l'usage en est dangereux, parce qu'elle cause de violentes tranchées, & qu'elle est capable d'ulcerer les intestins, & de causer quelquefois un flux de sang.

L'eau est le meilleur de tous les menstrues, avec lequel on puisse faire l'extrait ; sa dose est la même qu'en substance, & son effet n'est pas moins efficace, quoiqu'il cause beaucoup moins de tranchées.

L'extrait que l'on tire avec l'esprit de vin est fort convenable aux corps froids & pituiteux, & c'étoit l'arcane de Martin Ruland, qu'il appelloit sa teinture dorée, il en donnoit deux ou trois drachmes adoucies avec quelque syrop ; c'étoit d'ordinaire celui d'œillets, pour mieux dé-

guiser le remede : cette teinture épaissie forme une résine, dont la dose est depuis quatre grains jusqu'à huit.

L'euphorbe tient le quatriéme lieu, qui est le suc d'une plante qui ressemble fort à notre titymale, d'une couleur un peu pâle ; il devient jaunâtre, son âcreté brûle la langue pour peu qu'elle y reste; il est fort visqueux, ce qui fait qu'il s'attache aux intestins, & ce n'est qu'avec l'esprit de vin qu'on peut l'en détacher & le dissoudre.

Il purge fortement dans une moindre dose même qu'un demi grain; sa plus forte dose, selon les Empiriques les plus hardis, est de douze grains. Si on le donne à des personnes faciles à émouvoir, il enleve d'abord la mucosité intestinale, & bien-tôt après il rend les selles sanglantes; il produit un bon effet dans l'hydropisie, où l'abondance des eaux énerve beaucoup la violence de son action ; on peut le dissoudre dans l'eau, mais sa dissolution est d'un goût insuportable, ce qui fait qu'on ne la met point en usage.

Sa vertu augmente quand on le dissout dans l'esprit de vin, de maniere qu'il faut reduire sa plus forte dose à quatre grains; on tire en forme d'esprit sa partie la plus subtile & la plus résineuse, & la terrestre

s'en sépare. Si on le fait bouillir dans le vinaigre il perd toute sa force.

L'hermodacte vient en cinquiéme lieu. C'est une racine gommeuse, qui étant mâchée, rend la salive visqueuse. Son goût est d'une amertume à faire vomir. Lorsqu'on le donne en substance, sa dose est depuis dix grains jusqu'à deux drachmes, quand on le prend en décoction, on peut en doubler la dose.

Dans l'alkool du vin, l'on ne tire que sa résine dans l'esprit ordinaire, on tire un corps composé de parties résineuses.

Le jalap est un sixiéme phlegmagogue, c'est la racine d'une plante du Perou, à laquelle on donne le nom d'admirable, dont toutes les fleurs sont de couleurs differentes; étant mâché il répand une viscosité dans toute la bouche, & il ne tarde gueres à ulcerer le gosier. En l'avalant lentement, il brûle la langue, le gosier & l'œsophage, & l'on peut lui ôter ce sentiment d'ardeur avec le vinaigre.

La dose du jalap pour les enfans qui sont tourmentés des vers quand on leur donne en substance, est depuis huit jusqu'à neuf grains; pour ce qui est des adultes, la plus forte dose est de cinq scrupules. Ce remede ne manque gueres

de produire ſon effet, a moins qu'il n'y ait beaucoup d'acide dans l'eſtomach, parce que les acides énervent ſa vertu. Quand on le donne en décoction, il faut doubler la doſe Pris de la derniere façon il opere plus promptement, & cauſe moins de tranchées; on y ajoute le miel, le ſucre, ou quelque drogue pour prévenir l'ulceration du goſier.

Si l'on en fait bouillir neuf grains avec l'eſprit de vin ordinaire, on en tire un extrait de ſes parties huileuſes ou réſineuſes & ſalines, dont la doſe eſt la même que celle de ſa priſe en ſubſtance. Etant réduit en alkool & épaiſſi, il fournit une réſine dont un ſcrupule eſt équivalent à une drachme priſe ſans préparation.

Le méchoacan eſt le ſeptiéme de ces médicamens, qui eſt une eſpece de brione; de là vient qu'on le nomme ſouvent brione blanche; il opere avec moins de violence que le jalap; il eſt gommeux, viſqueux & âcre; ſa doſe eſt douze grains juſqu'à une drachme & demie, que l'on diſſout dans l'eau & l'eſprit de vin comme le jalap.

Le huitiéme de ces remedes ſont de certaines prunes, que l'on nomme mirobolans, parce qu'ils ſont viſqueux & ſemblables aux glandes: il y en a pluſieurs

especes qui sont distinguées selon la diversité du lieu où elles croissent, de leur couleur & leur grandeur. On en trouve cinq especes dans les boutiques de Pharmacie, qui sont comprises dans les deux vers suivans.

Myrobolanorum species sunt quinque bonorum :
Citrinus, Chebulus, Blericus Emblicus, Indus.

De Mirobolans chaque espece
Purge le corps diversement,
Le Citrin bannit la tristesse,
La bile à l'Indien obéit doucement ;
Le Chebule, Emblique, & Blerique ;
En agissant un peu plus fortement *
Entraînent l'humeur phlegmatique.

Tous ces fruits sont visqueux, & ont un goût terreux, aspre & astringent ; c'est pour cela qu'ils purgent violemment, & qu'ils causent ensuite une constipation ; ils sont fort âcres & ne se dissolvent pas facilement ; leur dose est depuis deux drachmes jusqu'à six.

Un neuviéme phlegmagogue est la gomme gutte qui est une gomme aromatique

* C'est en ce sens que feu M. Lemery dans son Dictionnaire Universel des drogues, a parlé de la vertu purgative des Mirobolans.

qui croît dans l'Arabie, elle évacue une matiere semblable aux mucositez du nez; sa dose est depuis quinze grains jusqu'à un scrupule ; dissoute dans un jaune d'œuf, ou dans du miel, sa vertu augmente au double; car les menstrues s'interposant entre les parties visqueuses, dégagent les parties âcres de cette gomme.

Quand on se sert de l'eau pour la dissoudre, il n'y a que sa moindre partie qui se dissout. cependant ce qu'il y a de dissous ne laisse pas de purger assez fortement.

Le turbith gommeux est le dixiéme purgatif du même genre : c'est une espece de bulbe ou de racine gommeuse ; on l'appelle gommeux parce qu'étant mâché, il a un goût mêlé de viscosité & d'amertume ; sa dose est depuis dix grains jusqu'à deux scrupules. Quand on en fait bouillir une drachme dans l'eau, il opere lentement. Quand on le dissout dans l'esprit de vin ordinaire, il s'en fait une maniere d'extrait qui contient de l'eau, de l'huile & du sel, & qui purge assez doucement ; si on le dissout dans l'alkool, il s'en fait une résine qui purge très bien ; de sorte qu'il importe peu de quelle maniere on prépare ce remede.

Deuxiéme Classe des Phlegmagogues.

La deuxiéme espece de phlegmagogues comprend les mercuriels, & surtout le mercure doux, qui étant donné en poudre très subtile, il devient sialagogue, ou propre à exciter la salive, & pilé plus grossierement, il est phlegmagogue, ou prop e à purger le phlegme : car il n'y a point de menstrue qui le dissolve aisément : sa dose est depuis douze grains jusqu'à deux scrupules, & ce sont là les phlegmagogues des Anciens, à l'exception du mercure.

Les Modernes y ont ajouté la manne & l'aloës. La manne est un corps visqueux, qui ne laisse pas de contenir quelque âcrimonie. L'aloës a cette propri té, de retenir beaucoup du goût de la bile par sa viscosité jointe à beaucoup d'amertume, & la bile passe chez Hippocrate pour un clystere naturel; sa dose est depuis vingt grains jusqu'à une drachme.

La brione a été ajoutée aux précedens : c'est une racine fongeuse & grossiere, fort pi uiteuse, & d'un très-mauvais goût; sa dose étant prise en substance est depuis trois grains jusqu'à un scrupule & demi. Quand elle est bouillie dans

l'eau ou dans la bierre, elle purge lentement la pituite, mais avec vomissement & violence; prise en décoction son goût est insuportable.

La décoction faite dans l'esprit de vin & épaissi, a une fois plus de vertu. Elle convient aux femmes, dont la matrice est obstruée par un phlegme surabondant qui supprime leurs mois. La racine de polipode de chêne agit sur le phlegme par sa viscosité & par son acrimonie.

Corollaires concernant la dissolution des Phlegmagogues.

Tous les phlegmagogues dont on a ci-devant parlé, sont composés de parties visqueuses, qui sont ou gommeuses ou résineuses, & jointes à un sel volatil très-pénetrant, mais fort embarassé entre les parties visqueuses.

Premier Corollaire. Si un corps qui n'est dominé ni par sa partie saline, gommeuse ou résineuse, est dissous dans l'eau, ce qui reste après la dissolution retiendra sa vertu purgative; bien que cette même vertu ait été communiquée à l'eau qui a servi à dissoudre ce corps. Et si l'on met ce résidu dans l'esprit de vin ordinaire, ce que l'on y mettra sera encore purga-

tif. Mais si ce second résidu est ensuite dissous dans l'alkool du vin, autant qu'il en pourra souffrir de dissolution, ce qui restera n'aura plus aucune action, & sera comme une tête morte incapable de purger.

Deuxiéme Corollaire. Si un corps où le sel prédomine est dissous dans l'eau autant qu'il le peut être, ce qui en restera sera sans action, comme il arrive aux corps non résineux, mais gommeux, comme sont l'agaric & la brione.

Troisiéme Corollaire. Si un corps en partie salin & en partie résineux, quoiqu'il soit dissous autant qu'il le peut être dans l'esprit de vin ordinaire, ce qui en reste sera sans action.

Quatriéme Corollaire. Mais si la seule partie résineuse prédomine, pour lors toute sa vertu purgative est enlevée par l'alkool du vin, & ce qui reste est sans action.

Cinquiéme Corollaire. Si les dissolutions des trois corollaires précedens sont mêlées ensemble, & qu'elles soient épaissies par un feu lent; l'on aura pour lors toutes les vertus du corps dissous, ou ce qu'on appelle sa quintessence.

Sixiéme Corollaire. Tous ces extraits étant gardés dans leur exposition à un

air ouvert, il en exhale une très-mauvaise odeur, après quoi ils n'ont plus de vertu, mais ils sont toujours d'un même poids.

Septiéme Corollaire. Tous ces extraits distilés par la campane avec le vinaigre, l'huile de vitriol, l'esprit de nitre, l'esprit de souffre, perdent leur vertu.

Corollaires concernant la pratique.

PREMIER Corollaire. L'usage des médicamens dont on vient de parler, est nécessaire aux malades dont les premiers visceres, c'est-à-dire, les organes de la chilification sont affoiblis. Ces organes sont de deux sortes, sçavoir, 1°. La bouche & les instrumens qu'elle contient pour servir à la mastication; l'œsophage avec ses muscles qui servent à la déglution, l'estomach & son levain digestif, les intestins avec leur tunique musculeuse qui précipite les alimens. 2°. Le diaphragme à raison du mouvement qu'il donne à toutes ces parties, les muscles du bas ventre & de la poitrine, le mouvement des arteres & du foie.

Deuxiéme Corollaire. L'usage des phlegmagogues est très necessaire dans toutes les maladies qui procedent d'un

chyle vicié par l'inaction de la bile; parce que la bile est un menstrue, par l'efficace duquel la viscosité des alimens est absolument dissoute & détruite, c'est pourquoi lorsque son action est trop foible ; ou qu'il en passe trop peu dans les intestins , la pituite & le phlegme s'accumule en peu de tems autour de ces organes ; ce qui fait que les malades deviennent bien-tôt phlegmatiques ou hydropiques.

Ces remedes donnés à de tels malades en petite dose , & souvent réiterés leur sont fort salutaires ; ils sont aussi fort convenables aux maladies froides , c'est-à dire , à celles qui dépendent de l'indolence des premiers viscceres & défaut des menstrues , ces deux sortes de vices produisent des tumeurs œdemateuses dites leucophlegmaties, des obstructions dans les entrailles, l'hydropisie, & les pâles couleurs.

Troisiéme Corollaire. Les phlegmagogues sont utiles à ceux qui ont tout le corps d'une couleur pâle , dont la salive est visqueuse , aussi-bien que les sucs du pancreas & des intestins , dont les excrémens sont comme enduits de pituite ; la rougeur de tout le corps dépend de celle du sang , qui dépend elle-même de la

circulation qu'il fait ſans ceſſe dans ſes vaiſſeaux, & ſur tout dans les vaiſſeaux du poulmon, dans leſquels les moindres particules du ſang ſont fortement comprimées par la réſiſtance des canaux qui les renferment à la force des vibrations du cœur : ce qui eſt cauſe qu'elles ſe raſſemblent en de petites maſſes ſolides & rondes qui deviennent rouges : de ſorte que ſi le corps contracte une couleur pâle, la nature de la maladie nous en fait connoître la raiſon.

1°. Ou en ce que les vaiſſeaux ſont trop relâchés : 2°. Parce qu'il y a trop peu de ſang : 3°. Parce que les contractions du cœur ne ſont pas aſſez vigoureuſes; d'où vient que l'action des ſolides ſur les fluides eſt fort diminuée. Car dès lors que cette action diminue, le ſang perd beaucoup de ſa couleur rouge & vive, comme on le ſçait par expérience : car le ſang en ſortant eſt d'un beau rouge ; & dès qu'il eſt en repos, il pâlit & ſe convertit en ſéroſité : c'eſt donc pour cela que les phlegmagogues qui délayent, réſolvent & irritent les corps qu'ils approchent, ont beaucoup d'efficace, parce qu'ils rétabliſſent dans les premieres voies les mouvemens dont celui du cœur dépend particulierement.

Quatriéme

Quatriéme Corollaire. Les phlegmagogues sont propres à ceux qu'une vie trop sédentaire, ou régime trop visqueux, pour n'avoir vêcu que de farines trop peu fermentées, fait tomber dans la pâleur, après avoir amassé trop de phlegme.

Cinquiéme Corollaire. La meilleure méthode de traiter les maladies que l'on a désignées dans les quatre précedens corollaires, doit être celle qui suit; sçavoir,

1°. De préparer durant quelques jours le corps du malade en lui donnant les remedes qui irritent les entrailles, & qui délayent & dissolvent la pituite, comme sont ceux qui ont été exposés au premier & deuxiéme article de la premiere classe, où l'on traite des savoneux & des gommes fétides, ainsi que des remedes composés de matieres aqueuses & de sels artificiels alkalins fixes.

2°. Que la matiere morbifique, après avoir été dissoute & rendue propre à l'évacuation, soit enlevée par les phlegmagogues décrits dans la deuxiéme classe. Par exemple, qu'un homme soit d'une constitution froide, pituiteuse & nonchalante, & qu'il ne vive que d'alimens pituiteux, cruds & indigestes; & qu'il soit

menacé d'hydropisie ; pour le guérir on commence par lui donner du savon de Venise en pilules du poids de deux grains d'heure en heure, & par dessus chaque dose de pilules on lui donne depuis cinq jusqu'à dix grains de salpétre ou de sel de Glauber fixe, ou de trame fixe, ou de cendres gravelées, ou de gomme ammoniac dans le vin d'Espagne ou l'eau de menthe ; après cet usage continué pendant quelques jours, il faut lui donner une pilule d'aloës de trois ou quatre grains, & le lendemain matin une pilule d'un grain ou un grain & demi d'euphorbe, & ainsi le malade sera bien-tôt guéri.

Sixiéme Corollaire. Il paroît par là qu'au moyen des purgatifs donnés à propos, une infinité de maladies peuvent être guéries fort heureusement, quoi qu'en dise Helmont & d'autres Chymistes, qui prétendent que tout purgatif est un poison qui ne peut manquer de beaucoup affoiblir tout le corps des malades,



CHAPITRE VIII.

Des Médicamens Cholagogues.

AVant que nous nous expliquions ſur la véritable nature des médicamens cholagogues, & que nous faſſions le dénombrement de leurs claſſes, nous examinerons le ſentiment des Anciens à l'égard de ces remedes.

Les Anciens ont reconnu deux ſortes de bile; l'une noire venant de la ratte, l'autre jaune venant du fòie. Les médicamens qui purgent la premiere ont été par eux nommés mélanagogues; & ceux qui évacuent la derniere, cholagogues: & ils donnoient ce nom à tous les médicamens & à ceux en particulier qui chaſſoient les excrémens qui avoient quelque rapport à la bile jaune de la veſſicule du fiel; ce qui les a fait tomber dans une double erreur.

Car, 1°. Ils excluoient du nombre des cholagogues quelques médicamens qui doivent être mis dans ce rang, & qui ſont de vrais cholagogues; c'eſt à ſçavoir les médicamens qui enlevent la bile hépatique proprement dite; car ſi l'on

examine cette bile dans la capſule de Gliſſon, avant qu'elle ſe ſoit mêlée avec la bile cyſtique, elle n'a d'autre caractere que celui de la lymphe par ſon goût, ſon odeur, ſa couleur, ſa ténacité ; & partant quoiqu'elle ſoit entraînée par les cholagogues, elle ne donne pourtant pas la couleur jaune aux excrémens.

2°. Il y a des médicamens qui ont paſſé chez les Anciens pour cholagogues, mais qui ne le ſont pas dans le fond, comme on le verra incontinent.

La bile cyſtique eſt diſtinguée de tous les autres corps liquides par ces quatre caracteres, qui ſont, 1°. Par ſon amertume, 2°. Par ſa couleur jaune, 3°. Par ſa lueur, 4°. Par ſon épaiſſeur ou ſa ténacité.

La préſence des trois derniers caracteres qui eſt bien réelle dans les trois derniers excrémens du bas ventre, ne leur a pas permis d'y trouver le premier, parce qu'ils n'avoient pas coutume d'en goûter, ils ne laiſſoient pas de les reconnoître pour bilieux, & ils ont appellé en conſéquence les remedes qui les entraînoient, médicamens cholagogues, mais aſſez témerairement, parce que la couleur jaune & luiſante que l'on apperçoit quelquefois dans les excrémens viſqueux

qu'ont enlevé les purgatifs, peuvent être engendrés par les médicamens mêmes, & sur tout la mucosité des intestins qui les teint d'une couleur jaune & luisante, quoiqu'il n'y ait pas la moindre parcelle de bile.

Ainsi la casse prise en petite quantité, teint l'urine & les excrémens d'une couleur jaune; & afin que l'on n'attribue pas cette teinture à la bile, si l'on prend le même remede en plus grande quantité, ces mêmes excrémens auront une teinture verdâtre, & si la dose de ce remede excede encore plus, la teinture sera noire. La manne donne aussi une teinture jaune aux excrémens, aussi-bien que les tamarins, qui les rendent aussi fort aqueux.

L'aloës dissous dans beaucoup d'eau, devient fort gluant, semblable à la bile, & tient aussi les excrémens d'une couleur jaune. Il paroît par ce que l'on vient de dire, que les Anciens se trompoient beaucoup, en concluant de l'effet qu'ont les remedes, d'entraîner des excrémens qui ont la couleur de la bile, que ces médicamens purgeoient effectivement la liqueur bilieuse.

Les Classes des Cholagogues.

SANS donc adhérer au sentiment des Anciens, nous renfermerons tous les cholagogues en deux classes, dont la premiere comprend tous ceux qui en subtilisant le sang, procurent une plus ample séparation de la bile.

La deuxiéme classe contient tous ceux qui en causant de violentes secousses au diaphragme & à tout le bas ventre, font sortir la bile du foie & de la vesicule, & la font passer dans les intestins, d'où elle peut ensuite s'échapper aisément par les selles, selon le besoin.

La premiere classe contient tous les médicamens naturellement savoneux, comme les sucs de tous les fruits d'Eté, doux acides qui ont acquis leur maturité, & les raisins, les cerises, les mûres, les bayes de surreau, &c. les framboises, les pommes, les poires; tous ces sucs liquifient les corps qui s'arrêtent dans les vaisseaux, & par conséquent la bile, & quelquefois si fortement, qu'ils causent le cholera morbus.

Il faut sur-tout mettre dans ce rang, 1°. Les sucs de quelques plantes manifestement savoneuses, comme le suc de

lichnis dite ſaponaire : il faut y joindre la manne, la caſſe, le miel, le ſucre, les tamarins, le ſuc de roſes pâles, l'aloës, la ſcamonée, les myrobolans, la rhubarbe : 2°. Les ſavons artificiels qui ſont artiſtement compoſés d'huile & de ſel bien combinés. Il y en a de differentes eſpeces dont ón a parlé ailleurs ; l'eſpece la plus excellente eſt celle qui eſt compoſée d'un ſel alkalin volatil, & d'une huile volatile.

L'élixir de proprieté eſt de ce genre, ainſi que tous les ſyrops moderément aromatiques, comme ceux d'armoiſe, de Fernel, de Botris, des cinq racines apéritives, de chicorée ſimple & compoſé, du ſyrop violat. Il faut prendre tous ces ſyrops dans le petit lait, dans la décoction de dent de lion, ou d'un ſemblable délayant le matin à jeûn.

On comprend de plus ſous la ſeconde claſſe les plus forts émetiques, comme les feuilles d'aſarum ou cabaret, les émetiques antimoniaux, mercuriels & autres.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. La bile ne doit jamais être évacuée, parce qu'elle ne péche jamais en quantité, ſi ce n'eſt dans les

personnes qui observent des jeûnes excessifs, dans ce cas là le seul remede est de prendre de la nourriture.

Deuxiéme Corollaire. Il faut se servir des cholagogues dans toutes les maladies qui sont causées par les obstructions du foie ou des conduits biliaires, & par conséquent dans l'icteritie; mais il faut souvent s'abstenir d'en user dans ce tems-là même, parce qu'ils augmentent la fiévre.

L'icteritie est souvent causée par les obstructions du foie, farci de concrétions gypseuses crétées, calculeuses, & d'autres semblables obstructions; quelquefois par l'embarras du conduit commun, à l'occasion de quelque petite pierre, qui occasionne toujours un vomissement énorme.

Cette maladie attaque souvent les gens d'étude à cause de leur vie sédentaire, & voici la meilleure maniere de la guérir. Par exemple donnez tous les jours au malade d'heure en heure une pilule de savon de Venise, ou un peu d'aloës enveloppé dans du miel, ou de la hiere en très-petite dose, ou hiere amere, ou le sel polycreste avec un peu de miel, ou une dose de rhubarbe, & qu'il avalle par dessus, ou un verre d'eau légérement sucrée, ou d'hydromel, ou avec le syrop vio-

lat, qu'il garde une diéte exacte ; cet usage doit être long-tems continué, jusqu'à ce que les concrétions commencent à se dissoudre, ce qui arrive le plus souvent après un mois ou deux, ce que l'on peut connoître par la coction des urines, par les excrémens mieux colorées, & par la teinture de la peau.

Pour lors il faut donner de forts émetiques, pour causer au bas ventre de rudes secousses, & en exprimer la matiere qui a été dissoute. Il faut bien se donner de garde de prescrire ces violens remedes au commencement du mal, de crainte qu'en enlevant la matiere la plus subtile, les concrétions ne se rendent plus dures & plus fixes : après l'opération des émetiques il faut vers le soir donner au malade une prise d'opiate, & l'accoutumer insensiblement à faire un peu d'exercice, & à user d'alimens plus solides.

Les maladies qui sont causées par le défaut de la bile, doivent être guéries en donnant aux malades des délayans, comme la tisanne, les jaunes d'œufs, & d'autres remedes de même qualité, avec une pilule de savon.

CHAPITRE IX.

Des Hydragogues.

LEs hydragogues ſont des médicamens purgatifs qui entraînent l'eau, c'eſt-à dire, la ſéroſité inteſtinale & ſalivale par les ſelles. On entend par la ſéroſité tout liquide qui eſt ſéparé de la maſſe du ſang, qui n'eſt ni gras ni rouge en couleur, & qui ſe coagule au feu, comme le blanc d'œuf, dans une maſſe dure, & telle eſt la ſéroſité du ſang proprement dite, ou qui s'exale ſans ſe coaguler, & laiſſe des féces groſſieres, mais ſans coagulation, comme ſont la ſalive, la ſueur, l'urine.

La ſéroſité qu'entraînent les hydragogues, s'appelle inteſtinale, parce qu'elle ſe décharge dans les inteſtins, & cela en deux manieres ; ſçavoir, 1°. Celle qui diſtile des glandes ſalivales de la bouche, de l'œſophage, de celle du palais, qui s'avalle avec les alimens. 2°. Celle qui ſe ſépare dans les inteſtins, tant des glandes du foie par le canal hépatique, que des glandes, même du conduit inteſtinal. Ce liquide au moyen des hydragogues eſt entraîné en bien plus grande quantité qu'il n'en ſort dans l'ordre

naturel, & il s'échappe par l'anus.

Les Classes des Hydragogues.

CES sortes de médicamens hydragogues se peuvent rapporter à trois classes, dont la premiere contient ceux qui accelerent l'évacuation de ce liquide en irritant les glandes intestinales. La deuxiéme comprend ceux qui en avancent la sécretion, soit en dissolvant le sang en des parties qui ne retiennent rien de sa rougeur, soit en lui donnant plus de mouvement après l'avoir dissous, afin qu'il soit porté plus abondamment à ses glandes sécretoires. La troisiéme enfin contient les médicamens qui produisent en même-tems tous les effets précedemment énoncés,

---

CHAPITRE X.

De la premiere Classe des Hydragogues.

LEs médicamens de cette classe étant appliqués à la tunique interne des intestins, ils y excitent des vessies comme font les vessicatoires appliqués sur la surface de la peau, & les ouvrent ensuite par leur vertu caustique ; ce qui cause dans le

conduit inteſtinal un continuel écoulement de ſéroſités.

Toute la ſurface externe du corps auſſi-bien que l'interne, eſt remplie de vaiſſeaux qui contiennent ce liquide, & ſi l'on y applique des médicamens âcres qui ſoient capables d'ouvrir ces vaiſſeaux, mais en même-tems ſi groſſiers qu'ils ne puiſſent entrer dans leur canal, ils donneront iſſue à ce liquide, & on les nommera des veſſicatoires ou des hydragogues, ſelon qu'ils ſeront appliqués ſur l'une ou ſur l'autre de ces deux ſurfaces, ſçavoir intérieurement ou extérieurement.

C'eſt pourquoi tous les remedes âcres & veſſicatoires qui ſont trop groſſiers pour pouvoir entrer dans les veines lactées, deviennent tous hydragogues ſans exception; & plus ils ſont âcres & groſſiers, & plus ils ſont auſſi de puiſſans hydragogues.

Les conditions des Hydragogues de la deuxiéme Claſſe.

Les hydragogues de cette claſſe doivent avoir deux conditions, 1°. Ils doivent contenir en eux-mêmes quelques parties déliées brûlantes, rongeantes & âcres: 2°. Ces particules ſi actives doi-

vent être tellement enveloppées dans une matiere gommeuſe, ou réſineuſe, qu'elles ne s'en dégagent pas tout d'un coup, mais les unes après les autres; ce qui ſera cauſe qu'elles ne ſeront pas ſucceſſivement corroſives.

Ces remedes ſont de deux ſortes, ou ils ſont tirés des végétaux, ou des foſſiles. Ceux qui ſont pris des végétaux, ſont 1o. La racine de méchoacam, que nous avons déja miſe au nombre des phlegmagogues; ſes vertus ſont ſemblables à celles du jalap, & ſi on la diſſout dans l'alkool du vin, elle donne une teinture qui étant épaiſſie fournit une réſine.

Si l'on tient cette teinture dans la bouche, elle y cauſe & dans tout le goſier une ardeur inſupportable, & elle provoque la ſalivation; & ſi on l'avalle, elle enflamme le goſier & tout l'œſophage, & remplit ces parties d'humeurs ſuperflues; ſi l'on mâche ſa réſine elle fait couler violemment la ſalive & ulcere la bouche; & ſi on l'applique diſſoute avec le blanc d'œuf ſur les ulceres ſordides, elle les mondifie & les déterge.

La doſe de cette racine eſt depuis un ſcrupule juſqu'à deux drachmes, & cette doſe eſt plus forte qu'elle n'eſt requiſe

pour l'action des phlegmagogues, parce qu'en qualité d'hydragogue, son irritation doit être plus vive. C'est le plus efficace de tous les hydragogues, mais on ne doit pas l'avaller de peur que la bouche & le gosier n'en soient maltraités, à moins qu'il ne soit empeitré dans quelque corps visqueux qui bride son action.

Le deuxiéme hydragogue tiré des végétaux est le jalap: si on le mâche il paroît d'abord insipide, mais il fait ensuite sentir son acrimonie; sa teinture tirée dans l'alkool de vin tenue dans la bouche, toute la bouche & le gosier s'en trouvent ulcerés; sa résine mâchée cause de violentes douleurs, un gonflement dans toute la bouche, & fait couler une grande quantité de salive.

Si l'on en prend la décoction faite dans l'eau, elle purge violemment aussi bien que sa teinture, quoiqu'adoucie avec le sucre.

Le troisiéme hydragogue tiré des végétaux, est l'hieble ou surreau sauvage: l'on se sert de son fruit & de sa moyenne écorce. La dose de ses bayes est depuis un scrupule jusqu'à cinq drachmes: celle de son suc & de ses sommités, est d'ordinaire depuis deux scrupules jusqu'à une once. Sa moyenne écorce est

donnée aux enfans juſqu'à deux ſcrupules, & aux adultes juſqu'à demie once. Elle purge fortement les eaux, & eſt plus active que le ſurreau.

Si l'on goûte des bayes & de l'écorce de l'hiebe, elles ont un goût âcre & déſagréable.

Le quatriéme hydragogue eſt le rhammis cathartique ou teinturier, parce que les Peintres s'en ſervent : on le nomme en François noirprun. On prend du ſuc exprimé de ſes bayes juſqu'à une once, & lorſqu'il eſt cuit en ſyrop, on en prend juſqu'à deux.

Sydenham prétend, ſur ſes propres expériences, qu'il n'y a pas de meilleur remede pour purger les eaux ; ſon ſuc tenu dans la bouche ſe fait ſentir au goût comme brûlant.

Le cinquiéme hydragogue de la même claſſe tiré des végétaux eſt la ſoldanelle ou le chou marin, qui eſt une plante maritime, & une eſpece de convolvulus ; cette plante paſſe pour un excellent remede ſur les côtes de Hollande ; ſon goût eſt extrêmement âcre & ſalé, on s'en ſert dans les ſalades, mais ſon goût eſt fort affoibli par le vinaigre : cette herbe eſt limoneuſe, ténace, avec beaucoup d'acrimonie ; elle cauſe en purgeant

de rudes tranchées. Sa doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à demie once.

Le ſixiéme hydragogue, eſt la plante nommée gratiola, ou herbe au pauvre homme; ſon goût eſt brûlant & très-amer, & elle rend un ſuc viſqueux, elle puge les eaux avec de grandes tranchées, & elle eſt ordinairement vomitive; ſa doſe eſt depuis un demi ſcrupule juſqu'à deux drachmes en infuſion.

Le ſeptiéme hydragogue, eſt l'iris de marais, autrement Iris noſtras, pour la diſtinguer de celle de Florence, & des autres eſpeces. Cette plante purge aſſez fortement les ſéroſités : ſa doſe priſe en ſubſtance, eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une once, & celle de ſon ſuc, eſt depuis deux ſcrupules juſqu'à une once & demie Ce ſuc ainſi pris en boiſſon, ſi l'on n'y prend garde, cauſe des ampoules dans l'œſophage qui ſont fort douloureuſes, mais en prenant un peu de vinaigre cet accident ſe calme très-promptement

Le huitiéme hydragogue eſt l'éſule, & l'on peut rapporter ici tous les tithimales & l'euphorbe. Le ſuc d'éſule par rapport à ſa couleur & à ſa conſiſtance eſt ſemblable au lait; mais il eſt ſi âcre que ſi on l'applique ſur la peau, il l'ulcere comme le feu, & il eſt ſi ténace qu'étant évaporé

évaporé à un feu lent, il se convertit en résine.

Martin Ruland Medecin d'Allemagne, avoit un secret pour les hydropiques qui venoient à lui de toutes parts, & il les guérissoit presque tous. Ce secret étoit l'écorce d'ésule bouillie dans le petit lait & adoucie avec le miel. La dose de l'ésule prise en substance est depuis trois grains jusqu'à huit; quand on en prend la décoction il faut doubler la dose.

Le neuviéme hydragogue, est la gomme gutte, que plusieurs prétendent être une espece d'euphorbe, qui sort d'une plante par incision; on lui donne la couleur jaune pour empêcher que l'on ne connoisse la tromperie; si l'on en goute, elle ulcere le gosier, elle tient beaucoup à la gorge & y cause des vessies; c'est un très-bon hydradrogue, sa dose est d'un grain & demi jusqu'à douze. Dans les corps difficiles à émouvoir, elle cause pour l'ordinaire le vomissement.

Le dixiéme hydragogue, est l'élaterium*, ou le suc extrait du concombre sauvage épaissi au soleil; il est très-âcre & d'une telle viscosité, que quand il seroit gardé pendant cent ans, il retiendroit toujours sa ténacité; Sydenham le

propose comme l'extrême remede dans l'hydropisie. Sa dose est d'un grain & demi jusqu'à douze, il purge violemment.

Des Hydragogues de la premiere Classe tirés des fossiles.

Les hydragogues de la premiere classe tirés des fossiles sont :

1°. Le mercure doux qui est composé de l'esprit de sel, & du mercure concentré ou caché. C'est un excellent hydragogue, si on le donne grossierement pilé, parce que tous nos liquides ne le dissolvent pas facilement, de sorte que s'il adhére aux intestins, il les irrite par son acide. Sa dose est depuis quatre grains jusqu'à deux dragmes, il purge fortement les eaux ; si on le donne subtilement pulverisé, il procure la salivation. Si on l'applique sur une playe grossierement pulvérisé, il consume fort bien la callosité de ses bords.

Le second hydragogue tiré des fossiles, est le mercure précipité blanc, dont la vertu consiste dans ses pointes acides qui ne sont point cachées, mais nues & à découvert, de sorte que si elles sont reprimées par les alkalins, ou séparées

& expulſées par le feu, il devient doux. Sa plus forte doſe eſt un grain, & il purge fortement.

Le troiſiéme hydragogue de cette eſpece, eſt le mercure précipité rouge qui purge très-violemment. Sa doſe eſt d'un grain juſqu'à cinq.

Le quatriéme eſt le mercure précipité jaune, qui eſt un très-bon hydragogue, mais il faut le donner avec beaucoup de réſerve, ſans quoi il procure la ſalivation; il eſt donc à propos en le donnant d'obſerver ſoigneuſement les quatre regles ci devant preſcrites, afin qu'il ſoit déterminé vers les inteſtins, & qu'il ne ſoit point mêlé avec d'autres médicamens qui puiſſent le charier dans toute l'habitude du corps, comme ſont les diaphorétiques & les opiates. Il ſert de corroſif pour les mauvais ulceres, il conſume les mauvaiſes chairs, & il détruit les calloſités les plus opiniâtres; mais il n'agit pas ſans cauſer de grandes douleurs.

Paracelſe l'a nommé Turbit minéral, parce qu'il purge la lymphe de la même maniere que la plante nommée Turbith, purge la pituite, & que ce minéral eſt eſtimé enlever la lymphe du fond des jointures des gouteux.

Le cinquiéme hydragogue foſſile eſt le mercure précipité vert.

Le ſixiéme ſont les criſtaux tirés des métaux ; ſçavoir 1°. La pierre infernale, ou le vitriol de Lune, depuis un grain juſqu'à ſix. Le vitriol de Venus, dont la doſe d'un ſeul grain purge violemment les eaux. On peut mettre au même rang la limaille d'acier, qui eſt vantée des Anciens & des Modernes, comme une ancre ſacrée contre l'hydropiſie ; la doſe eſt ſix grains ; le troiſiéme eſt le vitriol de Mars ; le quatriéme eſt le vitriol commun, dont la doſe eſt depuis une drachme juſqu'à quatre ſcrupules.

Corollaires.

Tous les médicamens ci-deſſus allégués, agiſſent par leur acrimonie & non par une vertu qui leur ſoit particuliere ; ce qui eſt démontré. 1°. Par le goût de ces remedes qui eſt âcre.

2°. Par l'ardeur qu'ils cauſent à la gorge.

3°. Par les veſſicules qu'y excitent tous les remedes compoſés du jalap & du méchoacam.

4°. Par la douleur qu'ils cauſent quand ils ſont appliqués ſur les playes.

5°. L'analyſe chymique fait voir que tous ces remedes diſſous dans l'eau ou

dans l'eſprit de vin, autant qu'ils peuvent y être diſſous, communiquent leur vertu à leurs menſtrues, & que tout ce qui ne peut être diſſous perd abſolument ſa vertu.

CHAPITRE XI.

De la ſeconde Claſſe des Hydragogues.

LEs médicamens qui doivent être compris dans cette claſſe ſont ceux qui convertiſſent toujours le ſang en ſéroſité, & qui l'ayant diſſous lui donnent un plus grand mouvement, afin qu'il ſe porte en plus grande quantité aux glandes inteſtinales ; mais pour que les remedes produiſent tous ces effets, il faut qu'ils ſe mêlent avec la maſſe du ſang ; & afin que perſonne ne s'imagine que les remedes ne ſe mêlent jamais avec le ſang, nous en allons alléguer trois preuves convaincantes.

1°. Les infuſions de ſafran de Mars, de ſené & de rhubarbe ſeringuées dans la cavité de la poitrine des hommes & des brutes, ont cauſé en France, en Angleterre & en Italie des déjections par les ſelles une heure après qu'elles ont

été faites; il ne faut donc pas douter que pour produire cet effet elles n'ayent passé dans les veines.

2°. Une friction de mercure faite aux pieds, cause souvent une diarrhée que l'on ne peut arrêter que par les diaphorétiques & les opiates.

3° La cure de tout flux de ventre séreux s'accomplit heureusement par l'usage des diaphorétiques & des opiates.

Nous ne connoissons qu'un seul médicament qui doive être légitimement rangé dans cette classe, c'est le mercure, soit crud ou adouci, qui étant pris en de petites doses souvent réitérées, & en observant les quatre regles susdites, sera aprés deux ou trois jours très-sûrement suivi d'un flux de ventre séreux.

CHAPITRE XII.

De la troisiéme Classe des Hydragogues.

TOus les remedes que nous avons assignés à la premiere classe des hydragogues conviennent aussi à celle-ci, soit qu'ils soient propres à irriter les glandes, à augmenter leurs sécrétions, à dissoudre le sang, & à lui donner du

mouvement après l'avoir diſſous.

Car comme les cantarides appliquées ſur la ſurface externe de la peau y excitent des veſſies, & diſſolvent le ſang à un tel point qu'elles rendent les urines ſanglantes, de même tous les médicamens âcres qui excitent des veſſies, comme ſont ceux qui ont été inſérés dans la premiere claſſe, venant à s'appliquer ſur la tunique intérieure des inteſtins, y excitent pareillement des veſſies, diſolvent le ſang & le charient vers ces endroits.

Corollaires.

PREMIER Corollaire. Les médicamens hydragogues conviennent dans toutes les maladies où la lymphe ſalivale abonde dans le ſang, comme ſont toutes ces ſortes de maladies où les principaux viſceres ſont affoiblis & remplis d'obſtructions; ce qui fait que les particules des alimens ne peuvent pas être ſuffiſamment atténuées pour pouvoir entrer dans les vaiſſeaux lactés, & ſe mêler avec la lymphe; il en eſt de même des maladies où la vertu de contraction du cœur & des arteres eſt affoiblie, d'où il arrive que le ſang devient trop ſubtil.

Car l'Anatomie nous fait connoître,

que plus le cœur & les arteres ont de force, & plus le ſang eſt épais & lié, & moins ces organes ont de force & plus il eſt ſubtil : ainſi les payſans qui ſont un rude travail, les crocheteurs & les gens ſemblables, ont le ſang fort ſerré, au lieu que les gens délicats & ceux qui ont de foibles viſceres, comme les leucophlegmatiques, les phtyſiques, les ſcorbutiques & ſemblables, ces gens là ont le ſang tout aqueux.

Deuxiéme Corollaire. Ces remedes conviennent dans toute extravaſion & croupiſſement d'humeurs, & ſont par conſéquent convenables à toutes les tumeurs œdémateuſes, & aux contuſions.

Troiſiéme Corollaire. Ils ſont d'un bon uſage dans les maladies qui demandent pour être guéries une ſoudaine diſſolution, ou une prompte évacuation des liquides, & par conſéquent aux fiſtules, à la galle, & à toutes les eſpeces d'hydropiſies; à l'appopléxie cauſée par une ſéroſité extravaſée dans les ventricules du cerveau, à la gonorrhée virulente, & à d'autres ſemblables indiſpoſitions.

Quatriéme Corollaire. Toutes les fois que l'on employe ces médicamens, il faut les donner d'abord en forte doſe, autrement comme ils ſont cauſtiques, ils irritent

irritent beaucoup les entrailles, & ne procurent presque aucune évacuation, mais des angoisses & des tranchées cruelles.

Cinquiéme Corollaire. Les hydragogues sont pernicieux dans toutes les maladies inflammatoires, soit que l'inflammation soit dans les arteres, ou dans les vaisseaux lymphatiques, de sorte qu'ils font un très-mauvais effet dans toutes les fiévres, à moins que les saignées n'ayent précedé. Ils sont aussi peu convenables aux hypocondriaques & aux hystériques, parce qu'ils sont souvent si violemment purgés par ces médicamens, qu'ils tombent en défaillance.

Sixiéme Corollaire. Tous les hydragogues causent aisément une superpurgation qui est de deux sortes ; sçavoir, celle qui se fait par des médicamens qui procurent des évacuations excessives ; ce qui est cause que la vîtesse & la subtilité des humeurs sont tellement augmentées par ces remedes, que leurs vaisseaux excrétoires perdent leur ressort par la distension qu'ils souffrent, & en deviennent paralytiques ; d'où il arrive qu'ils ne peuvent plus se contracter, & que restant ouverts, il s'en écoule une quantité d'humeurs extraordinaire.

La guérison de cette évacuation dé-

mesurée se fait par les astringens, joints aux opiates & aux spiritueux : car la Chymie nous apprend que tous les spiritueux coagulent ; il faut donc se servir en ces occasions des médicamens austeres & spiritueux.

Une seconde espece de superpurgation est convulsive, telle qu'Hypocrate décrit celle qui est produite par l'hellébore ; les convulsions causent au corps de violentes secousses, qui contribuent à l'évacuation des humeurs ; en ce cas-là il faut mettre en usage les acides des mineraux joints aux opiates & aux chauds aromatiques.

CHAPITRE XIII.

Des Médicamens Mélanagogues.

LEs Anciens, comme on l'a deja dit, admettoient deux sortes de biles ; sçavoir, 1°. Celle de la ratte, qu'ils appelloient l'humeur mélancholique, les féces, ou le récrément du sang ; ils prétendoient que sa matiere étoit le sang mélancholique. La deuxiéme espece, selon eux, venoit du foie, & ils l'appelloient bile hépatique brûlée.

Ces mêmes Anciens nommoient donc médicamens mélanagogues. 1°. Ceux qui purgent l'humeur atrabilaire, qu'ils font passer de la ratte dans les intestins. Nous avons déja dit que cela se pouvoit faire, & nous avons en même tems assigné la route qu'elle tient, & partant ils n'étoient tombés à cet égard dans aucune erreur.

2°. D'autres médicamens mélanagogues enlevent la bile hépatique; mais si l'on y fait une sérieuse attention, on reconnoît, 1°. Qu'il y a plusieurs médicamens purgatifs, qui entraînent des excrémens ausquels ils donnent une couleur noire, comme le polipode de chesne, que l'on regarde comme celui qui tient le premier rang entre les mélanagogues, tenant en cela de la nature de tous les chênes, dont la propriété est de teindre en noir presque tous les corps qu'ils touchent: aussi donne-t'il une teinture noire à la mucosité des intestins; c'est ce qui lui donne rang parmi les mélanagogues: & c'est pour la même raison que la casse, la pierre arménienne & l'azuli ont été regardés par les Anciens comme des mélanagogues, qui donnent aux excrémens une couleur très-noire.

On reconnoît en second lieu qu'il ar-

rive quelquefois que la nature ſeule, ſans que l'on donne par la bouche aucun médicament purgatif, non plus que par les parties inférieures, évacue des matieres noires, & dans ce cas elle peut être appellée mélanagogues, dès lors qu'elle enleve doucement des matieres noirâtres: car ces ſortes d'humeurs ne doivent pas être entraînées avec violence, mais par les purgatifs les plus doux.

Corollaires.

APRÈS avoir parcouru toutes les claſſes des différens purgatifs, nous y allons joindre quelques Corollaires qui regardent les purgatifs en général.

Premier Corollaire. Tout le corps humain peut être purgé par les ſelles, quoique Vanhelmont aſſure le contraire : or purger le corps, c'eſt ſéparer de la maſſe des humeurs quelques parties d'une tiſſure & d'une âcrimonie déterminée, qui les font differer du reſte du ſang avec lequel elles circulent, & ces parties ſont pour l'ordinaire plus petites que les particules ſanguines, & par conſéquent ſi nous pouvions diminuer dans la ratte, dans le foie, & dans d'autres viſceres, la rélaxation des vaiſſeaux excréteurs,

& augmenter celle des canaux de décharge, il eſt évident que ces parties peccantes ſeront facilement ſéparées.

Deuxiéme Corollaire. Les purgatifs ne contiennent aucun venin. Quoique Paracelſe l'ait aſſuré, & qu'Helmont ait prétendu le démontrer par les raiſons ſuivantes, 1°. Parce que leur doſe étant augmentée ils cauſent la mort, ſecondement, parce que la thériaque qui réſiſte aux poiſons, énerve la vertu des purgatifs : mais nous répondons à cela, que non ſeulement les purgatifs, mais les alimens même les plus ſalutaires ſont mortels quand on en fait excès ; de plus, que ſi la thériaque arrête la vertu des purgatifs, c'eſt à cauſe de l'opium dont elle eſt chargée, parce que l'opium arrête pour un tems tous les mouvemens de contraction des ſolides ; de ſorte qu'il ſe fait moins d'expulſion par les vaiſſeaux tant ſécréteurs qu'excréteurs.

Troiſiéme Corollaire. Il n'y a point de purgatifs d'élection, c'eſt-à-dire, qui purge plûtôt la bile, la lymphe, la pituite, ſans agir ſur les autres humeurs ; ce qui a été ſuffiſamment établi dans l'hiſtoire des purgatifs : car quand nous avons parlé d'eux chacun en particulier, nous avons vû clairement qu'ils agiſſent tous

également sur nos liquides ; mais que la matiere la plus fluide est toujours enlevée préférablement à la plus grossiere, comme étant celle qui peut plus aisément se déposer.

Quatriéme Corollaire. La vertu des purgatifs est faussement attribuée à l'acide, à l'alkali, ou au souffre attachés aux parties du corps : car le suc des végétaux & l'esprit de nitre purgent, qui ne contiennent rien de sulphureux, mais tout ce qui peut irriter par son acrimonie est purgatif.

CHAPITRE XIV.

Des Vomitifs.

NOus entendons par les vomitifs tous les médicamens qui par leur vertu peuvent faire rejetter par le gosier & par la bouche tout ce qui est contenu dans l'estomach. La cause prochaine & immédiate du vomissement, est la compression des matieres qui sont contenues dans l'estomach.

Cette compression peut proceder ou de la compression des fibres, même du ventricule, ou d'une cause extérieure qui

comprime les parois de ce viscere, ou de ces deux causes en même tems.

Trois especes de Vomissement.

CES causes peuvent produire trois especes de vomissement ; sçavoir, 1°. Une violente évacuation par la partie supérieure de l'estomach, produite par la contraction de ses fibres, & cette espece demande une grande disposition de la matiere qui doit être expulsée à s'échapper par sa fluidité. 2°. La constriction exacte du pylore & l'ouverture de l'orifice supérieur de l'estomach. 3°. La tension de l'estomach suivie incessamment de sa contraction, qui dépend des fibres de ce même organe qui agissent toutes en même tems.

Les Anciens ont connu cette espece de vomissement, & qui se pouvoit fort bien faire de cette maniere, quoique quelques Modernes n'en conviennent pas, prétendant que tout vomissement est causé par la convulsion des muscles du bas ventre, ou bien qu'il peut venir de ce que si le corps vient à se courber sur l'estomach bien plein, il se fait dabord des rots, qui ne s'échappent qu'à cause que l'orifice supérieur de l'estomach est ouvert, & non par la convulsion des muscles du

bas ventre, ni par celle du diaphragme qui ayent précedé.

Il s'ensuit de-là, 1°. Que le vomissement est ordinairement excité par tout remede, lequel ayant beaucoup d'âcretez, est immédiatement appliqué sur l'estomach. 2°. Que toute inflammation de l'estomach, comme il en arrive dans les fiévres malignes, la petite verole, & après avoir avallé des poisons, ne cause pas le vomissement à cause de la seule inflammation quand il est en repos, & qu'il n'est pas gonflé par les alimens ; mais seulement quand il reçoit quelque nouvelle matiere. 3°. Quand un schire est attaché à l'estomach. 4°. Lorsqu'il y a une trop grande & soudaine replétion de quelque matiere que ce soit. 5°. Lorsque le mouvement dereglé des esprits animaux est causé par quelque chose d'un goût désagréable. C'est de-là que viennent les convulsions des hypochondriaques & des hystériques, qui ont coutume de leur exciter le vomissement.

6°. La convulsion de l'estomach, par quelque mouvement du corps extraordinaire, comme les secousses d'une voiture fort rude, le branle de la mer, le tournoyement du corps. La convulsion de l'estomach causée par sa corres-

pondance avec quelque viſcere, comme à l'occaſion des plaies de la tête, au ſujet d'une liqueur extravaſée comme dans l'apoplexie; & à l'occaſion de la colique ou de la néphretique, & cette convulſion eſt cauſée par la communication des nerfs de l'eſtomach avec les parties malades; & c'eſt pour cette raiſon que toutes les maladies des viſceres du bas ventre ſont accompagnées du vomiſſement.

Deuxiéme eſpece de vomiſſement.

La deuxiéme eſpece de vomiſſement eſt celle qui regarde la compreſſion des parois de l'eſtomach par les muſcles du bas ventre : car il arrive ſouvent aux muſcles du bas ventre d'avoir de ſi fortes convulſions, que tous les viſceres qui ſont contenus dans ſa cavité ſont extrêmement preſſés; c'eſt pourquoi l'orifice ſuperieur de l'eſtomach ſe trouvant ouvert en ce tems là, le vomiſſement arrive néceſſairement.

Dans cette eſpece de vomiſſement la cavité du bas ventre eſt fort reſſerrée par ſes propres muſcles, qui agiſſent conjointement avec le diaphragme & le péritoine; ce qui cauſe d'abord une grande compreſſion à tout le ſang, qui produit

des ſécrétions fort abondantes des matieres contenues dans tous les viſceres; il ſe rompt quelquefois des vaiſſeaux ſanguins dans le foie, qui donnent lieu à de très facheux accidens: car ce ſang ainſi comprimé trouvant dans le bas ventre beaucoup de réſiſtance, eſt tranſporté vers les parties ſupérieures, où il cauſe un crachement de ſang, & quelquefois même l'appoplexie: & ſi dans cette compreſſion du bas ventre, la réſiſtance du ſphincter de l'anus ne peut pas être vaincue, le mouvement periſtaltique des inteſtins ſe pervertit, & le malade ſe trouve atteint de la paſſion iliaque; que ſi cette réſiſtance du ſphincter eſt enfin vaincue, il fait en même tems une évacuation par le ſiege, qui chaſſe au déhors non-ſeulement les matieres contenues dans les inteſtins, mais auſſi tous les liquides qui ſont ſéparés dans les autres viſceres du bas ventre.

Cette ſeconde eſpece de vomiſſement ſuccede le plus ſouvent à la premiere, ſi ſa cauſe ſe perpetue trop long-tems; parce que les nerfs de l'eſtomach étant continuellement irrités, les muſcles du bas ventre ſont pareillement agacés à leur tour, à cauſe de leur correſpondance avec les nerfs de la huitiéme partie.

Troisiéme espece de vomissement.

La troisiéme espece de vomissement qui se fait par la contraction des fibres de l'estomach & celle des muscles du bas ventre qui se font en même tems, excite un vomissement très violent, par le concours de ces deux agens.

Corollaires.

Il faut revenir de l'erreur où tombent presque tous les Medecins, de croire que l'on ne peut expliquer la maniere dont les vomitifs agissent sans avoir préalablement expliqué les tuniques de l'estomach; c'est ce que veulent persuader ceux qui attribuent le vomissement au seul mouvement de l'estomach, ce qui paroît si contraire à la verité, non-seulement sur ce que nous avons ci-devant avancé, mais aussi de ce que si quelque venin attaque le commencement de la partie des nerfs intercostaux, le vomissement survient aussitôt; ce qui fait douter si ces vomitifs qui ne font leurs effets qu'après quelques heure, n'agissent pas d'abord sur le cerveau, & ensuite sur l'estomach par la correspondance qu'il y a de l'un à l'autre.

Les causes de ces trois sortes de mouvemens sont communes. 1°. Les plus forts irritans, comme une plume agitée dans le gosier; 2°. Tout ce qui peut mettre le trouble dans les esprits animaux, que leur action ne regarde pas directement l'estomach, comme de certains mouvemens ausquels le corps n'est pas accoutumé : 3°. Des idées désagréables qui causent des nausées : 4°. Une matiere mobile qui flotte dans l'estomach, qui est âcre & irritante.

5°. Tout ce qui ayant beaucoup d'âcreté peut être reçû dans l'estomach des enfans : 6°. Tous les purgatifs que les enfans peuvent prendre en trop forte dose : 7°. Des corps âcres mêlés avec le sang, comme par exemple, si on frotte les enfans qui ont la galle avec la décoction de tabac, qui est un fort bon remede, cette lotion leur cause un vomissement. La même chose arrive de l'infusion du crocus metallorum, de l'hellebore, du verre d'antimoine, & d'autres semblables minéraux faite dans l'eau, dans le vin, ou dans le lait, elle cause d'abord le vertige ensuite on chancele, puis l'on a des nausées, & enfin l'on vomit.

Si l'on donne les vomitifs en forme de clysteres, ils n'ont pas d'effet dans

ceux qui ont la valvule de Tulpius fort lâche, comme elle l'eſt dans les corps foibles.

On peut réduire les vomitifs ſous quatre Claſſes.

La premiere contient tous les corps qui nous ſont connus, qui étant reçûs dans l'eſtomach en ſi grande quantité qu'ils le rempliſſent à l'excès, & cauſent par là une violente diſtenſion à ſes fibres, qu'ils font contracter les dorſales, qui reſſerrant le pylore, excite bien tôt des nauſées & le vomiſſement. Delà vient que l'eau ſimplement bûe promptement en grande quantité, de même que le vin, la bierre, & toutes ſortes d'alimens, deviennent vomitifs.

La deuxiéme comprend tous les corps qui relâchent & lubrifient tellement le goſier, l'œſophage, l'eſtomach, que tout ce qui entre dans ce receptacle des alimens au moindre mouvement ſont aiſément tranſportés vers ſes parties ſupérieures, comme ſont tous les alimens fort graiſſeux dont on uſe ſouvent, & en grande quantité, pourvû qu'ils ne ſoient pas âcres, comme l'huile, la bierre douce, nouvelle, ténace, le vin mielé, le ſyrop.

la leſſive, les ſavons, la bierre avec le beurre.

La troiſiéme renferme les applications topiques, leſquelles en irritant le goſier mettent en contraction les fibres de l'eſtomach & des parties voiſines: car Willis fait voir que le goſier, les poulmons, le cœur, les muſcles intercoſtaux, l'eſtomach, & le méſantere, ont des nerfs de la même origine; ce qui fait que les nerfs du goſier étant irrités, toutes les parties qu'on vient d'énoncer ſont aiſément ébranlées: de maniere que ſi l'on pouſſe le doigt ou une plume dans le goſier, ou la langue ſeulement abaiſſée vers ſa racine, une nauſée eſt auſſi-tôt excitée, & ſi l'on continue de l'abaiſſer, le vomiſſement ſurvient.

La quatriéme contient tous les remedes qui agiſſent topiquement & immédiatement ſur l'eſtomach, en l'irritant preſque au même tems qu'ils ſont avallés, comme ſont, 1°. Le gilla vitrioli de Paracelſe, dont un ſeul grain cauſe bientôt le vomiſſement. 2°. Le vert de gris, dont la doſe eſt d'un demi-grain à deux grains, qui opere auſſi-tôt qu'il eſt avallé 3°. La teinture de feuilles de tabac vulgaire un peu deſſechées, que l'on tire avec l'eſprit de vin rectifié, dont une dragme

fait vomir à l'heure même; si on la délaye dans l'eau, on arrête comme l'on veut son opération, elle ne produit pas un grand effet à ceux qui ont coutume d'user de cette plante en machicatoire.

4°. Le suc d'absinthe ou de chardon béni nouvellement exprimé: sa dose est d'une once jusqu'à trois: 5°. L'oximel scillitique; sa dose est depuis trois onces jusqu'à quatre: 6°. Le suc de raifort sauvage nouvellement exprimé, qui perd ses forces si on ne le prend pas dans l'espace d'une heure après son expression. 7°. Les sémences de raifort contuses, dont la dose est d'une demie once. 8°. La racine d'arroche, & son suc nouvellement exprimé, dont la dose est un scrupule. 9°. Les fleurs de persicaire, dont la dose est une once.

10°. Le suc de coings tout nouveau, dont une cuillerée est un puissant vomitif, quoiqu'il soit d'ailleurs capable d'arrêter le vomissement qui est produit par le relâchement des fibres de l'estomach. 11°. Les semences d'anith, dont la dose est d'une demie once, mais elle laisse après elle des nausées qui durent longtems. 12° Le suc de la plante appellée des Latins *cyclamen*, en François pain de pourceau.

Tous ces remedes font le même effet dans l'estomach, que la plume introduite dans le gosier, ils l'irritent & l'agacent. Ils conviennent à ceux qui vomissent aisément, qui ont l'estomach fort délicat & fort sensible, & qui sont sujets à vomir à la moindre occasion, & qui ont des nausées dès qu'il y a chez eux la moindre plénitude; & l'on peut choisir entre ces remedes, ceux qui conviennent dans les maladies aiguës ou chroniques, parce qu'il y en a d'amers, d'acides, d'aromatiques, &c.

La cinquiéme classe comprend tous ceux qui mêlés avec le sang, excitent des convulsions universelles, qui se manifestent à l'estomach & aux intestins plûtôt qu'ailleurs. Les remedes dont il s'agit, restent dans le sang une heure & plus avant d'operer, & sont,

1°. L'hellebore blanc & noir. Les Medecins n'osent prescrire le premier à cause des violentes convulsions qu'il cause, parce qu'un seul demi-scrupule de ce remede agit avec une extrême violence; l'on donne le noir jusqu'à une drachme. 2°. Les feuilles d'asarum depuis cinq jusqu'à dix grains, soit en substance ou en infusion: 3°. La gomme gutte: 4°. Le turbith gommeux: 5°. Cataputia major,

ou le ricin, ſoit ſa racine ou ſa graine. Une drachme agit très-fortement. Tous ces remedes peuvent être moderés & apprivoiſés par les acides, de maniere qu'il ne leur reſte aucune violence.

6o. Les remedes mercuriels, comme le turbith mineral, les précipités blanc, rouge & verd. 7o. Les antimoniaux, comme le crocus, le régule, & le verre d'antimoine, &c. Tous ces remedes digerés avec l'huile de vitriol perdent leur force. Ces violens vomitifs ſéringués dans le ſang ſont venimeux & mortels, comme Louver & Willis l'ont éprouvé par les injections de la teinture d'antimoine dans les veines des chiens : car ces animaux après ces injections chanceloient d'abord, & ſouffroient enſuite des ſecouſſes dans tout leur corps ; ils avoient après cela des nauſées qui leur faiſoient rendre beaucoup de ſalive, enfin un vomiſſement violent les faiſoit bien-tôt périr.

Au ſurplus dans la Grece & dans l'Helleſpont l'on compoſe de ces drogues un venin dont on frotte les épées qui font des plaies toujours mortelles, à cauſe des étranges convulſions qu'elles cauſent : mais l'obſervation des Modernes & l'aveu des gens yvres ont fait connoître

que ce venin n'eſt autre choſe que le ſuc de l'hellebore qui naît dans la Grece & dans l'Heleſpont.

Corollaires concernant la théorie.

L'on n'a pas encore bien démontré ſi les purgatifs & les forts vomitifs cauſent les convulſions qui accompagnent les excrétions, en tant qu'ils s'appliquent immédiatement à l'eſtomach & aux inteſtins, ou parce qu'ils attaquent l'origine des nerfs; mais on obſerve dans le vomiſſement que toutes les ſécrétions, comme les ſueurs, la ſalive, les larmes les déjections du ventre, &c. ne ſont pas moins excitées que par les paſſions de l'ame, ou par l'action de quelque corps ſur l'origine des nerfs.

Deuxiéme Corollaire. Il s'enſuit de là que les vomitifs les plus forts, agiſſent ſur l'origine des nerfs.

Troiſiéme Corollaire. D'où l'on infére encore la raiſon pour laquelle entre les médicamens, il n'y a que les plus grands poiſons & les vomitifs les plus violens qui cauſent des convulſions.

Corollaires touchant la pratique.

PREMIER Corollaire. La matiere qui s'évacue par l'opération des vomitifs est de plusieurs sortes : car il sort, 1°. beaucoup de salive : 2°. La mucosité du nez, ce qui fait voir le merveilleux effet des vomitifs à l'égard de ceux qui étant atteints de verole, sont infectés d'une mucosité très-puante. 3°. La liqueur du gosier & de l'œsophage, ce qui fait que les vomitifs sont de très-bons remedes pour déterger les suppurations de ces parties.

4°. La liqueur de l'estomach ; 5°. La liqueur de la ratte : de là vient qui si la ratte est gorgée de quelque humeur trop visqueuse au commencement du mal lorsque la matiere est mobile, les émetiques sont d'un grand sécours. La liqueur huileuse de l'épiploon, qui, comme dit Malpighi, est reservée dans cette membrane, pour temperer la bile & les autres humeurs qu'un mouvement extraordinaire du corps rend susceptibles d'acrimonie, quand cette liqueur est trop abondante, & qu'elle rend cette liqueur trop ténace, elle est facilement évacuée par un vomitif. 6°. La liqueur hépatique, parce qu'il

n'y a point de médicament qui agisse plus certainement sur le foie que le vomitif. 7°. La liqueur pancréatique. 8°. La matiere contenue dans les intestins qui résulte de toutes ces liqueurs.

Deuxiéme Corollaire. Il n'y a pas de plus prompt remede, à l'exception de la paracentese qu'un vomitif pour guérir l'ascite quand elle est susceptible de guérison, rien n'est plus prompt à évacuer les humeurs extravasées dans le bas ventre; de là vient que les Anciens & les Modernes ont été également obligés d'employer en ces occasions ce violent remede; ce qui fait aussi que les meilleurs remedes sont ceux qui causent des convulsions.

Troisiéme Corollaire. Il n'y a point aussi de meilleur remede pour la ruption des apostémes des poulmons, de la plévre, du médiastin, du diaphragme, du foie, & de tous les visceres du bas ventre quand ils ont acquis leur maturité.

Quatriéme Corollaire. Les vomitifs contribuent à enlever les obstructions de tout le corps, & sur tout celles du bas ventre, ainsi qu'à dissoudre les matieres coagulées & croupissantes, & à augmenter la vertu expulsive des autres médicamens.

Cinquiéme Corollaire. Ces médicamens ſont donc très-utiles dans une infinité de maladies tant aiguës que chroniques.

Sixiéme Corollaire. Les vomitifs ſont très-dangereux à tous les corps pléthoriques, parce qu'ils leur cauſent ſouvent ou l'appoplexie, ou le crachement de ſang; ils ſont auſſi très-préjudiciables aux phtyſiques, & à ceux qui ont une diſpoſition hœmoptoïque, à ceux qui ſont atteints du calcul: car il leur arrive des urines ſanglantes par une trop grande friction ou attrition des reins, du foie ou de la veſſie contre le calcul dont les vaiſſeaux ſont bleſſés. Ils ne ſont pas moins nuiſibles à ceux qui ſont travaillés de ſchirres, aux perſonnes fort échauffées, à ceux que la quantité du ſang menace d'applopiexie, & à tous ceux qui ont les entrailles dans un mauvais état.

Septiéme Corollaire. Toutes les fois qu'il faut faire vomir les pléthoriques, il eſt à propos de faire préceder la ſaignée, auſſi-bien que lorſque l'on a occaſion de les donner dans les maladies aiguës.

Huitiéme Corollaire. Lorſqu'une matiere peu mobile eſt attachée à quelque partie, ou cachée profondément dans la ſubſtance des viſceres, ſi l'on eſt obligé

d'exciter le vomissement, il faut auparavant faire user au malade de potions incisives, lubrifiantes, irritantes : en observant ces regles, on ne sçauroit s'imaginer combien l'on peut guérir de maladies par le vomissement.

Neuviéme Corollaire. Les matieres contenues dans l'estomach, ayant été agitées par un premier & un second vomissement, il faut toujours user de délayans, de lubrifians, & de rélâchans, autrement on cause de grandes douleurs & de cruelles angoises aux malades.

Dixiéme Corollaire. Il faut toujours éviter que la superpurgation ne succede au vomissement, parce qu'il n'y a point de remede si propre à la procurer que les vomitifs ; mais si elle arrive malgré toutes les précautions qu'on peut prendre, on peut la réprimer, 1°. par les remedes anti-convulsifs, qui sont les délayans, les rélâchans, & les anodins, ou les médicamens qui modérent l'impétuosité des humeurs, comme la boisson d'eau chaude, le suc de réglisse, l'opium, & les ligatures faites aux bras & aux jambes.

2°. Pour arrêter la superpurgation, on peut employer differens aromates, comme sont toutes les confections alexipharmaques, par exemple, le diascor-

dium, la thériaque, le philonium, le mithridat, tous remedes qui déterminent le mouvement des humeurs du centre à la circonférence, lorſque les vomitifs reſſerrant les vaiſſeaux de la circonférence, les humeurs ſont obligées de ſe mouvoir vers le centre.

3°. Si la ſuperpurgation eſt cauſée par le relâchement des vaiſſeaux & par la flétriſſure de l'eſtomach, les remedes auſteres & acides ſont très-convenables, comme la gelée de coings priſe juſqu'à une livre, les racines de tomentille, de biſtorte, le quinquina, &c.

4°. Les eſprits fermentés ſont auſſi d'une grande utilité, ſi on les prend dans une aſſez forte doſe, comme juſqu'à cinq onces, & en cas que le malade s'accoutume à cette forte doſe, il faut encore l'augmenter.

CHAPITRE XV.

Des Médicamens Diurétiques.

L'Excrétion de l'urine ſe fait toujours par les uretéres, d'où elle s'écoule dans la veſſie, & elle n'a point d'autre route pour y arriver que celle de ces con-

duits, ce qui eſt évident, 1°. Parce que ceux qui ſont attaqués de dyſurie à l'occaſion d'une pierre engagée dans les uretéres, n'ont point du tout d'urine dans la veſſie.

2°. Si on ouvre le bas ventre à un animal vivant, qu'on lui lie les deux uretéres, que l'on épuiſe la veſſie, & qu'on lui recouſe le ventre, l'animal mourra certainement de ſuppreſſion d'urine, & il n'en viendra pas une ſeule goutte à la veſſie.

Tous ce que les uretéres dépoſent dans la veſſie vient du baſſinet du rein, qui n'eſt autre choſe que l'expenſion de l'uretere, & ce qui paſſe dans ce baſſinet y découle par des rameaux papillaires, qui ſont formés d'une infinité de conduits rénaux que Malpighi & Ruysk ont également démontré, & tous ces canaux ſont les émiſſaires de quantité de petites glandules veneuſes, & tout ce qui s'arrête d'urineux dans ces glandules, vient des petites branches de l'artere émulgente.

Les médicamens diurétiques ſont donc les ſeuls qui augmentent la diſpoſition de ces glandes à ſéparer le liquide, tant qu'il reſte au déhors une voye ouverte pour l'évacuer; cette augmentation ſe peut faire en cinq manieres, & par conſéquent

séquent les diurétiques ſont de cinq eſpeces, ſçavoir :

Cinq eſpeces de Diurétiques.

1°. Les diurétiques ſont des médicamens qui ſervent à relâcher les conduits artériels des reins auſſi-bien que leurs conduits latéraux, la conſtitution du ſang ſubſiſtant toujours dans ſon intégrité. 2°. L'on nomme diurétique tout ce qui diſſout & délaye les humeurs plus qu'à l'ordinaire. L'on dit que le ſang ſe diſſout quand ſes parties ſphériques ſont réduites en de moindres parties, & le ſang étant dans cet état, cette ſecrétion eſt facilement augmentée, les conduits rénaux ſe trouvant relâchés : or ces conduits mêmes ſont toujours plus lâches que les autres, c'eſt-à-dire, qu'ils font moins de réſiſtance que les autres au cours du liquide, parce qu'ils ſont béants dans le cavité du baſſinet qui eſt libre.

3°. Les diurétiques ſont, 1°. Ceux qui charient avec plus de vîteſſe qu'auparavant un ſang de même nature vers des vaiſſeaux qui reſtent auſſi toujours dans le même état. 2°. Qui conduiſent ce même ſang diſſous & délayé avec plus de vîteſſe vers ces vaiſſeaux relâchés & dilatés.

Ces médicamens de la seconde espece sont par conséquent doublement diurétiques, & ceux de la troisiéme espece le sont triplement.

4°. Les diurétiques sont ceux qui déterminent le cours du sang vers les reins plûtôt que vers les autres parties, sans apporter aucun changement dans les vaisseaux ni à la nature des liquides, non plus qu'à la vîtesse du mouvement.

5°. La cinquiéme espece de diurétiques sont ceux qui par leur irritation excitent les vaisseaux à se contracter pour la plus prompte sécretion des liquides.

Les Classes des Diurétiques.

Les diurétiques peuvent se réduire à ces cinq classes; mais avant de faire cette réduction, il faut examiner l'urine, qui est composée, 1°. Des boissons qui forment sa partie aqueuse. 2°. De quelques portions chyleuses, qui sont crues. 3°. D'une portion de sang qui est capable de coction. 4°. Des parties solides du corps qui ont été broyées, & de quelques parties des fluides qui ont été tellement dissoutes par une longue circulation, qu'elles en ont été rendues âcres; ce qui rend d'ordinaire l'urine rouge, huileuse, âcre,

terrestre, & qui coule en petite quantité. 5°. De parties maladives qui la rendent grossiere & fort variée, & selon ces variations de l'urine il faut aussi varier les diurétiques.

Venons maintenant aux classes des diurétiques.

Premiere Classe des Diurétiques.

La premiere contient toutes les décoctions, émulsions & huiles, que nous avons ci-devant mises au rang des végétaux & des animaux; sous le titre de relâchans & d'émolliens; comme sont la pariétaire, la manne, la mercuriale, l'huile d'olives, de noix, de térebenthine, &c. mais il faut en user avec régime, afin de les déterminer à se porter vers les reins, & il faut pour cela,

1°. Qu'ils soient pris à jeûn, dans un air froid, & faire ensuite un peu d'exercice.

2°. Il faut qu'ils soient donnés en forme de clysteres; qui ramolissent & fomentent les voyes urinaires, & quand ils sont administrés de cette maniere, après avoir quelquefois inutilement tenté d'autres remedes, ceux-ci ont beaucoup de succès.

3°. Il les faut appliquer aux reins en forme de bain ou de fomentation, parce que l'on ſçait par expérience que ceux qui ont de la peine à uriner, rendent dans le bain beaucoup d'urine.

Les diurétiques renfermés dans cette claſſe ſont d'un ſi bon uſage, qu'on leur donne le premier rang : car s'il y a quelqu'obſtruction dans les voyes urinaires, loin de l'augmenter, comme font aſſez ſouvent les irritans, ils l'enlevent en lavant les vaiſſeaux.

On met ſous cette claſſe les remedes propres à corriger ou expulſer ceux qui par leur acrimonie irritante excitent des convulſions, de quelque nature que ſoit cette âcreté : auſſi voit-on que les enfans travaillés d'une ſuppreſſion d'urine par l'acrimonie du lait de leur nourrice, ſont fort ſoulagés par l'uſage des remedes terreſtres & alkalins, fixes & volatils, auſſi-bien que les hyſteriques.

Deuxiéme Claſſe.

La deuxiéme claſſe des diurétiques, contient tous ceux qui diſſolvent & délayent le ſang ; nous ne connoiſſons cependant qu'un ſeul & véritable délayant qui eſt l'eau ; car tous les autres délayans

ne font leur action que par l'entremise de l'eau qui entre dans leur mélange.

Il y a deux sortes de dissolvans ; les uns mêlés dans le liquide du sang dissolvent & divisent les molécules en s'interposant entr'elles, ou qui en excitant un plus grand mouvement dans ce liquide augmente l'attrition des vaisseaux sur le liquide, & attenuent ainsi le sang, & par conséquent ce doivent être des sels incisifs & irritans.

Il faut donc ranger dans cette classe, 1°. Les remedes aqueux, comme sont toutes les eaux minérales, le petit lait, le lait de beurre, les infusions de thé & de caffé, la petite bierre, qui ne sont ici placés qu'à cause qu'ils contiennent beaucoup d'eau.

2°. Il faut encore ranger tous les sels que nous connoissons sans exception : comme tous les sels alkalins, fixes & volatils, de plus tous les sels ammoniacs qui ont été tirés d'un esprit acide & volatil, & d'un sel alkalin & volatil ; il faut encore y ranger les sels fixes composés de quelque alkalin fixe que ce soit, mêlés avec toute sorte d'acide, excepté celui qui est tiré d'un végétable fermenté, les plus subtils & les plus âcres de ces sels étant les meilleurs.

4°. Cette classe contient encore tous les remedes savoneux, qui sont composés de sels alkalins avec toutes sortes d'huile. On y comprend donc tous les sels volatils huileux, comme est entr'autres la pâte d'Helmont, faite d'une once de sel d'urine bien épuré de son huile, y ajoutant demie once d'huile de térebenthine. On a par ce moyen ce sel tout préparé en un jour, pour la préparation duquel il faut un mois selon la méthode de Starquet.

Les savons appellés fixes sont encore sous cette cathégorie, comme celui que l'on compose du sel de tartre avec l'huile d'olives & de térebenthine long-tems cuite.

5°. Les corps salins tirés des animaux; par exemple le suc d'huitres marines nouveau, le suc des moules & des écrevisses de mer, le suc des clôportes qui a le goût de la borrache.

6°. Le suc des plantes dont ont tire peu d'huile & beaucoup de sel par l'opération chymique; comme celui d'opium que l'on met pour cela au nombre des diurétiques, ainsi que les sucs de persil, d'oseille, de fumeterre, de cerfeuil, de chardon roland, dont les uns approchent plus du tartre & les autres du nitre par rapport aux sels.

Troisiéme Classe.

La troisiéme classe des diurétiques, contient quatre sortes de médicamens, comme sont, 1°. Tous les âcres capables d'irriter les vaisseaux, & particulierement ceux des reins; & les plus efficaces d'entre ces remedes sont de certains insectes, comme les abeilles, les cigales, les fourmis, les cantharides, les clôportes, qui dissolvent le sang & accelerent en même tems son mouvement, & excitent ainsi comme une fiévre artificielle.

2°. Tous les salins qui dissolvent le sang & augmentent en même teme sa vîtesse : nous mettons sur tout en ce rang une ou deux especes de sels, comme celui que nous connoissons tiré du succin & des végétaux, & le sel du succin qui est une espece de sel volatil acide rectifié, qui prévaut sur tous les autres, en le donnant jusqu'à un scrupule avec le regime convenable.

3°. Tous les sels alkalins fixes & volatils sans distinction.

4°. La chaleur & le mouvement moderé du corps, sans exciter la sueur.

Quatriéme Classe.

La quatriéme classe contient les diurétiques presque spécifiques, comme sont certains aromates balsamiques, qui sont composés d'un sel subtil enveloppé dans l'huile, comme le saffran, la rhubarbe, la moëlle de casse, la noix muscade nouvelle, le geniévre, & tous les baumes naturels. Toutes ces drogues augmentent l'urine en quantité, & changent toutes ses qualités, comme sa couleur, son odeur & son goût : ainsi le saffran & la rhubarbe lui donnent une couleur enflammée, la casse prise en petite dose, donne à l'urine une couleur verdâtre, & dans une plus forte dose, elle lui donne une couleur brune, & dans une plus grande encore, elle la rend noire.

L'asperge donne une mauvaise odeur à l'urine, la térebenthine lui donne celle de violette, & il n'arrive point de semblables changemens à nos autres liquides; ce qui nous porte à donner à ces diurétiques le nom de spécifiques.

Cinquiéme Classe.

La cinquiéme classe des diurétiques

comprend ceux qui agissent particulierement & sensiblement sur les reins & sur la vessie; comme les cantharides, qui étant prises intérieurement, causent une grande chaleur aux lombes & une distillation d'urine : il faut y joindre tous les autres insectes dont nous avons parlé ci-dessus, aussi-bien que la bierre à ceux qui n'y sont pas accoutumés, & le lait nouvellement trait ou aigri, cause la strangurie ; enfin tous les diurétiques âcres & dissolvans sont réduits sous cette classe.

Corollaires concernant la pratique.

Les diurétiques pour exciter les urines doivent être prescrits dans le même ordre qu'on les a décrits, c'est-à-dire, qu'il faut toujours commencer par ceux que l'on a placés dans la premiere classe, & venir ensuite aux suivantes jusqu'à la derniere.

Deuxiéme Corollaire. Dans les maladies aiguës, il ne faut user que de ceux qui sont compris dans trois premieres classes; sçavoir des relâchans, des délayans, & des âcres temperés.

3°. Dans les maladies chroniques, s'il faut expulser par les reins la matiere morbifique, il faut d'abord relâcher les vais-

ſeaux; il faut enſuite diſſoudre & délayer le ſang; il faut donner après cela les accelerans, & enfin les irritans.

4°. En ſuivant cette méthode, le ſang eſt mieux purgé que par toutes ſortes d'évacuations qui ſe font par les ſelles: car les diurétiques agiſſent ſur le ſang même & non pas les purgatifs: ainſi dans les maladies violentes, ſi l'on fait attention, comme l'on doit, à bien adminiſtrer ces ſortes de remedes, le Medecin peut ſouvent procurer une criſe ſalutaire ſans beaucoup troubler tout le corps. De plus, les reins ſont des émiſſaires très-propres à purger le ſang, parce que les parties du ſang les plus groſſieres peuvent les traverſer.

5°. Il y a differentes ſuppreſſions d'urine, & l'on en peut établir autant que nous avons établi de claſſes de médicamens diurétiques, d'où il réſulte que l'on doit ſuivre differentes méthodes de guérir.

Il y a auſſi differentes cauſes d'interception d'urine; ſçavoir, 1°. La conſtriction des voyes urinaires. 2°. Leur obſtruction cauſée par le calcul, ou par quelqu'autre matiere étrangere. 3°. Leur trop grande ſéchereſſe & le défaut du liquide, ce qui eſt cauſé ou par l'acrimonie,

comme dans les maladies aiguës, ou par trop d'épaiſſeur ou de viſcoſité des ſucs, comme aux perſonnes ſédentaires, ou parce que les liquides ſont détournés vers d'autres parties. 4°. La paralyſie des parties qui ſervent à l'excrétion de l'urine qui eſt rarement guériſſable.

CHAPITRE XVI.

Des Sudorifiques.

LE ſudorifique, que les Grecs ont appellé hydrotique, eſt tout ce qui peut faire exhaler d'un corps une moiteur ſenſible au travers des pores de la peau, & en conſéquence tout ce qui expulſe ſenſiblement les liquides par cette partie de la peau, qui a des filieres deſtinées au paſſage des ſueurs.

Or, ces filieres ſont démontrées être les émiſſaires des glandes ſubcutanées ou de très-petits vaiſſeaux qui partent des arteres lymphatiques, ou qui ſont la fin de ces petites arteres.

Il paroît de-là que la matiere de la ſueur vient du ſang artériel, & que ce n'eſt pas une humeur excrémentitielle, comme on le croit vulgairement; mais

que c'eſt un ſuc néceſſaire à la fléxibilité de notre machine : car afin que notre corps ſoit fléxible, il doit y avoir entre les parties qui le compoſent quantité de petits interſtices que l'on appelle des pores ; & pour empêcher que ces pores par la concrétion des parties ſolides, ne ſe coagulent, ce qui rendroit notre corps infléxible. l'Auteur de la nature a voulu qu'il y eût un liquide qui coulât continuellement dans ces interſtices ; ce liquide eſt la matiere de la ſueur ; & c'eſt une partie du ſang très-ſubtile, très-mobile, & très-amie des nerfs tant qu'elle reſte dans ſon état naturel, & elle ne doit pas être moins ménagée que le ſang, à moins qu'elle ne ſoit alterée par quelque cauſe maladive ; & la ſueur n'arrive jamais à un corps ſain, mais elle ſe produit auſſi-tôt que par quelque cauſe que ce ſoit, l'équilibre eſt interrompu entre les ſolides & les vaiſſeaux ; enſorte que la force des fluides prévale ſur la réſiſtance des vaiſſeaux, & l'une ou l'autre de ces deux fonctions étant augmentée, donne lieu à la ſueur.

Il faut conclure de là que la ſueur eſt toujours une marque de maladie, & l'on continuera toujours d'être malade juſqu'à ce que l'on ait détruit la cauſe qui

produit la ſueur & que l'on empêche ſes effets.

La matiere de la ſueur, qui dans l'état de la ſanté eſt nommée tranſpiration inſenſible, eſt fort douce, & différe beaucoup de l'urine; au lieu que la ſueur pour peu qu'on l'excite, approche beaucoup de la nature de cet excrément, étant quelquefois groſſiere, huileuſe & fétide, & cette liqueur eſt preſque ſanglante comme on la voit aux gens de travail, dont la ſueur des aiſſelles teint leur linge d'une couleur rougeâtre.

Comment la ſueur eſt procurée.

La ſueur, comme la ſecrétion de l'urine, eſt procurée en quatre manieres, ſçavoir, 1°. En relâchant les voies excrétoires ſans y apporter d'ailleurs aucun autre changement.

2°. En diſſolvant & délayant le ſang. Or, le ſang s'appelle délayé quand ſa partie la plus ſubtile & la plus déliée excede ſa partie rouge, & il paſſe pour être diſſous quand ſes molécules ſe diviſent en ſix moindres, dont elles ſont compoſées.

3°. En conduiſant, 1°. avec plus de vîteſſe le ſang qui demeure dans ſon état

vers ſes émiſſaires, auſquels il n'arrive pareillement aucun changement. 2°. En conduiſant le ſang vers ſes émiſſaires lorſqu'il eſt diſſous & délayé avec une vîteſſe ſi relâchée, & tellement accelerée, qu'il arrive une abondante ſueur. 3°. En déterminant le ſang vers les extrêmités du corps; d'où vient que tout ce qui change le cours du ſang, & le fait paſſer des parties intérieures aux extérieures, excitera la ſueur de la maniere à peu près que l'on excite les paſſions de l'ame. 4°. En excitant des convulſions dans les dernieres fibres des glandes ſubcutanées.

Il faut uſer de differens ſudorifiques.

Les ſudorifiques doivent être variés ſelon la difference de la matiere qui doit être évacuée: car la ſueur a ſes differences, & elle eſt cauſée, 1°. D'une partie des boiſſons. 2°. D'un chyle crud; auſſi arrive t'il d'ordinaire aux perſonnes foibles dans le tems que le chyle eſt prêt à ſe mêler avec le ſang, d'avoir une ſueur, comme il arrive aux phtyſiques, & aux accouchées qui allaitent leurs enfans. 3°. Aux perſonnes graſſes dont le ſang eſt trop cuit, chez qui l'inſenſible tranſpiration diminue de jour en jour, par-

ce que la graiſſe bouche les vaiſſeaux, ce qui fait qu'ils ſuent de jour en jour toujours davantage.

4°. Le ſang trop diſſous & les vaiſſeaux trop comprimés rendent la ſueur rougeâtre, graſſe, âcre, terreſtre, & ſaline, de maniere qu'elle adhére à la peau comme ſi elle étoit fixée dans ſon tiſſu.

Thachenius rapporte avoir mis des linges mouillés de ſueur dans une leſſive faite d'un ſeul ſel alkalin, & qu'en preſſant fortement ces linges, il en tira un liquide qu'il diſtilla, & que cette diſtillation lui fournit un ſel tout ſemblable à celui que l'on tire de l'urine diſtillée. La ſueur recueillie des chevaux fournit auſſi quantité de ſel volatil : cette ſueur ſort pour l'ordinaire, lorſque le ſang eſt mû dans ſes vaiſſeaux avec beaucoup de violence, ce que l'on obſerve dans la ſueur de tous ceux qui ont eſſuyé de longues fatigues.

5°. La ſueur maladive varie dans ſes qualités; quelquefois elle eſt toute aqueuſe, comme dans les accouchées & les phtyſiques, dont la ſueur n'a preſque pas de couleur, d'odeur, ni de goût, de ſorte que l'on a lieu de croire que c'eſt la partie du ſang la plus délayée : quelquefois auſſi la ſueur eſt très-viſqueuſe, très-

jaune, rougeâtre & quelquefois très-puante, comme celle des pestiferés, qui sauve les malades.

Les Classes des Sudorifiques.

VENONS à présent aux classes des sudorifiques, dont la premiere contient tous les remedes qui relâchent les vaisseaux, qui sont divisés en intérieurs & extérieurs.

Les sudorifiques qui relâchent intérieurement, sur tout ceux que l'on met au nombre des diurétiques, excepté ceux qui sont spécifiquement destinés aux reins; l'eau mielée excite une abondante sueur; ainsi dans les fiévres ardentes, la décoction d'orge ou quelqu'autre semblable, est un excellent sudorifique, parce qu'elle relâche la constriction des vaisseaux.

On doit encore mettre en ce rang, les remedes propres à réprimer les convulsions, les adoucissans, & ceux qui tempérent l'acrimonie, comme l'opium, les yeux d'écrevisses, les terrestreités absorbantes.

Les relâchans extérieurs sont, 1o. Toutes sortes de frictions; 2o. Toutes les vapeurs tiédes, & sur-tout les aqueuses. Il faut

faut y mettre aussi les bains dont on doit néanmoins user avec circonspection, parce que le corps en est trop comprimé, ce qui fait souvent tomber le malade en foiblesse. On se sert encore d'onctions faites avec des huiles adoucissantes, des graisses & des moëlles de même qualité, qui amolissent & relâchent la peau, quoique par elles-mêmes elles soient plus propres à empêcher la sueur, comme on peut en juger par l'usage des anciens Athletes, qui se faisoient des onctions avant de s'exposer au combat; & ces onctions rendoient à la verité leurs membres plus mobiles, mais elles empêchoient la sueur; il faut y joindre en dernier lieu, la lotion du corps avec l'eau savoneuse.

L'on peut user de ces sudorifiques en differentes occasions. 1°. Dans toutes les maladies qui sont causées par un grand froid, qui interessent non-seulement la peau, mais encore les poulmons, en rendant leurs vaisseaux roides, & coagulant les liqueurs qui y sont contenues.

Ils conviennent, 2°. Dans toutes les maladies où la peau se trouve salie par des pustules crouteuses, des galles ulcereuses, la lépre, l'élephantie.

3°. Lorsque les pores de la peau sont dans une espece de convulsion, ce que

l'on connoît par la sécheresse & la dureté de la peau.

4°. Par tout où l'acrimonie s'est fourrée dans les pores de la peau par une cause extérieure, comme lorsque la peste arrive par l'infection de l'air, ces sortes de sudorifiques appliqués en forme topique sont d'un grand secours.

5°. L'on s'en sert utilement dans les maladies les plus aiguës, où le sang se porte avec impétuosité vers les viscéres les plus cachés, comme dans les petites veroles, où Sydenham condamne avec raison les sueurs provoquées par des remedes intérieurs, comme sont les cardiaques & les sudorifiques internes.

Au reste les Médecins usent avec succès des remedes de cette premiere classe, & l'on peut douter si la sueur provoquée par ces premiers sudorifiques ne seroit pas fort convenable dans toutes sortes de maladies inflammatoires.

Deuxiéme Classe des Sudorifiques.

La deuxiéme classe des sudorifiques comprend les remedes qui dissolvent & délayent le sang, qui ont été mis au nombre des diurétiques de la seconde classe. L'eau est un très-bon délayant,

dont la vertu est augmentée en l'appliquant chaude : ainsi l'eau chaude est un excellent sudorifique.

Il y a quelques dissolvans liquides qui agissent immédiatement : mais il n'y en a qu'un qui soit sûr dans les maladies aiguës, qui est le nitre & ses préparations ; les autres disposent les vaisseaux à agir sur le liquide afin de le pouvoir dissoudre ; ainsi le vinaigre adouci par le miel, & ensuite dissous dans l'eau est un très-bon sudorifique dans les maladies aiguës.

Par exemple, prenez du vinaigre & du miel, de chacun une once, un peu de macis ; délayez les dans douze ou quatorze onces d'eau, donnez-en au malade des doses en matiere de thé ou de caffé, & que restant au lit il attende la sueur : c'est là un remede d'Hypocrate. Le vinaigre non plus que d'autres acides fermentés, ne coagulent pas le sang.

Troisiéme Classe des Sudorifiques.

La troisiéme classe des sudorifiques convient à raison des remedes qu'elle contient avec la troisiéme des diurétiques, excepté ceux qui déterminent les fluides à se porter vers les reins : c'est pourquoi les aromatiques chauds, & les opiates

pris le plus chaudement qu'il eſt poſſible, auſſi-bien que les exercices violens, ſont d'excellens ſudorifiques.

Quatriéme Claſſe des Sudorifiques.

La quatriéme claſſe contient les remedes qui déterminent les fluides vers la ſurface du corps, qui ſont, 1°. Tous les relâchans extérieurs. 2°. Les délayans, les diſſolvans, & tous ceux qui mettent les humeurs en mouvement, & les portent vers les parties extérieures. 3°. Ceux qui diminuent la compreſſion de l'air.

4°. Ceux qui augmentent la force du cœur, ou le nombre & la vigueur de ſes battemens : de là vient que tous les cardiaques ſont ſudorifiques, comme le vin du Rhin, le ſuc de citron nouvellement exprimé les aromates les plus pénétrans, les ſels volatils.

5°. Les irritans extérieurs, comme tous les remedes âcres appliqués ſur la peau, comme ſont le vinaigre, le gingembre, qui eſt ſubtil & très-pénétrant, & dont Helmont fait un grand cas. L'on peut y joindre ceux qui rétabliſſent les mouvemens interrompus, comme par exemple, la difficulté de reſpirer ; l'on y peut auſſi ajouter les paſſions de l'ame.

Ce que l'on dit de la vertu ſpécifique des ſudorifiques n'eſt qu'un ſimple badinage ; car tous ces remedes deviennent enfin effectivement ſudorifiques quand le corps eſt diſpoſé à la ſueur, autrement ils n'ont aucun effet; ainſi quand on prendroit juſqu'à une once de Thériaque, ſi le corps n'eſt pas diſpoſé à la ſueur il deſſechera la peau & ne cauſera point de ſueur ; & il eſt très-certain qu'il n'y a point de médicament, qui de ſa nature & par ſa vertu ſpécifique ſoit diſpoſé à exciter la ſueur, & ſi elle ſurvient après avoir pris des remedes auſquels on donne cetre proprieté, c'eſt un effet de differentes cauſes qui lui ſont étrangeres, comme par exemple,

1°. Parce qu'ils fourniſſent la matiere de la ſueur.

2°. En tant qu'ils levent les obſtacles qui empêchent la ſueur.

3°. Parce qu'ils déterminent le ſang à ſe porter vers les parties extérieures.

Entre les ſpécifiques vantés par les Anciens, on trouve la terre ſigillée, les feuilles de ſcordum, l'aſclepiade, ou dompte-venin, la pierre de bézoard, la pierre de porc de Goa, qui eſt compoſée de bézoard, d'ambre, & de gomme adragant ; les trochiſques de viperes. Un

Auteur rapporte avoir donné une drachme de véritable bézoard à un enfant de deux ans, assez disposé à la sueur, sans que ce remede produisît aucun effet, & qu'après avoir donné trois drachmes de trochisques de viperes, la même chose étoit arrivée.

Corollaires de pratique.

PREMIER Corollaire. Il s'ensuit de ce que nous avons dit des sudorifiques, 1°. Que la sueur a differentes causes & directement opposées les unes aux autres, comme une grande joie & une grande tristesse, la crainte & l'esperance, l'eau chaude & l'eau froide.

2°. Que la sueur produit différens effets tout à-fait opposés ; car quelquefois elle dissout le sang, & quelquefois elle l'épaissit, selon la condition de l'objet d'où elle est tirée ; ce qui ne permet pas de rien dire en général de l'effet des sueurs.

3°. Qu'il y a differentes sortes d'applications pour exciter la sueur ; car on peut quelquefois procurer cette évacuation par la lotion de tout le corps, quelquefois aussi en l'échauffant, en le frottant, en lui donnant beaucoup de mouvement, & quelquefois en donnant intérieurement beaucoup de remedes.

4°. Parce qu'il y a différentes occasions, où l'on est obligé de procurer la sueur ; ainsi dans l'anasarque, il faut employer les stimulans ou irritans, afin d'enlever ce qui est de plus visqueux & de plus adhérent; de sorte que l'on peut donner tous les matins & le soir la formule qui suit :

Prenez deux drachmes de thériaque, une once d'esprit de geniévre dans neuf à dix onces de pure bierre de bled, & que le malade se dispose ensuite à la sueur : la même manœuvre se fait avec le même succès dans les maladies chroniques, comme dans les pâles couleurs.

Dans la lépre, toute nourrirure est arrêtée, ce qui engage à procurer la sueur, non pas par les aromates qui échauffent intimement tout le corps, mais de maniere que toutes les parties extérieures soient chaudes, & qu'interieurement toutes les parties soient lavées & rafraîchies.

Il faut pour cela donner au malade des pilules de savon de Venise d'heure en heure, si bien qu'il en prenne dans la journée le poids de deux drachmes : aprés en avoir pris durant trois jours, le malade peut user d'une décoction anti-scorbutique, comme celle de gayac, & aprés en avoir bû, entrer dans l'étuve pour émouvoir les sueurs.

Quand il s'agit de résoudre quelque matiere située autour des grands vaisseaux, comme il arrive dans les maladies de la poitrine & dans d'autres maladies aiguës, & que cette matiere est l'effet des sels alkalins; donnez au malade une ample boisson faite avec le miel, le vinaigre, le vin du Rhin & l'eau confusément mêlés & employés sur la peau des relâchans; au milieu de la sueur on peut donner une décoction de nitre; & si la cause du mal dépend d'un acide, il faut donner des alkalis, & ainsi toujours donner les remedes qui sont contraires à la cause de la maladie.

5°. Comme il y a differentes occasions favorables de procurer la sueur, parce que dans certains tems, on la procure beaucoup plus promptement & plus heureusement qu'en d'autres, dont la connoissance dépend absolument des observations des Médecins; ainsi dans la petite verole depuis le premier jour jusqu'au huitiéme on procure la sueur, & ce tems paroît fort propre à procurer cette évacuation, en sorte que le malade peut être guéri par une sueur continuelle; cependant en observant que les humeurs pendant ce tems-là soient toujours délayées & les vaisseaux relâchés : car il n'est pas à propos de donner alors des dessicatifs

catifs échauffans qui feroient très-pernicieux.

Dans toutes les maladies plusieurs Médecins se conformant à l'opinion vulgaire, veulent donner des sudorifiques, parce qu'ils observent qu'au quatorziéme jour la nature se décharge souvent d'elle-même par les sueurs, & c'est ce qui leur fait embrasser cette mauvaise méthode de donner aux malades des remedes chauds & dessiccatifs.

Cette pernicieuse méthode fait périr beaucoup de malades; au lieu que si sans s'infatuer de tous ces remedes très-chauds, les Médecins s'en tenoient aux seuls délayans, & aux relâchans, les malades auroient des sueurs salutaires, & il se feroit le plus souvent une crise très-louable au septiéme ou au quatorziéme jour; c'est ainsi que dans la sueur Angloise plusieurs furent guéris par une sueur de vingt-quatre heures qui leur étoit procurée par les délayans intérieurs, & par les relâchans au déhors, pendant qu'au contraire tous ceux à qui l'on n'avoit pas donné des délayans intérieurs périssoient sans ressource.

Deuxiéme Corollaire. Il paroît de tout ce que nous avons ci-devant allegué,

1°. Que selon la diversité des causes

de la maladie, il faut diverſifier les ſudoriſiques comme dans celles qui ſont cauſées par des alkalins.

Par exemple, un jeune homme pendant l'Eté eſt attaqué d'une fiévre très-ardente qui demande un très-prompt remede, comme peut être un ſudorifique ; mais avant que de donner ce remede, il faut connoître la cauſe de la maladie; ſupoſons qu'elle ſoit cauſée par une trop grande ſéchereſſe & une grande inflammation, il eſt évident que dans un cas ſemblable il faut ſe ſervir de délayans & en même-tems d'irritans, tant à cauſe de l'abattement des forces que des obſtructions qui demandent des irritans, afin que les délayans faſſent mieux leur action.

Il faut donc lui donner un médicament liquide, dont la baſe ſoit un diſſolvant acide, & pour aiguillon le vin du Rhin mêlé avec beaucoup d'eau, & y joindre la vertu antiphlogoſtique au moyen du nitre.

Par exemple, prenez huit onces de vin du Rhin, deux drachmes de nitre, du ſuc de limons nouvellement exprimé, une once, du ſyrop violat deux onces ; ajoutez-y quatre onces d'eau commune. Mêlez bien tout cela, & que le malade en prenne une once d'heure en heure chau-

dement, & qu'il se détermine à suer; s'il sue légerement, il faudra augmenter la dose du vin; s'il sue trop, on augmentera celle de l'eau.

Si la cause du mal est un acide, au lieu du vin du Rhin, il faudra se servir d'une autre liqueur, comme du sel volatil huileux; si la cause est visqueuse & ténace on y joindra des sels dissolvans.

Il paroît, 2°. Que selon la differente nature de la maladie, il faut diversifier les sudorifiques; la nature de la maladie dépend de la matiere peccante, de sa cause efficiente, & de la force & de la constitution du malade.

Si la matiere est ténace & visqueuse, il faut donner au malade de forts dissolvans tirés des alkalins. Si cette cause participe du virus vénerien, le meilleur remede est le mercure disposé à procurer la sueur.

3°. Comme il est à propos de varier les sudorifiques suivant la diverse nature & le siege de la maladie, il faut aussi les varier de la même maniere au commencement de la petite verole; mais pour l'ordinaire au quatorziéme jour de la maladie, il faut user des remedes savoneux & des décoctions aromatiques dessiccatives. Or la principale vertu des sudorifi-

ques conſiſte dans la réſolution des liquides, & à lever les obſtructions des vaiſſeaux.

Les liquides ſe réſolvent, ou en les délayant, ou en les diviſant, de ſorte que par tout où la diſſolution eſt néceſſaire, les ſudorifiques ſont très-convenables.

La vertu qu'ont les ſudorifiques de lever les obſtructions, conſiſte en ce que, ou bien ils relâchent les vaiſſeaux, ou bien ils diſſolvent les matieres qui y ſont contenues.

Les ſudorifiques conſiderés en eux-mêmes ont une grande diſpoſition à coaguler les humeurs & à boucher les conduits; d'où il arrive que ce qui reſte après l'action de ces remedes devient groſſier, coagulé, s'endurcit comme une pierre, & n'eſt plus enſuite capable de diſſolution; ce qui fait qu'il n'y a point de maladies inflammatoires qui ſoient plus ſuſceptibles de gangrenne, que celles qui ſont cauſées par un violent exercice.

Dans le tems que les ſudorifiques épaiſſiſſent les humeurs, ils bouchent auſſi les vaiſſeaux, & pendant qu'ils conſument les liquides, les vaiſſeaux ſe contractent, ſe reſſerrent, & leurs fibres ſe roidiſſent.

Il y a peu de médicamens qui ne puiſſent ſe convertir en ſudorifiques; de ma-

niere que si l'on donne un purgatif à un malade, qui soit dispofé à la sueur, il suera copieusement, & plus le purgatif sera fort, & plus la sueur sera abondante; dans les maladies chroniques, le grand secret consiste à joindre les purgatifs aux sudorifiques, comme les trochisques d'Alhandal Il en faut dire autant des émetiques & des diurétiques s'ils se déterminent vers la peau.

CHAPITRE XVII.

Des Diaphorétiques.

LEs médicamens diaphorétiques sont ceux qui entraînent hors du corps la matiere morbifique par l'insensible transpiration de la maniere que Sanctorius s'en est expliqué, ou plûtôt ce sont ceux qui augmentent la transpiration, selon l'idée de Sanctorius.

Il faut donc pour mieux entendre la nature de ces remedes, examiner en combien de manieres la transpiration peut être augmentée, & quelles en sont les causes. Or les causes de cette augmentation sont,

1°. La force des visceres augmentée,

qui atténue & ſubtiliſe nos liquides.

2°. Qui les ayant diſſous & atténués de cette maniere, les détermine à ſe porter vers l'extérieur du corps : on entend par les parties extérieures toutes les parties ſur leſquelles l'air peut faire ſon impreſſion, comme ſont la peau, la bouche, les poulmons.

3°. Tout ce qui peut diſpoſer la peau à laiſſer paſſer librement les parties les plus ſubtiles du liquide à travers ſes pores d'une maniere inſenſible, & non les plus groſſieres, & celles qui peuvent tomber ſous les ſens ; pour cela la peau doit être lâche, & non rétrécie.

4°. Tous les remedes qui peuvent produire en même-tems ces trois effets ; & comme nous n'en connoiſſons aucun qui ait cette vertu, nous inferons de là qu'il n'y a point de médicamens qui ſoient par eux-mêmes diaphorétiques, c'eſt-à dire, qui produiſent immanquablement cet effet : ce qui nous engage à diviſer les diaphorétiques en trois claſſes par rapport aux trois cauſes qui peuvent augmenter la tranſpiration.

Les Claſſes des Diaphorétiques.

La premiere de ces claſſes comprend

tous les remedes qui peuvent augmenter la force des viſceres, c'eſt-à dire, le reſſort ou l'élaſticité des vaiſſeaux, & cette élaſticité eſt effectivement augmentée quand leurs fibres deviennent plus roides & plus dures qu'elles n'étoient. On doit encore ranger ſous cette claſſe,

1°. Tous les remedes aſtringens, ou plûtôt qui favoriſent la contraction des ſolides, c'eſt-à dire, dont les particules s'inſinuant entre les interſtices des dernieres parties, & s'y tenant adhérentes, rendent ces parties-là plus roides & moins fléxibles; comme ſont l'opium, le quinquina, toutes les racines aſtringentes, le gros vin, &c.

Comme les diaphorétiques reſſerrent les parties au lieu de les relâcher, il s'enſuit que tout ce qui augmente les excrétions ſenſibles, diminue la tranſpiration, ce qui s'accorde fort bien avec les expériences de Sanctorius.

2°. Tous les exercices du corps, comme la promenade, aller à cheval, dans la voiture d'un chariot, qui contribuent par expérience, ſelon Sanctorius, à la ſécretion de la matiere de la tranſpiration.

3°. Les doux irritans, ou les forts un peu affoiblis; ainſi une très-petite

quantité de coloquinthe infusée dans du vin devient un très-bon diaphorétique, de même encore que le sublimé corrosif dont un grain ou deux mêlés avec deux ou trois onces de rob de surreau, que l'on peut donner jusqu'à vingt grains dans les maladies chroniques, peut être d'un grand secours : par le même moyen tous les âcres ainsi moderés peuvent devenir des diaphorétiques très-efficaces.

Deuxiéme Classe.

La seconde classe des diaphorétiques contient tous les médicamens propres à déterminer vers la peau la matiere de la transpiration, comme sont,

1°. Un air médiocrement chaud ; 2°. Des exercices moderés ; 3°. La circulation des liquides égale & bien reglée, qui subsiste tant que les parties du corps ont autant de repos que de mouvement.

Troisiéme Classe.

La troisiéme classe renferme ceux qui peuvent donner à la peau sa juste température, de maniere qu'elle ne soit ni trop lâche ni trop serrée, mais comme elle doit être pour une louable transpi-

ration, ce qui se peut faire par le moyen des frictions, des lotions & des détersions.

CHAPITRE XVIII.

Des Médicamens propres à la matrice.

L'On met au nombre des médicamens uterins, les emmenagogues, les écholiques, & aristolochiques, ou ceux qui procurent l'issue des mois, les corps étrangers contenus dans la matrice & les vuidanges.

Les emmenagogues sont ceux qui accelerent la sécretion & l'issue du sang menstruel, la sécretion s'en fait de toute la masse du sang dans les vaisseaux de la matrice, & l'évacuation s'en fait de la matrice même en partie par les vaisseaux qui sont aux environs de son orifice interne, partie de ceux qui sont dans sa cavité, & partie de ceux qui sont dans le vagin.

Cette décharge du sang dans la matrice, & son excrétion se font de ce que les vaisseaux étant remplis d'une grande quantité de sang, sont tendus par la forte impulsion du cœur jusqu'à un tel point,

que les petites ouvertures des artérioles ſe dilatent & s'ouvrent enfin & fourniſſent du ſang, mais l'impulſion du cœur ceſſant & la pléthore ſe trouvant évacuée, ces vaiſſeaux ſe reſſerrent de nouveau, & reprennent leur ton ordinaire.

On ne ſçauroit douter que le ſang menſtruel ne ſoit forcé de ſortir par l'impulſion du cœur, parce que ſi le placenta vient à ſe détacher de la matrice d'une femme groſſe, le fœtus y reſtant après cette rupture, il en arrive une ſi grande hémorragie que la femme en meurt, parce que le ſang continue d'être pouſſé par le cœur, & que le fœtus rempliſſant la matrice, lui cauſe une telle diſtenſion, que les ouvertures des vaiſſeaux ne peuvent ſe reſſerrer. La même choſe arrive à raiſon de l'écoulement des vuidanges.

Que ſi l'on demande pourquoi ces arteres ne fourniſſent pas un flux de ſang continuel, & pourquoi cet écoulement ne ſe fait qu'en des tems reglés, il faut conſiderer que les extrêmités des arteres ſont diviſées en trois rameaux, que celui du milieu s'abouche avec une veine, & que les deux latéraux s'ouvrent en des cavités, différentes, ſçavoir l'un dans une glande, & l'autre dans les vaiſſeaux lym-

phatiques ; le premier rameau transmet le sang le plus grossier, & les deux autres qui sont les plus déliés donnent passage au plus subtil.

Que l'on suppose qu'il se rencontre alors un obstacle dans les veines comme à l'occasion de la pléthore, ou que les arteres souffrent une compression extraordinaire, les vaisseaux latéraux continueront à se dilater jusqu'à ce qu'ils soient forcés d'admettre outre la lymphe, comme ils faisoient auparavant, la partie rouge du sang, parce qu'ils sont plus petits & d'une structure plus délicate, & qu'ils sont ouverts dans des cavités où il ne se trouve aucun obstacle qui résiste à l'impétuosité du liquide.

Il en est tout autrement à l'égard du rameau du milieu ; car cet obstacle est bien-tôt levé dans les veines, & la compression & l'impulsion du cœur sont promptement diminuées, dès que la quantité du sang continue, dès qu'il a trouvé son issue libre, alors les vaisseaux latéraux se contractent de nouveau, & le sang s'échappe dans les veines.

Ce raisonnement peut être éclairci par l'exemple de la tunique extérieure de la cornée, qui est toute blanche dans son état naturel, n'étant alors presque aro-

ſée que par les ſeules branches latérales des arteres ; mais s'il ſe rencontre quelque obſtacle dans le trajet du ſang dans la veine qui empêche que le ſang de l'artere n'y coule librement, comme par exemple quand le col eſt comprimé, ces vaiſſeaux de la cornée que l'on appercevoit pas, ſe rendent viſibles par la compreſſion qu'ils ſouffrent, parce que le ſang qui eſt empêché de couler dans les veines eſt forcé de paſſer dans les conduits latéraux & l'obſtruction étant levée la rougeur de l'œil diſparoit.

Il en eſt de même dans les vaiſſeaux de la matrice, où il y a beaucoup de vaiſſeaux lymphatiques ou d'extremités d'artérioles qui s'ouvrent dans la cavité de la matrice : or il paroît qui ce ſang coule des vaiſſeaux latéraux de la matrice, qui dans l'état naturel n'admettent pas de ſang dans leurs conduits, mais ſeulement un liquide qui ſert à lubrifier les parties, au lieu qu'étant dilatés, les vuidanges s'en échappent qui perdent peu à peu leur couleur de ſang, à meſure que les vaiſſeaux ſe reſſerrent.

La cause de l'éruption des menstrues dans les filles.

IL faut examiner à présent quelle est la cause de la premiere éruption des menstrues dans les jeunes filles ; & pour le dire en un mot, ce n'est autre chose que la pléthore, qui procéde de ce que dans une fille depuis sa naissance jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à l'âge de puberté, la quantité du sang que les visceres envoyent aux parties s'augmente, & cette augmentation est nécessaire pour une plus grande dilatation des vaisseaux, & pour l'accroissement, de tout son corps; mais lorsque cette fille a acquis son parfait accroissement de maniere que ses vaisseaux ne puissent plus s'étendre, ni se dilater davantage, la pléthore ne sçauroit manquer de se manifester par l'augmentation du sang qui continue toujours d'aborder dans ces vaisseaux, n'y ayant aucune cause qui l'en détourne, la force & l'impulsion des visceres qui s'y déterminent augmentant plûtôt que de diminuer.

Le sang qui devient superflu ne pouvant donc être admis dans les vaisseaux qui avoient coutume de le recevoir, doit être expulsé par les vaisseaux qui lui sont

moins de résistance, comme sont ceux de la matrice, autrement cette fille ressentira les incommodités que peut produire la réplétion.

Pourquoi les hommes n'ont pas cette évacuation.

Mais si l'on demande pourquoi les hommes n'ont point tous les mois cet écoulement qui est commun à toutes les femmes : En voici la raison, c'est que les hommes n'atteignent pas si-tôt que les femmes les termes de leur accroissement, & lorsqu'ils les ont atteints, il leur arrive aussi l'augmentation de quelqu'autre évacuation en des tems réglés ; car les observations de Sanctorius nous apprennent qu'il arrive aussi tous les mois aux hommes une espéce de pléthore, qui est évacuée, ou par une sueur plus abondante, ou par le flux d'urine, ou par quelqu'autre évacuation, & qu'il leur arrive aussi au défaut de ces évacuations quelques incommodités semblables à celle des femmes, dont le flux menstruel se trouve suspendu ou supprimé, & qui les préservent de tomber malades,

Il faut de plus observer qu'il se fait moins de transpiration chez les femmes

que chez les hommes, & que les femmes qui tranſpirent beaucoup comme les jeunes filles généralement parlant, ont peu ou point de menſtrues, au lieu que celles qui ſont d'une conſtitution lâche & froide, & qui menent une vie oiſive, ont d'ordinaire un flux menſtruel abondant.

Théoremes.

Moins nous ſommes éloignés de notre origine, & plus l'impulſion du cœur prévaut ſur la réſiſtance que font enſemble tous les vaiſſeaux du corps: on en doit être convaincu par l'accroiſſement des animaux, qui eſt viſiblement plus conſidérable au premier tems de leur vie que dans un âge plus avancé.

Il s'enſuit de-là que plus le corps de ces animaux eſt près de ſon origine, & plus il doit avoir, toutes choſes étant égales d'ailleurs, ſes vaiſſeaux relâchés & plus fléxibles que celui qui approchant plus du terme de ſon accroiſſement, eſt par conſéquent plus éloigné de ſon origine; & comme les femmes parviennent plûtôt que les hommes au terme de leur accroiſſement, elles doivent avoir néceſſairement leurs vaiſſeaux plus mous & plus capables de dilatation.

Pourquoi le ſang ſuperflu dans les femmes ſe détermine plûtôt vers la matrice qu'ailleurs.

Il s'agit maintenant d'examiner pourquoi la détermination du ſang ſuperflu ſe fait plûtôt vers la matrice qu'ailleurs. Il eſt conſtant que cette détermination ſe faiſant chez une femme à l'approche du terme de ſon accroiſſement, il n'y a point d'endroit dans toute l'étendue du corps où les vaiſſeaux faſſent moins de réſiſtance qu'au bas-ventre, & par conſéquent moindre encore que dans le baſſin de l'hypogaſtre, & conſéquemment moindre auſſi que dans la matrice.

Car les femmes à proportion de la grandeur de leur corps ont le bas-ventre plus ample & plus étendu que les hommes; car dans le baſſin de l'hypogaſtre des hommes, il n'y a autre choſe que la veſſie & l'inteſtin droit; mais dans le baſſin des femmes il y a de plus la matrice, & leur baſſin eſt plus ample qu'il ne faut par rapport aux parties qui y ſont contenues.

De plus comme la veſſie reçoit ſans ceſſe le liquide qu'elle contient, & l'inteſtin droit les excrémens qui y ſont renfermés,

fermés, & que rien n'eſt reçû dans la matrice, il s'enſuit que les vaiſſeaux font moins de réſiſtance dans ce viſcere qu'ailleurs.

Or il n'y a aucune partie connue dans le corps de la femme qui reçoive le ſang de tant d'endroits qu'en reçoit la matrice; car il y a trois ſources différentes d'où il part des arteres dont les extrêmités ſe terminent dans ſa cavité.

De plus, les veines n'ont point de valvules dans toute l'étendue de la matrice, & au défaut des valvules, il n'y a point de muſcles qui compriment ces vaiſſeaux pour avancer le cours du ſang dans leurs conduits, & il n'y a effectivement aucune partie des environs de laquelle les muſcles ſoient plus éloignés, de ſorte que tout le ſang contenu dans les veines réſiſte au ſang qui vient des arteres, & partant à meſure que les arteres en fourniſſent une plus grande quantité, il eſt pouſſé vers les endroits qui lui font moins de réſiſtance.

Nous reconnoiſſons donc à préſent trois principales cauſes de l'excrétion du ſang menſtruel dans une femme ſaine; ſçavoir. 1°. La pléthore; 2°. La détermition du ſang ſuperflu vers la matrice, qui eſt la partie qui réſiſte moins à ſon abord.

3o. La diſpoſition des vaiſſeaux de la matrice à procurer cette évacuation.

Trois Claſſes d'Emmenagogues.

AINSI les médicamens emmenagogues peuvent ſe réduire ſous trois claſſes.

La premiere comprend tout ce qui peut concourir à la pléthore.

La deuxiéme tout ce qui peut déterminer le ſang vers la matrice.

La troiſiéme, les topiques utérins apéritifs.

Il eſt donc à propos qu'un Médecin qui eſt appellé pour traiter une femme dont les mois ſont ſupprimés, s'informe d'abord s'il y a chez elle une pléthore, c'eſt-à-dire, abondance de ſang ſuperflu ; car s'il n'y en a pas, les médicamens de la deuxiéme & troiſiéme claſſe feront à la malade plus mal que de bien.

Or on excite la pléthore par tout médicament, qui fait que les alimens ſolides & la boiſſon par l'impulſion des principaux viſceres faſſent entrer plus de chyle dans les veines qu'il n'en faut pour l'accroiſſement & pour la nourriture du corps, & pour réparer les pertes qui lui arrivent.

2°. Par tout médicament qui fortifie tellement les seconds viſceres qui charient ou retiennent le ſang, qu'il les rend propres à convertir le chyle dans un bon ſang.

3°. En éloignant les cauſes qui atténuent & rarefient le ſang fait & formé.

Nous avons donc trois genres de remedes compris dans la premiere claſſe des emmenagogues qui excitent la pléthore.

Le premier genre de ces remedes contient ceux qui augmentent la vertu des premiers viſceres deſtinés à la chilification, auſquels il faut joindre. 1°. Ceux qui entraînent les excrémens inutiles. 2°. Ceux qui expulſent par leur irritation ces excrémens diſſous ; parce qu'on ſçait que les cavités des inteſtins ſont toujours enduites de mucoſités, qui venant à s'épaiſſir & à s'attacher à leurs parois, bouchent les petites vaiſſeaux, & empêchent ainſi l'entrée du chyle dans les vaiſſeaux lactés ; ce qui cauſe l'atrophie, maladie toute oppoſée à la pléthore ; de maniere que ſi cette mucoſité ſe trouve adhérente aux parois du conduit inteſtinal, il faut pour exciter la pléthore. 1°. Que la mucoſité ſoit diſſoute. 2° Qu'elle ſoit expulſée; c'eſt pourquoi nous allons d'abord parler des remedes qui peuvent diſſou-

dre & expulser cette mucosité épaissie, & nous parlerons ensuite de ceux qui peuvent favoriser la vertu des premiers visceres.

Les remedes qui peuvent dissoudre les mucosités épaissies.

LES dissolvans des mucosités dont il s'agit, sont 1°. Toutes les gommes fétides aromatiques, que l'on nomme utérines, que leur viscosité rend adhérentes, & qui se mêlent à la pituite à cause de leurs qualités savoneuses, la dissolvent & l'irritent en même tems, & en procurent l'issue : c'est pour cela que les gommes ammoniac, lasse fétide, le bellium, le galbanum, la mirrhe, sagapinum, opoponax, passent chez tous les Médecins pour des remedes utérins.

Car toutes ces gommes, quand elles sont introduites dans nos corps, y sont facilement dissoutes par la chaleur, & c'est pour lors que leur dissolution y reste adhérente, que leur âcreté s'y exalte, irrite les visceres, & les déterge doucement.

Ces remedes n'agissent donc pas par une vertu spécifique qui les ait destinés à agir préférablement sur le bas ventre, mais par leur seule qualité dissolvante ;

ſavoneuſe, aromatique, qui eſt amie des nerfs.

Lors donc qu'un Médecin eſt appellé pour traiter une femme dont les mois ſont ſupprimés, il peut preſcrire le remede ſuivant.

Prenez des gommes ammoniac, galbanum, ſagapenum, & de la myrrhe, de chacunes un ſcrupule; de l'eau diſtilée de ſuccin rectifiée, ce qu'il en faut pour former des pillules : elles conviennent toutes les fois que le chyle eſt empêché, par les mucoſités épaiſſies, d'entrer dans les vaiſſeaux lactés, comme il arrive dans les hypocondriaques.

Tous les ſels fixes, ſoit tacheniens, ſoit alkalins qui ont la propriété de traverſer promptement dans le corps humain toutes les routes qui leur ſont ouvertes, opérent ſouvent un bon effet, mais il ne dure pas.

Il faut mettre en ce rang les ſels fixes compoſés, comme le borax, le ſel ammoniac, le ſel de tartre & de vitriol, le ſel polycreſte, le ſel régénéré de Sennert; prenez de l'un ou de l'autre de ces ſels une drachme, diſſolvez-la dans quatre onces d'eau de rhue, & que la malade en prenne une cuillerée par-deſſus une des pillules précédentes : ces deux remedes ainſi ad-

miniſtrés s'aideront l'un l'autre dans leur opération.

30. Tous les ſels volatils alkalins, comme les ſels volatils huileux, les eſprits de corne de cerf, d'urine, de ſang humain.

Tous les remedes ſavoneux tels qu'ils ſoient, parce qu'ils approchent de la nature des gommes ; de là vient que le ſavon eſt ſi fort vanté pour procurer les menſtrues.

Prenez du ſavon de Veniſe quatre drachmes, des bullies récentes d'arum une drachme ; de laſſe fétide, une demie drachme ; mêlez le tout, & faites-en des pillules du poids de trois grains ; que la malade en prenne une d'heure en heure, ce ſont-là les déterſifs des premieres voyes.

Suivent maintenant les remedes qui entraînent les mucoſités diſſoutes, comme ſont l'aloës, la rhubarbe, la coloquinthe, le jalap, le ſagapenum, l'opoponax, & ſurtout la brione blanche ; les Médecins ont nommé ces drogues, utérines, à cauſe de l'effet qu'elles produiſent, qui eſt de diſſoudre en même tems & d'expulſer les mucoſités. Prenez du meilleur aloës une drachme, de la réſine de jalap quinze grains ; de la coloquinthe,

cinq grains, pour un irritant, faites-en des pillules chacune de trois grains, dorez-les, que la malade en prenne une sur le soir quand on a des signes de la dissolution de la pituite, & qu'elle dorme ensuite pendant une heure ou deux.

Les remedes qui augmentent la vertu des Visceres.

Il faut à présent examiner quels sont les remedes qui augmentent la vertu des premiers visceres, pour former un bon chyle, & le faire passer dans les veines lactées.

Tous les remedes qui rendent les fibres plus roides augmentent la vertu des premiers visceres en augmentant leur vertu de contraction ; comme sont les médicamens astringens, tels qu'est 1°. l'acier ; car il n'y a rien dans le cas dont il s'agit qui produise une meilleur effet, particulierement s'il est donné d'une maniere à ne se point mêler avec le sang, mais en sorte qu'il puisse agir sur les solides en les fortifiant.

Car s'il se mêle avec le sang il s'en forme un fort coagulant, & en usant ainsi il produit un très-bon effet, & il fortifie très-bien les fibres, & par conséquent lorsque l'on prend ce remede, on voit

bientôt la couleur pâle de la cuticule se changer dans une couleur vermeille, le pouls languissant dans un pouls presque fiévreux : son usage est aussi fort convenable lorsque les fibres manquent de roideur, & qu'il y a un phlegme trop abondant.

Lorsque l'acide est abondant l'acier doit être donné en substance, c'est-à-dire, en limaille ; si c'est une mucosité insipide, & que l'acide ne domine point, il faut le prendre dans le vin du Rhin ou dans le vinaigre : les autres préparations de ce remede sont de pures bagatelles.

2°. Il faut encore joindre ici le quinquina en quelque forme qu'on le donne, dont la vertu suit immédiatement celle de l'acier.

3°. L'on y ajoute encore le rapontic ou la véritable rhubarbe.

4°. Le tamarise, & sur tout l'écorce de sa racine.

5o. Le capprier & les compositions qui s'en font.

Il paroît donc que les plus forts astringens peuvent devenir emmenagogues.

Il faut à présent donner des formules. Lorsque l'acide prédomine, ce que l'on connoît par l'appetit déréglé des malades, qui désirent des alimens extraordinaires & insités,

inusités, par les rots acides, par des tranchées accompagnées d'un sentiment de froid, des rots de mauvaise odeur, après avoir pris du vinaigre.

Prenez de la limaille d'acier long-tems pilée dans un mortier de verre, deux drachmes, de l'extrait de rhubarbe une drachme, du quinquina une demie drachme. Faites de tout cela des pillules du poids de cinq grains; que le malade en prenne une de deux en deux heures.

Lorsque l'acide ne prédomine pas, l'acier donné en substance cause le plus souvent des angoisses, des vomissemens, des diarrhées, des tranchées, parce qu'alors il ne se dissout pas, mais il agit seulement par irritation. Dans cette occasion :

Prenez du vin du Rhin une pinte, de l'acier pilé une once; du quinquina une once, laissez-les macerer à une chaleur douce pendant vingt-quatre heures, & donnez-en à jeûn une once & demie.

6°. Il faut encore comprendre en ce genre ces aromates chauds & irritans, qui fournissent beaucoup d'huile très-âcre dans la distillation; comme sont l'arbre de vie, la sabine, la rhue & principalement celle de montagne, le romarin, le pouillot, la marjolaine, la matricaire.

Le second genre des médicamens qui causent la pléthore, contient ceux qui augmentent la vertu de retenir le sang dans le cœur & dans les vaisseaux sanguins; or cette vertu n'est autre chose que la vertu d'oscillation des vaisseaux, qui est augmentée par les mêmes médicamens, par lesquels on a pourvû aux vaisseaux du premier genre, qui servent à la chilification.

Ainsi tous les vaisseaux qui accelerent la chilification sont également propres à avancer la sanguification, parce qu'il est impossible de rectifier les premieres voyes que l'on ne mette en même tems les secondes dans un meilleur état, & l'on ne peut changer en mieux les secondes que les premieres n'ayent été rectifiées. L'on peut ajouter le mouvement du corps dans un air libre.

Le troisiéme genre des médicamens qui causent la pléthore, contient ceux qui empêchent qu'il ne se fasse une trop grande consommation du sang & sa trop grande raréfaction : il faut donc éviter tous ceux qui procurent de trop grandes sueurs & une trop grande transpiration.

Deuxiéme Classe des Emmenagogues.

La seconde classe des Emmenagogues contient le sang plétorique qui est déterminé à se porter vers la matrice, & ce sont tous ceux qui diminuent la résistance des vaisseaux de la matrice, dans le tems même qu'ils l'augmentent dans les autres vaisseaux.

La résistance des vaisseeux de la matrice se fait en deux manieres. 1°. En relâchant ces vaisseaux; 2°. En avançant le reflux du sang des veines des extrêmités vers le cœur, ce qui nous donne lieu de diviser les médicamens de cette seconde classe en deux genres.

Le premier de ces deux genres contient les médicamens qui relâchent les vaisseaux de la matrice; qui sont 1°. Tous les bains tiédes pris seulement jusqu'à l'ombilic: car par ce moyen les vaisseaux des parties inférieures se relâchent pendant que les vaisseaux supérieurs son resserrés par l'air froid, principalement si les parties supérieures du corps restent exposées à un air un peu froid. 2°. Toute chaleur externe appliquée aux parties ir éreures.

3°. Les onguens qui sont composés

de gras aromatiques, huileux, & salins, comme sont l'onguent martiatum, le nervin, l'artritique, &c. les onctions de ces onguens faites aux pieds, aux jambes & aux aisnes sont fort utiles. Il faut mettre en ce rang des emplâtres relâchans & échauffans, & sur tout ceux où entrent les gommes de mauvaise odeur, qui relâchent les vaisseaux & retiennent en même tems l'humeur de la transpiration, ce qui donne lieu à une plus grande chaleur qui produit une maniere de bain perpétuel.

Il faut y joindre encore les plantes utérines, entre lesquelles les plus excellentes sont la rhue, la sabine, le geniévre, l'arbre de vie, la marjolaine, le pouillot, dont on peut préparer des bains, des cataplâmes, des onguens, des emplâtres.

Le second genre des médicamens de la seconde classe contient ceux qui accelerent le flux de sang des veines inférieures vers le cœur, comme sont. 1°. Toutes les frictions faites depuis l'extrêmité du pied jusqu'aux aisnes, & continuées à chaque fois avec des linges chauds pendant une demie heure.

2°. Le mouvement de la promenade, à l'occasion duquel les muscles des pieds, des jambes, & des cuisses dans leurs fré-

quentes & fortes actions, compriment fortement les vaiſſeaux de ces parties, & pouſſent le ſang vers les parties ſupérieures.

3°. Le mouvement que l'on fait en ſautant qui eſt d'une ſi grande importance, qu'Hipocrate aſſure qu'il procure l'avortement.

Tous ces moyens procurent le flux menſtruel en modérant la réſiſtance des veines ; car cette réſiſtance étant moindre, le ſang coule en abondance vers ces parties, & il s'en fait une preſſion plus grande vers les vaiſſeaux latéraux, ce qui en occaſionne une plus ample excrétion.

Troiſiéme Claſſe des Emmenagogues.

La troiſiéme claſſe des Emmenagogues comprend ceux qui diſpoſent les vaiſſeaux utérins à l'évacuation, comme par exemple, 1°. Les vapeurs chaudes de l'eau ſimple appliquées aux parties inférieures. 2°. Les fomentations faites aux aiſnes avec des éponges ou des linges mouillés, ainſi qu'au périnée, au vagin, à l'hipogaſtre.

Il faut auſſi mettre au même rang les cataplâmes, les emplâtres, les peſſaires, & d'autres remedes compoſés des relâ-

chans, dont la matiere se doit tirer de la doctrine des relâchans que nous avons ci-dessus établie.

3°. On recommande ici fortement l'usage de quelques médicamens âcres, comme sont les sels alkalins urineux reçus dans la matrice ; ce qui ne se fait pourtant pas sans danger, parce que cette fumigation est fort irritante, & cause aux fibres de la matrice une violente contraction ; il faut donc user de cette vapeur avec beaucoup de prudence, parce qu'elle réduit souvent la matrice dans une fâcheuse stérilité, & lui cause d'horribles convulsions : car cette vapeur est si âcre, qu'elle enflamme ce viscere, y cause la gangrenne, & la matrice violemment enflammée jette tout le genre nerveux en convulsion ; c'est pourquoi si l'on est obligé d'user de cette vapeur, ce ne doit être qu'avec beaucoup de précaution, & elle ne doit pas être trop âcre.

Il faut donc se contenter de la vapeur que peut fournir un peu d'esprit de sel armoniac mêlé avec beaucoup d'eau tiéde, & se bien garder d'employer une vapeur très-âcre d'un certain Empyrique qui mêloit l'urine avec la chaux vive, & y mettoit le feu.

Corollaires.

1°. Il paroît donc que les Ariſtolochiques ſont les utérins de la troiſiéme claſſe: car on ſuppoſe que la pléthore eſt actuellement exiſtente, & que le ſang eſt déterminé à ſe porter vers la matrice, autrement il ne ſeroit pas beſoin d'exciter les vuidanges.

2°. Les ecboliques ſont les mêmes remedes, mais plus forts, & ſi l'on y joint les ſternutatoires, ils agiſſent très-fortement.

3°. Les remedes qui procurent l'avortement, ſont ceux qui ouvrent la matrice, & qui expulſent le fœtus & le placenta, qui ſont, 1°. Le ſang trop abondant, 2°. Tous les remedes qui peuvent déterminer fortement le ſang vers la matrice. 3°. Ceux qui reſſerrent violemment la matrice, comme la vapeur du ſel ammoniac reçue dans la matrice d'une femme groſſe, qui eſt le plus propre à cauſer l'avortement; mais il y a, comme on l'a déja dit, beaucoup de danger à le mettre en uſage.

4°. Tous les ecboliques avortifs doivent être employés avec réſerve, parce

qu'ils ſont tous nuiſibles au corps, & que l'on ne peut s'en ſervir ſans mettre en danger non-ſeulement le fœtus, mais auſſi la mere.



LA TROISIE'ME CLASSE DES MEDICAMENS,

Qui agissent en même-tems contre les Solides & contre les Fluides.

CHAPITRE I.

Des Apéritifs.

LEs médicamens apéritifs sont ceux qui ouvrent les conduits où il se trouve des obstructions; l'on en fait trois classes, dont la premiere comprend ceux qui relâchent les vaisseaux dont on a déja parlé.

La deuxiéme contient ceux qui atténuent les liquides, les dissolvent & les délayent, dont nous traiterons actuellement.

La troisiéme comprend tout ce qui peut après les vaisseaux relâchés & les liquides dissous, délayés & atténués, donner du mouvement aux uns & aux autres, & avancer la circulation.

Parce que pour lever l'obstruction

d'un vaiſſeau, trois choſes ſont néceſſaires. 1°. Que les vaiſſeaux ſoient relâchés. 2°. Que la matiere qui fait l'obſtruction ſoit diſſoute ou du moins délayée, enfin que la circulation ſoit excitée dans les vaiſſeaux où eſt l'obſtruction.

Il paroît par-là que quelques-uns avancent témerairement qu'il y a des apéritifs ſpécifiques, comme ſont, à ce qu'ils prétendent, le ſcordium, le marrabe blanc, l'eſprit de ſel ammoniac.

CHAPITRE II.

Des Diſcuſſifs.

LES médicamens diſcuſſifs ſont ceux qui diſſipent le liquide coagulé dans les vaiſſeaux, ou qui croupit extravaſé hors des vaiſſeaux, ſans qu'il arrive à l'extérieur aucune ſolution de continuité ſenſible.

Il ya autant de ſortes de diſcuſſifs qu'il y a de cauſes differentes de ſtaſes ou d'extravaſion des liquides. Or le liquide s'arrête & ſéjourne dans ſes vaiſſeaux, & y fait tumeur pour pluſieurs raiſons. 1°. A raiſon de la pléthore; en ce cas la tumeur eſt accompagnée de rougeur, & le

meilleur discussif est l'évacuation du liquide, qui presse par derriere la coagulation qui arrête le cours du sang; ce qui fait que la saignée guérit ces tumeurs accompagnées de rougeurs.

2°. L'inflammation peut causer une semblable tumeur, & pour lors le remede discussif est tout ce qui lâche les vaisseaux, & tout ce qui peut, étant relâchés, leur donner differens mouvemens, mettant en usage differentes puissances motrices en même tems contractantes & dilatantes; ce que l'on obtient par les saignées & les frictions faites aux parties extérieures, & employant d'ailleurs tout ce qui peut diminuer la quantité du liquide par révulsion, dissolution, atténuation, & délayement.

3°. Il arrive encore une tumeur par l'épaisseur & la grossiereté du liquide dont il se fait un assemblage, que les simples apéritifs peuvent dissiper.

Les liquides extravasés sont discutés, quand on les met en état de rentrer dans leurs vaisseaux, ce qui s'accomplit différemment. 1°. En délivrant les vaisseaux, absorbant autant qu'il est possible, des liquides étrangers qui les tendent à l'excès: ces vaisseaux absorbans ont été découverts par le sieur Vieussens à la faveur

des microſcopes, & ils ſe terminent aux veines de la même maniere que les petits vaiſſeaux excrétoires partent des arteres, comme cet Auteur s'en explique dans ſon nouveau ſyſtême des vaiſſeaux; ce qui ſe fait par d'amples ſaignées, ou par l'uſage des hydragogues quand on ne peut pas faire la ſaignée, deux ſortes de remedes, qui dans cette occaſion n'affoibliſſent pas les malades, mais les reſtaurent plutôt, & leur ſont très-ſalutaires, lorſque l'on peut uſer en même-tems de l'un & de l'autre.

2°. Par tous apéritifs.

3°. Par une force extérieure comprimante ou deſſéchante appliquée au corps. Les diſcuſſifs n'ont pas d'effet contre les ſchirres.

CHAPITRE III.

Des Emolliens.

Le médicament émollient eſt tout ce qui peut rétablir dans ſon état naturel quelque partie du corps endurcie & raſſemblée ſous une maſſe, enſorte que le liquide ſoit contenu, comme il étoit auparavant, dans un corps ſolide qui puiſſe le contenir.

L'endurcissement des parties se fait dans notre corps en trois manieres, sçavoir. 1°. Par l'exessive coction & compression des liquides : car par ce moyen, les parties les plus fluides s'échappent, & les plus grossieres se rassemblent & forment une masse très-compacte.

Il arrive de là que les vaisseaux presque épuisés, se serrent en peu de tems les uns contre les autres, & les parties grossieres croupissent sans mouvement, se coagulent avec leurs vaisseaux.

2°. De la coagulation qui vient de la propre nature des liquides ; car il paroît qu'une telle coagulation se peut faire, puisque le blanc d'œuf étant approché du feu, se coagule aussi-tôt, quoiqu'il soit enfermé dans sa coquille.

3°. Cela paroît par la coagulation qui se fait sur la surface d'un liquide par le mélange de quelque corps propre à coaguler.

Les émolliens sont internes ou externes. Les internes sont ceux que l'on prend en forme de vapeur, les injections fumigatives, ou qui sont avallées, comme sont,

1°. La vapeur de l'eau chaude qui est très émolliente, mais qui ne doit pourtant pas être bouillante ; car pour lors

elle resserre, au lieu qu'étant simplement chaude elle amollit puissamment, comme on le voit à la calcination philosophique des os, qui sont plutôt amollis par la vapeur que par la coction.

2°. Les bouillons faits avec les parties de toutes sortes d'animaux, & sur-tout du mésantere & des intestins.

3°. Les jaunes d'œufs cruds, qui sans avoir la moindre âcreté dissolvent les gommes & les résines.

4°. Toutes les décoctions des corps farineux qui sont doux, particulierement des grains fromentaux, dont l'expression fournit une huile très douce qui a beaucoup de rapport avec l'huile tirée des amendes douces, comme celle que l'on tire du seigle, du froment, de l'avoine, de l'orge, du millet, des pistaches : mais sur tout leurs farines, aussi-bien que les quatre semences froides grandes & petites.

5°. Les décoctions des herbes mucilagineuses & farineuses qui sont presque insipides : ces herbes sont par exemple, toutes les especes de mauves, la branche ursine, le bouillon blanc, la pariétaire, la mercuriale, les violiers, la réglisse, le pavot rochas, la saponaire, toutes les plantes dont les sucs sont visqueux.

6°. Les décoctions des fruits de même

qualité, c'eſt-à-dire, mucilagineux & doux, comme les figues, les ſebeſtes, les raiſins de Corinthe & de Damas.

7°. Les ſucs des plantes qui n'ont pas d'âcreté, comme le miel, le ſucre, la caſſe, la manne.

8°. Les huiles exprimées preſque inſipides, comme celle des amendes douces, de cacao, de piſtaches, de ſemences de pavot blanc, de juſquiame, d'olives, de lin, de noix.

9°. La crême de lait doux, le beurre nouvellement battu.

Les émolliens externes ſont tirés des mêmes ingrédiens : mais on les applique en differentes formes de linimens, d'onguens, de fomentations, de bains, de vapeurs, de cataplâmes, d'embrocations.

Les linimens ſont graiſſeux, chileux, moëlleux, compacts, étendus ſur le corps, comme la moëlle des os, &c.

Les onguens ſont des liminens plus groſſiers, compoſés de quelques huiles & de graiſſes.

Les fomentations ſont des décoctions que l'on applique chaudement ſur le corps par l'entremiſe de corps ſpongieux que l'on y a trempés & bien exprimés.

Les cataplâmes ſont ces mêmes émolliens cuits dans l'eau appliqués & ſur le corps.

Les emplâtres ſont les mêmes choſes réduites dans une conſiſtence plus ſolide.

Les embrocations ſont des diſtillations de liquides que l'on fait tomber ſur les parties comme une eſpece de pluie.

De tous ces émolliens, il n'y en a point qui produiſe un meilleur effet que la vapeur chaude d'un animal nouvellement égorgé, comme lorſque l'on plonge un bras malade dans le corps d'un animal que l'on vient de tuer, remede qui n'eſt nulle part plus uſité qu'en Italie.

Tous ces remedes ont ces avantages, que ſi on les applique ſur des parties endurcies, en cas qu'ils ne faſſent pas un bien ſenſible, ils ne font point de mal, comme en peuvent faire les apéritifs, & d'autres remedes qui augmentent ſouvent l'inflammation, & font dégenerer les tumeurs en ſchirres & en cancers.

CHAPITRE IV.

Des Aſtringens.

L'On a parlé des aſtringens & des fortifians dans l'hiſtoire des ſolides ſous le titre de contractans, & dans l'hiſtoire des fluides ſous le titre des condenſans,

des coagulans, & des incrassans.

Maintenant nous considerons ces remedes en ce qu'ils augmentent la vertu de contraction des vaisseaux dans le tems même qu'ils épaississent les liquides. Toutes sortes de fruits ont cette vertu avant leur maturité : car ils accourcissent les fibres des vaisseaux & ils condensent les liquides.

Les remedes qui endurcissent sont les mêmes que les astringens, & il n'est par consequent pas nécessaire d'en parler davantage : mais il faut dire quelque chose des détersifs, des mondifians, & des corrosifs.

Des Médicamens détersifs.

Les détersifs sont des médicamens qui étant appliqués sur le corps, peuvent en éloigner les choses étrangeres qui y sont adhérentes sans blesser le corps auquel elles sont attachées.

Nous appellons chose étrangere ou corps étranger, tout ce qui ne peut composer un même corps avec celui auquel il adhére ; comme est par exemple, un grumeau de sang qui est adhérent à une plaie, avec laquelle il ne sçauroit jamais s'identifier, mais doit seulement y être adhérent, parce qu'il est visqueux & ténace, & non pas comme un dard ou

une flêche qui y ont été poussés avec violence.

L'objet du médicament déterſif ne conſiſte donc qu'à agir ſur ce qui eſt viſqueux. Ce remede lorſqu'il commence d'agir doit par conſéquent diviſer ce corps ténace, & principalement lorſque ce corps adhérent eſt une huile endurcie, parce que les autres corps endurcis & coagulés ne ſont pas adhérens à cauſe de leur viſcoſité & ténacité.

Le médicament déterſif doit donc diviſer d'abord ce corps ténace & viſqueux, & enſuite le mettre en état d'être diſſous & délayé par l'eau : mais comme c'eſt un corps huileux, l'eau ſeule ne le peut pas diſſoudre ; de ſorte que l'on eſt obligé de le froter auparavant avec un jaune d'œuf, aprés quoi l'eau peut fort bien le diſſoudre & l'enlever.

C'eſt donc aux remedes ſavoneux, lixïviels, & fortement alkalins, qu'il faut avoir recours; ces deux ſortes de remedes diſpoſent un corps viſqueux & ténace à ſe mêler avec l'eau; les corps que l'on nomme ſavoneux ſont toutes les huiles mêlées avec des ſels; & lorſqu'on les donne intérieurement ils doivent être fort doux, autrement ils ſeroient corroſifs.

Or ils ſont de deux ſortes; il y en a,

1°. de naturels, entre lesquels on met, 1°. l'aloës, le miel, la manne, la casse, le sucre, tous les sucs doux des végétaux, comme les sucs de laitue, de chicorée, de dent de lion, de scorsonnaire, de saponaire.

Il faut y joindre la bile des animaux, qui fait très-bien, quand on l'applique sur les ulceres gluans & sordides, aussi-bien que le jaune d'œufs, quand il est mêlé avec un tant soit peu de bile.

2°. Il y en a d'artificiels, comme le savon noir de Venise, le sel volatil huileux, le tartre régéneré de Sennert, la teinture de tartre tirée du sel fixe avec l'esprit de vin; les élixirs composés d'eau & d'esprit de vin.

Des Mondificatifs.

Les mondicatifs sont ceux qui détergent & qui lavent en même tems, avec un véhicule aqueux: qui sont tous ceux qui ont une vertu qui leur est propre de liquefier & dissoudre tout corps étranger qui est adhérent aux parties, & de l'enlever, & l'expulser par un véhicule aqueux.

Des Corrosifs.

Les corrosifs sont ceux qui dissolvent non-seulement les corps ténaces & visqueux qui sont adhérens, mais aussi les petites branches de vaisseaux demi-corrompues jusqu'à la chair vive, sans néanmoins interesser la chair vivante, autrement ce seroit des caustiques.

Ces remedes rongeans ou corrosifs sont donc tous ceux qui dans leur action causent de la douleur, & qui ont été ci-devant décrits.

2°. Les atténuans, les dissolvans, les putréfians.

S'il est question de guérir de mauvais ulceres que l'on nomme phagedeniques, qui s'arrêtent dans les graisses, & y font un grand progrès, on n'avance pas beaucoup dans leur traitement vers la guérison, à moins que les liquides ne soient mis dans un tel mouvement par les remedes intérieurs, qu'ils en puissent être entraînés en procurant leur séparation par les corrosifs appliqués extérieurement, dont les plus efficaces sont les précipités mercuriels, mettant par dessus un emplâtre échauffant.

Le jour suivant l'on ôte ce qui est cor-

rompu, & l'on applique de nouveau le même remede, jusqu'à ce que l'on ait consumé toute la putréfaction, c'est-à-dire, jusqu'à ce que toutes les glandes infectées ayent été emportées.

Si l'on a de l'aversion pour le mercure à cause de la mauvaise odeur qui en résulte, on peut se servir des sels volatils urineux avec le cuivre que l'on y dissout; il faut ensuite toucher l'ulcere avec cette dissolution; l'on peut encore se servir de l'élixir de proprieté preparé avec le sel de tartre & l'eau pure.

CHAPITRE V.

Des Médicamens échauffans.

LE médicament échauffant est celui qui augmente la chaleur ordinaire du corps; & pour mieux concevoir la maniere dont il agit, il faut auparavant s'expliquer un peu sur la chaleur.

Tout ce qui de froid qu'il étoit contracte de la chaleur, ne peut acquerir ce changement qu'il ne lui arrive l'une de ces deux choses, ou que le feu actuel lui soit immédiatement appliqué, ou qu'il n'ait souffert un violent mouvement d'attrition.

Mais pour produire la chaleur par un mouvement de broyement ou d'attrition, trois choſes ſont néceſſaires, 1°. L'attouchement des corps ; 2°. Leur mouvement; 3°. La preſſion des corps les uns contre les autres ; ſans le concours de ces trois choſes, la chaleur n'eſt pas produite par le froiſſement : car le contact des corps ſans le mouvement & l'attrition ne cauſe point la chaleur; une légere attrition n'eſt pas même ſuffiſante, parce qu'à moins que les corps ne ſe renverſent les uns ſur les autres, pendant qu'ils ſouffrent une forte & réciproque compreſſion, la chaleur n'eſt point excitée, du moins elle n'eſt pas ſenſible.

Il s'enſuit de là, 1°. Que plus les corps broyés ſe touchent dans un grand nombre de points, ou, ce qui eſt la même choſe, plus les corps ont de grandes ſurfaces, ſelon leſquelles ils ſe touchent mutuellement, plus toutes choſes étant égales d'ailleurs, la chaleur eſt excitée par l'attrition.

2°. Plus le mouvement des corps eſt violent, & plus toutes choſes étant égales d'ailleurs, la chaleur eſt conſiderable.

A ces trois maximes d'une verité inconteſtable, nous en ajouterons une derniere qui n'eſt pas moins confirmée par

l'expérience, ſçavoir que plus un corps tel qu'il ſoit eſt ſolide, & plus toutes choſes étant égales, il eſt échauffé, ou par l'application du feu, ou par l'attrition d'un autre corps.

De plus, nos corps peuvent être échauffés ou par dedans ou par déhors. La chaleur eſt excitée dans nos corps par dehors, 1°. Par l'application de quelque corps pourvû d'une chaleur brûlante; 2°. Par la friction & le froiſſement. Il peut être échauffé interieurement; 1°. Par la chaleur extérieure; 2°. Par le mutuel broyement des parties ſolides, auſſi bien que par la forte agitation des parties ſolides.

Les parties ſolides du corps peuvent ſe froiſſer mutuellement dans toutes les jointures; mais comme dans ces endroits outre les parties qui lient & qui ſont liées, il y a encore des liquides lubrifians entre ces parties, cela étant, il eſt conſtant que tant que ce liquide s'y rencontre, la chaleur n'y peut pas être tellement augmentée par le froiſſement qu'il ſoit maladif; mais dès que ce liquide s'y trouve abſorbé, pour lors le froiſſement des parties, excite une chaleur extraordinaire, comme dans la podagre l'arthritique, le ſcorbut.

3°. La chaleur est excitée par l'action mutuelle des solides & des fluides les uns contre les autres.

Theoreme premier.

LORSQUE la vîtesse du mouvement de projection ou de circulation est augmentée dans nos corps, la chaleur y est aussitôt augmentée, suivant le deuxiéme & troisiéme axiome, par consequent tout ce qui augmente la vîtesse de la circulation est échauffant.

Cela étant, la premiere classe des remedes qui échauffent interieurément, contient tous ceux qui en irritant les solides, ou en donnant du mouvement aux liquides, augmentent la circulation, comme sont tous les médicamens âcres, tels qu'est l'esprit de vin qui est échauffant, parce qu'il est irritant.

Corollaire premier.

SI la chaleur augmente dans notre corps, les vaisseaux & les liquides restans dans le même état, on doit certainement inférer de là que le mouvement de projection est augmenté.

Theoréme second.

Si dans notre corps les vaisseaux & le mouvement de projection restans les mêmes, l'épaisseur du liquide augmente, la chaleur se trouvera pareillement augmentée, suivant l'axiome deux, trois & quatre.

Il faut inférer de là que la seconde classe des remedes qui échauffent intérieurement contient ceux qui condensent les fluides, de là vient que le froid échauffe d'autant plus dans la suite, qu'il agit avec plus de violence, pourvû qu'il ne supprime pas entierement le mouvement, car il condense nos liquides ; ce qui est cause qu'à un grand froid extérieur, succede une grande chaleur interne; & Hyppocrate a observé que les ventres ou les cavités qui contiennent des liquides sont plus chauds en Hiver qu'en Eté.

Second Corollaire.

Si la chaleur augmente, lorsque les vaisseaux & le mouvement de projection sont dans le même état, cela fait connoître que les liqueurs sont plus épaisses; or les remedes qui conviennent en cette occasion sont les raréfians.

Troisiéme Theoréme.

Si les vaisseaux se contractent dans notre corps lorsque les liquides & le mouvement de projection restans dans le même état, la chaleur augmentera selon le premier axiome.

Sur quoi la troisiéme classe des remedes échauffans contient, 1o. Tous les remedes qui compriment les vaisseaux comme des habits trop serrés, des couvertures trop épaisses, un air grossier, l'eau froide, & l'air froid des environs.

2o. Les remedes qui mettent les vaisseaux en contraction. Il faut voir pour cela ce qui a été dit des médicamens contractans.

3o. Ceux qui bouchent extérieurement les vaisseaux, pourvû qu'ils n'empêchent pas le mouvement du sang.

Troisiéme Corollaire.

Quand la chaleur est augmentée, les liquides & le mouvement de projection étant les mêmes, il faut necessairement que les vaisseaux deviennent plus étroits; il suit de là que les liquides étant diminués, la chaleur peut pourtant subsister

au même état dans quelques maladies, comme dans la phtysie, la fiévre hectique où les malades sont dessechés par la chaleur ; ce qui rend leurs fibres très-roides & les met dans une grande contraction, & le marasme détruit plusieurs de ces fibres, & dans les autres fibres qui se soutiennent, quoique le liquide soit fort diminué, il est fort serré & très-contraint.

Quatriéme Corollaire.

Si la vîtesse du liquide & son volume sont en même-tems augmentés, le reste demeurant au même état, la chaleur sera égale par rapport à l'une & à l'autre, & en général si chacun des deux ci devant allegués sont augmentés, le troisiéme étant au même état, la chaleur des deux augmentera à proportion de l'augmentation de l'un & de l'autre.

Cinquiéme Corollaire.

Si la vîtesse & le volume du liquide, ainsi que la contraction des vaisseaux sont augmentés en même-tems, il en arrivera une très grande chaleur.

CHAPITRE VI.

Des Réfroidiſſans.

LE froid eſt produit dans le corps par des cauſes oppoſées à celles qui font agir les médicamens échauffans ; & par conſéquent, le froid extérieur eſt cauſé,

1°. Par l'application des corps froids, & ces corps, comme on le ſçait par expérience, réfroidiſſent d'autant plus qu'ils ſont d'une ſubſtance plus ſolide ; ainſi l'eau froide réfroidit davantage que l'air froid. Les bains d'eau ſimple réfroidiſſent moins que ceux d'eau ſalée. Il faut rapporter ici les éventails & les vents qui rafraîchiſſent en éloignant de nous la portion de l'atmoſphere qui nous environne immédiatement, & en ſubſtituant un autre moins chaud ; comme la portion de l'atmoſphere qui entoure immédiatement un corps chaud, eſt toujours plus chaud lui-même que les portions qui en ſont plus éloignées.

2°. En empêchant le froiſſement de toutes les choſes extérieures qui peuvent agir ſur nos corps par leur attrition.

Le froid interne est causé par le froid externe. 2°. En empêchant ou diminuant l'attrition que font les unes sur les autres les parties internes, tant solides que fluides ; d'où l'on conçoit que rien ne peut causer au corps un plus grand froid, après les causes externes, que celui que produit la mort.

Premier Theoréme.

Si le mouvement de projection est diminué dans notre corps, les vaisseaux & les liquides restans au même état, la chaleur diminuera aussi, ou le froid augmentera selon le second axiome.

Il s'ensuit de là que la premiere classe des réfrigerans contient ceux qui diminuent le mouvement de projection, ce qui dépend de la vertu de contraction appliqué par l'éguillon des solides : car plus cet éguillon est vif, & plus la contraction des solides est vigoureuse, & réciproquement plus la vertu des solides est puissante, & plus l'éguillon de la vertu contractile a de force.

Ainsi tout ce qui diminue la force des irritans doit passer pour un réfrigerant. Ce qui fait que tous les délayans rafraîchissent, comme le petit lait, l'eau, les

décoctions ; & tous ces remedes pris chaudement pénétrent & relâchent davantage.

2°. Les émoussans, ou les remedes qui diminuent l'irritation, comme sont les acides à l'égard des alkalis, & les alkalis à l'égard des acides : de maniere que si la chaleur vient des acides, comme il arrive souvent aux hypocondriaques, les sels alkalis seront rafraîchissans ; & si la chaleur est causée par un âcre huileux, les savoneux seront réfrigerans.

Ainsi la chaux dissoute dans l'eau respectivement aux alkalins huileux, est un réfrigerant. Les acides savoneux sont les sucs des fruits d'Eté nouvellement exprimés.

3°. Les embarrassans sont ceux qui enveloppent les irritans, qui ont beaucoup d'acrimonie, comme sont toutes les huiles douces, farineuses, grasses & terrestres ; aussi la tisanne rafraîchit-elle puissamment.

4°. Les expulsifs sont ceux qui embarrassent, secouent & expulsent les irritans. Ainsi dans le cas présent nous regardons les réfrigerans considerés en eux-mêmes, comme échauffans ; tels que sont les vomitifs, les purgatifs, & diurétiques, les diaphorétiques.

Deuxiéme Theoréme.

Si les vaiſſeaux deviennent moins élaſtiques dans notre corps, toutes choſes égales, il en arrivera un réfroidiſſement ſuivant l'axiome deux & trois.

Ainſi la deuxiéme claſſe des réfrigerans comprend les relâchans, d'où l'on peut rendre la raiſon pour laquelle les bains rafraîchiſſent.

Troiſiéme Theoréme.

Si la denſité du liquide diminue dans notre corps, les choſes demeurant au même état, la chaleur diminuera en même tems, ſuivant les axiomes deux, trois, quatre; & cette denſité du liquide diminue en l'atténuant & en le délayant.

La troiſiéme claſſe des réfrigerans eſt donc des atténuans & des délayans qui ſont tous les aqueux, & le nitre qui eſt un grand atténuant ; enſorte que toutes les plantes nitreuſes ſont très-atténuantes.

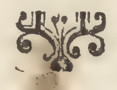
On voit par là pourquoi dans les maladies d'inflammation où le ſang eſt très-ſerré, les atténuans ſont ſi fort recommandés.

Quatriéme Theoréme.

Si les vaiſſeaux deviennent d'une capacité plus étendue dans notre corps, le reſte demeurant au même état, la chaleur diminuera ſuivant le troiſiéme axiome.

D'où vient que la quatriéme claſſe des réfrigerans renferme tous ceux qui augmentent la capacité des vaiſſeaux, qui ſont les humectans, les relâchans, les apéritifs, les déſobſtruans.

On voit encore par là pourquoi dans les tems orageux où l'air eſt rendu plus léger, l'air eſt auſſi-tôt réfroidi. Enfin il paroît encore par là pourquoi ceux qui ſont vêtus d'habits légers, ou qui ſont couchés ſous des couvertures légeres, ſe réfroidiſſent, & pourquoi ceux qui ont des vaiſſeaux relâchés, comme les femmes & les perſonnes qui ont de l'embonpoint, ſont ordinairement réfroidis.



CHAPITRE VII.

Des Attractifs.

Les médicamens attractifs sont ceux qui peuvent transporter de notre corps dans un autre lieu des corps qui y sont attachés ; & pour cela trois choses sont nécessaires.

1°. Que la matiere soit rendue propre à se mouvoir.

2°. Que les causes qui ont rendu la matiere mobile, la pousse vers le lieu où elle doit être transportée.

3°. Il faut que la route que la matiere doit tenir pour arriver au lieu de son transport, soit libre de tout obstacle.

Trois Classes d'Attractifs.

Sur quoi il y a trois classes de médicamens attractifs.

Premiere & seconde Classes.

La premiere comprend les remedes qui rendent la matiere capable de mouvement, qui sont, 1°. Tous ceux qui

irritent les ſolides, dont on à parlé juſqu'à préſent.

2°. Tous ceux qui rendent la matiere mobile, & favoriſent ſon mouvement & ſon tranſport, qui ſont,

1°. Tous ceux qui pouſſent la matiere du lieu d'où il faut la mouvoir, au lieu où elle doit être portée, comme ſont l'impulſion du cœur & des arteres, le mouvement cauſé par la friction & la compreſſion dans vaiſſeaux où il n'y a point de valvules ; c'eſt ainſi que la compreſſion fait paſſer les tumeurs d'un lieu dans un autre.

2°. Tous ceux qui peuvent diminuer la réſiſtance dans le lieu vers lequel la matiere doit ſe mouvoir, comme la ſaignée des veines & des arteres ; car par l'ouverture d'une veine ou d'une artere, on peut vuider toute la maſſe du ſang ; les ſcarifications, les cauteres, les ſétons, les corroſifs, ôtent la réſiſtance & doivent être ici placés.

La friction ôte encore cette réſiſtance, en ce qu'elle accelere le mouvement du ſang dans les veines.

Ceux qui empêchent la preſſion de l'air extérieur dans le lieu même, comme la ſuction des ventouſes ; c'eſt ce qui a fait conſeiller à Hyppocrate d'appliquer dans

la pleureſie d'amples & de larges ventouſes, afin de dériver vers la peau toute l'inflammation.

Il faut de plus ſe ſervir des émolliens & des relâchans, dont on a déja parlé.

3°. Tous les attractifs ſpécifiques, comme les animaux venimeux, qui étant appliqués ſur le corps, ou vivans ou morts ſont eſtimés attirer le venin qui leur convient; ainſi le ſcorpion écraſé, ou le crapaut appliqué mort ou vivant, attirent leur propre venin : ainſi la chair d'un chien enragé appliquée ſur la plaie qu'il a faite, avant que le venin de la rage ait jetté de profondes racines, guérit quelques-uns de ces bleſſés : ainſi l'on dit que la pierre de ſerpent appliquée ſur une plaie faite par une bête venimeuſe, y reſte juſqu'à tems qu'elle ait enlevé tout le venin, & qu'enſuite elle s'en détache d'elle-même : l'on dit encore que ſi après s'être détachée on la fait tremper dans du lait, elle s'y purifie de tout le venin dont elle s'étoit chargée, & qu'elle recouvre ſa premiere vertu.

Troiſiéme Claſſe des Attractifs.

La troiſiéme claſſe comprend les remedes qui préparent la route de la ma-

tiere qui doit être transportée; ce sont, 1°. Ceux qui relâchent les vaisseaux, 2°. Ceux qui donnent du mouvement aux liquides. 3°. Ceux qui procurant la suppuration, rendent la voie plus libre.

CHAPITRE VIII.

Des Répercussifs.

LES médicamens répercussifs, sont ceux qui poussent de plus en plus vers les parties intérieures une matiere qui est adhérente à quelque partie interne. L'action de ces remedes est toute semblable à celle des attractifs, en changeant seulement le terme du départ de la matiere, & celui de sa destination.

La premiere classe des répercussifs ne differe pas de la premiere des attractifs.

La deuxiéme classe contient, au lieu des attractifs que l'on ne peut pas commodément appliquer aux parties intérieures, des évacuations, comme les purgations hydragogues, les saignées, la salivation, qui agissent en faisant révulsion de la matiere qu'ils doivent entraîner.

La troisiéme classe contient tous les remedes actuellement froids, parce que

les fibres resserrées par le froid, poussent la matiere vers les parties intérieures; c'est pour cela que l'eau froide & le vinaigre froid conviennent en ces occasions, & plus le corps froid est dense & compact, & plus il est efficace.

Elle contient encore tous les remedes stipiques, contractans & constipans, qu'il faut appliquer comme topiques.

CHAPITRE IX.

Des Maturatifs & des Suppurans.

LEs suppurans sont ceux qui sont propres à convertir en pus quelque partie du corps vivant: l'on dit du corps vivant, parce que personne jusqu'ici n'a pû convertir en pus aucune partie solide ou liquide d'un cadavre.

Le pus est une matiere épaisse, un peu graisseuse, qui peut néanmoins se mêler avec l'eau, de couleur blanche, sans odeur & sans goût, pourvû qu'elle soit louable.

Il ne se fait point de suppuration à moins que les vaisseaux ne soient brisés; de maniere que le liquide s'en écoule, parce que personne n'a vû sortir du pus

d'un vaiſſeau briſé auſſi-tôt après ſa rupture; mais le liquide qui ſort d'abord devient enſuite du pus lorſqu'il ſéjourne dans un lieu étranger; ce qui ſe voit en ce que ſi l'on eſſuie ſans ceſſe une plaie, il ne s'y forme jamais de pus.

Il eſt donc certain que le liquide en croupiſſant ſe convertit en pus par le moyen de la chaleur, parce que la partie la plus liquide ſe diſſipe, & la plus viſqueuſe reſtée forme le pus qui eſt un baume très-utile, tant qu'il conſerve ſa couleur blanche, mais quand il ſéjourne trop long tems, cette même chaleur le change dans une liqueur très-ſubtile, jaune, cendrée, rougeâtre, puis noire, âcre, corroſive, & ennemie des nerfs.

Le médicament ſuppuratif eſt donc tout ce qui rompt les petits vaiſſeaux & donne lieu au liquide de s'échapper, & qui s'étant épanché ſe mêle avec les ſolides briſés, diſſipe ce qui eſt de plus liquide, & met le reſte en mouvement, le cuit & le digére: le remede ſuppuratif convient lorſque la matiere embarraſſée & extravaſée ne peut entrer dans les vaiſſeaux.

Il faut donc éviter la ſuppuration lorſque l'humeur peccante ne peut être convertie en pus, comme dans le ſchirre, le cancer, & l'exoſtoſe; &il eſt encore à

propos de l'éviter dans les lieux d'où le pus formé ne peut être tiré, comme il le peut être des parties externes.

Trois Classes des Suppurans.

TOUS les suppurans se peuvent rapporter à trois classes.

Premiere Classe des Suppurans.

LA premiere comprend ceux qui en irritant doucement les vaisseaux les dissolvent, comme sont, 1°. Les gemineux qui ont des parties aromatiques mobiles, comme les gommes ammoniac, galbanum, bdellium, la myrrhe, l'ellemi, l'opoponax, sagapenum, tactamacha.

2°. Les oignons rôtis avec la farine & l'eau.

3°. Le miel mêlé avec d'autres ingrédiens.

4°. Le laurier, la camomille, le saffran, le mélilot, le sureau.

Deuxiéme Classe des Suppurans.

LA deuxiéme classe des suppurans, contient ceux qui par un reste de chaleur naturelle joignent entre elles les parties qui étoient auparavant croupissantes & séparées les unes des autres : ce qui se fait par le moyen des attractifs qui déterminent

les parties mobiles des liquides à se porter où le pus doit se former.

Ces remedes sont, 1°. Tous les aqueux chauds qui relâchent les vaisseaux, & qui procurent aux humeurs du mouvement vers ce lieu-là.

2°. Les humectans aqueux ou visqueux, comme le mouron, la lentille de marais, le nénuphar, la pariétaire, &c. qui sont toutes plantes aqueuses & gluantes.

Troisiéme Classe des Suppurans.

La troisiéme classe des suppurans renferme ceux qui arrêtant le mouvement des liquides qui sont mûs vers un lieu déterminé, empêchent la chaleur du corps de les trop dissiper.

On entend par là tout ce qui ferme tellement les pores, que la matiere y soit retenue, sans pourtant cesser de se mouvoir, mais moins qu'il ne faut pour donner lieu à la matiere de s'exhaler : & ces remedes sont les emplastiques, comme par exemple,

1°. Les gommes aromatiques, par rapport à leurs parties glutineuses & sans action, mais qui agissent en irritant par leurs parties âcres & volatiles.

2°. Le miel rendu ténace par la coction.

3°. Toutes les farines, ſoit de féves, de pois, de lin, de froment.

4°. Les figues ſur-tout, dont les parties âcres ont été enlevées par un feu lent, 5°. La cire, 6°. Les jaunes d'œufs, 7°. Le beurre nouvellement battu, 8°. Les graiſſes de tous les animaux, 9°. Les huiles douces tirées par expreſſion, 10°. Les herbes nommées émollientes.

Premier Corollaire.

1°. Comme il y a trois choſes néceſſaires pour la ſuppuration, il paroît par là combien groſſiere eſt l'erreur de ceux qui croyent qu'il y a des remedes, qui, conſiderés en eux-mêmes ſont toujours ſuppurans, quoiqu'il n'y en ait point qui ayent ces qualités, à moins qu'ils ne ſoient appliqués avec d'autres ingrédiens.

Deuxiéme Corollaire.

Il faut ordonner differentes formules de ſuppurans, ſelon que la matiere qui doit ſupprurer eſt plus ou moins mobile, plus ou moins profondément ſituée ſous la peau, & dans une partie plus ou moins glanduleuſe.

Ainſi lorſqu'il s'agit de faire ſuppurer une grande inflammation laiſſant les mé-

dicamens de la premiere claſſe, il ne faut employer que ceux de la ſeconde ou de la troiſiéme : mais ſi la matiere eſt lente & les forces débiles, il faut ſe ſervir de ceux de la premiere claſſe.

Voici des formules de ſuppurans dans les trois claſſes differentes.

1°. Pour faire ſuppurer une violente inflammation.

Prenez de l'oſeille nouvellement cueillie quatre poignées, du beurre nouveau battu deux onces, de la farine de ſeigle, ce qu'il en faut pour en former un cataplâme cuit à petit feu. L'oſeille réſiſte aux alkalins; la farine de ſégle s'aigrit aiſément à la chaleur : or dans les violentes inflammations les liquides tendent toujours vers la nature alkaline ; c'eſt pour cela que cette formule eſt fort convenable dans la peſte, on y ajoute ſeulement le beurre, parce qu'un emplaſtique plus peſant ne convient pas dans la crainte qu'on a de la gangrenne.

2°. Dans une tumeur froide avec foibleſſe des eſprits & du liquide inhérent.

Prenez des fleurs de camomille, de ſureau & de mélilot de chacune deux onces, de ſaffran une demie drachme, de la gomme galbanum diſſoute dans un jaune d'œuf une once, de l'huile de

camomille une once ; de la farine d'orobres, ce qu'il en faut pour un cataplâme. Cette méthode de diſſoudre les gommes eſt très-bonne lorſqu'il faut ouvrir ; elle eſt fort bonne auſſi lorſque l'on craint que la tumeur ne dégenere en ſchirre, & même,

3o. Pour mener les glandes ſchirreuſes à ſuppuration ; mais ſi la tumeur eſt lente & viſqueuſe, comme dans le bubon vénerien, il faut ſe ſervir d'une autre formule.

Prenez du miel cuit juſqu'à ténacité deux onces, des figues nouvelles pilées deux onces, des oignons rôtis ſous les cendres trois onces, de l'huile de lys blancs ce qu'il en faut pour un cataplâme. Cette formule procure agréablement la ſuppuration ſans cauſer une grande inflammation.

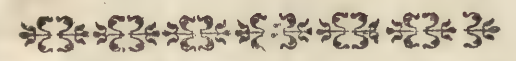
Les maturatifs ſont ceux qui diſſolvent tellement les matieres ſuppurables, qu'elles les obligent de s'aſſembler dans un lieu particulier ſans aucune diviſion ni ſéparation en differentes cellules, dans la vûe qu'ayant fait une ouverture, tout ce qui eſt ſuppuré ſorte en même-tems.

Comme les matieres qui doivent ſuppurer ne ſont autre choſe que des ſolides demi-briſés, & des liquides qui crou-

pissent le remede maturatif n'est autre chose qu'un suppurant long tems appliqué pour dissoudre entierement toute la matiere qui doit suppurer.

On connoît qu'une tumeur est parvenue à sa maturité, par la mollesse & la fluctuation que l'on sent à la partie; & plus la matiere qui doit suppurer demeure enfermée, & plus aisément elle se cuit; mais il faut prendre garde que toutes les parties qui ont été endurcies se mollissent de toutes parts avant d'ouvrir la peau; car la peau étant ouverte, il est difficile de mener à suppuration ce qui n'a pas été suppuré avant l'ouverture.





LA QUATRIE'ME CLASSE DES MEDICAMENS

Qui agissent en même tems contre les Solides & contre les Fluides.

CHAPITRE I.

Des Topiques.

CE qu'on nomme Topique, est 1°. Un médicament local, qui remédie à une partie du corps par une vertu qui lui est propre & particuliere.

2°. Tout Topique doit donc avoir l'action ou la vertu qui rectifie spécifiquement les liquides & les solides de la partie particuliere à laquelle ils sont destinés.

3°. Cela s'accomplit ou parce que le topique tend par sa masse vers cette partie, ou parce que devant se porter vers cette même partie, il se dispose de maniere qu'y étant porté, il agisse précisement sur la partie même.

Deux sortes de Topiques.

Il s'ensuit qu'il y a double topique; l'un qui est appliqué à la partie sur laquelle il agit par sa masse & par sa substance, & l'autre qui prépare si bien d'autres remedes, que lorsqu'ils sont portés vers quelque partie, ils y agissent comme s'ils étoient les véritables topiques.

Par exemple, on appelle un remede Cephalique, qui étant agréable à l'estomach, & ensuite porté à la tête, y exerce son action, ou bien il y prépare & y dispose si bien un sang, qui autrement seroit nuisible à cette partie, qu'il lui devient utile & lui sert de remede.

4°. Tout ce qui est porté à quelque partie ou bien y tend par la loi générale de la circulation, ou bien y est déterminé par quelqu'autre vertu particuliere.

5°. Selon la loi de la circulation générale, il ne peut y avoir aucun topique, à moins qu'il ne soit pourvû de quelques conditions méchaniques qui l'engagent à se porter à la faveur du mouvement général plutôt vers un lieu que vers un autre.

Par exemple, si un globule de mer-

cure & un autre globule de cire sont chassés hors du cœur en même-tems, ils sont de leur nature tellement disposés que le premier se portera vers les parties supérieures & l'autre vers les parties inférieures : car le globule du mercure étant très-pésant & très-solide conservera long tems son mouvement en ligne droite, ce qui l'engagera à se porter à la tête ; au lieu que le globule de cire étant très-leger perdra bien-tôt son mouvement direct, & sera poussé vers les parties inférieures.

On peut se convaincre de cette verité en suivant la doctrine de la projection des liquides par des tuyaux : il est donc évident qu'il peut y avoir des deux sortes de topiques dont on vient de parler, & pour en avoir une conviction encore plus parfaite, on peut voir la Médecine hydrostatique de Boyle.

6°. La détermination vers le lieu où les remedes doivent être portés, se fait par les médicamens attractifs.

7°. Ces médicamens appellés spécifiques, qui sont appliqués sur la partie même, ou qui mettent d'autres remedes en état de se porter sur cette partie, agissent, ou en relâchant les vaisseaux, ou en condensant, ou en remuant, ou en atté-

nuant, &c. ſelon la doctrine que nous avons juſqu'à préſent établie concernant les médicamens.

8°. La vertu des topiques conſiſte donc à ſe déterminer vers un certain lieu.

9°. Et par conſéquent toute la doctrine des topiques conſiſte dans la deſcription des cauſes déterminantes.

10°. Tous les topiques par rapport à leur effet, ont coutume d'être diviſés en chauds & en froids.

CHAPITRE II.

Des Céphaliques.

LES médicamens céphaliques ſont ceux qui regardent particulierement le cerveau, & non pas les autres parties de la tête.

Les fonctions du cerveau ſont deux principales ; ſçavoir, 1°. De ſéparer les eſprits. 2°. De les diſtribuer ; & afin que ces fonctions ſoient bien exécutées, deux choſes ſont requiſes. 1°. L'abouchement des vaiſſeaux. 2°. La parfaite diſſolution des liquides, de maniere que tout ce qui adapte les vaiſſeaux, & diſſout parfaitement les liqueurs, eſt céphalique. Ces

Ces remedes ſont de deux ſortes, 1°. Les chauds qui abondent en huile délicate, en ſel, & en eſprit; il faut donc y placer les atténuans, & ſur-tout c euxqui ſont agréables au goût & à l'odorat, comme l'aurone à petites feuilles, la betoine, le chamædris, les calamens, & les origans de toute eſpece, la marjolaine, la méliſſe, la ſauge, le romarin, la lavende; ainſi que quelques inſectes, comme ſont les clôportes, l'eſprit de Caſtoreum, le ſel volatil huîleux, les huiles aromatiques, &c. 2°. Les froids qui récréent par leur odeur agréable l'organe de l'odorat ſans y cauſer de chaleur extraordinaire; comme ſont les roſes, les violettes, les lys, le muguet, &c.

CHAPITRE III.

Des Optalmiques, Odontalgiques, Otalgiques, & Stomatiges.

L'Action de l'œil eſt de voir, & tout ce qui empêche cette action eſt une maladie de l'œil, comme ſont les vices des paupieres, cauſés par leur paralyſie ou par quelque tumeur, qui ne differe pas des maladies du même nom qui arrivent en d'autres parties.

Quand la cornée est blessée ou enflammée, ses phlictenes, hydatides, sa couleur changée, son opacité, son ulcération, sa cicatrice, ses excroissances intérieures, ne doivent pas être autrement considerés que lorsqu'elles attaquent quelqu'autre partie.

Le malade ne voit point quand il arrive quelque mal aux humeurs de l'œil, comme dans la suffusion, la cataracte, &c. Il en est de même des vices du nerf optique, quand il arrive aux lymphatiques largement parsemés sur la rétine, de se tuméfier. Comme les topiques sont inutiles dans ces occasions, le principal médicament dont on peut user est le mercure que l'on donne pour exciter la salivation, non pas que ce remede agisse spécifiquement sur l'œil, mais parce que son opération se fait généralement sur tout le corps.

De plus, l'œil péche par son immobilité, il péche encore lorsque les vaisseaux qui reçoivent l'humeur aqueuse ne peuvent pas s'en décharger.

Dans tous ces cas-là, il ne faut pas s'embarrasser des spécifiques, mais, il faut tâcher de découvrir d'où dépend le vice des solides & des fluides, & établir les moyens de guérison sur de bonnes indi-

cations, & il faut bien mettre tout cela dans l'eſprit des jeunes gens, parce que les Médecins les plus habiles n'ont point encore pû ſe défaire de l'idée des ſpécifiques ; & qu'ils s'imaginent toujours qu'il y a quelque choſe de ſpécifique dans chaque maladie à raiſon de la partie qu'elle attaque, quoiqu'il n'y ait en effet aucune difference, par exemple, entre une inflammation de l'œil & celle de la main.

Ainſi les remedes qui appaiſent les inflammations ſanguines, ſéreuſes, & nerveuſes, ſont des ophtalmiques : car la maniere de ſe conduire dans le traitement des unes & des autres eſt toute ſemblable.

Les remedes odontalgiques, ſont ceux qui appaiſent les douleurs de dents en calmant les inflammations ſanguines artérielles, celles qui occupent les vaiſſeaux lymphatiques & les nerfs, de maniere que les purgatifs & les relâchans, ainſi que les opiates, ſont quelquefois odontalgiques.

Les otalgiques ſont ceux qui appaiſent les douleurs des oreilles, & ce ſont toujours ceux qui calment ces trois ſortes d'inflammations.

Les ſtomatiges ſont les remedes dont on ſe ſert pour guérir les maux de la

bouche, & ces remedes conviennent également à la bouche & autres parties, & par conséquent ils n'ont rien de spécifique contre ces maux.

CHAPITRE IV.

Des Artériaques, ou des Remedes qui conviennent au Larinx & aux Bronches.

Les Anciens ont donné le nom d'artére au larinx, & ont appellé artériaques tous les remedes qui guériſſent les maladies du larinx & des bronches, & ceux en particulier qui remedient à l'aſpérité de ces parties, telle qu'on la reſſent ſouvent dans la toux, qui eſt cauſée par le défaut du liquide qui eſt ſéparé par les glandes de la partie même; ce qui fait que les fibriles nerveuſes ſont dénuées & arides.

Ces médicamens nommés artériaques, ſont donc ceux, qui ſont propres à fournir un nouveau liquide à ces parties qui en ſont dénuées; comme par exemple, tous les remedes doux lentement avallés. 2°. Tous ceux qui peuvent être reçus avec l'air dans la poitrine ſous la forme

d'une vapeur douce, comme les décoctions farineuſes & émollientes.

D'où vient que les émulſions, les loochs, les ſyrops, les ſucs épaiſſis, & principalement l'huile d'amendes douces, les ſemences de pavot blanc, les quatre grandes & petites ſemences froides, les noix, le cacao, les auclaines, & les piſtaches nouvelles, dont on tire le ſuc ou en émulſion, ou par expreſſion.

3°. Le meilleur de tous les artériaques eſt l'opium, qui appaiſe la toux en émouſſant le ſentiment d'irritation, après quoi les humeurs qui ſont ſéparées dans l'âpre artére & dans les bronches, y ſéjournent pour les humecter ſans être irrités par leur acrimone : l'on peut donc appeller artériaques tous les remedes qui calment la toux.

CHAPITRE V.

Des Remedes Thorachiques.

LES fonctions des poulmons ſont de deux ſortes ; ſçavoir la reſpiration & l'impulſion du ſang dans le ventricule gauche du cœur. On a coutume de donner le nom de thorachiques à tous les re-

medes qui favorisent ces deux actions ; mais dans le vrai, à peine y a-t'il quelques remedes que l'on puisse dire spécifiquement thorachiques, parce que tous les remedes appellés thorachiques agissent comme les autres médicamens, en atténuant, épaississant, irritant, &c. Ainsi l'hysope, le scordium, la marjolaine, le pouillot, le souffre, que l'on appelle thorachiques, agissent en atténuant, & on les regarde comme stomachiques, lorsque le sang est si fort visqueux, qu'il ne peut traverser les poulmons qu'avec beaucoup de peine, & ainsi la pulmonaire est un très-bon remede pulmonique quand un sang trop âcre & trop vif a besoin d'être adouci & épaissi.

L'air est le véritable Thorachique.

MAIS si quelque remede doit passer pour un vrai Thorachique, c'est l'air même qui est reçu dans le poulmon impregné de quelques vapeurs particulieres ; par exemple,

1°. Quand une lymphe trop subtile & trop âcre passe dans les poulmons par des lymphatiques trop dilatés, comme dans le coriza ; car en ce cas les parfums de mastic, d'encens, de benzoin

ſont de très-bons pulmoniques.

2°. Lorſque l'on eſt expoſé à reſpirer avec l'air des exhalaiſons alkalines, & qui échauffent par leur acrimonie, comme en tems de peſte, & lorſqu'il regne des petites veroles, des fiévres malignes, pour lors la vapeur du vinaigre, du vin du Rhin, de la poudre à canon eſt un véritable remede pulmonique.

3°. Lorſque les exhalaiſons de l'eſprit de vitriol ou de l'eau forte ſaiſiſſent les poulmons, d'où il réſulte ſouvent de violentes péripneumonies, & des aſthmes très fâcheux, la vapeur d'une urine corrompue reçue par la bouche eſt alors un excellent pulmonique, qui convertit l'acide, qui bleſſe les poulmons dans un ſel volatil, qui n'a plus rien de mal-faiſant.

4°. Si le poulmon ſe trouve rempli d'une matiere épaiſſe & âcre qui bouche ſes canaux, un pulmonique très-efficacace eſt alors la vapeur de l'eau chaude, dans laquelle on a mêlé un tant ſoit peu de ſel de tartre & d'urine, auſſi-bien que quelques herbes relâchantes & irritantes.

5°. Lorſqu'il y a trop de ſéchereſſe & d'épaiſſeur viſqueuſe, il faut délayer avec la vapeur de l'eau chaude, appliquant en même-tems une éponge trempée dans cette eau ſous le nez du mala-

de, lui ordonnant d'en recevoir la vapeur par le nez, & de la rejetter par la bouche dans le tems de l'expiration.

CHAPITRE VI.

Des Médicamens Cardiaques.

L'Hiſtoire des Cardiaques eſt une œuvre trèsdifficile, principalement à cauſe que ce qui eſt cardiaque pour l'un eſt un venin pour l'autre.

Nous appellons médicament cardiaque celui qui augmente plûtôt toutes les forces du corps en général, que celles du cœur en particulier, parce que les forces du cœur peuvent être augmentées au préjudice de la ſanté.

Car ſi dans une fiévre inflammatoire la force du cœur eſt augmentée, tout le corps s'affoiblit, & le malade meurt.

Nous entendons par les forces, les puiſſances corporelles qui font mouvoir les muſcles & les liqueurs; ainſi les forces ſont animales ou naturelles; & le médicament cardiaque eſt celui qui augmente la vertu animale de mouvoir les muſcles, & la vertu naturelle de mouvoir les liquides.

La vertu animale de mouvoir les muſcles dépend abſolument de la ſéparation des eſprits animaux dans le cerveau ; & cette ſéparation, du mouvement reglé des liquides dans leurs vaiſſeaux.

Les conditions requiſes au mouvement des muſcles, & les trois Claſſes des Cardiaques.

Il faut pour cela, 1°. Que la vertu de contraction du cœur pouſſe le liquide avec vigueur, afin qu'il en ſoit porté dans toute l'étendue du corps une quantité ſuffiſante.

2°. Il faut que les vaiſſeaux ſoient bien diſpoſés à tranſmettre le liquide.

3°. Que les liquides ſoient propres à traverſer aiſément les conduits.

Pour cet effet nous réduirons les cardiaques ſous trois claſſes. La premiere comprend ceux qui agiſſent ſur les eſprits.

Premiere Claſſe.

1°. En fourniſſant la matiere propre à les produire ; or cette matiere approche fort du blanc d'œuf, comme on peut le voir dans Harvée lorſqu'il traite de

la génération des animaux, auſſi-bien que Malpighi dans les obſervations ſur l'œuf couvé : car ces œufs ſuivant leurs obſervations, ſont d'une tiſſure très-forte, & la ſéroſité qu'ils contiennent approche fort du blanc d'œuf, d'où il eſt manifeſte que l'origine des eſprits procede des alimens tellement changés, qu'ils approchent très-fort de la nature du blanc d'œuf, qui ſont à la faveur du mouvement circulaire tellement atténués qu'ils ſe coagulent au feu.

Les alimens qui fourniſſent la matiere des eſprits plus abondante, ſont les boiſſons légeres, & toutes les nourritures qui ſont agréables au goût & à l'odorat des enfans mêmes, comme le lait, les ſucs diſſous des animaux bien ſains, & principalement les vins qui portent, & la bierre bien fermentée ; les fruits d'Eté bien mûrs, agréables au goût & à l'odorat, comme les raiſins mûrs, les groiſelles, les ceriſes, ſur-tout les noires, les mûres, les pommes, les melons, les pêches, les oranges.

2°. En déterminant vers le cerveau ou le cervelet, les eſprits vagues qui paſſent d'un muſcle dans un autre, comme ſont tous les remedes antiſpaſmodiques, qui calment les ſuffocations hyſtériques

& hypochondriaques ; tous remedes qui agiſſent, ou en irritant, ou en atténuant, ou en relâchant.

3°. En mettant en mouvement les eſprits trop tranquiles ; comme tous ceux qui ont un goût & une odeur agréable, comme tous les aromates, ſur tout les balſamiques Orientaux, comme la canelle, la noix muſcade, le macis, le gérofle, le zédoaire, le galanga, l'écorce d'oranges, les citrons de la Chine, l'odeur gracieuſe des grenades, l'aurone, le thim, la lavende, la roſe, le jaſmin, le muguet, le kermes le ſaffran, l'opium.

L'on y peut joindre tous les vins, l'eſprit de vin, les eſprits huileux, les ſels volatils, alkalins, huileux, aromatiques, & toutes les compoſitions où ils entrent; toutes les huiles aromatiques, & eſſentielles, les teintures, l'éleoſaccharum, les ſyrops, les confections.

Deuxiéme Claſſe des Cardiaques.

La deuxiéme claſſe des Cardiaques renferme ceux qui agiſſent ſur les vaiſſeaux, je veux dire ceux qui les rendent propres à laiſſer couler les liquides par leurs canaux, & ſont :

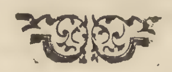
1°. Ceux qui dilatent les vaiſſeaux trop

étroits, & leur rendent leur vertu élastique ; comme sont tous les austeres. Delà vient que le quinquina, les citrons, le fer, le vin austere sont des cardiaques à ceux dont les vaisseaux sont flasques & sans action, au lieu qu'ils sont mortels à ceux qui ont les vaisseaux serrés.

C'est pour cela que l'acier convient aux maladies des filles, qui sont lâches, au lieu que cette nature de remedes dans les maladies aiguës où les vaisseaux sont resserrés, ces remedes causent des schirres incurables, ou font périr les malades.

Troisiéme Classe des Cardiaques.

La troisiéme classe contient ceux qui agissent sur les liquides qui circulent, ou en les délayant, ou en les épaississant, selon qu'ils sont plus grossiers ou plus subtils, & lorsqu'il faut délayer ces liquides, l'eau tiede est presque le meilleur cardiaque.



CHAPITRE VII.

Des Carminatifs.

LE terme de Carminer, ſelon ſon étimologie, ſignifie flatter doucement par des vers, en latin *Carmina*, parce que les Anciens croyoient que les Poëtes par leurs vers pouvoient calmer les douleurs, & réprimer les mouvemens impétueux des malades ; & c'eſt pour cela qu'Apollon a été crû l'inventeur de la Poëſie & de la Medecine.

Un médicament carminatif eſt donc celui qui diſſipe les vents des inteſtins, & qui appaiſe en même tems les douleurs qu'ils cauſent. Mais pour bien expliquer la vertu d'un médicament carminatif, il faut examiner comment les vents & la douleur s'engendrent en même-tems dans les inteſtins.

La douleur généralement parlant, eſt produite par la diſtraction d'une fibre ſenble. Les vents dans les inteſtins ſuppoſent qu'il y a une matiere liquide élaſtique, rarefiée par la chaleur adhérente à ces conduits, laquelle y eſt retenue par un obſtacle qui étant une fois vaincu, permet à la matiere flatueuſe de s'échapper avec impétuoſité.

Cette matiere élaſtique du liquide eſt l'air qui force ſa barriere en dedans ou en déhors, parcourant les inteſtins tantôt d'un côté ou tantôt de l'autre, ce qui forme des bruits que l'on appelle borborygmes :

De ſorte que l'on remarque trois ſortes de vents dans les maladies, qui ſont les rots, les pets, & les borborygmes.

Cette matiere élaſtique qui eſt l'air, entre d'abord dans l'œſophage, & paſſe dans les inteſtins, & ſi elle n'eſt pas arrêtée ou enflammée dans ſa route, elle ſort par l'anus ſans cauſer de douleur; mais ſi elle eſt arrêtée, elle cauſe de terribles ſymptômes.

Or, elle eſt arrêtée ou par une compreſſion extérieure, comme on l'obſerve ſouvent dans les filles qui ſerrent fortement le ventre, ou par la contraction des fibres, comme il arrive dans les convulſions des fibres inteſtinales, ou de celle des premieres voyes; ainſi le ſphincter de l'œſophage ou du goſier ſe contracte ſouvent convulſivement dans les hyſtériques; ce qui fait que l'air s'y enferme, & en s'y raréfiant il cauſe au goſier une extrême tenſion, il ſe fait par conſéquent une forte compreſſion à l'âpre artére, qui menace d'une ſuffocation pro-

chaine, & quelquefois même les malades sont suffoqués pendant quelques instans ; il est facile d'inférer de-là pour quelle raison leur bas ventre se tuméfie.

Cela arrive quelquefois autour des deux orifices de l'estomach, ce qui cause une violente distension à ce viscere ; & la même chose arrive, si la convulsion attaque successivement, tantôt une partie de l'œsophage & tantôt l'autre, ce qui excite une véritable sensation d'un globe qui monte de bas en haut vers le gosier: la même chose arrive quelquefois quand une partie du conduit intestinal est serrée ; & l'expulsion des vents appaise en un instant toutes ces douleurs.

Les remedes carminatifs sont donc ceux qui dissipent tous ces mouvemens convulsifs ; c'est pour cela que les relâchans & les apéritifs sont carminatifs, & que l'eau chaude bûe en grande quantité, les huiles chaudes, les esprits volatils huileux, tous les antispasmodiques, les mouvemens extérieurs, les bains, sont mis au nombre de ces remedes, mais le meilleur de tous est l'opium.

Les Causes convulsives.

Les causes des convulsions dont on vient de parlersont ;

1°. De certaines maladies qui déterminent plutôt le liquide vers une partie que vers une autre.

2°. Des venins ou des âcres indigeftes qui excitent fouvent des vents, des tranchées, & de violentes tumeurs, & quelquefois même fi violentes, qu'elles font crever les inteftins : car fi quelque drogue qui ait une vertu cauftique s'attache en quelqu'endroit du conduit inteftinal, cet endroit fe contracte & fe refferre, ce qui renferme le liquide élaftique qui fe raréfie par la chaleur, & excite les douleurs ; cependant l'efprit fe portant foudainement, comme il a coutume de faire, & en grande, quantité vers la partie douloureufe, il rend la contraction encore plus violente.

Dans ce cas-là les carminatifs qui conviennent font ceux ou qui éteignent le venin, ou qui diminuent la preffion ou le flux du liquide nerveux vers la partie affectée, comme l'opium & toutes les compofitions où il entre, qui agiffent alors de la même maniere que la faignée dans une inflammation en diminuant l'impétuofité du fang.

Les remedes carminatifs chauds agiffent en excitant un mouvement d'irritation dans toute l'étendue du conduit inteftinal

testinal, ce qui l'oblige à se contracter & à forcer l'obstacle qui retenoit l'air.

CHAPITRE VIII.

Des Anthelmintiques ou Antivermineux.

ON appelle remedes Antelmintiques ceux qui tuent les vers & les chassent hors du corps.

Les endroits qui contiennent ordinairement des vers, sont l'œsophage, l'estomach, tous les intestins, rarement néanmoins s'en trouve-t il dans le colon dans lequel ils ne font que passer.

Le sentiment de ponction que l'on ressent dans l'estomach, prouve assez qu'il est le véritable siege de cette vermine.

Deux Classes d'Antivermineux.

ON peut réduire les Antelmintiques ou les Antivermineux sous deux classes.

La premiere contient ceux qui tuent les vers, comme on le sçait par expérience. Ce sont,

1°. Les huiles telles qu'elles soient, qui sont immédiatement appliquées sur

les vers, pace qu'en bouchant toutes leurs tranchées, elles les tuent en fort peu de tems : il faut donc prendre l'huile par la bouche ou en forme de clyſtere ; c'eſt ainſi que j'ai vû guérir un particulier attaqué d'aſcarides ; après avoir inutilement tenté tous les autres moyens de guériſon un ſeul lavement d'huile le guérit après l'avoir gardé long-tems, & avoir préalablement pris une purgation douce, comme on le doit toujours faire.

2°. Tous les remedes miellés qui agiſſent de la même maniere ſont des antivermineux : ainſi après avoir fait prendre au malade une purgation légere, du miel bû à jeûn afin qu'il ne trouve aucun obſtacle à ſon paſſage, eſt un antivermineux ſur tout pour les enfans.

3°. Ceux qui tuent les vers en les bleſſant, les froiſſant, & les piquant, comme les petits os des poiſſons avallés, la corne de cerf, la limaille d'acier & de ſemblables remedes qui agiſſent comme des dards ; mais ces remedes ſont ſouvent nuiſibles à la tiſſure délicate des inteſtins.

4°. Les venins qui ſont mortels à ces inſectes, comme le mercure préparé, de maniere qu'il parcoure le conduit inteſtinal ſans entrer dans les veines lactées,

comme l'éthiops minéral pulverisé donné avec un doux purgatif, aussi-bien que les vitriols des métaux, comme de Mars, de Venus, & de Lune, les donnant en forme de pillules avec un doux purgatif.

Deuxiéme Classe des Antivermineux.

La deuxiéme classe des antivermineux contient ceux qui chassent les vers, comme sont tous les purgatifs & vomitifs de quelque nature qu'ils soient sans aucune exception, pourvû qu'on les prenne à jeûn.

Ce n'est que par hazard que ces amers qui sont réputés vulgairement antivermineux, produisent quelques effets: car lorsque les fibres intestinales sont trop foibles pour expulser les nid, des vers qui sont dans le conduit intestinal, ces amers n'ont pas la vertu de les tuer.

Il est à remarquer que ceux-là se trompent grossierement qui s'imaginent qu'un malade ne peut être délivré des vers à moins qu'ils ne soient chassés par l'anus dans le tems même qu'on les fait mourir, puisqu'ils ne sont pas plutôt morts qu'ils sont convertis en pourriture, & que leur tissure est si tendre qu'ils sortent avec les mucosités des intestins sans qu'on s'en apperçoive.

CHAPITRE IX.

Des Anodins.

Les médicamens anodins ſont ceux qui calment, & ils comprennent pluſieurs autres eſpeces de remedes.

2°. Les Paregoriques qui ôtent la douleur en la flattant.

2°. Les Hypnotiques qui ôtent la douleur en procurant le ſommeil.

3°. Les Narcotiques qui ôtent la douleur en jettant les malades dans la ſtupidité.

4°. Les remedes appellés *N penthes*, terme qui déſigne un remede qui ôte la douleur par ſa propre vertu.

Théoremes.

PREMIER Théoreme. Le terme d'anodin eſt un nom général, qui comprend les quatre ſortes de remedes dont on vient de parler comme ôtant la douleur.

Deuxiéme Théoreme. Les parties fluides du corps ne ſont point douloureuſes, mais les ſolides, en ce que ces dernieres

ſont compoſées de nerfs & non autrement ; or des nerfs, les uns ſont ſolides & les autres caves : les premiers nerfs ſont ſujets aux douleurs.

Troiſiéme Théoreme. Dans tout nerf qui eſt encore vivant, ſi l'on conſidere ſa ſtructure, l'on n'y apperçoit autre choſe qu'une membrane très-déliée, & le liquide qu'elle renferme : or la derniere membrane nerveuſe de quelque nerf que ce ſoit, eſt compoſée de fibres ſolides & non caves qui ſont compoſées d'une maniere incroyable de petites parties, auſquelles le feu ni l'eau ne peuvent qu'à peine apporter quelque changement, & le liquide qu'elle contient eſt d'une ſubtilité inconcevable, en quelque façon ſemblable à l'eau qui eſt produite du liquide d'un blanc d'œuf.

Quatriéme Théoreme. Il s'enſuit donc que toute douleur eſt une certaine affection ou de la membrane ſolide, ou du liquide qu'elle contient ou de l'une & de l'autre en même tems.

Cinquiéme Théoreme. Toutes les cauſes qui produiſent la douleur, quoiqu'elles agiſſent ſur des liquides, & qu'elles les changent, elles n'en cauſent jamais, ſi elles n'ont pour effet un changement du liquide qui intereſſe les ſolides.

Sixiéme Théoreme. Toute ſorte de douleur dépend donc d'un certain changement qui arrive aux attouchemens qui ſe font au ſolide du dernier nerf, en tant qu'il contient encore un liquide.

Septiéme Théoreme. Toute douleur eſt cauſée par l'action qui excite dans la derniere fibre un mouvement, qui étant continué ou augmenté, détruit néceſſairement la continuité de cette fibre, ce que l'on ſçait par les relations qu'on fait de toutes ſortes de douleurs; de-là vient que toute grande douleur qui dure longtems, ſe termine par la deſtruction des parties & la ruption des vaiſſeaux; ainſi l'inflammation eſt ſuivie de ſuppuration & de gangrene, & à la douleur nerveuſe, ſuccede l'inſenſibilité, & ce mouvement étant détruit la douleur s'évanouit.

Huitiéme Théoreme. Toute cauſe de douleur en tant qu'elle agit ſur une fibre, agit ſeulement en tirant, en comprimant, ou en bleſſant; mais ſi elle agit ſur pluſieurs fibres qui forment un tuyau, alors on peut la conſiderer comme gonflant & tendant ce tuyau, par conſéquent tout ce qui cauſe de la douleur, le fait ou en tirant, ou en faiſant diſtenſion, ou en bleſſant.

Neuviéme Théoreme. Tout tiraille-

lement en allongeant la fibre cauſe de la douleur dans le corps le plus ſain, comme on le voit des tortures que l'on fait ſouffrir aux criminels.

Dixiéme Théoreme. L'Hiſtoire de la Médecine nous apprend que la diſtinction des vaiſſeaux cauſée par les liquides qui y ſont contenus, cauſe de la douleur en allongeant les fibres.

Il faut rémarquer ici que bien qu'un vaiſſeau fortement tendu conſerve toute ſa longueur, cette diſtenſion peut cependant cauſer l'allongement de ſes fibres latérales.

Onziéme Théoreme. Tout ce qui peut bleſſer le corps, le fait ou en le piquant ou en le perçant, ou en le coupant; tant que ces actions ſubſiſtent, elles excitent de la douleur en allongeant les fibres; mais dès qu'elles ont produit leur effet la douleur ceſſe, ainſi le nerf qui eſt coupé n'eſt plus douloureux.

Douziéme Théoreme. Nous avons dit en parlant des médicamens âcres, que le feu & tous les âcres inviſibles agiſſent de la même maniere que les autres, dont nous avons fait le détail.

Treiziéme Théoreme. La douleur excitée en quelque partie que ce ſoit eſt calmée, 1°. en détruiſant le nerf qui ſe

diſtribue à la partie douloureuſe, & ce nerf eſt détruit quand le liquide ne peut plus paſſer par ſon canal. 2°. En ôtant la communication du mouvement qui cauſe la douleur avec l'organe du ſentiment commun. 3°. En rendant le cerveau incapable de recevoir la communication de la cauſe qui fait la douleur, comme on peut l'obſerver aux apoplectiques, & à tous ceux dont le cerveau eſt comprimé en quelqu'une de ſes parties.

Quatorziéme Théoreme. La douleur très-légere d'une derniere fibre procede du mouvement ordinaire, mais un peu plus vif fait ſur la fibre pour cauſer une perception agréable, que l'on appelle chatouillement, n'étant cauſée que par une douce irritation, & par rapport à la légere corroſion du liquide, on l'appelle prurit ou demangeaiſon; de maniere qu'une odeur & un goût agréable étant long-tems continués, cauſent enfin de la douleur. Il en eſt de même des ſons.

La violente douleur que cauſe une derniere fibre, eſt produite par ſon allongement, long-tems continué qui eſt très-proche de ſa diſſolution; mais néanmoins ſans que cette diſſolution ſoit entiere & parfaite: mais l'augmentation de la der-

niere

niere douleur vient du nombre de fibriles qui ſont affectées en même tems : car deux fibriles affectées en même-tems ne cauſent pas de ſi grandes douleurs que ſi pluſieurs étoient affectées.

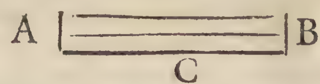
Cauſes de douleur internes ou externes.

Il paroît de tout ce qu'on vient de dire, que toute douleur vient de la diſtraction, ou du trop long allongement des fibres ; & ſi elle vient de cauſe externe elle peut ceſſer en faiſant ceſſer cette cauſe.

Mais les cauſes internes de cette trop grande diſtraction des fibres ſont réduites à cinq, & conſéquemment il doit y avoir autant de claſſes de médicamens anodins propres à détruire ces cinq ſortes de cauſes.

Cinq Claſſes d'Anodins.

Ces cauſes ſont, 1°. La dilaceration faite à moitié de quelque nerf que ce ſoit, car la portion de ce nerf demi coupé qui reſte entiere, ſouffre une plus grande contraction qu'elle ne feroit le nerf étant ſain, ce qui fait ſa diſtraction ou ſon allongement.



Car ſuppoſons par exemple, que ces deux lettres A. B. ſoient un nerf compoſé de trois fibres qui étant dans leur intégrité ſoutiennent enſemble toute la force avec laquelle le muſcle fait effort pour ſe contracter, & ſe retirer enſuite vers le point A. B. auquel il eſt attaché, mais ſi une de ces fibres vient à ſe rompre au point C. les deux autres ſoutiendront toute la force de la contraction qui étoit auparavant ſupportée par les trois, à l'occaſion de quoi ces deux fibres reſtans en entier, ſouffriront néceſſairement une violente diſtraction.

La ſeconde cauſe de la diſtraction des fibres, eſt leur gonflement exceſſif cauſé par la convulſion.

La troiſiéme cauſe eſt la trop grande diſtenſion des fibres occaſionnée par une obſtruction, ou par l'effort de l'impulſion.

La quatriéme cauſe eſt la même diſtenſion de ces fibres par un ſuc âcre embarraſſé dans leurs canaux, & par l'impulſion du nouveau ſuc qui s'efforce de les pénétrer.

La cinquiéme cause est la traction des nerfs produite par leur propre ressort sur un corps dur qui s'y trouve embarrassé, & qui y produit le même effet que la pierre dans l'uretere.

Les remedes capables d'enlever la premiere cause sont, 1°. De couper le nerf totalement, ou de brûler le nerf demi-coupé; de maniere que le scalpel, le feu & les cauteres potentiels sont alors les anodins les plus efficaces.

2°. L'approche mutuelle des parties coupées que l'on sçait par expérience calmer souvent les douleurs les plus cruelles, parce que tant que les portions d'un muscle coupé sont écartées les unes des autres, il y a douleur; au lieu que ces portions divisées étant rapprochées la douleur cesse: c'est donc ici qu'il faut placer la suction, les ligatures, les sutures.

3°. Le ramolissement & le relâchement du nerf, qui font que les parties du nerf n'étant pas blessées s'étendent font au long sans douleur; ainsi l'on doit mettre au nombre des anodins les émolliens & les relâchans, comme sont, 1°. L'eau tiéde, 2°. L'oxicrat léger composé d'un quart de vinaigre, & des trois quarts d'eau, 3°. Les décoctions émollientes,

farineuſes, huileuſes, appliqués en forme d'emplâtre, de fomentations, de vapeurs, de cataplâmes, de bains, &c.

4°. Les doux balſamiques, comme le baume du Perou, la gomme élemi, la térebenthine de Veniſe, &c. diſſous dans un jaune d'œuf, & appliqués pour être plus propres à s'introduire dans le lieu malade. 5°. C'eſt auſſi un très-bon anodin, par exemple, ſi un bras bleſſé eſt plongé dans le ventre d'un animal nouvellement tué; & les boiſſons balſamiques données en abondance.

6°. Si les parties voiſines d'une playe ſont tellement changées par quelque cauſe que ce ſoit, qu'elles s'endurciſſent & qu'elles ſe retirent, & qu'elles diſſolvent parfaitement les petites parties demi-déchirées, ce changement eſt cauſé par l'huile de térebenthine & l'eſprit de vin, ou d'autres ſemblables, qui en agiſſant cauſent toujours une grande douleur.

Si un demi-déchirement cauſe en quelque partie du corps une douleur profonde, il n'y a aucune eſpérance de guériſon, à moins que la douleur étant augmentée, les nerfs bleſſés ne ſe trouvent totalement lacerés, & ſi une douleur ſemblable attaque les ligamens, elle ne peut être guérie que par la deſtruction du

nerf, au moyen de quoi la douleur ceſſe auſſi-tôt, c'eſt pour cela que la goutte nouée eſt peu douloureuſe.

La ſeconde cauſe eſt détruite par les remedes qui détruiſent la cauſe de la convulſion : mais la cauſe de la convulſion eſt attachée au cerveau, aux fibres des muſcles, & c'eſt toujours ou un âcre irritant, ou un eſprit inégalement déterminé, & pour lors les grands remedes ſont, 1°. Les potions atténuantes & délayantes qui ſont oppoſées à l'âcre, prenant de ces potions en grande quantité.

2°. L'augmentation du mouvement des liquides.

La troiſiéme cauſe eſt détruite, 1°. Par les remedes qui corrigent l'âcre dominant en émouſſant ſa figure aiguë, ce qui ſe fait en mêlant les particules âcres du remede avec d'autres particules qui leur ſoient oppoſées. 2°. En rompant leurs particules pointues par la coction, ou par la ſuppuration. 3°. En les enveloppant avec des adouciſſans.

4°. Les remedes qui chaſſent les âcres embarraſſés, qui ſont, 1°. Ceux qui lâchent les voies; ce qui a fait dire à Hyppocrate que tout ce qui fait douleur par acrimonie doit être relâché. 2°. Ceux qui

délayent les liquides. 3°. Ceux qui déterminent à l'évacuation, & il faut pour cela voir l'article des attractifs. 4°. Ceux qui mettent en repos les âcres enveloppés, ce qu'ils font en quatre manieres, 1°. En diminuant l'impétuosité des liquides qui circulent, & des solides qui se contractent; car si l'âcre embarrassé dans les parties n'étoit comprimé par la contraction des solides, & par le mouvement de projection des liquides, il ne causeroit pas de douleur.

La contraction des solides est diminuée par les relâchans, l'impétuosité propre des fluides, la menant vers un état fort proche de la mort, aussi toute douleur cesse-t'elle un peu avant la mort. Il faut voir à ce sujet l'article des remedes qui arrêtent, *de sistentibus*. 2°. Déterminant ailleurs l'impétuosité des liquides: Il faut voir pour cela l'article des attractifs, *de attrahentibus*. 3°. En excitant des défaillances. 4°. En détruisant les causes externes qui excitent par leur action. L'acrimonie est sans action par elle-même, comme sont la chaleur & le mouvement de la partie

La quatriéme cause est enlevée par les remedes qui relâchent les vaisseaux, qui resolvent ce qui embarrassé, & qui

diminuent la vertu de projection des liquides : il est donc à propos de placer ici la saignée, toutes les grandes évacuations, les incisifs, les atténuans, les résolutifs, les délayans, comme les bains, les fomentations, &c.

La cinquiéme cause est ôtée, 1°. Par tous ceux qui ôtent la premiere cause tels qu'ils sont ci-devant énoncés. 2°. Tous ceux qui en lubrifiant doucement, en resolvant, & en irritant, mettent en mouvement les matieres engagées & embarrassées dans les lieux particuliers. 3°. Tous ceux qui déterminent ces matieres engagées vers le lieu où elles peuvent être le moins nuisibles ; il faut voir l'article ci-dessus des attractifs, *de attrahentibus.*

Si la douleur est très violente, & que l'on ne puisse pas en ôter la cause, la cause de la douleur même remédie instament à la douleur en faisant périr le malade : il y a pourtant des remedes qui sans ôter la cause de la douleur en diminuent le sentiment, qui sont les remedes appellés hypnotiques ou soporatifs.

Deux Classes de Soporatifs.

CES médicamens peuvent se réduire sous deux classes, dont la premiere con-

tient tous les remedes qui procurent le ſommeil, & levent les obſtacles qui s'y opposent, & ces obſtacles ſont le plus ſouvent les objets extérieurs, les douleurs, les chaleurs, les ſueurs, les paſſions de l'ame, & les differentes maladies. Ces obſtacles étant levés, le ſommeil vient de lui-même : de cette maniere preſque tous les médicamens, comme les délayans, les réſolutifs, les incraſſans, les humectans, les raffraîchiſſans, les acides, les alkalins, les deſſicatifs, & une infinité d'autres, & leurs contraires, ſont les hypnotiques ſelon que l'un ou l'autre ſymptôme qui empêchent le ſommeil, l'ôtent ou le diminuent ; ainſi les remedes terreux que l'on donne aux enfans, à cauſe des acides contenus dans l'eſtomach & dans les inteſtins, & les douleurs qu'ils excitent à ceux qui veillent, procurent ſouvent le ſommeil : ainſi la roſe, le ſaule, les melons, les courges, les concombres, les laitues, la dent de lion, l'endive, l'oſeille, &c. donnés intérieurement, ou en forme topique, ſont ſomniferes dans les maladies chaudes.

Deuxiéme Claſſe de Soporatifs.

La ſeconde claſſe contient les remedes qui procurent le ſommeil en ſupprimant

les causes naturelles des veilles ; & surtout en empêchant le flux des liquides par les nerfs. Ces remedes sont de trois sortes; sçavoir, 1°. Les doux & les sûrs; 2°. Les forts & dangereux ; 3°. Ceux qui sont absolument mauvais & mornes.

Les doux hypnotiques sont ceux qui concilient un sommeil naturel leger, & dont on peut sortir aisément, qui sont le saffran, le pavot rhocas & toutes ses parties qui sont sa semence, ses feuilles, les têtes, son suc, le pavot blanc, la cynoglosse, & toutes ses parties, le solanum officinal, & ce doux somnifere appellé l'herbe à Paris, &c.

Les forts sont ceux procurent un sommeil gêné, profond, & dont on a de la peine à se défaire, avec une grande stupeur. Ces remedes sont l'opium, la semence de jusquiame, &c.

Les mauvais sont ceux qui procurent un sommeil très-profond, qui se termine le plus souvent par la mort du malade, & s'il arrive quelquefois que l'on en revienne, le malade reste dans une dépravation de ses principales facultés. Ces pernicieux remedes sont les fleurs de deux sortes de jusquiame, ainsi que leurs pommes, leurs feuilles, leurs calices & leurs sucs. La semence de stramonium ou

pomme épineuse donnée à une drachme est mortelle, à une demie drachme elle cause la folie; la farine d'yvroie; la semence de solanum est mortelle, les pommes dorées, le suc de nicotiane pris en trop grande quantité à ceux qui n'y sont pas accoutumés, le vin pris avec excès, & les esprits tirés de ces ingrédiens.

CHAPITRE X.

Des Antidotes.

L'Antidote, l'alexipharmaque, l'alexitere, & la thériaque, signifient la même chose, c'est-à-dire, un médicament qui est propre à combattre le venin. L'on appelle venin tout ce qui par une qualité qui lui est propre & particuliere, cause promptement la mort.

On procure la mort en arrêtant la circulation du sang, qui se fait du cœur au poulmon, du poulmon au cerveau, & qui de ces trois visceres revient au cœur.

Or cette circulation peut être détruite. 1°. En détruisant les forces qui la font mouvoir. 2°. En corrompant les liquides qui circulent. 3°. En faisant obstruction aux vaisseaux qui donnent passage

au liquide ; 4°. En y formant ces trois obstacles en même-tems.

L'on ne peut pas détruire les forces motrices, à moins que les solides & les fluides ne soient corrompus; mais les liquides ne peuvent pas pécher par eux-mêmes, de maniere que leurs forces motrices périssent entierement, à moins qu'elles ne se coagulent.

La coagulation se fait ou dans les veines par les choses qui y sont introduites, ou dans les vaisseaux du poulmon par la respiration; il faut pour cela voir l'article des coagulans, *Coagulantia.* Les vaisseaux qui donnent passage au liquide sont détruits, ou parce qu'ils sont rongés par les liquides qu'ils contiennent qui ont contracté une qualité venimeuse, ou parce qu'ils sont trop serrés ; & ce serrement arrive aux vaisseaux du poulmon par la fumée du souffre, &c.

De là vient que tout ce qui presse fortement les petits vaisseaux, ou qui leur fait une érosion intérieure ou extérieure, ou qui coagule les liquides est un poison ; & s'ils produisent promptement des effets, on les appelle des poisons très-violens, s'ils sont plus tardifs dans leur opération, on les nomme des poisons lents, & la plûpart de ces poisons pro-

duisent leur effet en troublant le mouvement circulaire des humeurs, leurs secrétions & leurs excrétions, aussi-bien que le mouvement des esprits en causant des convulsions : ce qui fait que tous les venins simples peuvent se rapporter à trois chefs ; sçavoir,

1°. A ceux qui troublent les mouvemens dont on vient de parler ; 2°. A ceux qui serrent les vaisseaux, ou qui leur font érosion ; 3°. A ceux qui coagulent le liquide. 4°. On peut aisément inferer de ces poisons simples, que l'on peut en composer de plusieurs sortes.

Il s'ensuit de ce qu'on vient de dire, que les antidotes doivent avoir la vertu, ou de corriger le venin, ou de l'expulser, ou de défendre les vaisseaux, ou d'appaiser les convulsions.

Ceux qui corrigent le venin agissent ou en l'adoucissant, ou en lui ôtant sa qualité coagulante, ou en le dissolvant.

Ceux qui l'expulsent, le font par le moyen du mouvement circulaire : ainsi la boisson d'eau chaude avec un peu de vinaigre & de sel, en augmentant le mouvement circulaire, & en excitant les sueurs, étoit anciennement un excellent alexipharmaque Le poison est encore expulsé en l'attirant au déhors, sur quoi il

eſt bon de voir l'article des attractif, *attrahentia.*

Les vaiſſeaux ſont défendus contre les atteintes du venin par les doux remedes gluants, huileux, ſavoneux ; il faut voir à cette occaſion les articles des émolliens, lubrifians, adouciſſans, *Emollientia, lubrificantia, demulcentia.*

Les remedes qui calment l'impétuoſité du mouvement dans le genre nerveux, & qui appaiſent les convulſions, ſont outre ceux dont nous avons déja parlé, les opiates, comme ſont la thériaque, le diaſcordium, & les autres alexipharmaques, qui ſont ordinairement composés de ſudorifiques, de glutineux, d'adouciſſans, & d'opiates mêlés enſemble.

Deux Claſſes des Antidotes.

Tous les antidotes ſe peuvent réduire ſous deux claſſes, dont la premiere contient les ſimples ; qui ſont tirés,

1°. Des animaux comme ſont les chairs de tous ceux qui paſſent pour vénimeux, auſſi-bien que leurs ſels, leurs huiles préparées, avec leurs chairs, leurs pierres, & leurs calculs coagulés.

Il faut mettre en ce rang les trochiſques de crapauts d'Helmont; ceux de vi-

peres d'Andromachus; ceux de ſerpens. Les Italiens regardent comme de puiſſans aléxitures, les huiles de ſcorpions, de viperes, de ſerpens, de crapauts, de grenouilles, &c.

On doit encore y joindre les attractifs, comme la pierre de Bezoard, la pierre de porc, la larme pierreuſe, &c.

Les antidotes ſe tirent auſſi des végétaux, comme ſont ceux qui reſſerrent, qui ouvrent, ou qui adouciſſent, tels que l'aurone, l'angelique, le romarin, la racine de carline, de contrahierva, de chardon beni, de ſerpentaire pirginiene, de tormentille; les feuilles de ſcordium, de rhue, de frêne de dictame blanc de noyer, &c.

Ils ſe tirent encore des mineraux, comme ſont tous les abſorbans, qui ſont les bols, les terres, &c.

Deuxiéme Claſſe des Antidotes.

La ſeconde claſſe des antidotes contient leurs compoſitions, comme le diateſſeron de meſue, qui eſt un très-bon ſudorifique, dont il n'y a rien à appréhender. L'électuaire du ſuc de rhue, de bayes, de laurier, de ſatyrium, de l'œuf, la confection d'hyacinte, d'alkermes: en-

ſuite les antidotes, où entre l'opium, le ſomnifere de Nicolas; le philonium Perſique, Arabique, Romain, la thériaque, le diſcordium de Fracaſtor & de Sylvius. L'orviétan qui n'a jamais trompé ſon maître, puiſqu'il ſe vantoit de rendre inutile par ſon moyen quelque venin que ce fût, pris interieurément; cependant ayant pris pour épreuve de ſon remede en préſence des Médecins trente grains d'arſenic, il mourut bien-tôt malgré ſon antidote. Le mitridate eſt auſſi de ce nombre.

Il paroît par ce qu'on vient de dire, qu'il n'y a point d'antidote généralement ſpécifique contre tous les poiſons, mais qu'ils deviennent antidotes ſelon les differens effets qu'ils produiſent dans le corps de ceux qui les reçoivent, & ſelon les diſpoſitions qu'ils y trouvent.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le *Traité de la vertu des Médicamens, par M. Herman Boerhaave, Docteur en Médecine, &c. traduit en François par un Chirurgien de Paris*, & je n'y ai rien trouvé qui en puiſſe empêcher l'impreſſion. Fait à Paris ce Samedi 22 Janvier 1729.

ANDRY.

PRIVILEGE GE'NE'RAL.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers, qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé JEAN-BAPTISTE OSMONT Fils, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main pluſieurs Traités qui ont pour titres : *Traité de la vertu des Médicamens*

par

par le sieur Herman Boerhaave, traduit en François par le Sieur de Vaux Chirurgien de Paris; Traité de la Nature des causes des Symptômes, & de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal venérien, par Guillaume Cockburn, traduit de l'Anglois; Traité du Sieur Gautier Haris, concernant les maladies aiguës des enfans, & sur l'origine, la nature & la curation de la maladie vénérienne, traduit de l'Anglois; Traité des maladies qui arrivent aux parties génitales des deux sexes, par le sieur Jacques Vercelloni, traduit de l'Anglois; Emmenologie ou Traité de l'évacuation ordinaire aux femmes, par le Sieur Freind, traduit de l'Anglois, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires; offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le contre scel des Présentes: A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Traités ci-dessus spécifiés en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caractéres conformes à ladite

feuille imprimée & attachée ſous notredit contre-ſcel, & les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives à compter du jour de la date deſdites Préſentes: Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Traités ci-deſſus expoſés, en tout ni en partie, d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction en langue Latine ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts: à la charge que ces Préſentes feront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans

trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Traités sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Traités, seront remis dans le même état où les Approbations y auroient été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur CHAUVELIN, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN ; le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers

& Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'éxécution d'icelle, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le treiziéme jour du mois de May l'an de grace mil sept cens vingt-neuf. Et de notre Regne le quatorziéme. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 378. Fol. 321. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le priemier Juin mil sept cens vingt-neuf.

P. A. LE MERCIER, Syndic.

Je soussigné cede à M. Jacques Clouzier la moitié au présent Privilege, pour en jouir suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 20 Septembre 1729. B. L. OSMONT.

Régistré la Cession ci-dessus sur le Registre VII. de la Communauté des Libraires-Imprimeurs de Paris, page 378. conformément au Reglement, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13 Aoust 1703. A Paris le vingt Septembre mil sept cens vingt-neuf.

P. A. LE MERCIER, Syndic.

De l'Imprimerie de CHARLES OSMONT, rue Sains Jacques à l'Olivier.

